

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

TOME SEIZIE'ME.





A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES

LETTRE CCXXVI.

QUOIQUE la Littérature Françoise, soit le principal objet de notre attention, vous avez dû remarquer plus d'une fois, Monsieur, que nous ne négligeons pas celle des Pays étrangers, lorsque des occasions, que nous cherchons nous-mêmes, nous procurent quelques Livres, dignes d'être connus en France. On peut mettre de ce nombre un Journal, qui paroît depuis peu en Italie, intitulé, *Osservazioni Letterarie, che possono servir di continuazione al Giornal de' Letterati d'Italia*. On l'attribuë à un Auteur, * dont le nom, célébre dans la Repu- Journal Italien, premier volume.

* M. Maffei.

blique des Lettres, a déja paru plus d'une fois dans nos *Observations*. Il est heureux pour nous d'avoir à parler des Ecrits d'un homme, qui en se signalant dans plusieurs genres, nous fournit le moyen de répandre de la variété dans nos Feüilles. Cependant nous ne nous arrêterons pas sur toutes les matieres qu'il traite. Ce n'est que par le choix des articles les plus intéressans, que nous pouvons, suivant l'esprit de notre Ouvrage, satisfaire le gout de nos Lecteurs.

Histoire d'Italie.

Le Corps des *Historiens d'Italie* tient un rang considérable dans ce Journal, On commença dès l'année 1723, à imprimer à Milan cette vaste Collection, que nous devons aux soins de l'illustre M. Muratori, secondé dans cette grande entreprise par plusieurs Sçavans, dignes de lui être associés. Malgré l'exemple de pareils Recüeils faits pour d'autres Nations, & si nécessaires par la liaison que l'Histoire du moyen âge a avec le nôtre, l'Italie étoit encore privée de cet avantage, quoiqu'on eût publié à Francfort l'Ouvrage intitulé, *Italiæ illustratæ scriptores varii*, & en Hollande, le *Trésor* Latin *des Antiquités & Histoires d'Italie*;

le premier n'étoit pas d'un grand ufage ; & le fecond a été formé fur une autre idée.

Nous ne donnerons point le Catalogue des monumens qui compofent cette Collection. Il fera plus agréable & plus utile de fuivre le Journalifte, dans les remarques critiques qu'il fait fur le plan & l'exécution d'un fi important Ouvrage. Il lui femble que le Compilateur, au lieu de commencer au fixiéme fiécle, auroit dû remonter jufqu'au cinquiéme. Son intention a fans doute été de raffembler les Ecrivains des fiécles Barbares, depuis la décadence de l'Empire Romain. Mais cet évenement arriva dans le 5e. fiécle ; & à l'égard de l'Italie, qui étoit le cœur de ce grand Corps, la révolution commença avec ce fiécle même. C'eft dans l'année 400 que les Goths, fous la conduite d'Alaric, vinrent pour la premiere fois en Italie. L'an 409 ils prirent & facagerent Rome. En 452 Attila paffa en Italie, & en ravagea la plus grande partie. Trois ans après, Rome fut encore prife & facagée par Genferic. Enfin en 476 la ruine de l'Empire Romain fut entierement achevée, dans la perfonne d'Auguftule. Odoacre, s'étant fait Roi d'Italie, y

me il est aisé de s'en convaincre par la premiere de toutes les Loix barbares, qui est le *Code du Roi Alaric*, qui dans le fond n'est qu'une copie du *Code de Théodose* : tellement que ce seroit une entreprise digne d'un habile Jurisconsulte, de faire voir dans le droit Romain l'origine de la plûpart des Décrets & des usages des Lombards. Cette idée me rappelle l'excellent Livre de M. Gravina, sous le titre *de originibus Juris.*

Ces Loix sont suivies de celles de Charlemagne, & successivement des autres Souverains d'Italie, jusqu'à Lothaire II. qui fit la derniere en 1136; ce qui fait un Corps complet, & la suite non interrompuë des *Loix Lombardes*, ausquelles, à l'aide de bons Manuscrits, on a fait des augmentations considérables.

Pour revenir à l'Histoire des Lombards, on pourroit encore tirer de grands secours des Lettres des Papes, de la *Cronique de Sigebert*, de Frédégaire & de son Continuateur, de Grégoire de Tours, de Constantin Porphyrogénete, & de plusieurs autres. Mais ce qui répandroit aussi de grandes lumieres sur l'Histoire des Lombards, de même que sur celle des

Goths, ce ſeroit une recherche exacte & fidéle des inſcriptions qui reſtent d'eux en Italie. Elles apprendroient des particularités curieuſes, qu'on ne ſçauroit trouver dans les Hiſtoriens, & elles ne ſont pas en aſſez grand nombre pour augmenter de beaucoup la Collection. A ces inſcriptions il faudroit joindre les Monumens particuliers ou publics, ſoit en papier, ſoit en parchemin; & il y a ſi peu de ces Actes antérieurs à l'année 774, où finit le régne des Lombards, qu'on ne feroit pas un gros volume en les mettant tous enſemble, ſuivant l'ordre des ſiécles; d'autant plus que la plûpart de ceux du 5e. du 6e. & du 7e. ſont déja rapportés à la fin de l'Hiſtoire des Diplomes. Ces monumens (& l'on peut en dire autant des ſiécles ſuivans,) donnent une idée aſſez complete des Coutumes, de la Langue, & de l'état de l'Italie en ce tems-là. Avec tous ces embelliſſemens on ſouhaiteroit encore que le ſçavant Editeur, pour couronner un travail auſſi utile & auſſi glorieux que le ſien, voulût bien nous donner, dans le dernier volume, & de ſuite, une belle Hiſtoire de l'Italie, depuis le commencement du cinquiéme ſiécle juſqu'à la fin du quinziéme.

Il nous reste à faire quelque mention de ce qui a rapport à la Géographie dans la Collection dont il s'agit. Les révolutions que l'Italie a essuyées, ont persuadé à ceux qui ont été chargés de ce travail accessoire, qu'il étoit nécessaire d'en faire trois différentes Cartes, pour représenter dans la premiere l'état de l'Italie pendant la décadence de l'Empire Romain, dans la seconde, son état sous les Lombards, & dans la troisiéme, celui où elle s'est trouvée sous les Empereurs & les Princes Italiens. La premiere est placée dans le premier tome, & elle mérite des éloges à bien des égards; Mais à dire la vérité; & sans entrer dans d'autres discussions, elle ne remplit point le dessein qu'on s'est proposé, puisqu'elle est pleine de noms de peuples & de pays, qui dans le cinquiéme siécle n'étoient plus en usage depuis longtems. Mais le plus grand défaut qui s'y trouve, c'est que l'Italie n'y paroît pas divisée en dix-sept Provinces, comme elle l'étoit sur la fin de l'Empire Romain, après que Constantin, qui y introduisit une nouvelle forme de Gouvernement, en eût fait ainsi le partage. C'est ce qu'on aprend par l'excellent Livre de Pancirol, *Notitia*

Imperii, qui offre un tableau parfait de l'état où les Barbares trouverent l'Italie, lorsqu'ils l'inonderent, & qui servant à faire voir les changemens qu'ils y ont faits, doit par conséquent être le premier Livre du Corps des Historiens d'Italie, comme *Notitia dignitatum per Gallias*, & la *Notitia Provinciarum*, qui sont tirées du même Livre de Pancirol, sont à la tête du Recüeil des *Historiens de France*, par François du Chesne.

On trouve dans le dixiéme volume de la Collection, la seconde Carte de l'Italie, selon l'état où elle étoit à la fin du huitiéme siécle. Cette Carte, aussi-bien qu'une Dissertation assez ample, qui sert à l'éclaircir, est l'Ouvrage du P. Gaspard *Beretti* Bénédictin, à qui on attribue aussi la premiere, & dont l'Italie regrette la perte, arrivée au milieu des peines qu'il se donnoit pour rectifier & perfectionner son travail. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & d'un grand sçavoir; & sa Dissertation, qui montre la connoissance profonde qu'il avoit d'une infinité de faits, d'Ecrivains & de monumens, est pleine de recherches curieuses sur des points de Criti-

que intéressans. Cependant comme il a été obligé de travailler un peu vîte, il y a quelques défauts à reprendre dans son Ouvrage. Car premierement, il ne devoit pas y avoir une si grande différence entre cette Carte-ci & l'autre, puisque les noms des Villes, des Fleuves & des Etats, ont en général été les mêmes sous Charlemagne & sous Constantin. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la division en Provinces, faite par ce dernier Empereur, a toujours subsisté & servi de regle à la Geographie jusqu'au tems de Charlemagne, comme le témoigne inconteslablement Paul Diacre; qui vivoit sous le regne de ce Prince, & qui ayant parlé de Venise, en prend occasion de nommer les autres Provinces d'Italie; ce qu'il fait conformement au partage de Constantin; si ce n'est qu'il en ajoute une nouvelle sous le nom d'*Appennine*, laquelle le P. *Beretti* conjecture avec beaucoup de raison avoir été érigée par Justinien, après l'expulsion des Goths. Sur ce pied-là, il doit paroître encore plus étrange, que lorsque Paul Diacre fait l'énumération des 18 Provinces d'Italie, dont il parle toujours au present, le P. Beretti prétende qu'il ne suivoit

pas la Géographie de son tems, mais l'ancienne qui étoit hors d'usage; outre que tous les Ecrivains & tous les monumens des siécles suivans, s'accordent là-dessus avec Paul Diacre.

En second lieu, le P. Beretti, a donné dans des suppositions & dans des sentimens, également contraires à la Géographie & à l'Histoire. La principale est, qu'il avance que l'Etat des Lombards se divisoit en Royal & en Ducal; que le Royal étoit administré par des *Ducs de Villes*, soumis au Roi, & le Ducal par des *Ducs de Provinces*, qui ne rélevoient point du Prince, & qu'il y avoit des Ducs dépendans d'autres Ducs: ce qui ne peut être regardé que comme des réveries.

Plusieurs Sçavans se sont appliqués à nous faire connoître des Monumens & des Historiens du moyen âge; mais il ne paroît pas qu'aucun ait travaillé à rechercher, & à éclaircir le systême, la forme, & la constitution du Gouvernement de ce tems-là. On trouve seulement quelques remarques sur ce sujet dans la *Verona illustrata*; sçavoir, que l'établissement des Ducs ne vient point des Lombards, mais de Narsés après l'expulsion des Gots; que dès le commencement de la puissance des Lom-

bards, les Villes Grecques étoient aussi gouvernées par des Ducs ; & qu'Alboin, après s'être emparé de l'Italie, se contenta, pour tout changement à cet égard, de prépofer aux Villes & à leur Territoire un Duc de sa Nation, à la place du Duc Italien ou Grec, qui s'y trouvoit. On demandera peut-être ici, en quoi consistoit l'autorité du Roi. C'est encore ce qui est expliqué dans la *Verone illustrée*, qui nous apprend qu'elle résidoit dans la Souveraineté générale, dans le droit de créer les Ducs & de leur en substituer d'autres, lorsqu'ils ne laissoient point d'héritiers, dans celui de faire la guerre & la paix, &c. Quant aux revenus du Roi, ils provenoient de ceux des Ducs, dont la moitié étoit porté au Fisc, suivant la convention qu'ils en avoient faite volontairement entr'eux.

On remarque encore quelques autres fautes dans l'Ouvrage du P. Beretti. Mais tout cela n'empêche pas qu'il ne mérite une estime particuliere, & qu'il ne puisse être très utile à tous les Amateurs de la Géographie & de l'Histoire. Aussi adoptons nous volontiers cette refléxion judicieuse du Marquis M. *Il n'y a personne en droit de mépriser un Livre où il y a des fautes, que*

celui qui peut se flater d'en composer un où il n'y en ait point.

Guerres pour la succession d'Espagne.

Les *Memoires historiques des Guerres pour la Succession à la Monarchie d'Espagne*, dont le Marquis M. examine dans son Journal la seconde Edition *in*-4°. est, selon lui, une Histoire complete & parfaite de toutes les Guerres & de tous les Traités, ausquels a donné lieu; cette affaire si importante, depuis les commencemens des intrigues qu'elle a fait naître, & la mort de Charles II. jusqu'à la Paix générale en 1714. Jamais, dit-il, il n'y eut un plus beau sujet pour un Historien; on y trouve tout ce qui peut rendre excellent & agréable un Poëme même, l'unité d'action, la varieté & la grandeur des évenemens. Le Journaliste à cette occasion, dit ces paroles, que nous traduisons fidelement. » Il ne » paroît pas qu'on ait jusqu'à pre» sent entrepris en aucune Langue » d'écrire au long toute la suite de » ce qui s'est passé en Europe pour un » si grand intérêt, & nous ne voyons » personne, qui, en écrivant sur cet» te matiere, ne soit bien éloigné de » répondre dignement à une entrepri» se si importante. Il n'y a point de

Connoiſſeurs, même parmi les Nations étrangeres, qui n'avoüë que notre Langue tient le Sceptre en fait d'Hiſtoire, & que nos meilleurs Hiſtoriens ont laiſſé bien loin derriere eux tous les Hiſtoriens modernes. Quelque grand que ſoit cet avantage, nous ſommes toujours en état de le maintenir, comme on le verra ſurtout dans quelque-tems. Quant-à-préſent, l'Auteur, dont nous parlons, ſuffit pour prouver qu'il n'y a point de peuple qui nous égale dans l'art Hiſtorique ; art, qui à tous égards eſt peut-être ſupérieur à tout autre. Les bons Hiſtoriens ſont beaucoup plus rares que les bons Poëtes, & ils doivent d'ailleurs être eſtimés à proportion de l'avantage que l'utile a ſur l'agréable. Ceux qui en écrivant l'Hiſtoire, s'étudient à chercher des ornemens, à rapporter des choſes neuves, & à faire un Ouvrage qui flate le Lecteur, & qui ait les agrémens d'un Roman, au lieu de s'attacher à la vérité, aux connoiſſance ſures, aux évenemens certains, & à un ſtyle pur & ſimple, empoiſonnent, à dire vrai, la plus belle partie

» de notre étude, & corrompent mi-
» férablement (quelquefois au préju-
» dice de l'intérêt public, ce qui eſt
» difficile à réparer) cette ſcience,
» qui devroit être la régle de la vie,
» & le modéle des gouvernemens &
» des Etats.«

Le P. Jacque *Sanvitali*, Jeſuite; caché ſous le faux nom d'*Auguſtin Umicalia*, eſt l'Auteur de ces *Mémoires*. Il y a des perſonnes qui accuſent l'Auteur de quelque partialité; mais ce qui le juſtifie, dit le Journaliſte, c'eſt que des gens intéreſſés dans le parti qu'on prétend qu'il favoriſe, font de lui les mêmes plaintes. Ce n'eſt pas, ajoute-t'il, que cet Ouvrage n'eût pû en quelques points être encore plus parfait. On condamne, par exemple, la diviſion de cette Hiſtoire en chapitres; ce qui, dit-on, n'eſt pas d'uſage chez les Hiſtoriens, mais on croit que la diverſité des matieres & des pays peut y avoir engagé l'Auteur. Quoiqu'il en ſoit, ces *Memoires* dont on ne donne aucun détail, & dont, au raport de M. Maffei, la vérité & l'autenticité ſont atteſtées par les Miniſtres & les Généraux, qui ont eu part aux événemens dont il s'agit, mériteroient d'être rédigez dans un ordre hiſtorique.

Suite de l'Extrait des *Oeuvres mêlées* de M. Nadal.

M. l'Abbé Nadal semble annoncer dans le titre de sa *Lettre à Madame la Présidente Ferrand*, l'examen de la dispute élevée depuis quelques années, touchant la Rime. Cependant il se borne à nous dire, que ce retour uniforme de syllabes *flate l'oreille & rit aux yeux*, & que cette correspondance si fidéle de sens ne peut être indifférente à notre Poësie. Il ajoute que le Spectateur, frappé de la premiere rime, prévient la seconde, la voit venir, & la juge, sans que cette observation rapide & momentanée trouble son plaisir, ni en occasionne aucune diversion sur la beauté des plus grands mouvemens. A l'occasion des rimes riches, il prétend qu'il ne faut point affecter de n'en admettre que de cette espéce dans les Poëmes de longue haleine, parce que la versification auroit alors un air de travail trop sensible. Il soutient que pour un vrai Poëte la rime n'est point une géne, qu'elle brille à titre d'ornement dans sa versification, qu'elle est susceptible d'une grande variété, & que le Dictionnaire de la Poësie Françoise a toute l'étenduë nécessaire, si on en excepte le Lyrique de l'Opera, où un certain nombre de termes consacrés

à la galanterie est fastidieusement répété. Enfin, pour donner du relief à la rime, il cite l'exemple de Corneille & de Racine, qui *, sans interroger la raison*, n'ont cherché qu'à rendre sa tyrannie utile. Il nous apprend à la fin de sa Lettre, que lorsque Madame de la Suze avoit jetté sur le papier quelques pensées délicates & galantes, elle ordonnoit de les porter au Rimeur : Le fait est-il bien vrai ?

L'Auteur, après avoir rendu compte de l'impression que la rime fait sur lui, déclame contre certains Novateurs, qui dédaignent les excellens modéles anciens & modernes, & qui, fiers d'un succès passager, exagérent le discernement fin & délicat de notre siécle, qui n'applaudit pas facilement. Il fait à ce sujet la réflexion suivante. » Cette severité du Public, devenu en effet plus délicat, n'a point » encore tourné à l'avantage des Modernes, du moins dans les productions théatrales. Il n'y a plus dans » les personnages de femmes aucune » trace de cet attachement à leurs devoirs. La coquéterie a pris la place » de la vertu ; les sentimens y sont vagues & repandus sans art ; il n'y a » nulle égalité dans les caractéres ; on

» n'y distingue plus la vraisemblance
» de la vérité. *On abandonne le fond de*
» *la conduite d'une piéce, pour se rejetter*
» *sur des morceaux détachés & de pure*
» *déclamation.* Le Poëte ne cherche
» qu'à se montrer lui-même par pré-
» férence à ses Héros. Les allées & les
» venuës ne sont jamais nécessitées.... Il
» semble (dit-il ailleurs) qu'il ne soit
» plus question que de parler aux pas-
» sions, de les flater, que d'en rani-
» mer le feu, & de pousser quelque-
» fois jusqu'à l'indecence des sentimens
» plus connus dans les ruelles, que
» dans un lieu où le respect du Public
» doit être si marqué. « Enfin, il sou-
haite que la galanterie Françoise soit-
bannie de notre Théatre, & qu'on
prenne tous les sujets dans la nature ou
dans la Religion.

Il n'est pas étonnant, qu'après avoir
taché de purger notre Théatre de tout
ce qui peut corrompre le cœur & l'es-
prit, il se déclare l'Apologiste d'un
spectacle épuré & rendu conforme aux
bonnes mœurs. Il exige de plus qu'un
Poëte répande dans ses Piéces des ins-
tructions importantes » qui nous ou-
» vrent, dit-il, les voies à une plus
» grande perfection. De là vertu à la
» Religion, le chemin se trouve tout

» tracé ; quelle avance sur la route » de celle-ci, que les dispositions d'un » cœur qui a appris à tout sacrifier à » ses devoirs, & qui dans les person- » nes mêmes du sexe craint moins la » perte de la vie que celle de sa propre » gloire ! « Cette reformation de la Tragédie conduit naturellement l'Auteur à souhaiter, que *le Ministére cherche quelque temperament à l'humiliante séparation des Comédiens.* « En leur ren- » dant les prérogatives de la société, » ajoute t'il, j'oserois même dire de » l'humanité, on les rendroit à des » devoirs religieux, dont ils ne s'éloi- » gnent que par la difficulté de rom- » pre cette barierre, que peut-être » le Ministére public ne tient fermée, » que pour faire honneur à des Loix » deja reçûës, ou parce que quelque- » fois il en coûte trop pour la réforma- » tion des abus, & que l'ancienneté » dans les usages en est un titre, qui » tient lieu souvent de raison & de » justice même. « Après tant de précautions, reprocheroit-on à l'Auteur une Morale relachée ?

Il regarde avec raison, comme une grande beauté dans les Tragédies, les sentimens métaphisiques, c'est-à-dire, ceux qui devoilent le fond du cœur.

ı Héros, qui en peignent l'agita-
, les combats, les contradictions,
s mouvemens. Le Grand Corneille
:cellé dans les peintures fortes &
imes. M. l'Abbé Nadal indique à
ùjet le morceau de *la mort de Pom-*
par rapport à ce qui est dans le
ır de Cesar à la vûë de la tête de
Rival.

C'est assez légerement, (poursuit
Auteur,) que M. de la Motte
ous dit, que dans ce recit même,
'orneille, de peur de manquer la nature,
'a pas assez poussé la vertu. Non-seu-
:ment cette roideur n'eût pas été à
place, mais le caractere de César en
ût été manqué. Ce mélange de foi-
ıleſſe & de vertu, dans cette préci-
ion que le Poëte lui donne, le rend
ıien plus intéressant & plus vrai.
Dans les ames du premier ordre,
es contradictions ne sont point
trangeres. César ne pouvoit écha-
ıer à toutes les diverses impressions
ju'on lui suppose. L'homme en lui
& le Héros sont aux prises. «

Je me propose de vous entreteuir
e autre fois des *Observations généra-*
sur la Comédie, & de *l'examen Cri-*
ue des Tragédies de Racine, autres mor-
ıux de ce Recüeil.

Nouvelles Littéraires

La Comédie des *Epoux réunis,* par M. *Guyot de Merville*, en 3 Actes & en vers, réprésentée ces Vacances sur le Théatre François, est imprimée chez Prault Pere, *in*-8°. comme toutes les autres Oeuvres de cet Auteur, dont la versification heureuse, & le génie dramatique sont si estimés des Connoisseurs. Nous parlerons incessamment de cette nouvelle Piéce.

Maximes & Reflexions Morales, traduites de l'Anglois, avec une Traduction nouvelle en vers de l'*Essai sur l'homme*, de M. Pope. A Londres, *in*-8°. 1738. Cette nouvelle Traduction est assez littérale. Le Traducteur déclare dans un Avertissement que son Ouvrage étoit fait dès l'année 1736, & que ce n'est que *par déférence pour M. l'Abbé du Resnel*, qu'il n'a pas voulu le donner avant, ou en même-tems que la sienne. » Le grand succès, dit-il, qu'avoit eu son *Essai sur la Critique*, assorti à un nouvel Ouvrage du même Auteur, méritoit bien qu'on lui cédât le pas, & ce n'est qu'après que son Edition a rempli tout son sort, & reçû les applaudissemens qu'elle mérite, qu'on expose au Public cette Traduction. Peut-être pourra-

» t'elle paroître un peu plus littérale » à ceux qui entendent l'Anglois.. ... » Le Poëme Anglois ne contient qu'à » peine douze cens vers : M. l'Abbé » D. R. en a employé deux mille » dans sa Traduction, & celle-ci va » à près de dix-huit cens, quelque at- » tention qu'on ai eûë pour la restrain- » dre. Cependant on ne présume pas » qu'elle soit au dessus de celle qui a » paru. »

Memoires pour servir à l'Histoire des Insectes par M. de REAUMUR de l'Académie Royale des Sciences, de celle de Petersbourg, & de l'Institut de Bologne. Commandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Loüis, Tome IV. concernant l'Histoire des *Gallinsectes* des *Progallinsectes*, & des *Mouches à deux aîles.* A Paris de l'Imprimerie Royale 1738. *in*-4°. Voilà de quoi m'occuper & vous entretenir bien agréablement dans le mois prochain.

Admiranda tibi levium spectacula rerum.
VIRGIL. Georg. 4.

La Tragédie de *Phanazar* en un Acte, par M. de Morand, qui se joüe actuellement sur le Theatre Italien,

mérite bien le ſuccès qu'elle a. *Phanazar* eſt un nom emprunté, & repréſente un des plus grands hommes qui ait jamais été aſſis ſur le Thrône, & expoſé ſur le Théatre.

Il paroit un petit *Conte Indien*, fort ingénieux : intitulé, *les Ames Rivales*. Pour en avoir une idée avantageuſe, il ſuffit de nommer l'Auteur, qui eſt M. de *Montcrif*. Le Libraire y a joint un petit Ouvrage d'une autre main, qui avoit déja été imprimé : c'eſt le *Temple de Gnyde*.

La nouvelle Traduction en François des *Entretiens* Italiens de M. Algarotti, *ſur la lumiere & les couleurs* eſt déja, dit-on, aſſez avancée, & on aſſure qu'elle ſera donnée à l'Imprimeur vers la fin du mois de Janvier prochain. Comme le Traducteur tr vaille de concert avec le ſçavant Auteur, qui eſt à Paris depuis quelque-tems ; il ſuivra dans ſa Traduction les changemens conſidérables, que M. Algarotti a faits à ſon Ouvrage, pour la ſeconde Edition, qui s'imprime actuellement en Italie. Si cette Edition doit être différente de la premiere, combien la nouvelle Traduction le ſera-t'elle davantage de celle qui a paru chez Montalant.

Je ſuis, &c.

Ce 23 *Décembre* 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXVII.

La Mythologie & les Fables expliquées par l'Histoire.

MOnsieur, le second volume de la *Mythologie & des Fables expliquées par l'Histoire*, que M. l'Abbé Banier vient de publier, renferme *les Dieux des Grecs & des Romains*, & *ceux des autres Nations de l'Europe*, avec des éclaircissemens préliminaires sur l'origine de la Religion dans la Grece. J'ai lû les trois premiers Livres de ce volume, où brillent la profonde érudition de l'Auteur, ses doctes & laborieuses recherches, sa sagacité à démêler le vrai caché sous le voile des fictions fabuleuses, & son éloignement pour toutes les explications bisarres, monumens de la vanité & de l'orgüeil des faux Sçavans. Si les Poëtes se sont plû à inventer ou à embellir les anciennes

Fables, il faut avoüer que les Commentateurs en voulant les expliquer, en ont inventé de nouvelles, mais où il n'y a ni le même esprit, ni le même agrément que dans les premieres. Notre sçavant Mythologue ne perd jamais de vûë son plan, que j'ai exposé en parlant du premier volume. Quoique son but principal soit d'expliquer la Mythologie & les Fables par l'Histoire profane, il n'a jamais crû qu'il fût possible de ramener toutes les fictions à la même source; il reconnoît qu'il y a des allusions à des traits de l'Histoire Sainte, des Fables purement morales ou physiques, & même des imaginations dignes de nos Contes de Fées. La raison est son guide, autant qu'elle peut l'être dans de pareilles matieres. C'est ainsi qu'elle lui fait abandonner le sentiment de ces Sçavans, qui trouvent à tout moment dans la Mythologie des traits de l'Histoire Sainte. » On ne sçauroit me persuader, dit-il, que l'Histoire de nos pre-
» miers Peres, aye été assez connuë
» des Infidéles pour qu'ils ayent formé
» leurs Dieux & leurs Héros sur leur
» modéle. » Quelle impression peuvent faire leurs diverses conjectures? Selon Bochart, l'Histoire de Mercure

n'a été composée que sur celle de Chanaan, & il en fait un parallele ingénieux. M. Huet soutient, aprés Jean Nicolaï, que Mercure est le même que Moïse, & il compare la verge de ce Législateur au Caducée de ce Dieu. Enfin M. Fourmont fait un parallele de Mercure avec Elieser. On conclut de là que les traits de ressemblance ne prouvent rien.

M. l'Abbé Banier use sobrement de cette méthode, & l'on ne trouve dans son Livre qu'un petit nombre d'allusions aux Livres Saints. En voici deux qui m'ont paru remarquables. L'apparition des Dieux ou la Théopsie est un point de Mythologie; Ciceron, Plutarque, Arnobe, & Dion Chrysostome en font mention; on étoit persuadé que les Héros & les Dieux aparoissoient, surtout aux jours de Fête qu'on célébroit en leur honneur, & qu'ils ne se laissoient point voir hors de ce tems-là. C'étoit cette présence des Dieux, qui augmentoit le respect qu'on avoit pour leurs Statuës, parce qu'on croyoit qu'ils y étoient présens, surtout quand ils rendoient leurs Oracles. » Si nous voulions rechercher l'origine de cette Fable, dit le sçavant Auteur, nous trouverions

» qu'elle étoit fondée ſans doute ſur ce
» que la Tradition avoit appris aux
» Payens, que Dieu s'étoit montré à
» Jacob, dans cette célébre viſion de
» l'échelle myſtérieuſe dont parle l'E-
» criture, dans laquelle ce Patriarche
» diſoit qu'il avoit vû Dieu face-à-face.
» *Jacob vocavit nomen loci illius Phanuel,*
» *dicens; vidi Deum facie ad faciem.* Le
» lieu où ce Patriarche diſoit qu'il avoit
» eu cette viſion, devint en effet aſ-
» ſez célébre par le monument qu'il
» y dreſſa, pour qu'on puiſſe en avoir
» eu connoiſſance. On peut ajouter
» encore qu'on pouvoit avoir entendu
» parler de ce qui arriva à Moïſe à
» Oreb, & au Mont Sinaï, où il avoit
» vû Dieu face-à face. « Il conjecture
dans un autre endroit, que l'embraſe-
ment des Villes criminelles, peut-être
le prodige arrivé du tems de Joſué, ou
celui d'Ezéchias, ont donné lieu d'in-
venter l'Hiſtoire de Phaëton, qui
n'ayant pas bien ſçu conduire le char
du Soleil, avoit embraſé la terre. Mais
le rapport entre tous ces faits eſt-il
bien ſenſible?

Cette Ouvrage eſt compoſé d'une in-
finité de choſes, qu'il n'eſt pas poſſible
de repréſenter ici. Pour piquer votre
curioſité, & vous donner une idée du

travail de M. l'Abbé B. il est à propos de tracer la méthode qu'il a suivie, & de vous indiquer certains points, dont les uns vous feront connoître son goût pour la bonne Critique, & les autres, son talent Mythologique. A l'égard des Dieux des Grecs & des Romains, il a adopté la division connuë, qui les partage en Dieux du Ciel & de la Mer, & en Dieux de la Terre & des Enfers. Il expose l'Histoire de chaque Dieu, les différentes fictions que les Poëtes ont inventées à leur sujet, leurs avantures, leurs généalogies, leurs habillemens, leurs attributs, leurs fonctions, leurs différens noms, leur culte, les monumens qui nous en restent, comme les Médailles, les Statuës, & les differens éclaircissemens des Sçavans anciens & modernes sur tous ces points, & les explications qu'ils ont données des Fables. Enfin, M. l'Abbé Banier met à contribution presque tous les Historiens & tous les Poëtes, pour découvrir le vrai historique de toutes ces fictions. Mais, comme il en avertit plusieurs fois, il a supprimé une infinité de choses puériles, qui ne servent ni au plaisir, ni à l'instruction de ses Lecteurs. Telle est la méthode qu'il a suivie dans son Livre,

rempli d'une érudition qu'on ne trouve pas communement dans les autres Mythologues, & dont l'usage est réglé par la raison & le bon goût. Voici maintenant quelques legers détails.

Vous sçavez combien les Géants, leur guerre contre Jupiter, & leur entreprise contre le Ciel, sont célébres. Il s'agit principalement de sçavoir, s'il y a eu des Géants. Toute l'Antiquité parle de certains hommes d'une taille extraordinaire. L'Ecriture Sainte en fait mention plus d'une fois. Les Historiens profanes, les Voyageurs, & les Poëtes surtout, racontent à ce sujet les choses les plus singulieres. Cette question a été examinée par plusieurs Auteurs anciens & modernes. Quelques-uns, un peu trop crédules, ont adopté en partie ce que les Poëtes & les Rabbins ont débité sur la taille des Géants, & s'ils n'ont pas cru qu'ils ayent autrefois entassé Ossa sur Pelion pour escalader le Ciel, ils ont du moins admis qu'il a paru des hommes d'une taille si monstrueusement grande, qu'elle surpassoit plusieurs fois celle des hommes ordinaires.

M. l'Abbé Tilladet, dans une Dissertation, dont l'extrait se trouve à la page 125 du premier volume des *Mé-*

moires de l'Académie des Belles-Lettres ; prétend que non-seulement il y a eu de véritables Géants, mais des Peuples & des Villes de Geants ; que nos premiers peres, & en particulier les principaux chefs des Colonies dont parlent les Historiens, ont été de véritables Geants, en prenant ce mot dans toute sa rigueur. Dans ce nouveau systême, Adam & Eve doivent avoir été d'une taille fort gigantesque ; car, dit-il, le pere & la mere des Geants devoient l'être eux-mêmes. Il met aussi Noé au nombre des Geants, parce que s'il n'eût pas été plus grand que nous, il n'auroit jamais pû construire l'Arche.

M. Henrion, autre Académicien, avoit enfanté un systême encore plus extraordinaire, mais dont il n'a rien donné au Public. Il porta un jour à l'Académie une espéce de table ou d'échelle Chronologique, sur la différence de la taille des hommes depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Dans cette table il assignoit à Adam 123 pieds 9 pouces de haut, & à Eve 118 pieds 9 pouces trois quartts ; d'où il établissoit une régle de proportion entre les tailles des hommes & des femmes, à raison

de 25 à 24. Cette taille excessive diminua bientôt : Noé avoit déja 20 pieds de moins qu'Adam : Abraham n'en avoit plus que 28 : Moïse 13. Hercule 10, ainsi des autres, toujours en diminuant. De sorte, que si Dieu n'avoit suspendu cette prodigieuse diminution, à peine oserions-nous aujourd'hui nous compter du moins à cet égard entre les insectes ; & d'habitans de *Brobdingnac*, nous serions devenus *Lilliputiens*.

L'Auteur cite ici divers textes de l'Ecriture favorables à l'existence des Geants, la peinture énorme qu'en font les Poëtes, & les Historiens qui parlent des os & des dents d'hommes, des corps trouvés dans des tombeaux, dont les uns avoient dix à onze coudées de long, les autres quarante-six & même soixante. D'autres Historiens parlent de Cadavres de Geants, reduits en poudre lorsqu'on y toucha, dont une partie du crane contenoit quelques boisseaux, & dont une dent pesoit environ cinq onces. De ces faits & de quelques autres, il semble qu'on peut inferer l'existence des Géants. Mais ces faits bien discutés ne prouvent rien, comme le démontre notre sçavant Mythologue. A l'égard des Geants décrits

par les Poëtes, il faut les regarder comme des êtres imaginaires. Comment croire qu'il y a jamais eu des hommes capables de déraciner des montagnes, pour les entasser les unes sur les autres, & assez grands pour que couchés, ils couvrissent neuf arpens de terre ?

» Le systême de M. Henrion se
» détruit lui même, (dit M. l'Abbé
» Banier.) Où a-t'il pris, si ce n'est
» dans quelques Rabbins, qu'Adam eut
» une taille si prodigieusement grande ?
» Fable que Ryckius se donne la peine
» de réfuter sérieusement. Mais quelle
» preuve peut-on donner de cette dé-
» gradation successive, qui enfin a
» laissé depuis tant de siécles la taille
» des hommes dans l'état où elle est
» aujourd'hui ? Car enfin il y a une
» preuve incontestable & permanente,
» que les hommes n'étoient pas plus
» grands qu'ils le sont, il y a peut-être
» plus de deux mille cinq cens ans.
» Cette preuve, je la tire du tombeau
» de ce Roi d'Egypte, quel qu'il soit,
» qui est encore à présent dans la grande
» Pyramide. Cette tombe d'un marbre
» de porphyre des plus beaux, n'a
» guéres plus de six pieds. Or les cer-
» cüeils sont toujours plus grands que

» les cadavres qu'on y doit mettre : la
» chambre même où eſt cette tombe,
» n'a pas plus de ſeize ou dix-huit
» pieds dans ſa plus grande longueur.
» Les hommes n'étoient donc pas plus
» grands qu'ils le ſont aujourd'hui, du
» tems de Pharaon, qui fit bâtir la
» grande Pyramide ? »

Pour détruire l'opinion de l'Abbé Tilladet, l'Auteur examine les divers textes de l'Ecriture qui ſemblent la favoriſer. S'il eſt vrai que les enfans d'Enac, appellé dans les Livres Saints, le Pere des Geants, qui furent chefs de quelques Colonies, étoient plus grands que le reſte de leurs contemporains; peut-on conclure que tous les autres chefs de Colonies ayent été des Géants? Og, Roi de Bazan, étoit de la race d'Enac, & par la meſure de ſon lit, plus grand que ſon maître, & qui n'avoit que douze ou treize pieds de longueur, on voit que les deſcendans d'Enac étoient d'une taille extraordinaire, mais qui ne reſſembloit en rien à ces prétendus Geants de cent ou de cent vingt pieds. Ce que l'Ecriture raconte de Goliath, n'approchant en rien de ce qu'elle raconte d'Og, il eſt inutile de rien ajouter à ces Obſervations. M. l'Abbé B. dit que ces hom-

mes puiſſans appellés Geants par les Septante, & qui ſelon eux naquirent du commerce des Anges avec les filles des hommes, ne furent, en s'attachant à l'expreſſion de l'Ecriture, que des hommes célebres pour leur débauche & pour leur ſcélérateſſe. Il obſerve encore que la peur exagera aux Iſraëlites, envoyés par Joſué dans la terre de Chanaan, la taille des Geants de la race d'Enac, auprès deſquels ils ne paroiſſoient que comme des ſauterelles. Cette exagération fut avoüée par un des Envoyés.

Il met au nombre des Fables les Geants reduits en poudre, & ceux dont Plutarque & d'autres Hiſtoriens font mention. » Pour ces oſſemens » monſtrueux, que quelques Natura- » liſtes ont dit être, ou les côtes ou » les vertebres de quelques Geants, il » y a long-tems, que d'habiles Méde- » cins ont prouvé que c'étoient des os » de Baleines, ou de quelque autre » monſtre marin, ou quelques pro- » ductions de la nature, qui ſe joüe » ſouvent en de pareilles reſſemblan- » ces. « Il finit l'examen de cette queſtion, par une réfléxion capable d'anéantir pour toujours ces Geants, qui ne doivent leur exiſtence qu'à l'i-

magination des Poëtes. » La Nature ;
» dit-il, paroît trop uniforme dans
» ses productions, pour avoir jamais
» mis tant de différence dans la taille
» des hommes ; & s'il y en a eu quel-
» ques-uns d'exceptés, ce n'a jamais
» été avec tant de disproportion.
» L'homme est fait pour cultiver la
» terre, & en recüeillir les fruits & les
» légumes ; ce que des hommes, tels
» qu'on nous dépeint les Geants, ne
» sçauroient faire. Je conviens que les
» climats causent quelque différence
» dans la taille des hommes, & des
» animaux même ; & que, générale-
» ment parlant, ceux qui habitent les
» Zones tempérées sont plus grands
» que ceux des Zones glaciales ; Mais
» cela ne va qu'à un pied ou deux. On
» s'est toujours plû à exagerer ; le mer-
» veilleux a toujours été de notre goût :
» ainsi on a fait les Geants trop grands,
» & les Pygmées si petits, qu'on ne leur
» a donné quelquefois qu'un pied de
» hauteur, ainsi que le dit Juvenal: *Quo-
» rum tota cohors pede non est altior uno.*
» Concluons, que s'il y a des habitans
» de la terre, tels que sont ceux qui
» approchent des Poles, qui n'ayent
» que trois ou quatre pieds de hauteur ;
» ceux qu'on a regardés comme des

Géants en auront pû avoir sept ou huit. Je ne sçache pas qu'on en ait » jamais vû de plus grands ; & le der- » nier qui parut à Paris, mesuré exac- » tement par Messieurs de l'Académie » des Sciences, sans ornement de tête » & sans chaussure, ne se trouva avoir » que sept pieds moins un pouce. « Ainsi disparoissent, quand on en vient » à l'examen, les exagérations qui en « imposent presque à tout le monde. « Ces Geants défigurés par les Poëtes furent des Brigands qui infestoient la Thessalie. Jupiter Roi de Crete s'étant retiré sur le Mont Olympe, pris pour le Ciel même par les Poëtes, ils oserent l'y attaquer : ce qui fit dire dans la suite qu'ils avoient entrepris d'escalader le Ciel, & d'y donner un assaut. On ajoute qu'ils avoient entassé l'Ossa sur le Pelion, sans doute parce qu'ils avoient fortifié ces deux montagnes, qui sont aussi dans la Thessalie, & peu éloignées de l'Olympe où ils se retiroient après leurs courses. Telle est l'explication que l'Histoire a fournie à M. l'Abbé Banier.

Les Anciens avoient coutume de représenter les Graces au milieu des plus vilains Satyres, jusque-là que les statuës de ces hideuses Divinités étoient creu-

fées, de maniere qu'on pouvoit les ouvrir & les fermer ; & quand on les ouvroit, on découvroit au dédans de petites figures des Graces. » Que pou» voit signifier un assemblage si bisar» re ? Auroit-on voulu nous indiquer » par-là, qu'il ne faut pas juger des » hommes sur l'apparence ; que les » défaurs de la figure peuvent se répa» rer par les agrémens de l'esprit, & » qu'assez souvent un extérieur disgra» cié cache de grandes qualités inté» rieures?« L'Auteur rapporte, à la fin du Chapitre sur les Graces ; des allégories qu'on a trouvées dans le nom de ces Déesses & dans leur attribut. Elles sont ingénieuses. » D'abord on les ap» pelle, *Charites*, nom dérivé du Grec, » qui veut dire *joye*, pour marquer que » nous devons également nous faire un » plaisir, & de rendre de bons offices, » & de reconnoître ceux qu'on nous » rend. Elles étoient jeunes pour nous » apprendre que la mémoire d'un » bienfait ne doit point se faire atten» dre. Aussi les Grecs avoient-ils cou» tume de dire, qu'une grace qui » vient lentement, cesse d'être grace. » On disoit qu'elles étoient Vierges, » pour nous donner à entendre qu'en » faisant du bien on doit avoir des vûës

» pures, faute de quoi on corrompt le
» bienfait : & en second lieu, que l'in-
» clination bienfaisante doit etre ac-
» compagnée de prudence & de re-
» tenuë. C'est pour cette seconde rai-
» son, que Socrate voyant un homme
» qui prodiguoit ses bienfaits sans dis-
» tinction & à tout venant ; *Que les
» Dieu te confondent*, s'écria-t'il, *les
» Graces sont des Vierges & tu en fais des
» Courtisanes.* Elles se tenoient par la
» main, ce qui signifioit que nous
» devons par des bienfaits réciproques
» serrer les nœuds qui nous attachent
» les uns aux autres. Enfin elles dan-
» soient en rond, pour nous appren-
» dre qu'il doit y avoir entre les hom-
» mes une circulation de bienfaits. «
Voilà des moralités, justes ou non,
qui sont fort belles.

La métamorphose en peuplier des trois sœurs de Phaëton, Phœbé, Lampetie, & Eglé, est assez connuë. Elles moururent de douleur sur le Pô, où elles étoient allées pleurer le malheur de leur frere ; & leurs larmes furent changées en ambre. L'Auteur, après avoir rapporté diverses explications, s'exprime ainsi : » Me seroit-il permis,
» de hasarder une conjecture sur cette
» Fable, & de dire qu'elle vient des Païs

» du Nord, & que le fleuve *Reindan* ;
» qui après avoir coulé dans la Prusse,
» se jette dans la mer Baltique, a don-
» né lieu à la plûpart des circonstances
» qui la composent. En effet, il y a sur
» les bords de ce fleuve une quantité
» prodigieuse de Peupliers & de Cy-
» gnes, qui viennent au Printems y fai-
» re leurs couvées: l'endroit où il se
» décharge dans la mer est connu par
» l'ambre jaune qui s'y trouve, & qui
» fait un gros revenu au Prince qui gou-
» verne cet état, & ne se trouve que
» dans ce Pays-là, & nullement sur
» le Pô. Il n'est pas étonnant que ce
» que la Tradition apprenoit de ce
» fleuve, ait fait nommer le Pô, *Eri-*
» *dan* ; ces deux mots se ressemblent
» trop, pour ne le pas croire. « Cette
conjecture me paroît heureuse.

Voici encore une explication, qui fait voir le génie mythologue de M. B. Après avoir rapporté la Peinture qu'Homere & Virgile font de Protée, il l'explique en ces termes. » Protée
» Roi de Memphis étoit un Prince
» sage & éloquent ; & sa prévoyance
» qui lui faisoit éviter toute sorte de
» dangers, pouvoit lui tenir lieu du
» don qu'on lui accorde de prédire
» l'avenir. ... Comme il étoit très-dif-

» ficile d'apprendre ses secrets, on a eu
» raison de dire qu'il falloit le lier. Il
» étoit d'ailleurs extrémement fier &
» paroissoit peu en Public : il n'étoit
» permis à personne de se trouver en
» son chemin ; il n'y avoit qu'un pe-
» tit nombre de gros Seigneurs, qu'Ho-
» mere nomme allégoriquement les
» gros poissons, φῶκας, qui pussent
» l'accompagner. C'étoit ordinaire-
» ment sur le midi qu'il sortoit de son
» Palais, que le même Poëte appelle
» sa caverne : il alloit prendre sur le
» bord de la mer la fraicheur du vent
» de Nord, couvert peut-être d'un
» parasol, qu'il nomme un nuage. On
» le voyoit quelquefois au milieu de
» ses soldats, comme un Pasteur au mi-
» lieu de ses troupeaux : il en sçavoit
» le nombre & les noms, & en faisoit
» la revûë. Voilà pourquoi le même
» Poëte dit qu'il comptoit réguliére-
» ment tous les jours ses troupeaux
» sur l'heure de midi. Prompt & vif
» jusqu'à l'excès, on pouvoit dire qu'il
» étoit tout de feu ; & maître de ses
» passions, il paroissoit un moment a-
» près plus souple & plus coulant que
» l'eau. Ne paroît-il pas par tous ces
» traits que nos deux Poëtes ont vou-
» lu peindre allégoriquement un Roi

» sage & prévoyant, fin, & rusé, &
» non un monstre marin, ou un Ca-
» méleon, qui changeoit de forme &
» de figure ? Rien n'est plus ordinaire
» dans les Poëtes, & même dans l'E-
» criture Sainte, que ces Descriptions
» symboliques, qui nous marquent sous
» des termes couverts le caractére de
» quelqu'un. Ainsi le Prophéte Isaïe re-
» garde Nabuchonosor comme l'Astre
» du jour, & Jacob avec son fils Juda
» comme un lion &c, ce qu'on auroit
» tort de prendre à la lettre, « On voit par cet exemple, que lorsque M. B. appelle à son secours l'Ecriture Sainte, il le fait avec sagesse; la comparaison du style figuré d'Homere avec celui des Livres Saints, n'est point indécente: les Critiques les plus religieux l'ont employée sans scrupule.

Cependant Diodore de Sicile faisant les Grecs inventeurs de cette Fable, soutient qu'elle est née de la coutume qu'avoient les Rois d'Egypte de porter sur leur tête, pour marque de leur force & de leur puissance, la dépoüille d'un lion ou d'un taureau, ou d'un dragon; quelquefois même des branches d'arbre, du feu & des parfums exquis: ces ornemens servoient à les

parer, & à jetter la terreur, & la superstition dans l'ame de leurs Sujets. Vous voyez par-là que M. B. a préferé une explication morale, à celle de cet Historien, tirée d'un usage connu. M. Huet qui a fait un parallele de Moïse & de presque tous les Dieux du Paganisme, n'a pas manqué de le comparer à Protée, soutenant que toute cette Fable est fondée sur ce que l'Ecriture Sainte raconte de la Verge de Moïse. Mais n'en déplaise à ce sçavant Prélat, dit M. B. Protée que toute l'antiquité convient avoir vêcu au tems de la guerre de Troye, est postérieur de près de 240 ans à Moïse. Mais si ce Prélat vivoit encore, ne pourroit-il pas répondre que cette datte ne sçauroit nuire à son idée, n'étant pas nécessaire que Protée & le Saint Législateur ayent été Contemporains, & que deux cens quarante ans après ce dernier, un Poëte tel qu'Homere a pû avoir la fantaisie d'attribuer à Protée, divers traits de l'Histoire de Moïse ? Du reste, il s'en faut bien que j'adopte l'idée de M. Huet, qui a été justement blamé pour avoir poussé trop loin ce parallele.

La Mythologie est le Païs de l'ima-

gination ; ainsi il est difficile d'y voyager, sans se livrer au plaisir d'y faire des découvertes ; elles tournent au profit & à l'amusement du Lecteur, quand elles sont l'Ouvrage de la réflexion & du sçavoir. Vous pourrez remarquer ce caractere dans l'explication de quelques fictions poëtiques, dont il me reste à vous entretenir. Rien n'est plus connu que les Vents, renfermez par Eole dans une peau de bouc ; les Mythologues ont trouvé dans cette fiction des découvertes admirables sur la nature des vents. » On » peut croire, dit-il, que par cette » fictionHomere fait allusion à quelque » ancienne coutume, semblable à celle » qui se pratique encore aujourd'hui » dans la Laponie, où l'on trouve plu- » sieurs Matelots qui vendent les vents » à ceux qui s'embarquent, & leur » promettent, moyennant une cer- » taine somme d'argent, de te- » nir enfermés ceux qui pourroient » troubler leur voyage. Il y a appa- » rence que les Anciens pratiquoient » quelque chose de semblable, qui a » donné lieu à cette circonstance de » vents renfermés dans la peau de » bouc. Eratosthéne n'avoit pas pris

» si sérieusement cette circonstance de » la Fable, lorsqu'il dit qu'on trouveroit tous les lieux où Ulysse avoit » été porté, quand on auroit trouvé » celui qui avoit cousu le sac où tous » les vents étoient renfermés. «

M. B. est persuadé avec Polybe, de la réalité des voyages d'Ulysse, ornés par Homere des fictions de la Poësie & des allégories de la Physique. Il ajoute que les douze enfans d'Eole sont les douze Vents principaux, qui se mêlent souvent dans les orages. Mais pour venir à l'explication des vents renfermés par Eole dans une peau de bouc, je ne sçai si la méthode d'expliquer des fictions ou des usages anciens par les modernes, est sûre. N'est-ce pas supposer que les hommes de différens pays, & qui ont vêcu dans des tems si éloignés les uns des autres, ont eu les mémes coutumes, sans excepter les plus singulieres, qui ne subsistent actuellement que dans quelque coin du monde. Il me semble que la bonne Critique ne s'accommode point d'une pareille méthode. Du reste l'Auteur n'en abuse point, & ne ressemble nullement à un certain Sçavant, si célébre par ses visions, qui

expliquoit tous les anciens monumens d'après les usages de son siécle.

Les Satyres, divinités champêtres, sont fameux dans l'empire Mythologique. Ont-ils été véritablement des hommes, comme l'ont crû quelques Auteurs? Ils s'appuyoient de Saint Jérôme, qui dans la Vie de Saint Paul Hermite, assure que le Saint Solitaire rencontra un Satyre, & que l'ayant interrogé, il répondit qu'il étoit une de ces créatures mortelles qui habitent les désers, & que l'aveugle paganisme appelloit Faunes ou Satyres : il lui présenta même du fruit, qu'on croît avoir été des dattes. Un Critique traite cela de fable ; mais M. l'Abbé B. soupçonne que c'étoit quelque Démon qui apparut au Saint. Baronius dit que ce prétendu satyre n'étoit, non plus que les autres, qu'un singe, à qui Dieu permit de parler, comme autrefois à l'ânesse de Balaam ; sentiment, qui a quelque rapport à celui de notre Sçavant Mythologue, qui, à la faveur d'un texte de Pline, assure que l'introduction des Satyres dans le monde Poëtique, est venuë de ce qu'on a vû quelquefois dans les bois de gros singes, assez ressemblans à des hommes velus.

Il discute ensuite plusieurs faits, qui tendent à prouver que les Satyres ont été réellement des hommes. De cette discussion, il résulte que ce sont des contes en l'air, & que la plûpart des faits bien examinés ne favorisent point cette opinion. Quoiqu'il ait d'abord érigé les Satyres en singes, cependant sur l'autorité d'un voyageur, il conjecture que les *Bavianes*, hommes Sauvages de l'Isle de Ceylan, dont le corps est hérissé de poil, ont donné naissance aux Satyres, si connus *dans le Pays de Tapisserie*, pour me servir des termes de Rabelais.

L'Histoire de Midas Roi de la Grande Phrygie, selon Strabon, a exercé l'esprit de M. Banier. En parlant de ce Prince, dans l'Histoire d'Apollon, il observe que sa grossiereté & sa stupidité donnerent lieu d'inventer la Fable du Jugement qu'il avoit porté en faveur de Pan contre Apollon, & que selon le Scholiaste d'Aristophane, la fiction des oreilles d'âne, dont Apollon fit présent à ce Roi, marquoit, ou qu'il avoit l'oreille très-fine,comme cet animal, ou bien qu'il entretenoit des espions dans ses Etats;ou enfin que ce Prince habitoit ordinairement dans un

lieu nommé ὦτα ὄνȣ, *les oreilles d'âne.* Mais dans l'article qui regarde particuliérement Midas, il conjecture qu'il avoit de longues oreilles, comme on dit d'un Roi, qu'il a les bras longs ; & voilà encore l'origine de la fable qui lui donna des oreilles d'âne ; explication plus naturelle, ajoute-t'il, que celle que nous avons déja donnée à la même fiction. Je reserve le reste du volume pour la matiere d'une autre Lettre, où vous verrez des choses aussi curieuses & aussi neuves que dans celle-ci. Le Livre de M. l'Abbé Banier se vend chez Briasson à la Science.

Je suis, &c.

Ce 27 *Décembre* 1738.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXVIII.

Nouvelle Traduction en Vers de *l'Essai sur l'homme.*

IL y a, Monsieur, des Auteurs qui s'imaginent que la Traduction de leurs Ouvrages leur est infiniment glorieuse; si cela est, quelle gloire pour M. Pope d'avoir vû son *Essai sur l'Homme*, traduit & commenté en François par différens Ecrivains! A peine cet Ouvrage parut à Londres, que M. Silhouëte en fit imprimer à Paris une Traduction en Prose, dont il y a eu ensuite deux éditions à Londres, assez différentes de la premiere. Dans la derniere qui est *in*-4°. M. S. a mis l'original Anglois à côté de sa Traduction. M. l'Abbé du Resnel, qui avoit déja traduit en vers François l'*Essai sur la Critique*, a fait le même honneur à l'*Essai sur l'Homme*; mais il

s'eſt accordé la liberté de ramener à un ſens plus juſte & plus vrai les idées & les expreſſions de l'Auteur. Cependant ces deux Traductions ont allumé le zéle de M. de Crouſaz, qui a cru voir dans le Poëme de M. Pope des ſemences du Spinoſiſme, & le *Fataliſme*, qu'il lui plaît d'attribuer à M. de Leibnits : il convient néanmoins que la Traduction en vers eſt purgée de ces dangereux paradoxes. Enfin, voici une nouvelle Traduction en vers de cet Ouvrage ſi fameux, attribuée à un homme de conſidération, qui ſe plaît à ſe délaſſer avec les Muſes. Après nous avoir rendu compte des deux premieres Traductions & du Commentaire de M. de Crouſaz, il eſt bien juſte de vous faire connoître celle-ci, qui eſt eſtimable par bien des endroits, ainſi que vous l'allez voir.

Les deux premiers Traducteurs ne nous ont point donné la Préface que M. Pope a miſe au commencement de ſon Ouvrage; le nouveau Traducteur a crû devoir nous la conſerver. Le Poëte Anglois nous apprend qu'avant que d'exécuter le deſſein d'écrire ſur la vie & ſur les mœurs de l'homme, il lui a paru convenable de conſidérer ſa nature, ſon état, & ſes

devoirs ; d'établir quelques principes de morale, d'examiner les perfections où imperfections de chaque créature en général, & de faire connoître quelle est la condition de l'homme, sa relation au systéme général, avec le propre but & la fin de son être.

Après avoir ainsi exposé ce qui fait la matiere de ses quatre Epitres morales, il ajoute : » La science de la » nature humaine, semblable aux au- » tres connoissances, se réduit à peu » d'idées claires. Peu de vérités sont » certaines en ce monde. Cependant il » en est de l'Anatomie de l'esprit com- » me de celle du corps : il est plus uti- » le & meilleur de s'appliquer aux par- » ties les plus sensibles, que d'étudier » les petits nerfs & les vaisseaux qui » échappent à nos observations ; ce » sont cependant là les objets des » disputes ordinaires, & j'ose dire » qu'elles ont moins éguisé les esprits » que les cœurs, & qu'elles diminuent » plus la pratique qu'elles n'avancent » la théorie de la morale. « Il se félicite presque d'avoir formé, entre ces doctrines opposées, un systéme de morale court & bien digéré. On voit par ces détails que M. Pope ne s'est guéres proposé que de composer un

Poëme purement philosophique. Mais sur les matieres qu'il a voulu traiter, n'auroit-il pas trouvé des idées plus nobles, plus sublimes, plus consolantes, & plus vraies, dans la Réligion chrétienne ? Au lieu de fournir aux actions des hommes des motifs qui se terminent à un bonheur purement temporel, il les auroit instruits à ne se proposer que des vûës grandes, & dignes de l'homme, destiné à une félicité éternelle. Il est visible que l'Auteur a affecté le ton philosophe, pour plaire à un grand nombre de ses compatriotes plus curieux d'approfondir la Réligion naturelle, que la Réligion révélée. C'est en faveur de la premiere qu'on écrit tous les jours à Londres, où il y a d'ailleurs des Leçons publiques sur cette matiere. Le grand nombre d'esprits forts paroît avoir tourné de ce côté-là les beaux esprits & les Théologiens d'Angleterre.

» Je pouvois, dit M. Pope, exposer mon systéme en Prose ; mais j'ai » choisi la Poësie, & la *Poësie rimée*, » pour deux raisons, qui paroîtront » convenables; la premiere est, que les » principes, les maximes, & les pré- » ceptes écrits en vers attachent le » Lecteur plus fortement, & se retien-

» nent plus facilement. La seconde rai-
» son paroîtra étrange, mais elle est
» vraie : j'ai senti que je m'explique-
» rois plus briévement qu'en Prose, &
» rien n'est plus certain, que toute la
» force & la grace d'un sujet dépend
» de la précision. « Voila le témoignage du premier Poëte de l'Angleterre, favorable à la versification rimée. Ce qu'il dit sur la précision fait voir qu'elle n'est pas incompatible avec la contrainte de la Mesure & de la Rime, lorsqu'un beau génie sçait les mettre en œuvre. M. Pope remarque judicieusement, que de plus grands détails sur une matiere si abstraite auroient rendu son sujet sec & ennuyeux, & qu'il l'auroit orné, aux dépens de la clarté, de la briéveté, & de la chaîne du raisonnement. » Ce qu'on verra
» dans cet Essai, poursuit-il, doit être
» consideré comme une Carte géné-
» rale de l'homme, où je ne mar-
» que que les grandes parties, les
» extensions, les limites, & leurs con-
» nexions. Je me reserve à en tracer un
» plus grand détail dans des Cartes
» plus étenduës : le progrès de ces Epi-
» tres conduira à des matieres moins
» seches, & plus susceptibles des or-
» nemens de la Poësie. Je ne fais pré-

» sentement qu'ouvrir les fontaines ;
» éclaircir les passages, pour conduire
» ensuite les ruisseaux, les suivre dans
» leur cours, & en observer tous les
» effets ; ce qui sera un Ouvrage plus
» agréable. « Mais depuis près de trois ans ces Cartes ont paru, ces ruisseaux ont été ouverts ; d'où vient qu'aucun de nos Traducteurs ne s'empresse de nous les faire connoître? Ce second Ouvrage, selon M. Pope, doit être plus agréable. Il seroit bien juste, après nous avoir fait voyager dans un Pays semé de ronces & d'épines, & où regnent quelquefois des broüillards épais, de nous procurer le plaisir de voir des Jardins, où croissent le jasmin & la rose, sous un Ciel pur & serein.

Le Traducteur Anonyme parle ensuite de son travail, avec une modestie bien rare chez les Auteurs. Il nous apprend que sa Traduction étoit finie dès l'année 1736 ; qu'il ne l'a point publiée, avant, ou en même-tems, que celle de M. l'Abbé du Resnel ; par des considérations qui sont très-loüables. » Peut-être ajoute-t'il, ma Tra-
» duction pourra-t'elle paroître un peu
» plus littérale à ceux qui entendent
» l'Anglois. On a cru que traduisant

» un Auteur, dont la réputation éclate
» dans toute l'Europe, on ne pouvoit
» l'aprocher de trop près, & dans son
» ordre, & dans toutes ses expres-
» sions, autant que la gêne de la versi-
» fication Françoise le pouvoit per-
» mettre. Il n'a pas été possible d'imiter
» l'Original dans sa précision; c'est un
» privilége singulier à la Langue An-
» gloise, dont il est mal aisé d'apro-
» cher. Le Poëme Anglois ne con-
» tient qu'à peine douze cens vers,
» M. l'Abbé du Resnel en a employé
» deux mille dans sa Traduction, &
» celle-ci va à près de dix-huit cens,
» quelque attention qu'on ait eûë
» pour se restraindre. « Le Traduc-
teur observe ensuite que le Commen-
taire de M. de Crousaz sur la Traduc-
tion de M. l'Abbé du Resnel n'a pas
dû empêcher la publication de celle-
ci, parce qu'on n'y trouve pas certai-
nes expressions, objet de la censure
du Théologien Suisse. » A l'égard de
» celles qui pourroient avoir rapport à
» la Traduction de cet Abbé, poursuit-
» il, ce ne sont que de foibles consé-
» quences, tirées de quelques vers,
» dont on suppose que le sens pourroit
» être équivoque & dangereux. Il y a
» peu d'Ouvrages solides, dont il ne soit

» aisé de faire un abus, lorsqu'on en » prend des phrases séparément, sans » relation à ce qui a précédé ou à ce » qui a suivi ; mais pour peu qu'on » fasse attention aux principes géné- » raux répandus dans le corps d'un ou- » vrage, le scrupule s'évanouit. « Il cite pour garant M. de Crousaz, qui à mesure qu'il lisoit le Poëme de M. l'Abbé du Resnel, s'apperçut qu'il avoit fait des Commentaires *prématurez*, & que certaines vérités, obscurcies dans la Traduction en Prose, étoient clairement énoncées dans le Poëme. On peut conclure de là que M. de Crousaz envoyoit successivement à son Imprimeur les divers morceaux de son Commentaire, & qu'il n'en reconnut l'inutilité, que lorsque l'impression en fut presque achevée. Après cela n'a-t'il pas bonne grace de se déclarer ennemi de la Critique? Quoiqu'il en soit, le nouveau Traducteur pour se prêter à la délicatesse du Théologien Suisse, a marqué par de doubles virgules, certains endroits qui lui ont paru décisifs pour l'Orthodoxie de M. Pope.

Pour juger du mérite de la nouvelle Traduction, il ne me reste qu'à en copier certains morceaux; je citerai en mê-

me-tems la Traduction de M. l'Abbé du Resnel, persuadé que ce parallele sera également honorable aux deux Poëtes. Il s'agit dans le premier endroit de peindre l'orgüeil de l'homme, qui s'érige en Juge de son Dieu. Voici comme le nouveau Traducteur fait parler l'homme orgueilleux.

Mais toi, dont la raison, la balance à la main,
Pèse l'œuvre de Dieu, ses décrets & sa fin,
Nomme tout imparfait, blame, tranche, compare,
Dieu donne trop ici; là sa main est avare:
Sacrifie à ton goût, immole à tes plaisirs
Tout ce que la nature expose à tes desirs:
Si non content encor de tous ces avantages,
Si malheureux au sein des biens que tu partages,
Tu crois seul mériter les dons, les soins du Ciel;
Si tu dois goûter seul l'ambrosie & le miel;
Etre seul accompli, grand, immortel, auguste,
Crie à tout l'Univers: *Dieu n'est qu'un Etre injuste.*
Usurpe tous les droits qu'il a sur les humains,
Enleve-lui la foudre, arrache de ses mains
La balance, le sceptre; & dans ta rage extrême
Sois Juge de ton Juge, & le Dieu de Dieu même.

M. l'Abbé du Resnel a ainsi rendu ce même endroit:

Va, plus sage que lui dans ta prévention,

Imaginer en tout quelque imperfection ;
Prens follement en main ton injuste balance ;
Parle, éleve ta voix contre la Providence.
Dis que le Créateur, en ses dons inégal,
Là te paroît avare, ici trop libéral ;
Renverse pour toi seul les Loix de la nature,
Fais divers changemens en chaque créature ;
Arbitre Souverain des biens & des plaisirs,
Reforme l'Univers au gré de tes desirs,
Ose accuser du Ciel l'éternelle Sagesse,
S'il n'épuise pour toi ses soins & sa tendresse ;
S'il ne joint aux faveurs que te fait sa bonté
L'irrévocable sceau de l'immortalité.
Sois le Dieu de ton Dieu, ne suis que ton caprice,
Place-toi sur son trône, & juge sa justice.

M. Pope, attentif à humilier l'homme, le ridiculise sur ce qu'il se regarde comme l'unique objet de la Providence dans la création de l'Univers. Voici comme le nouveau Traducteur a rendu une partie de ce que dit le Poëte Anglois ;

Qu'on demande pourquoi mille secrets ressorts,
Font sans cesse mouvoir tant de célestes corps,
Pourquoi la terre existe, & tout ce qu'elle étale ?
Pour moi (répond l'Orgüeil) pour moi seul, libérale,
La nature lui prête un mouvement actif,
Réveille en chaque plante un germe productif,
Epanouit les fleurs, rend la rose odorante ;
C'est pour moi, tous les ans que l'Automne abondante

Fait couler du raisin le jus délicieux,
Que la mine produit des trésors précieux.
Pour ma seule santé découlent mille sources,
Aux maux les plus cuisans salutaires ressources;
Le Soleil bienfaisant ne luit qu'à mon besoin;
Les mers roulent leurs flots pour me porter au loin,
Les vents, pour me servir, à l'onde font la guerre;
Devant moi tout fléchit, tout rampe sur la terre;
Elle est mon marche-pied, & le Ciel est mon dais.

M. l'Abbé du Resnel a tourné ainsi les mêmes idées:

Pourquoi se présentant à nos yeux tour à tour
Les Astres dans les Cieux brillent-ils nuit & jour?
Pourquoi sur ses pivots la terre inébranlable
Offre-t'elle par-tout l'utile & l'agréable?
Je suis, répond l'Orgüeil, l'objet de tous ces dons;
La nature pour moi dans ses efforts féconds,
Sans jamais s'épuiser, veille, conçoit, enfante;
C'est pour mes seuls besoins que sa main bienfaisante
Fertilise les champs, embellit les jardins,
Fait éclore la rose & murir les raisins;
Les mines, les métaux, les trésors de la Terre
Sont des biens que pour moi dans son sein elle enserre.
Les Vents impétueux qui soulevent les mers,
Sont faits pour me porter en des climats divers;
Le Soleil qui fournit sa brillante carriere,
Ne répand que pour moi ses feux & sa lumiere;

Et ce vaste Univers, mon superbe Palais
M'offre un trône éclatant, dont les Cieux
 sont le dais.

Ces morceaux sont tirez de la premiere Epitre. Je ne puis m'empêcher d'en citer deux autres de la séconde, qui vous feront encore mieux connoître le goût des deux Traductions. Dans la nouvelle, p. 26 on lit les vers suivans.

Nous courons une mer où mille écueils affreux
Ne servent qu'à nous rendre encor plus cou-
 rageux ;
Les passions y sont les Ministres d'Eole.
Mais la raison y prend la rame & la boussole.
Dieu lui-même au repos a renoncé souvent :
Il marche sur la mer, il monte sur le vent.
Si de quatre élemens la merveilleuse guerre
Fit éclore & maintient la masse de la terre,
Pourquoi des passions les utiles combats
A l'ouvrage moral ne serviroient-ils pas ?
L'esperance, la joye, une ardeur innocente ;
Des plaisirs & des jeux la cohorte riante,
Le chagrin, le soupçon, le dépit, la terreur,
Le cortege effrayant de la sombre douleur,
Combatus, modérés, & combinés ensemble,
Dans leurs bornes placés par l'art qui les ras-
 semble,
Mettent l'ame en balance, & d'ombres & de
 jours,
Du clair & de l'obscur, composent un concours,
Où la force aux couleurs sagement assortie,
Fait luire avec éclat le tableau de la vie.

M. l'Abbé du Resnel s'exprime en ces termes :

La vie est une mer, où sans cesse agités,
Par de rapides flots nous sommes emportés.
La raison, que du Ciel nous eûmes en partage,
Devient notre boussole au milieu de l'orage ;
Et son flambeau divin, prompt à nous éclairer,
A travers les écüeils, peut seul nous rassurer :
Mais de nos passions les mouvemens contraires,
Sur ce vaste Océan sont des vents nécessaires ;
Dieu lui-même, Dieu sort de son profond repos,
Il monte sur les vents, il marche sur les flots.
Le desir & l'amour, la joye & l'espérance,
Cortége du plaisir, qui leur donne naissance,
La crainte, le soupçon, la haine & le chagrin,
Que la douleur enfante & nourrit dans son sein,
Toutes ces passions entre-elles combinées,
Au bonheur des humains ont été destinées ;
De leurs combats divers resultent des accords,
Qui forment l'union, & de l'ame & du corps.

Le dernier endroit de la nouvelle Traduction que je citerai, est la peinture que fait M. Pope à la fin de la seconde Epitre, pour faire voir que chacun se croit heureux dans son état.

L'homme sçavant, flaté de sonder la nature,
Trouve dans sa recherche une abondance sûre,
L'ignorant s'applaudit de ce qu'il ne sçait rien,
Le riche se bouffit à l'aspect de son bien ;
Le pauvre en sa chaumiere attend la Providence ;

L'Aveugle chante & rit, le Boiteux même danse,
L'Yvrogne est un Héros, le Lunatique un Roi,
Le Chymiste cherchant sa fortune chez soi,
Affamé, se nourrit d'espérances dorées,
Et le Poëte vit du chant des doctes Fées.

M. l'Abbé du Resnel n'a pas été aussi court : voici comme il s'exprime.

Feüilletant nuit & jour des volumes poudreux
Dans un réduit obscur le Sçavant est heureux ;
L'Ignorant, affranchi d'un travail si pénible ;
Dans un lâche repos trouve un plaisir sensible.
Regardant l'avenir avec tranquillité ;
Le Riche de son bien fait sa félicité ;
Rassuré par les soins que prend la Providence,
Le Pauvre vit content malgré son indigence.
Voi l'Aveugle danser ; se plaint-il que ses yeux
Soient pour jamais, fermés à la clarté des Cieux ?
Voi le Boiteux qui chante : en est-il moins tranquile,
Quoiqu'à former des pas son pied soit moins agile ?
Dans les vapeurs du vin le mendiant est Roi,
Et le sot en tout tems vit satisfait de soi.
Le Chimiste ébloui de l'or qu'il voit en songe,
Prend pour réalité ce qui n'est qu'un mensonge ;
Et même en déplorant son destin rigoureux,
Dans le sein de sa Muse un Poëte est heureux.

Il suffit d'avoir lû la Traduction en Prose de M. *Silhouëte*, pour sentir que la nouvelle qui est en vers, représente plus fidélement le goût, le caractere, & l'air national de M. Pope; ce sont ses idées dogmatiques dans le même ordre & dans le même tour. Pour M. l'Abbé du *Resnel*; son but semble avoir été de se faire lire plus volontiers par les François, qui exigent l'ordre & la clarté dans un Ouvrage traduit, indifférens pour l'air étranger, qui ne peut souvent lui être conservé qu'aux dépens de la justesse & de la saine élocution. Ainsi les deux Traductions en vers seront recherchées : la nouvelle, par les personnes charmées d'entrevoir le coloris de la Poësie Angloise, qui sacrifie la clarté & l'ordre à la précision & à l'énergie; & la seconde par ceux qui aiment à trouver par tout le goût de leur propre pays. A travers le peu d'ordre qui régne dans l'*Essai de l'Homme*, on voit que M. Pope a voulu penser fortement, & frapper l'esprit par des idées extraordinaires; mais au lieu de l'éclairer, il le plonge quelquefois dans un cahos incomprehensible. C'est un feu étouffé tout d'un coup par la plus épaisse fumée.

Maximes & Réflex Morales.

Le Traducteur Anonyme de l'Ouvrage de M. Pope, nous a donné en même-tems des *Réflexions morales*, traduites de l'Anglois. Quoiqu'il ne nous apprenne pas le nom de l'Auteur, il est aisé d'y reconnoître le goût du terroir. On sçait que les Anglois, contens de trouver des comparaisons qui expriment exactement leurs idées, s'embarrassent médiocrement, si elles sont basses ou nobles ; l'Auteurde ces maximes en use de la même maniere. La morale en est fort bonne en générale ; mais la plûpart de ces sentences ont un air trop populaire. Vous sçavez que, nous autres François, nous n'estimons ces sortes de reflexions, qu'autant qu'elles sont ingénieusement tournées, qu'elles font penser le Lecteur, & qu'elles sont exprimées dans un style énergique & serré, sans affectation, & sans obscurité. La Bruyere a dit il y a long-tems : » Sur ce qui concerne » les mœurs, le plus beau & le meil» leur est enlevé ; l'on ne fait que gla» ner après les Anciens & les habiles » d'entre les Modernes. » Quoique ces maximes puissent confirmer la pensée de la Bruyere, il faut pourtant avoüer que l'Auteur a heureusement *glané*. Il y a quelques maximes, qui font voir

le goût de l'Auteur en fait d'Ouvrages d'esprit. Voici celles qui m'ont paru les plus remarquables : » Le style
» le plus précis est toujours le meil-
» leur, soit qu'on parle vrai ou faux,
» bien ou mal : le bon sens s'y fait
» mieux entendre, le frivole est moins
» ennuyeux, la bonne cause y est ex-
» pliquée plus sensiblement, & la
» mauvaise est moins ridicule. . . . Il
» y a des gens qui au lieu d'avoir de
» l'esprit, n'ont pas le sens commun. . . . .
» Le Jugement & l'imagination ont
» rarement (*dans le même-tems*) de la
» solidité & de l'agrément. Le Juge-
» ment n'est pas dans sa maturité,
» quand l'imagination est dans son
» brillant, & la vivacité de l'imagina-
» tion est cessée, quand le Jugement
» est dans sa force. . . . Il y a un art ca-
» ché dans la simplicité, qui donne
» une grace à l'esprit & à la beauté,
» que l'affectation & la parure ne
» peuvent lui donner. . . . Les Para-
» doxes, ne sont pas la monnoye du
» peuple ; ils ne sont tout-au-plus
» que des médailles pour les curieux. «

Il faut maintenant vous donner quelques exemples de ces maximes, que la délicatesse de notre goût n'approuve-

roit point, à cause des comparaisons basses, employées pour les éclaircir : » Comme les grands mangeurs sou-» vent n'en deviennent pas plus gras, » de même les Pedans, farcis de tou-» tes sortes de Sciences, n'en ont pas » des connoissances plus distinctes : ils » ressemblent à ces estomacs surchar-» gés, qui ne peuvent achever la diges-» tion. .... Un homme qui flotte dans « ses principes, s'expose également à » l'attaque des deux partis, ausquels il » balance de s'attacher. Il ressemble à » à la chauve-souris, qui tenant de deux » natures réunies, est morduë par les » rats & becquetée par les oiseaux. «

Il y a quelques autres maximes, qui, pour le tour & l'expression, seront goûtées par tout, telles que celles-ci. » Nous nous trompons plus nous-mê-» me par notre crédulité, que les au-» tres ne nous abusent par leur impos-» ture. ... Si nous n'avions point de » défauts, nous serions moins ingé-» nieux à relever ceux des autres. « Les Moralistes sont à plaindre ; tout est presque dit, & ils sont bien fondez à s'écrier, *pereant qui ante nos nostra dixerunt*.

Voici une Morale peinte avec des couleurs plus vives ; elle eſt dans la bouche d'un *Illuſtre Poëte* : & c'eſt lui-même qui décrit ſes infortunes, la Religion de M. R. regarde ſes diſgraces avec des yeux Chrétiens, & comme un moyen ſalutaire ménagé par la Providence pour lui faire expier les égaremens de ſa jeuneſſe.

Toute ſa Piece qui eſt une *Ode à la poſterité*, ne paroît qu'une application à lui-même de ces belles paroles des Con feſſions de Saint Auguſtin : *Aderas, Domine, miſericorditer ſæviens.* Il s'adreſſe à la *Poſtérité*, dans une ſuite de *ſtances* plaintives, comme à l'arbitre ſouveraine de la cauſe de tous les malheureux, & à la juſte reparatrice de de tous les torts. D'abord, il ſe peint ainſi lui-même.

Le Ciel qui me créa ſous le plus dur auſpice,
Me donna pour tout bien l'amour de la juſtice,
Un génie ennemi de tout art ſuborneur,
Une pauvreté fiére, une mâle franchiſe,
Inſtruite à déteſter toute fortune acquiſe
Aux dépens de l'honneur.



Je n'ai que trop appris, qu'en ce monde où nous ſommes,
Pour ſouverain mérite on ne demande aux hommes

complaisant de grace revêtu ;
Et que des ennemis que l'amour propre inspire,
Les plus envenimés sont ceux que nous attire
L'inflexible vertu.



C'est cet amour du vrai, ce zele antipatique,
Contre tout faux brillant, tout éclat sophistique,
Où l'orgüeil frauduleux va chercher ses atours,
Qui lui seul suscita cette foule perverse
D'ennemis forcenez, dont la rage traverse
Le repos de mes jours.



Aussi marchant toujours sur mes antiques traces,
Combien n'ai-je pas vû, dans mes longues disgraces,
D'Illustres amitiés consoler mes ennuis ;
Constamment honoré de leur noble suffrage,
Sans employer d'autre art, que le fidéle usage
D'être ce que je suis.



Ne pouvant citer toutes les Stances, je finis par celle-ci.

Objets de sa bonté, même dans sa colere,
Enfans toujours cheris de cette tendre mere,
Ce qui nous semble un fruit de son inimitié,
N'est en nous que le prix d'une vie infidelle,
Chatiment maternel, qui n'est jamais en elle,
Qu'un effet de pitié.

Nouveau Traité des Maladies Vénériennes.

M. de la Mettrie vient de donner au Public un *nouveau Traité*, sur une matiere, qui ne devroit jamais être expo-

ſée, ce me ſemble, en Langue vulgaire, & qui intéreſſant néanmoins tous les Chirurgiens, prouve qu'il ſeroit à propos qu'ils ſçuſſent tous le Latin comme les Médecins. C'eſt pour pluſieurs d'entr'eux que M. de la Mettrie a écrit en François ſur les Maladies Venériennes, & ce ſeroit peut-être à eux que ſon Livre auroit dû être dédié. Cependant l'Epitre Dedicatoire eſt adreſſée à M. de Maupertuis de l'Académie des Sciences de Paris, de la Société de Londres & de l'Academie de l'Inſtitut de Bologne, Mathematicien & Aſtronome célébre. L'Auteur, ſon Compatriote, s'autoriſe, pour cette Dédicace, des exemples de *Nicolas Maſſa* & d'*Ulric de Hutten*, qui ont dédié, dit-il, leurs Traitez du mal vénerien, l'un au Cardinal Charle Boromée, & l'autre au Cardinal Albert. M. Aſtruc le dit auſſi.

» Cet Ouvrage, ajoute l'Auteur, » contient toutes les recherches, que » j'avois publiées plus de 6 mois avant » que le grand Ouvrage de M. Aſtruc » parût: mais de plus je l'ai enrichi de » mille traits curieux & utiles, qu'il » m'a été facile de puiſer dans l'im- » menſe érudition de ce célébre Au-

» teur. Je me suis principalement étendu sur l'Histoire de ce vilain mal, & » sur la Chronologie des Auteurs qui » en ont écrit ; parce que dans la Tra- » duction du Livre de M Astruc., qui » doit paroître dans un an, on en su- » prime, je ne sçai pourquoi, les par- » ties les plus amusantes.... Les Chi- » rurgiens *ajoute-t'il*, ont eu *l'honneur* » d'avoir M. Astruc pour Adversaire: » peuvent-ils avoir un plus grand bon- » heur que d'être éclairez de ses lumie- » res? « M. de la Mettrie, dans les solides raisonnemens qu'il tire du Livre de M. Astruc, a jugé à propos de se servir souvent de l'Extrait & de la Traduction que nous avons donnés des principaux endroits de cet Ouvrage important dans les *Observations*, tome IV. p. 265. *Lettre* LVII. Il porte même la politesse jusqu'à nous citer plusieurs fois à la marge, nous associant ainsi, par un excès d'honneur, aux plus sçavans Médecins qui ont écrit sur ce sujet. L'Ouvrage de M. de la Mettrie se vend ruë S. Jacque chez Huart & Briasson.

Alman. du Parn. Cette nouvelle année a produit plusieurs nouveaux Almanachs, entr'au-

tres les *Etrennes du Parnasse* par M. du Radier, chez Clement, Quai de Gêvres. L'Auteur, à la faveur du Calendrier ordinaire, publie dans cet Almanach plusieurs petites pieces de Poësie de sa façon, où il y a de l'esprit, au moins dans quelques-unes. Je n'en citerai que cette Epigramme :

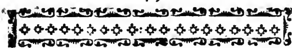
Un gros & riche Financier
Faisoit bâtir une Chapelle;
Quand il fallut la dedier,
Comment voulez-vous qu'on l'appelle,
Saint Mathieu, S. Jean, S. Laurens,
Lui dit quelqu'un de ses gens ?
Par la morbleu, dit-il, vous me la baillez bélle.
Vous-même là-dessus consultez votre zele;
Car, pour moi. tous les Saints me sont indifferens.

M. *Jérôme Paris*, Grand-Vicaire & Official de Nevers, vient de donner au Public un Volume de *Sermons & Homélies sur les Mysteres, &c.* * La véritable idée de ces Piéces d'éloquence Chrétienne est renfermée dans ces paroles de la Préface. « Voici des Discours où l'Evangile du jour est expliqué, & souvent mot à mot, depuis le commencement jusqu'à la fin. » Ils peuvent passer pour Homélies & Sermons & Homélies.

* A Paris chez Didot & Nyon fils in-12. 1738.

» Sermons tout enſemble. *Homélies* ;
» puiſqu'on y explique l'Evangile :
» *Sermons*, puiſqu'ils ſont diſtribués
» par points, & que le tout tend à un
» ſeul but. » Il faut avoüer que la réunion de ces deux genres de prédication eſt ſinguliere. Par ce moyen, la juſteſſe de la méthode ſe trouve jointe à l'onction du goût apoſtolique. J'ai lû quelques-unes de ces *Homélies*, où ce deſſein m'a parû bien exécuté. Je ne diſſimulerai pas néanmoins, que dans cette maniere de prêcher, les deux genres peuvent ſe nuire reciproquement. D'un côté, l'ordre didactique du Sermon gêne la liberté de l'Homélie, & ſemble interdire ces écarts touchans & pathétiques, qu'on admire dans les Homélies des Peres. D'un autre part, on eſt obligé de donner de tems en tems des ſens un peu forcez au Texte ſacré, pour y trouver les preuves des propoſitions avancées dans la diviſion du Diſcours. Il s'enſuit que ce plan eſt auſſi difficile qu'il eſt neuf, & qu'on ne peut donner trop de loüanges à celui qui, comme M. Paris, a pû le remplir avec ſuccès.

Je ſuis, &c. *ce* 3. *Janvier* 1739.



OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXIX.

Consultations de Médecine.

VOus sçavez, Monsieur, qu'avant que l'art de guérir les Maladies eût été inventé, où pour me servir d'une expression consacrée, avant que Dieu eût *créé la Médecine*, on exposoit les Malades à la porte de leurs maisons, afin que les passans, qui avoient quelques lumieres, avec quelque expérience, dissent leur avis sur l'état du Malade, & lui conseillassent des remedes salutaires. Depuis que tout, & la médecine même, a été reduit en Art, l'usage s'est établi de s'adresser, pour la guérison des maux corporels, à certaines personnes qui font une profession particuliere de connoître l'œconomie animale, & les accidens facheux qui peuvent arriver aux parties

solides ou liquides dont le corps humain est composé ; qui sçavent les vertus & les propriétés des Plantes & des Mineraux, & qui clairvoyans & experts sur la nature des diverses maladies ausquelles les hommes sont sujets, ont le talent ou l'habitude d'en juger par certaines indications, de conjecturer, de deviner, de disserter éloquemment sur la cause du mal & sur l'application du remede, en un mot, qui ordonnent toujours & guérissent quelquefois.

On ne se contente pas, dans les maladies dangereuses, de consulter un seul Médecin ; on en assemble plusieurs pour former une délibération, & le malade est jugé à la pluralité des voix. Comme on est persuadé que c'est dans les grandes Villes, & surtout dans la Capitale, que reside la haute capacité & la grande expérience, un malade de Province, malgré la confiance qu'il a en son Médecin, ou en son Chirurgien, fait dresser de concert avec eux, ou plûtôt par eux-mêmes, un fidele exposé de son état, du commencement & du progrès de son mal, des remedes qu'on lui a administrés, & du regime qu'il a suivi. Cet exposé

est envoyé à un célébre Médecin de la Capitale, qui raisonnant sur ce qui est écrit, & rapportant ce qu'il lit à ce qu'il a lu ou vû en ce genre, forme sa délibération, & prescrit ce qu'il juge convenable. C'est ce qu'on appelle *Consultation*. Il s'ensuit que le Médecin consulté par écrit, ne voyant que ce que le Médecin de Province, qui le consulte, lui fait voir, ne peut faire usage de toutes ses lumieres, & qu'il n'est pas en état de donner d'aussi bons conseils, qu'il pourroit en donner, s'il voyoit le Malade. Après tout, comme il y a, dans la plûpart de ces cas, une impossibilité, que le Malade soit transporté dant le lieu de la résidence du célébre Médecin, ou que celui-ci se transporte auprès du Malade, la Consultation par écrit ne peut que produire un effet salutaire. Le Medecin local compare ses idées avec celles du Médecin éloigné ; celui-ci lui donne lieu de former des doutes, de faire plus d'attention à certains indications, ou aux effets de certaines remedes ; il lui en suggere d'autres, peut-être plus efficaces. Enfin ses Conseils ne peuvent qu'être très-utiles aux malades, de quel-

que maniere qu'on les envifage.

Ce n'eft pas feulement à ceux qui en ont un befoin actuel, que ces Confultations conviennent ; ceux mêmes qui fe portent bien en peuvent profiter, pour fe conduire dans la fuite de telle ou de telle maniere, en cas que certaines maladies viennent les attaquer. Ils fe préparent au moins la confolation de pouvoir raifonner un jour fur leurs maux. Mais ce font furtout les Médecins, & ceux particulierement qui fortent depuis peu des Ecoles, qui doivent avoir obligation aux Médecins anciens & célébres, aux Praticiens accrédités dans le traitement des Maladies, lorfqu'ils veulent bien publier leurs Confultations. Auffi ceux qui cultivent cet Art, n'ont-ils jamais négligé les *Confilia Medica* d'une infinité de Médecins anciens & modernes, qui en ont compofé des recüeils confidérables & très utiles.

On peut mettre de ce nombre le Livre nouveau qui vient de paroître, & qui eft intitulé, *Confultations de Médecine, par M. Loüis Jean le Thieullier, Docteur-Regent de la Faculté de Médecine en l'Univerfité de Paris, Confeiller du Roi, Médecin Ordi-*

naire de S.M. en fonGrand-Confeil. L'Ouvrage, eft approuvé d'abord par M. *Andry* Cenfeur Royal, ancien Doyen de la Faculté. » Cet Ouvrage, dit-il, » m'a paru conforme en tout à ce qu'il » y a de plus sûr & de mieux établi » dans la *pratique* de Médecine,& très-» digne par conféquent de voir le » jour. » Suivent les Approbations de MM. les Docteurs de la Faculté. M. *Winflow* » attefte n'y avoir rien » trouvé contre la *faine pratique* de » Médecine, & qu'il eft par-conféquent digne de l'Impreffion. » M. *Louis Florent Bellòt*, nommé auffi par la Faculté pour l'examen du Livre de M. le Thieullier,» certifie que l'Auteur *lui* » a paru *s'être fervi de termes un peu trop* » *figurés*, mais d'ailleurs *n'avoir rien* » *innové* dans la pratique de Méde-» cine. «

Comme je ne fuis point Médecin; je ne puis faire ni l'éloge ni la critique de ce Livre. Je ne puis en un mot en porter aucun jugement. Mais comme il eft muni d'Approbations & de fuffrages authentiques, pourrois-je ne pas eftimer même, ce que je ne comprens point? Je me contenterai de remarquer que l'Auteur fait fentir à la

pag. 420. son estime pour le sçavoir & le discernement des Chirurgiens, & qu'il y exprime avec édification l'harmonie qui doit toujours regner entre la Chirurgie & la Médecine, dans le traitement des Maladies. Dans des Rélations qu'il donne, on n'apperçoit aucune trace de domination.

Ce qui est de mon ressort, est un Discours Latin prononcé par M. *le Thieullier*, en donnant le Bonnet de Docteur à un Licentié. Il est intitulé, *Oratio pro Vesperis M.* Dionis *die* 10 *Sept.* 1738. Dans ce Discours le Docteur Orateur considére le Médecin, comme Membre de la République, c'est le sujet de la premiere partie : comme Membre d'un Corps particulier, qui est la Faculté; c'est le sujet de la 2e. La parole, selon l'usage, est toujours adressée au Licencié : *mi Licentiate, mi Doctorande.* Pour qu'il soit bon Citoyen, le Docteur l'exhorte à être laborieux, religieux, civil, prudent. Ensuite, pour qu'il se rende un digne sujet de la Faculté, il lui recommande de n'être point ambitieux, & il parle ainsi de l'Ambition, qu'il compare avec la Charité. *Illa est quædam simia charitatis : Charitas enim patiens est pro-*

æternis ; ambitio patitur omnia pro caducis. Charitas benigna est pauperibus, ambitio divitibus : Charitas omnia suffert pro veritate, ambitio pro vanitate. Utraque omnia credit, omnia sperat, sed longe dissimili modo &c. Il prescrit ensuite au Licentié de n'être point envieux. *Infernus*, dit-il, *quantoscunque devoraverit, nunquam dicit, satis est ; ipsis quoque fit vilior belluis ; quæ rapiunt quando esuriunt, parcunt vero prædæ cum senserint satietatem. Insatiabilis ille solus est, semper rapit & nunquam satiatur ; nec Deum timet, nec hominem reveretur, nec patri parcit, nec matrem cognoscit* &c. On peut juger par ces deux passages de la Latinité & du goût de l'Auteur, qui est d'ailleurs un célébre Médecin. Le Livre se vend chez Charle Osmont, rue Saint Jacque 1739. *in*-12.

On conçoit que la Comédie de M. *Guyot de Merville*, intitulée *Les Epoux reunis*, ayant été joüée pendant le voyage de Fontainebleau, n'a pas dû avoir sur le Théatre le même succès, qu'elle auroit eu, étant joüée dans un autre tems, En lisant une Piéce si bien écrite, & si bien conduite, & où il y a mille agrémens, on regrette le malheur arrivé tant de fois à d'ex- Les Epoux réunis.

cellens Ouvrages. Tandis que des Piéces très-médiocres ont dû leur succès éclatant aux prestiges de la représentation ; d'autres, bien que très-belles, se voyent immolées à un parterre peu attentif, dont la plus grande partie est composée de gens, qui ne font frapés que par le talent de l'Acteur ou par des traits éblouissans, & pour qui tout le mérite d'un Ouvrage n'est rien, s'il n'est appuyé de celui de la déclamation. Heureusement la Presse redresse quelquefois les torts du Parterre, autant que les premiers préjugez, semés dans le Public, peuvent être réformés. L'impression a déja procuré à la Comédie de M. de Merville une partie des loüanges qu'elle mérite.

L'Auteur a jusqu'ici mis au commencement de chacune de ses Piéces une Préface pleine d'observations critiques sur son art. Dans celle-ci, il s'est borné à sa justification personnelle. Il proteste d'abord qu'il n'a jamais cherché que l'intérêt de ses Confréres, & l'avantage du Théâtre ; qu'il ne tient qu'à eux d'user de représailles ; qu'il néglige la Critique frivole, & qu'il répondra, en se corrigeant, à celle qui sera fondée. Il copie ensuite, pour prouver sa sincerité, le jugement que

le Maître de tous les Poëtes de notre tems, & *le sien* (ce sont ses termes) a porté *sur le Consentement forcé*.

On lui a reproché d'avoir copié les *Epoux réunis* sur *la fausse Antipathie*. Il assure qu'il étoit éloigné de plus de 200 lieuës de Paris, lorsqu'elle fut représentée, qu'il n'y est revenu que depuis trois ans, après vingt années d'absence; qu'après que sa Piéce eut été achevée, il ne connoissoit encore que le titre de celle de M. de la Chaussée, & que plusieurs Piéces nouvelles, joüées pendant son éloignement, ne lui sont pas plus connuës. Il avoüe ensuite qu'il a pris le sujet de sa Piéce, dans les *nouvelles Lettres Persanes*; & que ce sujet lui fut indiqué par un jeune Avocat. Un Auteur qui découvre si ingénument la source où il a puisé, doit être cru. Il ne dit rien que de vrai, & l'Avocat dont il parle, me l'a confirmé. D'ailleurs M. de M. est en état de prouver que la ressemblance, entre la Comédie de M. de la Chaussée & la sienne, n'existe que dans une partie de ce qui est hors des deux Piéces. Une pareille ressemblance n'en est point une, puisqu'elle ne se trouve pas dans le tissu des deux Comédies. Voici le sujet de celle dont il s'agit.

Tandis que *Lisimon* Amant de *Florise* travaille à hâter son mariage, *Dorimon* son ami arrive à Bordeaux ; c'est un vrai Philosophe passionné pour la liberté. Marié dès l'âge de seize ans avec *Lucile*, âgée de douze, il voyagea dans les Pays étrangers ; mais insensible pour une femme dont il n'avoit pas encore eu le tems de connoître le mérite, il l'a négligea, & se contenta seulement de lui écrire quelquefois. Il prit le nom de *Damis* pour échapper à ses recherches. Il conte son Histoire à *Lisimon*, qui, à son tour lui fait confidence du mauvais succès de son amour pour *Lucrece*, jeune veuve, ensuite pour *Florise*. Le portrait que fait *Lisimon* de cette veuve, est digne d'un excellent peintre, & bien propre à toucher l'indifférent *Damis*.

Cette veuve adorable, à qui le Ciel fit part
De vertus sans orgüeil ; & de charmes sans art,
En subjuguant le cœur assérvit l'esprit même ;
Et l'effet en est prompt : Dés qu'on la voit on l'aime.
Geste, port, voix, discours, simples, mais gracieux,
Tout seconde & répand le charme de ses yeux.
Mais combien par dégrés on sent croître sa flâme
A mésure qu'on voit les beautés de son ame,
Présens de la Nature avec soin cultivés ;
Sa raison dominant sur ses sens captivés ;

Cette pudeur austére, à tant de cœurs funeste,
Et cette fierté douce, obligeante, modeste,
Qui fait à ses Amans confus & désolés,
Adorer sa vertu dont ils sont accablés.

Le malheureux *Lisimon*, raillé par son ami sur le mauvais succès de ses amours, défie celui-ci de tenter heureusement la même avanture. Damis accepte le défi. Lisimon déclare ensuite a Florise, que las de soupirer depuis deux ans, il se retirera, si son mariage n'est pas conclu dans la journée. La conversation tombe ensuite sur *Damis*; & *Lisimon* fait confidence à Florise que son ami à projetté la conquête de Lucrece. Florise persuadée de l'impossibilité de ce projet, promet d'épouser sur le champ Lisimon, si Damis réussit. Lisimon propose ensuite à Lucrece de voir son ami, & lui en fait un portrait charmant. *Lisette* Suivante, piquée de ce qu'il vante l'indifférence de Damis pour les femmes, parle ainsi :

Quels dégoûts mal conçus
Contre un Sexe charmant révoltent sa cervelle?
Il ne nous aime point! La folie est nouvelle.
Qu'il apprenne, Monsieur, & vous le sçavez bien,
Que sans notre secours les hommes ne sont rien.

Ouï, c'eſt nous qui de l'art effaçant la teinture,
Verſons en eux les dons que nous fit la Nature.
Corrigeant leurs défauts, nous poliſſons leurs mœurs.
Nous leur formons l'eſprit, en épurant leurs cœurs.
L'amour qu'ils ont pour nous, le deſir de nous plaire,
Eſt l'utile flambeau qui ſur eux les éclaire,
Et qui de leurs erreurs découvrant le poiſon,
Joint, pour les en tirer, la honte à la raiſon.
Leur mérite eſt enfin le fruit de leurs ſervices,
Et leurs vertus ſans nous ſeroient autant de vices.

Cette indifférence de Damis réveille le couroux de *Liſette* contre le cruel époux de *Lucrece*, qui le juſtifie délicatement par des raiſons, dignes d'une femme vertueuſe ; cette apologie donne lieu à Lucrece de raconter ſon hiſtoire, qui quadre parfaitement avec celle de Damis, de ſorte qu'on voit clairement qu'elle eſt ſa femme. Le Poëte n'auroit-il pas pû tenir cela plus longtems caché.

Le projet de Damis eſt découvert à *Lucrece* par *Floriſe*; auſſi cette veuve écoute froidement les complimens qu'il lui fait ſur ſes charmes, ſans être étonnée de l'aveu qu'il fait de ſon inſenſibilité. Pour la juſtifier il trace un

portrait très-desavantageux des femmes, & Damis en revanche peint les Amans avec des couleurs peu favorables. Cependant il tombe subitement amoureux de Lucrece, & lui en fait sa déclaration : elle de son côté se sent disposée à aimer Damis. Mais pour étouffer sa passion naissante, elle le congédie ; l'Amant écrit une Lettre. Quelle surprise pour *Lucrece* de trouver l'écriture de *Dorimon* son mari ; quoique le nom de *Damis* soit au bas de la Lettre ! Elle le rappelle sur le champ. Cette Lettre, ont dit certains Critiques, laisse trop prévoir le dénoûment. Mais l'art avec lequel il est conduit, est-il prévû ? Quel Spectateur a prévû la peinture de la passion de Damis, les reproches feints de Lucrece sur le Mariage de son Amant, l'affliction & la tendresse de cette vertueuse Dame, la conversation où *Damis*, curieux de sçavoir comment son mariage a été découvert, apprend seulement de *Lisette* que son écriture étoit connuë de sa maîtresse, parce que Lucile lui avoit montré les Lettres de son mari ; éclaircissement qui donne lieu à Damis de plaindre la malheureuse destinée de sa femme. Enfin le Spectateur a-t'il prévû le depart de *Damis*, resolu de

l'aller rejoindre, & la maniere ingénieuse dont se fait la reconnoissance des Epoux. C'est pourtant de toutes ces Scénes extrémement variées, & où il y a une gradation d'intérêt bien ménagée, que naît le plaisir de la surprise, qui ne sçauroit être étouffé parceque le dénoûment a été prévû d'une maniere incertaine & vague.

Cette Piéce, qui est dans le goût de la bonne Comédie, a été retirée par l'Auteur après la neuviéme représentation, sans qu'elle fût dans les régles, pour laisser le champ libre aux Comédiens revenus de Fontainebleau.

Leçons de Physique tom. 3.

Si le Public a été satisfait des deux premiers volumes de la Physique de M. de Molieres, le troisiéme ne doit pas moins exciter sa curiosité. Ce sçavant Physicien y suit le même ordre que dans les précédens, sans s'écarter de son objet principal, qui est le mouvement circulaire. C'est toujours le même enchaînement de conséquences déduites les unes des autres. Les opérations de la Chimie & les effets qu'elles produisent, les Méteores & le Magnetisme composent ce dernier volume. La Chimie fait le sujet de trois Leçons. Notre Auteur établit d'abord la nécessité d'entrer dans un petit détail

des opérations de cet Art, sur les moyens qu'elles fournissent pour déterminer les principes de la nature dans la plus grande précision. Il explique ces termes de *dissoudre*, *filtrer*, *cristaliser* &c. Ce qu'on entend par *phlegme*, *huile* ou *souffre*, *sel acide*, *sel alkali* & *terre*. Il fait voir que c'est par le Mécanisme judicieusement appliqué aux opérations de la nature ou de la Chimie, que l'on découvre que les Sels naturels & artificiels sont composés d'acides & d'alkalis. Il décrit ensuite un nombre considérable d'opérations choisies, pour mettre au fait de ces opérations les Physiciens, qui d'ordinaire ne sont pas dans l'exercice de cet Art. De-là, il passe aux idées, que les Chimistes donnent de leurs principes, & il soutient qu'elles ne sont pas aussi démonstratives qu'ils le prétendent. Il avoüe que les Chimistes retirent de la plûpart des sujets soumis à leurs opérations, ce qu'on nomme *esprit*, *huile*, *sel*, *eau* & *terre*; mais il ajoute que quand ils viennent à décrire dans le détail ce qu'ils entendent par ces mots, ils ne peuvent le faire sans tomber dans de perpétuelles équivoques, parce qu'ils s'éloignent des principes des Mécaniques.

Il soutient encore que les idées des

Chimiftes Cartéfiens, fur les acides & les alkalis, ne repondent en aucune forte aux effets, qu'ils prétendent expliquer par leur moïen. Effectivement, eft il rien de plus bifarre, que la figure qu'ils leurs attribuent, & la façon dont ils les font agir? Ils veulent que les acides foient de petits corps durs, longs & pointus, que l'eau entraîne dans fes pores, fans dire comment; les alkalis au contraire, des fourreaux, des éponges, dans lefquelles les acides entrent avec effort; que » dans le mélange de » deux liqueurs, dont l'une eft chargée » d'acides & l'autre d'alkalis, auffi- » tôt les alkalis préfentent leurs guai- » nes aux pointes des acides : mais, fi » l'on ajoute à cette liqueur un alka- » li plus puiffant que celui qui tenoit » l'acide enchaffé, alors l'acide quitte » le premier alkali & va s'accrocher au » dernier. « En verité c'eft fuppofer trop d'intelligence dans des corps def- » titués d'organes.

Les acides selon M. de Molieres, font » de petits Tourbillons du pre- » mier élement, contenus dans les po- » res de l'eau, & ne different de ceux » de l'huile, qu'en ce que les globules » qui circulent dans leur capacité,

» sont beaucoup plus durs, plus
» denses, plus pésans, que ne sont
» ceux qui circulent dans les petits
» Tourbillons de l'huile. Et le sel al-
» kali n'est autre chose qu'un amas de
» ces globules durs & pésans, que la
» violence du feu a détachés des ma-
» tieres qui les contiennent. » La gran-
de quantité d'eau dont les sels alka-
lis se chargent, étant exposés à l'air,
est une suite mécanique de la cons-
truction simple attribuée tant au mo-
lécules de l'eau & de l'air, qu'aux mo-
lécules de ces sels. L'augmentation de
poids & de volume que certaines ma-
tieres (le plomb par exemple) reçoi-
vent dans la calcination, ne peut pro-
céder de la condensation de la matiere
qui sert à transmettre la lumiere & la
chaleur, & que les Chimistes nom-
ment *matiere ignée*, *matiere de feu*; mais
de quelques molécules pésantes, conte-
nuës dans l'air, qui viennent se join-
dre à ces matieres. Ce sont ces molé-
cules aëriennes, qui contribuent le plus
à la calcination des matieres dont nous
parlons. » Le feu ou les raïons de lumie-
» re, reunis au foyer d'une louppe, ne
» fournissent qu'un mouvement qui
» desunit les parties du métal, en cal-
» cinant les souffres qui les lient entre

» elles, & laissent aux particules pesan-
» tes, qui viennent des pores de l'air,
» & qui n'ont pas la même viscosité,
» la liberté d'environner les molecu-
» les du plomb, & de réduire ce mé-
» tal en poudre. » Le goût vif & brû-
lant que le sel alkali acquiert par la
calcination, ne doit pas être attribué
à la matiere du feu, mais à la subtilité
& à la solidité des particules de ce
sel entraînées par les molécules de la
salive..

Voici une Lettre qui vient de me
tomber entre les mains.

Lettre à Madame de .....

J'Ai l'honneur, Madame de vous envoyer, dans un même volume nouvellement imprimé à Londres, deux Ouvrages qui n'ont aucun rapport ensemble. L'un intitulé, *Les Ames Rivales*, est une Histoire tirée de la Religion des *Indiens*, & que j'ai écrite il y a déjà plusieurs années : l'autre est le *Temple de Gnide*, dont je ne suis pas l'Auteur. Comme dans l'Histoire Indienne les Personnages & l'intrigue présentent des idées singulieres, permettés-moi de joindre ici quelques éclaircissemens

fur un Roman si différent de tous les nôtres.

Actuellement chez les habitans des bords du *Gange*, parmi des hommes livrés aux plaisirs, qui ne combattent point la paresse, on conserve précieusement, au sujet de l'*Ame* l'opinion absurde, qui m'a donné lieu de hasarder les imaginations extravagantes, que vous trouverez dans cet Ouvrage.

Quelques *Indiens* croyent de bonne foi que les *Ames* descendent des Astres. Suivant ce Principe, les *Ames* du premier ordre sortent du Soleil. Ce sont les Ames des Rois, des Législateurs, des gens qui ont des talens éminens, & enfin de tous les grands Personnages. Les *Ames* du second ordre ne viennent que de la Lune, & ainsi de quelque autre Astre par dégradation. Mais de quelque ordre que soient les *Ames*, leur destinée dépend d'un des principaux Dieux qu'imaginent les *Indiens*. Ce Dieu s'appelle *Brama*. C'est, selon eux, par l'ordre de *Brama* qu'une *Ame* tombée dans ce monde, passe d'un *Corps* dans un autre, lorsque celui qu'elle anime vient à se détruire. Si cette *Ame* s'est mal comportée dans sa derniere demeure, elle entre dans une autre moins honorable ou plus expo-

ſée à des révolutions fâcheuſes. Pour donner des exemples, une *Ame*, parce qu'elle anime un *Corps* titré, ou environné de richeſſes, ſera, je le ſuppoſe, d'un orgüeil inſupportable : une autre ne s'occupera qu'à dégrader par ſes diſcours toutes les Ames de ſa connoiſſance. Qu'arrivera-t'il? La premiere paſſera ſûrement dans une Perſonne d'un Etat ſi inférieur, qu'elle ſe trouvera réduite à reſpecter tous ceux qu'elle avoit jugé mépriſables. La ſeconde ira habiter une machine ſi ridicule, qu'on lui rendra avec juſtice toutes les moqueries, dont elle avoit gratuitement accablé les autres. Ainſi les vices qu'on eut dans l'état précédent, ſont l'unique cauſe du malheur actuel. C'eſt par cette rélation de la vie paſſée à la vie préſente, que les *Indiens* fondent la différence de l'état des hommes qui naiſſent puiſſans ou miſérables, beaux ou difformes, aimables ou ennuyeux.

Tant que les Ames habitent ce monde, elles ſont donc aſſujetties à gouverner un Corps. Dans cet eſclavage, les Ames qui plaiſent au Dieu *Brama* obtiennent la liberté de quitter de tems en tems le Corps, auquel elles ſont alors attachées.

Un des principaux Livres de la Religion des Indiens contient les fabuleuses avantures des *Ames libres.* Voici une de ces avantures, je la rapporte telle que je l'ai trouvée écrite dans un recüeil de Rélations, Ouvrage sérieux & estimé de tout le monde. L'avanture que vous allez lire est traduite du texte même.

» Un Prince pria une Déesse dont le » Temple étoit à l'écart, de lui enseigner » le Mandiran, c'est-à-dire une Priere » qui a la force de détacher l'ame du » Corps, & de l'y faire revenir quand » elle le souhaite. Il obtint la grace » qu'il demandoit. Mais par malheur » le Domestique qui l'accompagnoit, » & qui demeura à la porte du Tem» ple; entendit le Mandiran, l'apprit » par cœur, & prit la resolution de » s'en servir dans quelque favorable » conjoncture.

» Comme ce Prince se fioit entiére» ment à son Domestique, il lui fit » part de la faveur qu'il venoit d'ob» tenir, mais il se donna bien de garde » de lui réveler le Mandiran. Il arri» voit souvent que le Prince se ca» choit dans un lieu écarté, d'où il » donnoit l'essor à son Ame; mais au» paravant il récommandoit à son

quelques autres ; toutes ces ſupóſitions, dis-je, ſont de mon invention ; ſi je puis appeller ainſi des idées, qui naiſſent ſi naturellement de celle que l'Hiſtoire précédemment raportée m'a fournies.

J'aurois donné à ces idées plus d'étenduë qu'elles n'en ont dans ma fable ; ſi je n'avois eu que le deſſein de conſtruire un Roman ſingulier. Une autre vûë m'a fait imaginer l'eſpéce de ſiſtéme, par lequel je rend compte des étranges contrariétés qui ſe paſſent en nous. J'ai trouvé amuſant de pouvoir expliquer de tels effets, en partant d'un principe ſi chimerique, qu'après m'en être apuyé, je ne puis pas raiſonablement entreprendre de le ſoutenir, même par reconnoiſſance.

En ſuppoſant l'eſſor des Ames, ſi l'on joignoit à cette imagination les idées que les *Indiens* ſe font de l'Amour, il me ſemble qu'on pourroit ſur un pareil fond compoſer des Poëmes dans le genre merveilleux, & qui pouroient être intéreſſans.

Les *Indiens* conçoivent que la ſimpathie des Cœurs naît de celle que reſſentent l'un pour l'autre, deux Epoux qui ſont au rang de leurs Dieux. La Déeſſe qu'ils nomment *Zati* * préſide ſur le cœur des hommes, Le Dieu *Zamadi* * ſon heureux Epoux dirige le cœur des femmes, & c'eſt de leur félicité commune ; c'eſt de l'exemple qu'ils donnent de la véritable tendreſſe, que le ſentiment de l'amour ſe répand dans l'Univers. Les Amans ſont plus ou moins ſenſibles, ſelon qu'ils ont reçû une portion plus ou moins grande de l'intelligence qui unit ces deux Divinités.

* ou Raty

* ou Marmaden.

Regardons ſeulement par le côté Poëtique

cette maniere de représenter des Deités qui disposent du cœur des Mortels : l'idée de deux Amans faits pour se convenir & pour s'aimer, n'est-elle pas plus agréablement imaginée & même plus intéressante, que l'idée d'une mere & d'un fils ? Notre *Reine de Cythere* vaine de sa beauté, inconstante, & ne pouvant avoir des Amans, ou les conserver sans l'aveu de son fils, notre *Venus* est-elle comparable à celle des *Indiens*, qui n'aime que ce qu'elle doit aimer, qui ne veut être belle que pour ce qu'elle aime, & qu'elle aimera toujours? Comment est-il venu dans l'imagination de nos premiers Poëtes, de partager le charme de plaire & celui d'aimer, entre deux Personages qui n'en peuvent faire usage l'un pour l'autre ?

Je n'ai tracé dans ce que vous allez lire, Madame, & vous ne vous en appercevrez que trop bien, je n'ai, dis-je, tracé que l'esquisse du genre d'Ouvrage que je propose. J'ai rempli seulement une condition, à laquelle tout Roman doit être assujetti. Il n'y a rien dans celui-ci qui ne tende aux bonnes mœurs. Le vice s'y montre avec toute sa laideur, lors même qu'il triomphe. La vertu ne paroît que plus attrayante quand elle est malheureuse ; & au dénoûment, l'un est puni & l'autre récompensée.

Je suis, &c.

Ce 10 Janvier 1739.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXX.

LA suite du grand Ouvrage Mythologique de M. l'Abbé Banier n'offre pas des recherches moins curieuſes, Monſieur, que celles dont je vous ai déja entretenu. Vous ſçavez que les Poëtes ont feint que Midas avoit la vertu de convertir en or tout ce qu'il touchoit. Voici l'explication de cette fiction, ſelon le ſçavant Auteur : » Midas » économe juſqu'à l'avarice regnoit ſur » un Païs fort riche, & retiroit de la » vente de ſes beſtiaux, des ſommes » conſidérables : Voilà ſans doute ce » qui fit dire qu'il convertiſſoit en or » tout ce qu'il touchoit, juſqu'au pain, » au vin, aux viandes qu'on lui ſervoit. » Son avarice changea d'objet, & ayant » appris que le Pactole rouloit des » grains d'or, il abandonna le ſoin de » la campagne & employa ſes Sujets à » retirer l'or de ce Fleuve, ce qui lui » procura de nouvelles richeſſes : c'eſt- » là encore le fondement de la fiction

Suite de la Mythologie de M. l'Abbé Banier.

» qui porte qu'il avoit communiqué au » Pactole sa vertu aurifique. » Cependant au milieu des soins que demandoient tant de travaux, il ne négligea point les affaires de la religion, & il fit tant de changemens dans celle des Lydiens, que Justin l'appelle un second Numa. Il se servoit même, dit-on, pour faire recevoir ces changemens, du stratagême, qui fut dans la suite si utile au Roi de Rome. Tout le monde sçait que pour faire recevoir la forme qu'il donna à la Religion, il assuroit la tenir de la Nymphe Egerie. Midas avoit dit avant lui que c'étoit Silene, qui l'instruisit dans les nouveaux mysteres qu'il avoit dessein d'établir ; & selon quelques Auteurs, ce Silene n'étoit autre chose qu'un Singe, qu'il disoit être Silene, le nourricier & le compagnon de Bacchus, & qu'il interrogeoit sur tous ses desseins, à peu près comme on a dit que Sertorius interrogeoit sa Biche privée ; mais pour parler plus juste, ajoûte M. l'Abbé B. c'étoit véritablement Silene lui-même qui lui communiquoit une partie de ses lumieres, puisqu'il vivoit en même tems que lui, & étoit son voisin.

Du reste Silene, dont l'histoire est si liée avec celle de Midas, étoit, selon d'anciens Auteurs & très-dignes de

soi, un Philosophe profond, également sage & éclairé. Cette yvresse si célébre chez les Poëtes, n'étoit qu'une yvresse mystérieuse, qui signifioit qu'il étoit profondément enseveli dans ses spéculations. Telle est l'idée que s'en sont formé Ciceron & Plutarque. Virgile lui fait débiter dans sa sixiéme Eglogue les principes de la Philosophie des Epicuriens, sur la formation du monde & des Etres qui le composent. » Je » crois voir, dit notre Mythologue, le » dénoüement de la fable qui le faisoit » toujours aller sur un âne, dans ce qu'a » dit Diogéne Laerce, lorsque compa» parant Aristote à Silene, il dit que le » premier étoit toujours à cheval, & » que le second n'avoit qu'un âne pour » monture: ce qui veut dire sans doute » que Silene ne faisoit dans la Philoso» phie que des progrès lents, mais sûrs: » au lieu que l'autre alloit au grand » trot, & bronchoit quelquefois. »

Ce que M. l'Abbé B. dit sur l'Enfer & les Champs Elisées, tels que les Grecs les ont connus, ne se trouve pas orné de la même érudition chez les autres Mythologues. Pour donner des idées justes sur ce point important; il examine, 1°. ce que les Egyptiens pensoient sur l'ame, & sur ce qu'elle de-

venoit après la séparation d'avec le corps. 2°. Il fait voir que les Grecs avoient tiré des cérémonies pratiquées par ce peuple dans leurs funérailles, tout ce qu'ils ont dit sur l'état des ames après la mort, & en particulier l'idée de l'Enfer & des Champs Elisées. 3°. Il fait une description exacte de ces deux demeures, tirée des Ouvrges des Anciens, sur-tout des Poëmes d'Homere & de Virgile 4°. Il parle des Dieux qui présidoient aux Enfers. 5°. Enfin des illustres malheureux, qu'on disoit expier dans le Tartare la peine duë à leurs crimes.

M, l'Abbé B. qui cherche à satisfaire la curiosité de ses Lecteurs, a employé plus de cent pages pour traiter cette matiere avec quelque étenduë ; mais je m'attacherai, suivant l'esprit de notre Ouvrage, à quelques endroits plus curieux, qui pour bien des gens auront peut-être les graces de la nouveauté. Il paroît certain, & même démontré, que les Egyptiens ont été persuadés de l'immortalité de l'ame. Plusieurs cérémonies observées dans leurs funérailles le prouvent évidemment. Après avoir fait l'Oraison funébre du mort, ils le félicitoient de ce qu'il devoit passer l'éternité dans la paix & dans la gloire. *L'absolution* que les Prêtres Egyptiens

donnoient aux parens en faveur du mort, & que Porphyre nous a conservée, est un monument illustre de leur créance sur ce point capital. La voici : » O ! Soleil, premiere Divinité, & » vous Dieux du Ciel, par qui les hom- » mes ont reçu la vie, daignez me re- » cevoir aujourd'hui dans vos sacrés » Tabernacles. J'ai fait tous mes ef- » forts pour que ma vie ait été telle » que vous l'avez demandée de moi. » Mon respect a été sans bornes pour » les Dieux qu'on m'a fait connoî- » tre dans mon enfance, & je n'ai » jamais manqué d'égards pour ceux » qui m'ont donné la lumiere, ni de » tendresse pour le sein qui m'a porté ; » mes mains sont pures du sang d'au- » trui ; le dépôt fut toujours sacré pour » moi ; & le silence des hommes qui » ne me reprochent rien, n'est-il pas » le gage assuré de mon innocence ? » Si cependant il m'étoit échapé quel- » que faute personnelle & secrette, » soit dans le boire & dans le manger, ce » sont ces entrailles qui en sont coupa- » bles. » Les parens montroient alors les entrailles du mort dans le lac d'Acheruse.

La Metempsycose, où la circulation éternelle des ames dans de nouveaux corps, est encore une preuve éclatante

de l'immortalité de l'ame. Herodote assure positivement que les Egyptiens sont les inventeurs de la Metempsycose. Leurs Prêtres, dit-il, enseignent que les ames ne mouroient point avec le corps, & qu'*Amenthes* les reçevoit. Cet Amenthes étoit un lieu souterrain, à peu près comme l'Enfer des Poëtes Grecs. Plutarque, qui dit que ce mot veut dire, *celui qui reçoit, & qui donne*, ajoûte que c'étoit un lieu au centre de la terre où toutes les ames se rendoient. Comme ce gouffre les recevoit, il les rendoit de même; & quand elles en sortoient, elles alloient habiter de nouveaux corps; premierement ceux des animaux terrestres, ensuite ceux des poissons & des monstres marins, puis ceux des oiseaux; & après avoir circulé l'espace de trois mille ans d'un de ces corps dans un autre, elles revenoient animer les corps des hommes, d'où elles *ressortoient* aussi pour recommencer le même manége, & c'étoit ainsi qu'elles étoient immortelles. C'est de cette opinion, dit Herodote, que *provenoit* le soin que les Egyptiens avoient d'embaumer les corps avec une dépense infinie, de même que ces superbes tombeaux où ils employoient des sommes si considérables: pendant qu'ils négligeoient leurs maisons, qu'ils

ne regardoient que comme des hôtelleries, des lieux de passage, qui ne méritoient pas leur attention : ce qui a fait dire à Diodore de Sicile, que ce peuple étoit moins curieux de bâtir des maisons pour les vivans, que des tombeaux pour les morts.

Orphée étant venu en Egypte tira des céremonies usitées dans l'inhumation des cadavres l'idée de l'Enfer & des Champs Elisées, & prit en conséquence l'opinion de l'immortalité de l'ame. M. l'Abbé B. cite de longs passages de Diodore de Sicile, qui renferment les détails du cérémonial Egyptien ; & guidé par cet Historien, il en fait un parallelle avec l'Enfer & les Champs Elisées des Grecs. Il résulte clairement qu'Orphée a ingénieusement bâti le séjour des morts, d'après les funérailles des Egyptiens ; c'est elles qui lui ont donné l'idée de Caron le Nautonnier des Enfers, de Cerbere, du Tartare, des Monstres placez dans le Royaume des Enfers & dans les avenuës qui y conduisoient, des Portes de corne & d'yvoire, des trois Juges, Eaque, Minos & Rhadamante, de l'Acheron, du Cocyte, du Lethé, du tourment des Danaides, du Styx, des Champs Elisées, de Mercure qui le

caducée à la main conduit les ames en Enfer. Diodore de Sicile a ébauché le parallele, mais notre sçavant Mythologue l'a perfectionné.

De tous les Philosophes de l'antiquité, Platon est celui qui a le plus raisonné sur la nature de l'esprit, & sur l'état des ames après la mort; mais il faut avoüer, ajoûte M. l'Abbé B. que son systême, ainsi que celui de tous les autres, est mal soutenu & rempli de contradictions : dès qu'on s'est éloigné de la bonne voye, on s'égare à mesure qu'on avance. Lorsqu'un homme est mort, selon ce Philosophe, son ame va dans un lieu qu'on appelle Divin; & elle est jugée. Quand on a mené une vie conforme à la juste raison, on est conduit dans un lieu élevé, où l'on joüit de toutes sortes de prosperités, & de plaisirs en la compagnie des Dieux : les ames des méchans tombent dans un abîme où il n'y a que des ténébres fort épaisses, & où l'on souffre toute sorte de maux. Du reste, Platon, dans la peinture qu'il fait de l'Enfer & des Champs Elisées, est aussi Poëte qu'Homere, dont il a suivi les idées.

Socrate maître de Platon avoit pensé la même chose que lui. Ce Philosophe distinguoit trois sortes d'états pour les ames. Celles qui n'avoient ni mérite ni

vices, habitoient aux environs de l'Acheruse, où purgées par les eaux de ce lac, elles alloient recevoir la récompense duë à leur foible vertu. Celles des méchans erroient autour des tombeaux qui enfermoient leurs corps, où elles étoient tourmentées de differentes manieres. Ensuite après avoir bû de l'eau du fleuve d'oubli, elles rentroient dans de nouveaux corps, plus ou moins nobles, suivant leur mérite. Enfin les ames des bons alloient tout de suite dans les Champs Elisées. Pythagore croyoit que l'ame séparée du corps, alloit sous la conduite de Mercure dans un lieu où l'air étoit très-pur, & où étoient les Champs Elisées, que Virgile nomme les Champs Aëriens, *Acrios Campos.* C'étoit là, ajoûtoit Pythagore, que les ames des Philosophes, les meilleures de toutes, devenoient semblables aux Dieux, pendant que celles des méchans étoient tourmentées sans relâche par les Furies: mais les unes & les autres, après un certain espace de tems, qu'il appelle le tems des purifications, revenoient sur la terre habiter de nouveaux corps. Ce fut lui, pour le dire en passant, ajoûte notre sçavant Mythologue, qui enseigna en Europe, du moins publiquement, la doctrine

de la Metempſycoſe qu'il avoit appriſe des Egyptiens, chez leſquels il avoit voyagé. Je dis qu'il enſeigna cette doctrine ; car long-tems avant lui, Orphée & Homere, qui l'avoient auſſi puiſée chez le méme Peuple, en avoient parlé dans leurs Ouvrages. J'ai rapporté les preuves de l'opinion qui attribue aux Egyptiens l'invention de la Metempſycoſe, en faiſant voir ce qu'ils penſoient ſur l'ame, & ſur ce qu'elle devenoit après la ſéparation d'avec le corps.

Les Poëtes ont penſé comme les Philoſophes ſur l'état des ames apres la mort ; mais leur imagination s'eſt exercée à feindre mille choſes ſingulieres. Sans rappeller ici toutes les remarques du ſçavant Mythologue, j'obſerverai ſeulement, que bien qu'ils conviennent en général que les ames vont ou dans les Champs Eliſées, ou dans le Tartare, ils ne ſont pas d'accord ſur la ſituation de ces deux demeures. Quelques-uns placent les Champs Eliſées au milieu des airs ; d'autres dans la Lune, quelques-uns dans le Soleil ; enfin dans le centre de la terre à côté même du Tartare. L'opinion la plus commune eſt qu'ils étoient dans une des Iſles de l'Océan, qu'on appelloit les Iſles fortunées & qu'on croit être les Canaries. Mais connoiſſoit-on dans

ces anciens tems, dit M. B. des Isles aussi éloignées de la terre ferme ? Ainsi il vaut mieux dire que, selon eux, le séjour des Bienheureux étoit dans le charmant Païs de la Bétique (aujourd'hui l'Andalousie) où les Phéniciens avoient voyagé dès les tems les plus reculés. Ce Païs étoit délicieux, arrosé de fleuves, de ruisseaux & de fontaines. Il y avoit des pleines charmantes, des bocages & des bois enchantés ; les montagnes enfermoient des mines d'or & d'argent, & la terre y fournissoit abondamment les choses nécessaires à la vie : c'est l'idée qu'en donnent tous les Anciens ; & dès-là rien n'étoit plus propre à fournir aux Poëtes les descriptions charmantes qu'ils font du séjour des Bienheureux. D'ailleurs, poursuit l'Auteur, le Tartesse qui coule dans cette Province, est sans doute le Tartare des Poëtes ; c'est du moins le sentiment du sçavant Bochart. Que si on ajoûte que ce Païs est au bout du monde, puisqu'on ne connoissoit rien autrefois au-delà, & qu'on croyoit que le Soleil alloit tous les soirs se coucher dans l'Océan, où il n'éclairoit plus le monde jusqu'au lendemain matin, il est évident qu'on a dû croire que le Païs étoit couvert d'éternelles ténébres.

Je ne suis ici que l'éco de M. B. qui discute ensuite les différens sentimens des Poëtes sur la situation du Tartare.

Je passe à une remarque plus utile. On voit par divers textes de Virgile & d'Homere, que les Poëtes distinguoient trois choses dans l'homme, le corps matériel qui est réduit en cendres sur le bucher : l'esprit, c'est-à-dire, la partie spirituelle de l'ame qui retourne au Ciel, lieu de son origine ; & l'ame, c'est-à-dire, le corps délié & subtil dont le corps est revêtu. C'est cette derniere partie qui descend dans les Enfers, & qui est appellée *Idole* & image. » Si nous voulions remonter à » la source de cette opinion, nous » trouverions, ajoûte le sçavant Auteur, » qu'elle est tirée des Egyptiens, qui » croyoient que l'ame étoit composée » d'un corps subtil & lumineux, & de » ce qu'on appelle l'*Esprit* : le corps » subtil est la partie materielle de l'a» me, & l'entendement, φρόνησις est » la partie spirituelle. Après la mort, » c'est-à-dire, après la séparation du » corps terrestre de l'ame, il se fait une » autre séparation des deux parties de » cette ame. Le corps subtil, qui est » l'*Idole*, l'image du corps terrestre, » s'en va dans les Enfers, & l'entende» ment, l'esprit qui est la partie spiri-

» tuelle, va dans le Ciel. Ainsi suivant » cette Théologie, les ames des hom- » mes ou plutôt leurs ombres, *quædam* » *simulachra*, étoient dans les Enfers sé- » parées de leur entendement ; & ce » n'étoient que des phantômes, des » images, qui portoient même les mar- » ques du corps terrestre ; à moins » qu'elles n'eussent reçu le privilége d'y » conserver leur entendement, comme » Homere le dit du Devin Tiresias. »

Les Poëtes ne s'accordent pas sur le tems que les ames devoient demeurer dans l'Enfer, ou dans les Champs Elisées. On voit dans Virgile que ces dernieres, après une révolution de mille ans, buvoient de l'eau du fleuve Lethé, & venoient dans d'autres corps. Il n'en étoit pas de même de celles qui étoient condamnées au Tartare, dont elles ne sortoient jamais. Virgile dit du malheureux Thesée, qu'il y est, & y sera éternellement.

.... *Sedet æternùmque sedebit*
Infelix Theseus.

Et les autres Poëtes assurent la même chose des Ixions, des Tantales, des Titans, & de tous les autres Criminels, quoique leurs systêmes ne soient guéres constans sur cet article. » Mais il est bon » de remarquer, ajoute, M. B. que » Pythagore & ses Disciples semblent

» avoir fixé le tems de ces peines à
» mille ans ; du moins c'est le terme
» où se réduisent les expiations dont il
» est parlé dans la République de Pla-
» ton, qui paroit avoir suivi en cela
» l'opinion de ces Philosophes, aussi
» bien que Virgile, sans parler des au-
» tres, quand il dit ; *mille rotam vol-
» vêre per annos.* Pour ce qui est de ceux
» qui n'étoient ni dans le Tartare, ni
» dans les Champs Elisées, mais dans
» les vastes forêts qui précédoient ces
» deux lieux, comme Didon, Dei-
» phobe, & les autres qu'Enée ren-
» contra, après un certain tems de
» purgation & de souffrance, ils étoient
» renvoyez dans les Champs Elisées. »

M. l'Abbé Banier n'a pas crû devoir rapporter toutes les descriptions que les Poëtes ont faites de l'Enfer ; il s'est borné à celles d'Homere, de Pindare & de Virgile qui a surpassé tous les autres. » Comme les descriptions que
» font les Poëtes des Champs Elisées,
» dit-il, n'étoient que le fruit de leur
» imagination, chacun d'eux y fait
» trouver des occupations & des plai-
» sirs conformes à ses inclinations. Ti-
» bule voluptueux & sensible aux char-
» mes de l'amour, y fait régner la
» joie & les plaisirs des sens. Virgile
» plus chaste n'y admet que des jeux

» innocens & des occupations dignes
» des Heros qni y habitent, & en cela
» il a copié Homere. Dans le Poëte
» Grec, l'ombre d'Achille fait la guer-
» re aux bêtes feroces, & dans le Poë-
» te Latin, les Heros Troyens s'y
» exerçent à manier des chevaux, ou
» à faire des armes. Quelques Poëtes
» ont joint à ces plaisirs celui de la bon-
» ne chere, & parlent de fêstins con-
» tinuels, pendant qu'ils disent qu'il
» n'y avoit rien de si maigre que les re-
» pas qu'Hecate donnoit en Enfer. Ce
» qui prouve, pour le dire en passant,
» que la partie de l'homme qui habi-
» toit ces lieux, avoit, pour s'y con-
» server, besoin de nourriture. » Il n'est pas étonnant que des imaginations fertiles en idées chimeriques aïent embelli, suivant leur caprice, les Champs Elisées; mais ce qui doit surprendre, c'est que le divin Platon se les represente sous l'idée d'un Païs où il n'y a ni hyver, ni tonnerres, ni tempêtes, & où regnent un printems & un zephir éternel, dont les eaux paisibles traversent les campagnes & les prairies, & où la terre produit d'elle-même toutes sortes de fruits. Il ajoûte qu'on y goûte un repos éternel, qu'on y boit le nectar le plus pur, & qu'on y joüit d'une volupté exemte

de douleur. Eſt-ce-là le prix que le plus grand Philoſophe de l'antiquité a pû decerner à la vertu? S'il avoit l'idée d'une volupté ſpirituelle, comment a-t-il aſſigné aux gens de bien, des plaiſirs, qui ne font que chatouiller les ſens ? Voilà où aboutiſſoient toutes les ſublimes penſées de l'Heroiſme philoſophique du Paganiſme.

La fable des deux portes par où l'on pouvoit ſortir des Enfers, l'une de corne, l'autre d'yvoire, venoit auſſi d'Egypte, Il y a deux portes des ſonges, dit Penelope à Ulyſſe dans Homere ; ceux qui nous viennent par la porte d'yvoire ce ſont les ſonges trompeurs, qui font attendre ce qui n'arrive jamais ; mais ceux qui ne trompent point, & qui ſont véritables, ſont les ſonges qui nous viennent par la porte de corne. » Virgile parle auſſi de ces » deux portes, ajoûte M. l'Abbé B. » & faiſant ſortir ſon Heros par celle » d'yvoire, il détruit d'un ſeul trait, & » aſſez mal à propos, ce me ſemble, » tout ce qu'il avoit avancé dans un des » plus beaux livres de ſon Poëme. Ce » ſont là de pures imaginations, auſſi » bien que les réflexions des Com» mentateurs d'Homere & de Virgile ; » ſans en excepter même Madame Da» cier, qui prétend que par la corne,

» qui eſt tranſparente, on a voulu mar-
» quer les ſonges qui viennent de l'air,
» & par l'yvoire qui eſt un corps opa-
» que, ceux qui ſortent de la terre.
» Que ceux-ci qui viennent des va-
» peurs terreſtres, ſont faux, pendant
» que les autres venant de l'air & du
» ciel ſont véritables. Le paſſage de
» l'Ecriture qu'elle employe en cette
» occaſion, ne paroît pas fait pour ex-
» pliquer de pareilles rêveries. » Voici le paſſage, pris dans l'Eccleſiaſte, *niſi ab Altiſſimo emiſſa fuerit viſitatio, ne dederis in illis cor tuum*, c'eſt-à-dire, *ſi les ſonges ne viennent de Dieu, n'y mettez pas votre cœur.* Il faut avoir le génie commentateur dans un degré éminent, pour trouver dans un texte ſi court & ſi clair tant de beaux myſtéres.

Pour égayer le ſérieux de ces Remarques que je vous envoye, je joindrai ici une critique enjoüée de quelques endroits de la deſcription que Virgile fait des Enfers. Elle eſt tirée d'un petit livre aſſez rare, intitulé, *Les Divertiſſemens de M. de B.* c'eſt-à-dire, de M. de Brieux bel eſprit de Caën. Parmi les diverſes pieces qu'on trouve dans ce petit Volume, imprimé en cette Ville l'an 1673. il y a une Lettre à M. de Segrais, pleine de Remarques critiques ſur l'*Eneide*. Voici ce qu'il

trouve à reprendre dans le sixiéme Livres, qui passe, comme vous sçavez, pour le chef-d'œuvre de Virgile. » Dans » ce sixiéme Livre qui contient une » magnifique description des Enfers, » & où les appartemens sembloient » être donnés avec grand discernement » & jugement de cause.

Nec verò hæ sine sorte datæ, sine judice sedes. *

N'en déplaise à Messieurs Minos, » Eaque & Rhadamante, & autres » Membres de la Chambre basse ; des » impudiques, des adulteres, des .... » Phédre, Procris, Eriphyle, Pasiphaé, » Cœnis ne devoient point être logées » avec Evadne, Laodamie & tant d'au- » tres illustres Dames, qui ont conservé » une inviolable foi à leurs maris, & » qui sont mortes d'amour pour eux.

Non benè conveniunt, nec in una sede morantur
Virtus & vitium. **

Il attaque ensuite deux autres endroits, dont l'un regarde Sichée mari de Didon, & le supplice de Thesée dont je vous ai parlé. Voici comme il s'y prend.

.... *Conjux ubi pristinus illi*
Respondet curis, æquatque Sichæus amorem. ***

» Ce mari ne vous semble-t-il pas des

* Les places sont reglées dans les Enfers avec connoissance de cause.

** Il y a de l'indécence à mettre la vertu à côté du vice.

*** Sichée ne cede point à Didon en affection, & l'aime autant qu'elle l'aime.

» plus commodes ? Il falloit qu'il ne » reçût point la gazette de l'autre mon- » de, & que les ombres des Tyriens » morts ne lui dissent pas tout ce qui s'é- » toit passé à la chasse, & dans l'antre. »

...... Sedet æternùmque sedebit
Infelix Theseus. *

» Lacerda recherche la raison, qui a » pû obliger le Poëte à feindre une » telle sorte de supplice, & semble vou- » loir conclure d'un passage d'Hesiode » qu'il cite, que c'étoit une peine que » l'on imposoit aux parjures; mais cela » ne m'éclaircit, ni ne me satisfait point » du tout. Car premierement, je vou- » drois voir des passages formels de » bons Auteurs qui parlassent de ce » genre de peine. Je voudrois encore » sçavoir, pourquoi les parjures & les » perfides étoient ainsi punis, plutôt » que les adultéres, les homicides, les » larrons, & les autres criminels. Ou » si, comme je le crois, cette fiction » du Poëte n'a point de fondement » dans la verité, je voudrois du moins » qu'elle en eût dans la vraisemblance. » Or qu'en cette posture on puisse s'i- » maginer & souffrir des douleurs, qui » soient mises en rang avec les serpens, » & le foüet sanglant des Furies, le vau-

* L'infortuné Thesée est & sera éternellement assis dans ce lieu de tourment.

» tour de Promethée, la rouë d'Ixion,
» les gouffres de souffre & de flamme ;
» certes je ne le vois pas, quand cette
» pierre sur laquelle étoit assis Thesée,
» auroit été aussi dure que le banc du
» coche de Paris à Orléans. J'ai bien
» lû qu'un Empereur Romain, cruelle-
» ment ingénieux, faisoit coucher en-
» tre deux planches, des misérables,
» ausquels on enfermoit tout le corps
» à la réserve de la tête qu'ils avoient
» tournée vers le Ciel, & exposée aux
» rayons du Soleil & à toutes les in-
» jures de l'air. J'ai bien lû aussi qu'on
» faisoit marcher les Martyrs sur des
» épines jusqu'au lieu du supplice, &
» qu'on les enfermoit dans des cachots
» si étroits, que ne pouvant *se seoir*, ni
» se coucher, ils étoient contraints
» d'être toujours debout : mais qu'un
» homme assis simplement, & placé en
» une situation commode & de repos,
» souffre les peines des damnés, je ne
» l'aurois jamais crû. Un tel tourment
» fera sans doute crever de rire le spec-
» tateur & le patient, plutôt que grin-
» cer les dents, & fremir d'horreur ; &
» tandis que l'impie Phlegias criera en
» enragé,,

Discite justitiam moniti, & non temnere divos

» le parjure Thesée pourra chanter en
» goguenard,

Jupiter ex alto perjuria ridet Amantum.
M. l'Abbé B. expliquera ſans doute ce genre de ſupplice, dans l'hiſtoire de Theſée. En prenant littéralement l'expreſſion de Virgile, ne peut-on pas dire que c'eſt un grand ſupplice, d'être éternellement aſſis, quoiqu'on ait tout ce qui eſt néceſſaire pour bien marcher? Mais peut-être que le Poëte Latin a voulu ſimplement dire que Theſée eſt condamné pour toujours à demeurer dans les Enfers, d'où les autres ames ſortoient après une révolution de mille ans, ſelon le même Poëte. Le Traducteur de Port Royal ſemble avoir eu cette interprétation en vûë, lorſqu'il a traduit ainſi : *Le malheureux Theſée eſt & ſera éternellement priſonnier dans ce lieu de tourment & de deſeſpoir.* L'expreſſion Latine ne réſiſte point à cette explication.

Quoique Cerès ſoit une divinité de la Terre, cependant ſon Hiſtoire a tant de liaiſon avec celle de Pluton & de Proſerpine, que l'Auteur s'eſt trouvé obligé de mêler les recherches qu'il a faites ſur ces Divinités. Il eſt perſuadé, contre le ſentiment de Diodore de Sicile, qu'il n'y eut jamais de Cerès venuë de Sicile, à Athénes, & qu'il ne faut point chercher dans la Gréce, d'autre Cerès que l'Iſis des Egyptiens, ni d'autres

mystéres que ceux de cette Déesse. » On sçait à » n'en point douter, ajoûte l'Auteur, que » presque tous les Dieux des Grecs & leur » culte, étoient venus des Païs de l'Orient, & » surtout d'Egypte avec les Colonies qui avoient » peuplé la Grece en différens tems; & s'il y en » a quelques-uns dont la transmigration soit » certaine, ce sont Bacchus, Osiris, & Cerès » ou Isis. Voici donc ce qui a donné lieu à cette » Fable. La Grece fut affligée d'une grande fa- » mine sous le regne d'Erechthée, comme Dio- » dore de Sicile nous l'apprend. Ovide même » fait une belle & longue description de cette » famine. Les Athéniens dont le terroir étoit » peu fertile, en furent encore plus incommo- » dés que leurs voisins, Erechthée prit le parti » d'envoyer chercher des bleds en Egypte, & » ceux qu'il avoit envoyés, apporterent avec » les grains qu'on leur vendit, le culte & les » cérémonies de la Divinité qui présidoit à l'A- » griculture. Le mal qu'on venoit de souffrir, » & la crainte qu'on eut de retomber dans la » même disette, firent recevoir sans contradic- » tion les mystéres d'une Déesse qu'on croyoit » pouvoir les en garantir ...... La Sicile les » avoit déja reçus, & voilà pourquoi on publia » que Cerès étoit venuë de Sicile. On ajoûta » que Proserpine sa fille avoit été enlevée, par- » ce que les bleds & les fruits, que son nom dé- » signe, avoient cessé pendant quelque tems de » fournir des alimens On dit encore que Plu- » ton l'avoit emmenée dans les Enfers, parce » que ces mêmes fruits étoient demeurez pen- » dans ce tems-là, comme ensevelis dans le » centre de la terre; enfin que Jupiter avoit » partagé le différend entre Cerès & Pluton, » parce qu'on revit alors la terre couverte de » nouvelles moissons. Voilà le fondement de » cette fable: l'introduction des mystéres de » Cerès dans la Sicile & dans la Grece. » Il est

certain que cette explication est fort ingénieuse; mais un autre Mythologue ne pourra-t il pas dire que le voyage de la Cerès Sicilienne à Athénes signifie qu'on transporta du bled de la Sicile dans la Grece?

M. l'Abbé B. après avoir rapporté les différentes Généalogies des Parques, leur donne une origine fort illustre. » Je crois, dit-il, » qu'elles sont filles de la Philosophie. Les Phi- » losophes qui rechercherent les moyens de » concilier le pouvoir absolu d'un premier Etre, » avec la liberté de l'homme, se partagerent » entr'eux. Les uns nierent absolument la Pro- » vidence, comme les Epicuriens; & pour sau- » ver la liberté, ils prétendirent que le Destin, » ou *Fatum*, n'étoit qu'une divinité chiméri- » que; les autres établirent la Providence sur » les ruines de la liberté, & n'osant refuser au » premier principe la connoissance & le soin » de l'avenir, qu'ils ne crurent pas pouvoir sub- » sister, si nous étions les maîtres de nos actions, » ils conclurent que tout arrivoit dans le mon- » de par une nécessité inévitable, & formerent » là-dessus leur *Fatum*. Chacune de ces deux » conséquences paroissoit juste à ces deux sec- » tes. Le Destin étant une divinité aveugle, » qui regloit toutes choses par une puissance » dont il ne pouvoit ni prévenir ni empêcher » les effets, il fut nécessaire de lui donner des » Ministres pour exécuter ses ordres, & on ima- » gina les trois Parques. Ciceron, après le Phi- » losophe Chrysippe, prétend qu'elles étoient » elles-mêmes cette fatale nécessité qui nous » gouverne, & que les Grecs appelloient » εἱμαρμένη, & c'est sans doute la véritable » origine de ces Déesses. » On n'est point d'accord sur les manieres dont les Parques exerçoient leur ministere; mais en général on les faisoit présider à nos destinées. Les Philosophes

leur donnent des fonctions bien différentes de celles que leur attribuent les Poëtes & les Mythologues. Aristote dit que Clotho présidoit au tems présent, Lachesis à l'avenir, & Atropos au tems passé. » Platon avance sur ce sujet des » choses si brillantes, ajoûte l'Auteur, que je » crains que son imagination ne fasse ici un peu » de tort à son jugement. Tantôt il fait voir ces » trois Déesses au milieu des Sphéres celestes, » avec des habits blancs couverts d'étoiles, » portant des couronnes sur la tête, & assises » sur des trônes éclatans de lumiere, où elles » accordent leurs voix au chant des Sirenes. » C'est-là, dit-il, que Lachesis chantoit les cho» ses passées ; & Atropos celles qui devoient » arriver un jour. Tantôt il imagine un fuseau » de diamant, qui touche d'un bout à la terre: » pendant que l'autre se perd dans les cieux, » la nécessité placée sur un Autel fort élevé, » tient ce fuseau entre ses genoux, & les trois » Parques qui sont au pied de l'Autel, le tour» nent avec leurs mains. Plutarque débite sur » le même sujet une Philosophie qui n'est gué» res moins subtile. Atropos, selon lui, placée » dans la Sphére du Soleil, répand sur la terre » les premiers principes de la vie ; Clotho qui » fait sa résidence dans le ciel de la Lune, for» me les nœuds qui lient ces semences éternel» les, & Lachesis dont le séjour est sur la terre, » préside aux destinées qui nous gouvernent. » Il semble que ces deux Poilosophes ayent voulu se montrer supérieurs aux Poëtes, du côté de l'imagination.

Après ce traité fort étendu de l'Enfer, viennent les Dieux adorez par les Grecs & les Romains qui sont peu connus. Ce sont les vertus, les affections & les passions de l'ame, les vices, les actions principales de la vie ; comme le mariage, la santé, les maladies, les repas, la joie. C'est un excellent traité d'Iconologie, qui sera extrêmement utile aux Peintres, & aux Sculpteurs. Je suis, &c. *Ce 17 Janvier 1729.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXI.

Voici, Monsieur, la fin du grand Ouvrage de M. R. dans le 13e volume, dont je vais vous rendre compte. Hist. ancienne de M. R. 13. vol. A la tête est un *Avertissement*, où le modeste Auteur n'attribuë pas seulement le fonds de son Livre aux anciens Ecrivains de la Gréce & de Rome, qui lui ont fourni les faits, les réfléxions, les pensées, les tours qu'il a employés, mais encore aux Traducteurs François, *qui lui ont été*, dit-il, *d'un grand secours, & lui ont épargné beaucoup de peine & de tems.* Il avouë aussi qu'il a enrichi son Ouvrage *d'une infinité de beaux morceaux*, qu'il a trouvés dans ceux des modernes, & qui convenoient au sien; & il annonce qu'il en usera de même dans son *Histoire Romaine.* C'est

à aimer plus le Public que soi-même ; c'est sacrifier sa gloire à l'utilité de ses Concitoyens ; ou plutôt c'est immoler une gloire frivole à une gloire solide & superieure. Enfin, après avoir témoigné sa reconnoissance aux personnes qui l'ont aidé de leurs conseils, *on voit*, dit-il, *que tout compté & bien examiné, il y a beaucoup à rabattre pour moi des loüanges que mon Ouvrage a pû m'attirer*. M. R. paroît ne se glorifier que d'une seule chose ; c'est de sa diligence & de son zéle. » Au défaut d'autres quali-» tés, dit-il, je me pique d'être prompt » à servir le Public, & je lui consacre » de bon cœur tout mon tems, sur le-» quel il a un droit justement acquis » pour toutes les bontés qu'il me té-» moigne. «

Les deux derniers Chapitres du Livre 26, le Livre 27, & une *Table chronologique*, avec une *Table générale des Matieres*, contenuës dans les 13 Tomes de l'*Histoire ancienne*, forment le Volume dont il s'agit. On sent combien ces deux Tables, & sur-tout la derniere, étoient nécessaires. Le premier des derniers Chap. du Liv. 26 contient le sentiment des anciens Philosophes sur la Métaphysique & la Physique. L'Auteur fait voir ce qu'ils ont pensé

sur Dieu, sur l'ame, sur la formation du monde, & sur les effets de la nature. Il dit peu de chose sur tout cela ; mais tout ce qu'il dit, est précis & important.

Dans le quatriéme Article de ce Chapitre, qui concerne les opinions des Anciens sur les *effets de la nature*, la modestie & la sincérité de l'Auteur lui font déclarer d'abord, qu'il a *bien profité* de l'Ouvrage du *P. Regnaud Jesuite*, qui a pour titre, l'*Origine ancienne de la Physique nouvelle*, où cette matiere est traitée avec beaucoup d'érudition & de clarté. Les Philosophes anciens qui se sont faits plus de nom par raport à la Physique, sont Démocrite & Leucippe, dont Epicure adopta le systême. Les principes de ce systême sont les atômes & le vide. » Deux points, dit l'Auteur, dont » l'un, qui est le vide, *n'est guéres concevable*, & l'autre répugne à la raison. » Malgré les *absurdités* qui se trouvent » dans ce systême, les Epicuriens sont » néanmoins, à proprement parler, » les seuls Physiciens de l'antiquité. Ils » ont vû au moins qu'il ne falloit cher» cher les causes de ce qui arrive aux » corps, que dans les corps mêmes, » & dans leurs propriétés, le mou-

» vement, le repos, la figure, & avec
» ce principe ils n'expliquent pas mal
» certains effets de détail, quoiqu'ils
» ſoient dans des erreurs groſſieres ſur
» les premieres cauſes. «

Ariſtote gâta la Phyſique, en appliquant aux corps ce qui ne peut appartenir qu'à l'ame : *ſympathie*, *antipathie*, *horreur*, en ne définiſſant les choſes que par quelques-unes de leurs propriétés ou de leurs effets, ſouvent mal choiſis, & en érigeant en êtres réels & phyſiques de purs termes de Logique. Malgré les ſotiſes de la Phyſique Grecque, M. R. avance qu'il eſt difficile de trouver un ſyſtême du monde, applaudi de nos jours, que les Anciens au moins n'ayent entrevû. Il le prouve ſeulement par le ſyſtême de Tycho, & par celui de Copernic, autrefois enſeigné par pluſieurs Philoſophes, qu'il cite, & en particulier par les Pythagoriciens. » Il ſeroit étonnant,
» ajoûte-t'il, que ce ſyſtême de Co-
» pernic, qui paroît ſi raiſonnable, ne
» fût venu dans l'eſprit d'aucun des
» Anciens Philoſophes... Si la Terre
» étoit immobile, il faudroit que le
» Soleil & tous les autres Aſtres, qui
» ſont de très-grands corps, fiſſent en
» 24 heures autour de la Terre un

» tour immense, & que les Etoiles fi» xes qui seroient dans le plus grand » cercle, où le mouvement est tou» jours le plus fort, parcourussent en » un jour 300 millions de lieuës, & » allassent plus loin que d'ici à la Chine » dans le tems qu'on pourroit pronon» cer ces mots, *allez vîte à la Chine.* « Il faut en effet que cela arrive, si la Terre ne tourne pas sur elle-même en 24 heures ; ce qui est bien naturel, ce tour n'étant que de 9 mille lieuës. Voilà donc le systême de Copernic connu des Anciens, mais renouvellé & éclairci par les Modernes, qui vû l'oubli où il étoit tombé, a été une vraie découverte. Mais quelles traces trouvera-t'on dans l'Antiquité des Tourbillons & des trois Elémens de Descartes ? Neuton, selon M. R. a été plus circonspect que ce grand Philosophe, en ce qu'il s'est proposé de parler d'effets connus, pour en découvrir les causes. M. R. auroit raison, si Neuton se fût contenté d'être observateur ; mais il a voulu raisonner sur ce qu'il avoit observé. Il a admis dans les corps une vertu attractive : il a soutenu un vide réel qui étoit le lieu des corps ; il a semblé supposer dans les rayons de la lumiere une espece d'horreur du

vide, sans néanmoins oser le dire expressément ; en un mot ce grand homme, sans y penser, est tombé dans plusieurs absurdités de la vieille Physique. Comment donc M. R. peut-il dire, *si l'Anglois a réussi ou non, c'est une question qui ne sera pas sitôt décidée ?* Elle l'est assurément, au moins en France chez tous les Philosophes. On dira que Neuton n'a point fait de systême. Mais exposer des observations, en tirer des inductions selon sa fantaisie ; prétendre en conséquence qu'il y a dans les corps un pouvoir attractif, & que ces corps nagent dans le vide, qui est l'Immensité divine : n'est-ce pas là une suite d'opinions systématiques ?

M. Rollin dit qu'il a toujours été choqué de cette pensée de Ciceron : *Errare mehercule malo cum Platone quam cum istis vera dicere.* » Je ne sçais pas*, » dit-il, quel bon sens on peut donner » à cette pensée. « Si on la prend à la lettre, elle est effectivement ridicule. Mais Ciceron la met dans la bouche d'un Interlocuteur passionné pour la doctrine de Platon, & Ciceron lui répond dans le même sens, *Cum eo non invitus erraverim.* Il adoucit l'hyperbole, comme vous voyez, & l'on sent que l'un & l'autre badinent. Je crois

*Tusc. l. 1. n. 39.

flatter M. Rollin, en justifiant Ciceron.

On trouve dans ce même Article l'histoire de l'invention du Telescope & du Microscope par Zacharie *Janson*, de Middelbourg en Zelande; du Tuyau qui porte le nom de *Toricelle*, son inventeur, Mathematicien du Duc de Florence, & de la Machine pneumatique, inventée par Otton de Guericke Consul de Magdebourg, qui est aussi l'Auteur de l'experience des deux demi-spheres de Magdebourg. Ce qui a le plus contribué, selon notre Auteur, au progrès de la Physique parmi les modernes, est l'établissement des Académies, telles que celles de Boulogne, de Londres, de Paris, de Berlin. Il y a un peu de différence entre les idées de M. R. sur les nobles & judicieux travaux de ces Académies, & celles de M. l'Abbé de S. P. * Il fait ici, p. 73, un digne éloge de notre Académie des Sciences.

Dans le Chapitre suivant M. R. traite de la Médecine des Anciens, & il y joint la Botanique, la Chimie & l'Anatomie. Il distingue dans l'antiquité différentes sectes de Médecins; les *Empiriques*, qui se bornoient à l'experience;

* *Voy.* la Lettre 42., t. 3, p. 271.

les *Dogmatiques*, qui joignoient à l'expérience le raisonnement, & les *Méthodiques*, qui s'étoient fait des méthodes particulieres. L'Auteur nous renvoye avec raison sur cela au sçavant Livre de M. le Clerc. On trouve ici ce qu'il y a de plus remarquable par raport aux plus célébres Médecins de l'antiquité, tels que Democede, Herophile, Herodique, chef de la secte *Diaitetique*, qui n'employoit presque pour remede que le régime; & de la secte *Gymnastique*, qui prescrivoit le plus souvent les exercices du corps pour rétablir la santé. Hippocrate fut son disciple; on raporte ici plusieurs traits tirés de ses Ouvrages qui le caracterisent. Un autre célébre Médecin, fut » Asclepiade de Bithynie, qui » avoit d'abord enseigné l'éloquence » à Rome. Il quitta la profession de » Rheteur pour embrasser celle de Mé» decin, qu'il jugea devoir lui être » plus lucrative que l'autre, & il ne » se trompa pas; il fit un entier » changement dans la pratique qui » avoit été observée avant lui, & s'é» carta presque en tout des principes » & des régles d'Hippocrate; à la » place d'une solide & profonde scien» ce, il substitua l'agrément & la ré-

» putation d'un beau parleur, qui souvent tient lieu de mérite auprès des malades. Il s'appliquoit aussi à flatter le goût & à satisfaire leurs désirs en tout ce qu'il pouvoit : moyen sûr de gagner leur confiance. Sa maxime étoit qu'un Médecin doit guérir ses malades *sûrement*, *promptement*, *agréablement*. « Cette maxime étoit bien peu sensée, elle étoit même dangereuse, comme M. R. le remarque. Il parle de plusieurs autres Médecins, tels que Dioscoride, Antoine Musa, Medecin d'Auguste, qui ordonnoit des bains froids même dans l'hyver (*Voy.* Horace, ép. 15. l. 1.). Celse ; enfin Gallien, le plus célébre des Médecins après Hippocrate, & qui a vécu sous les deux Antonins : Gallien n'est qu'un fidéle sectateur d'Hippocrate, & son adorateur.

Archagathus du Peloponese, fut selon Pline, * le premier Médecin qui vint à Rome l'an 535 de sa fondation. » Il y a apparence (dit l'Auteur avec raison) que les Romains ne s'étoient servis jusqu'à la venuë d'Archagathus, que de la médecine naturelle ou de la simple empirique, telle que l'on a supposé que les premiers hommes la pratiquoient « On sçait quel fut

* L. 29. c. 1.

le triste sort de ce Médecin, ou plûtôt de cet habile Chirurgien. M. R. raporte les préventions où l'on a été de tous tems contre les Médecins, &c. il cite à cette occasion le passage célébre de Pline, *Discunt periculis nostris, & experimenta per mortes agunt; medicoque tantum hominem occidisse impunitas summa est*, qu'il traduit ainsi : » Ils
H. L. 29. c. 1.
» s'instruisent à nos dépens, & il faut » que les expériences qu'ils font nous » coûtent la vie; il n'y a qu'un Mé» decin qui puisse tuer impunément les » hommes «. Il ajoûte poliment que cela ne regarde que les *Empiriques*. Vous sçavez que les Chirurgiens de Paris n'ont pas été si complaisans, & qu'ils l'ont appliqué aux Médecins *Rationels*, comme aux *Empiriques*. M. R. oppose ensuite au passage de Pline celui de l'*Ecclesiastique*, c. 29. qui est si favorable & si glorieux à la Médecine.

Les deux petits Articles de la *Botanique* & de la *Chimie* sont bien faits & fort instructifs. L'Auteur raporte dans le dernier l'expérience de M. Lemery, qui fit un *Etna* avec de la limaille de fer & du souffre pulverisé. Si l'Auteur eût voulu s'étendre, que n'auroit-il pas pû dire sur les découvertes admirables de la Chimie. Il fait

entendre que les analyſes chimiques flatent plutôt la curioſité des Phyſiciens, qu'elles ne ſont utiles à la Médecine; & que ſelon M. Lemery, la Chimie à force de réduire les mixtes à leurs principes, les réduiſent ſouvent à rien.

L'Auteur dit peu de choſe de l'*Anatomie*, ſur laquelle il y avoit néanmoins bien des choſes curieuſes à dire. Il ne parle guéres que de la circulation du ſang, découverte par Harvée Médecin Anglois en 1628.

Le Livre 27[e] eſt conſacré entierement aux *Mathématiques*. Dans le premier Chapitre il s'agit de la Géométrie, dont l'Auteur donne une idée ſimple & juſte, & qu'il diſtingue en *ſpéculative* & en *pratique*. Il parle enſuite des anciens Géométres, tels qu'Euclide, Ariſtée, Apollonius, Archimede, Pappus d'Alexandrie. Par raport à ce dernier, il dit que ſes deux premiers Livres ſont perdus, & que le texte Grec de cet Auteur n'a jamais été imprimé. Cette remarque n'eſt pas exacte. Je poſſede depuis long-tems une Edition Grecque, faite à Oxfort en 1688, d'une bonne partie du 2[d] Livre de *Pappus*: ce Fragment commence à la Propoſition 15 & finit à la 27. Le ſecond Li-

vre de Pappus n'eſt donc pas entierement *perdu*, puiſqu'une partie du texte Grec en eſt imprimé. L'Auteur ne dit rien ici d'Ariſtarque de Samos, ni de ſon Ouvrage *ſur la grandeur & les diſtances du Soleil & de la Lune.* Cet Ouvrage que j'ai auſſi, eſt encore imprimé à Oxfort en 1688, avec la Verſion Latine & la Note de Frederic Commandin, qui en a été l'éditeur. L'hypotheſe de Copernic ſe trouve expoſée dans cet Auteur. Ce que M. R. dit ſur Euclide & Archimede, mérite d'être lû. Il a placé dans cet article ce qui regarde la diſpute de Neuton & de Leibnits ſur l'invention du *Calcul differentiel*; il décide fort bien que le premier en eſt l'inventeur, & que le ſecond ſans plagiat l'a publié le premier ; ce qui eſt bien difficile à concilier. L'Auteur parle auſſi de l'*Analyſe des infiniment petits*, donnée au public par M. de l'Hopital en 1696. La Préface de cet Ouvrage eſt de M. de Fontenelle ; M. R. l'a ſans doute ignoré. Il en cite avec complaiſance un endroit favorable aux Anciens.

Je ne puis paſſer ſous ſilence ce qu'on dit ici, après M. de Fontenelle, à la loüange de la Géométrie, que quelques perſonnes accuſent d'éteindre

l'esprit & de glacer l'imagination. » L'esprit géométrique, dit l'Auteur, » n'est pas si attaché à la Géométrie, » qu'il n'en puisse être tiré, & trans» porté à d'autres connoissances. Un » Ouvrage de Morale, de Politique, » de Critique, d'Eloquence même, en » sera plus beau, toutes choses d'ail» leurs égales, s'il est fait de main de » Géométre. L'ordre, la netteté, la » précision, l'exactitude, qui regnent » dans les bons Livres depuis un cer» tain tems, pourroient bien avoir leur » premiere source dans cet esprit géo» métrique, qui se répand plus que » jamais, & qui en quelque façon se » communique de proche en proche » à ceux même qui ne connoissent pas » la Géométrie. « Il est certain que celui qui dans ces derniers tems a appris aux hommes à raisonner avec justesse, étoit tout ensemble & le plus grand Philosophe & le plus grand Géométre qui ait paru; on peut dire avec vraisemblance, que c'est à lui que les Modernes sont redevables du progrès qu'ils ont fait, non-seulement dans les Sciences, mais dans les beaux arts.

Suit le Chapitre 2. sur l'*Astronomie*. On remarque d'abord, que comme l'Agriculture, le Commerce, la socié-

té civile, & la Religion même, ne peuvant se passer de l'Astronomie, il est nécessaire que les hommes se soient appliqués à cette science dès le commencement du monde. L'Astronomie née dans la Caldée, passa de là dans l'Egypte : bientôt elle fut portée en Phénicie, où l'on commença à en appliquer les observations aux usages de la navigation, ce qui rendit les Phéniciens maîtres de la mer & du commerce. Ce fut Thalès qui apporta de Phénicie en Gréce la science des Astres. Anaximandre son disciple inventa la représentation du Globe terrestre, ou, comme dit Strabon, les Cartes géographiques. Les anciens Gaulois étoient versés dans l'Astronomie, puisque selon Cesar, les Druides enseignoient entr'autres choses à la jeunesse le mouvement des Astres, la grandeur du Ciel & de la Terre, & la Physique. Strabon parle aussi d'une importante observation faite à Marseille par Pitheas, le plus célébre observateur de son tems. Il falloit que les Assyriens eussent commencé de bonne heure à cultiver l'Astronomie, puisqu'au raport d'Aristote, Callisthene, ce Philosophe qui étoit à la suite d'Alexandre le Grand, trouva à Babylone des

De Bell. Gall. l. 6.

Observations astronomiques, que les Babyloniens avoient faites pendant l'espace de 19 cens trois années ; & il les envoya à Aristote.

Ptolomée, sous l'Empereur Antonin, fit un corps complet de la Science des Astres, intitulé *la grande Composition*. Ce Livre par l'ordre d'Almamon Calife de Babylone, fut traduit de Grec en Arabe sous le titre d'*Almageste*, & les Arabes firent en même tems des Observations qui servirent à corriger des erreurs de Ptolomée. L'Empereur Frederic II fit traduire d'Arabe en Latin l'*Almageste*, d'où Jean de Sacrobosco, Professeur en l'Université de Paris, tira l'ouvrage qu'il fit sur la Sphere. Quelles obligations l'Astronomie n'a-t'elle pas à Alfonse Roi de Castille, à Charles V Roi de France, qui fit traduire en François un grand nombre de Livres de Mathematiques. Il fonda deux Chaires de Mathematiques dans le Collége de Me Gervais à Paris. François I. établit aussi dans son Collége Royal deux Lecteurs pour enseigner les Mathematiques. L'Allemagne & les Païs du Nord n'ont pas eu moins de zéle pour les progrès de cette Science, & de l'Astronomie en particulier. Ils ont

produit un *Copernic*, un *Tycho-Brahé* : L'Italie a enfanté un Galilée, & la France un Gaſſendi, & un Deſcartes. Mais rien n'approche des travaux immortels de l'*Académie des Sciences* de Paris.

Dans l'Article de la *Géographie*, M. R. n'oublie pas les Itineraires Romains, ni la *Table de Peutinger*. Les célébres Géographes de l'Antiquité, ſont Pomponius-Mela, Pline, Strabon, Ptolomée, Arrien, &c. Strabon, ſelon M. R. » eſt Philoſophe autant que » Geographe, & le bon ſens, la droi- » ture du jugement, l'exactitude, & la » préciſion brillent par tout dans ſon » Ouvrage. « Il fait voir enſuite comment les Modernes ont encheri ſur les Anciens, & ont perfectionné la Géographie, graces à l'Inventeur des Teleſcopes & des Pendules. » On ne » ſçauroit (dit-il) s'empêcher de ſen- » tir le défaut de préciſion dans les » obſervations des Anciens, quand on » conſidere que Ptolomée, tout grand » Coſmographe qu'il étoit, & quoi- » qu'Alexandrin, s'eſt trompé d'envi- » ron un cinquiéme de degré dans la la- » titude de la Ville d'Alexandrie, qui » a été obſervée dans le dernier ſiécle » par ordre du Roi, & par les ſoins

» de l'Académie Royale des Sciences. «
M. R. parle ensuite des Terres connuës des Anciens ; il ne dit rien du *voyage de Hannon*, ni du *Periplée*.

Dans l'Article suivant qui concerne la *Navigation*, l'Auteur parle des voyages au Nord & au Perou, entrepris depuis peu par ordre du Roi, pour pouvoir déterminer la figure de la Terre, & sçavoir si c'est celle d'un *Spheroïde allongé* vers les poles, » comme on le croyoit (dit M. R.) & » comme le croyent encore de très- » habiles Astronomes ; « ou celle d'un *Spheroïde applati* vers les poles, suivant l'opinion de MM. Neuton & Huygens. Il parle ainsi des Astronomes qui ont été au Nord. » Il leur a » fallu (dit-il) traverser des forêts im- » menses, dans lesquelles ils se sont » les premiers pratiqué des routes ; » escalader, pour ainsi dire, des mon- » tagnes d'une hauteur effrayante & » couvertes de bois, dont ils ont été » obligés de les dépoüiller; passer des » torrens d'une impétuosité propre à » étonner ceux qui n'en sont que les » simples spectateurs, & cela dans de » frêles nacelles, qui n'avoient pour » Pilotes qu'un Lapon, pour mât & » pour voiles qu'un arbre avec ses bran-

» ches, &c, « Cette peinture d'après celle de M. de Maupertui, est presque dans le goût de la description que fait Tite-Live du passage des Alpes, lorsqu'Annibal conduisit son armée en Italie.

Deux Réfléxions judicieuses sur l'utilité de l'Astronomie terminent l'Ouvrage de M. Rollin : il fait sentir combien il nous a été avantageux d'avoir découvert les quatre Lunes ou Satellites de Jupiter, & combien ces petites Planetes servent à perfectionner la Géographie, & à faciliter la Navigation, par les lumieres qu'elles répandent sur les longitudes. La seconde Réfléxion est sur l'étonnant spectacle que nous présente l'Astronomie. L'Auteur fait voir en peu de mots la grandeur & le prodigieux éloignement des Astres. Il rapelle la démonstration de M. Huygens, qui a prouvé clairement qu'il faudroit à un boulet de canon poussé avec sa vitesse ordinaire près de 25 ans, pour arriver au Soleil ; & pour arriver à l'Etoile fixe la plus voisine de la Terre, 27664 fois 25 ans, qui font 691600 ans. Il y a d'autres Etoiles fixes infiniment plus éloignées, &c. Il y a peu de personnes qui ne sçachent tout cela, & plusieurs

autres choses, qu'on lit dans les quatre derniers volumes du Livre de M. Rollin. Mais il a dit plus d'une fois qu'il n'écrivoit pas pour les Sçavans. Quand on n'écrit que pour eux, on n'est gueres lû. J'ajoûte qu'il y a ordinairement plus d'esprit dans un bon Ouvrage destiné pour les ignorans, & qu'ils lisent avec plaisir & avec fruit, que dans ces doctes & sublimes Ouvrages, que les hommes d'une science profonde honorent de leur admiration.

A la faveur du mouvement circulaire, en petit comme en grand, M. de M. explique sans embarras, la cause des broüillards, des pluyes, des neiges, de la rosée, &c. du vent proprement dit & de ses principales singularités, des orages, des tempêtes, des tonnerres, &c. Le mouvement circulaire des molécules de l'air étant bien conçu, on concevra facilement des molécules d'eau, d'huile, de sels volatils, entraînés dans les pores de l'air; cela posé, on sçait la cause des *vapeurs*, des *exhalaisons*, du *broüillard*, de la *pluye*, des *nuées*, de la *neige*, de la *rosée*, &c. ayant égard cependant à la chaleur du Soleil, & aux Remarques de l'Auteur.

Suite des Leçons de Physique, Tome 3.

En admettant la raréfaction de l'air

cauſée par le Soleil, les exhalaiſons des cavernes ſouterraines, &c. on trouvera à la verité quelques cauſes éloignées de ce qu'on appelle le vent proprement dit, vent périodique, vent remarquable par ſa durée & ſon étenduë ; mais non pas la cauſe prochaine & immédiate de cet effet. On ſera obligé d'aller plus loin, & l'on conviendra ſans peine avec M. de M. que le vent proprement dit, eſt cauſé par un mouvement circulaire d'air, qui raſe la Terre du Nord au Sud, par exemple, & qui revient du Sud au Nord par la moyenne région. Voilà donc un grand tourbillon d'air, qui devient la cauſe immédiate & prochaine du *Vent* ; & ce tourbillon nous paroît d'autant mieux établi, qu'avec lui l'on explique très-facilement, & conformément aux Mécaniques, les principales ſingularités du vent. Le tourbillon d'air eſt plus néceſſaire que jamais dans l'explication du tonnerre & de ſes accompagnemens. Il eſt impoſſible de ſe ſervir avec vraiſemblance des frottemens des nuées, dont les Cartéſiens ont fait uſage dans leurs explications, après les obſervations qu'on a faites, & qui convainquent de faux ces explications.

Notre Auteur raporte six observations modernes, empruntées du P. Lozeran Jesuite : il en résulte que dans les cas d'orage & de tonnerre, il y a agitation de nuées, ébullitions de broüillards, globes de feu, tournans en maniere de soufre allumé, & une infinité d'autres circonstances, qui obligent d'avoir recours au mouvement circulaire en grand & en petit. Le fondement de ce météore est un grand tourbillon d'air, dont l'axe est perpendiculaire à l'horison du lieu où l'orage se forme. De-là suivent, le concours des broüillards qui se rassemblent de toutes parts; la pluye plus ou moins grosse, qui précéde, accompagne, ou suit le tonnerre; la matiere, les figures du tonnerre, qui s'écoule en longue trainée de flâmes, par l'axe du tourbillon qui le contient, ou en pluye de feu, lorsque le tourbillon créve par quelqu'autre endroit.

Quant à la cause particuliere, que notre Physicien allégue, pour expliquer les vents perpetuels & périodiques, qui regnent dans la Zone Torride; ce n'est plus un tourbillon d'air; comme ci-dessus à l'égard des vents; mais c'est le mouvement journalier de

la Terre d'Occident en Orient, qui cause les vents de la Zone Torride. Ainsi le mouvement circulaire ne perd rien de ses droits. Si l'on joint à cet effet naturel, l'approche du Soleil aux Tropiques du Cancer ou du Capricorne, on aura la raison des vents moyens ou *alizés*. En ajoûtant quelques autres causes générales ou particulieres, on sera satisfait sur les autres vents périodiques. M. de Molieres ne dit rien des Méteores produits par la réfléxion & la réfraction de la lumiere, pour ne pas s'éloigner de son objet principal. Il finit par une nouvelle explication du Magnetisme.

Cette explication est belle & d'une grande simplicité. L'Auteur ne veut que deux choses, que l'expérience semble démontrer, & qui suffisent pour expliquer tous les phénomenes de l'Aiman sans embarras. Ces deux choses sont 1°. une atmosphere autour de l'Aiman, sans tourbillon, ni mouvement circulaire: 2°. une direction constante & invariable des particules magnetiques.

L'atmosphere autour de l'Aiman, semblable à celle que la limaille de fer y prend, est prouvée par la disposition même de la limaille. L'ex-

périence des corps électriques montre qu'ils ont autour d'eux une atmosphere qui n'est point tourbillon ; sans cela les petits corps qu'ils attirent ou repoussent, suivroient ce mouvement circulaire, ce qui n'arrive pas. Quant à la vertu, attribuée aux parties magnétiques, de se diriger dans le même sens, l'expérience d'une suite d'aiguilles aimantées, qui se disposent comme l'Aimant, fait voir que cette supposition est raisonnable. On peut donc imaginer l'atmosphere d'un Aiman comme une sphere, composée de files magnétiques, capables de la même direction, & sans mouvement circulaire.

Si l'on donne à la Terre la même atmosphere magnétique, avec cette hypothese, tout s'expliquera. La grande atmosphere entretiendra ou réparera les petites. Deux Aimans se repousseront ou s'approcheront, suivant la situation de leurs poles. L'atmosphere sera double dans le premier cas, & simple dans le second, &c. Il s'agit ensuite de découvrir quelle peut être la cause physique de cette direction constante des parties magnétiques. Cette recherche nous méneroit

trop loin : c'eſt pourquoi nous renvoyons le Lecteur au Livre même de M. de Molieres. On y verra avec ſatisfaction cette cauſe phyſique, & de plus, le dénouëment de toutes les curieuſes expériences de MM. de Reaumur & du Fay, ſur le Magnétiſme & l'Electricité.

On trouve à la fin de ce Volume une Objection de M. Baniere contre l'exiſtence des petits Tourbillons, à laquelle notre Auteur répond avec ſolidité.

Je ſuis, &c.

Ce 21 Janvier 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXII.

Nouvelle Traduction de Tite-Live.

M. Guerin, ancien Professeur d'Eloquence dans l'Université de Paris, a publié depuis quelque tems, Monsieur, la Traduction du plus beau morceau de Tite-Live. * C'est l'Histoire de la seconde guerre Punique. Je ne puis vous en donner une idée plus juste & plus intéressante, qu'en vous envoyant le jugement même de l'habile Traducteur, sur le stile, l'éloquence & le fond de cette belle Histoire. Si on en juge, dit-il, par les événemens qui y sont racontés, il n'y en eut jamais de plus célébres, ni de plus intéressans. Si on considére les Héros & les Capitaines qui ont été les instrumens

* A Paris, chez Louis Dupuis, ruë Saint Jacques; 3. Vol. in-12. 1738.

de tant de grandes révolutions, les Fabius, les Marcellus, les Emiles, les Scipions, & tant d'autres : & du côté des Carthaginois, lorſque l'on voit un Annibal qui ſeul leur a réſiſté, & les a même vaincus plus d'une fois, ſuccomber enſuite ſous la valeur & la prudence des Romains; il faut avoüer qu'il n'y a rien ailleurs de comparable. A l'égard de la beauté du ſtile & de la force de l'éloquence, perſonne n'a égalé T. Live en ce genre. Il eſt quelquefois étendu dans ſes recits, ſouvent concis dans ſes harangues; mais on le trouve toujours ou concis ſans obſcurité, ou étendu ſans ennui. Cette Hiſtoire nous offre toutes les vertus morales, civiles & militaires, l'amour de la Patrie, le déſintereſſement, la grandeur d'ame, la valeur, la ſageſſe, la bonne conduite, la religion même. »Où les vit-on jamais, dit » l'Auteur, placées dans un plus beau » jour, & attachées à des faits plus » éclatans, & plus capables de les gra- » ver dans la mémoire? Je puis ajoû- » ter que les vices oppoſés, la perfidie, » l'avarice, la trahiſon, l'orgüeil, l'i- » gnorance, ou la témérité, ne con- » tribuent pas moins que les vertus » mêmes, quoique d'une façon diffé- » rente, à donner du plaiſir aux hom-

» mes, ou à les inftruire, ce qui doit
» être la feule fin du Lecteur, auffi
» bien que de l'Hiftoire. » On peut ajoûter encore, que l'éloquence du cœur domine dans ce célébre Hiftorien, & que perfonne n'a jamais rendu des fentimens avec plus de délicateffe & de vérité.

Tant de beautés avoient determiné M. Guerin, dès le tems qu'il enfeignoit publiquement, à traduire préférablement aux autres, cette partie à laquelle il comptoit fe borner, & qu'on peut d'ailleurs regarder comme un tout féparé & indépendant du refte. Heureufement, le loifir dont il joüit depuis qu'il a quitté fa chaire, l'a mis en état de traduire les autres parties de cet excellent Ecrivain ; en forte que la premiere Decade qui contient la naiffance & les premiers accroiffemens de Rome, fuivra de fi près celle qu'il vient de donner, qu'on ne s'appercevra prefque pas qu'il ait renverfé l'ordre naturel de cette Hiftoire.

M. Guerin dans fa Préface fait obferver, combien l'Hiftoire eft plus propre à corriger & à inftruire les hommes, en leur prefentant fes Héros réels, que le Roman par fes perfonnages imaginaires.» Je ne parle pas, dit-il, de ces

» Drames de l'une & l'autre espece,
» qu'on met sur le théatre depuis trente
» ou quarante ans, dans lesquels Ra-
» cine & Moliere, s'ils revenoient, ne
» reconnoîtroient plus les mœurs qu'ils
» ont dépeintes dans leurs pieces, &
» dont ils prendroient les personnages
» pour des gens d'un autre monde que
» celui qu'ils ont habité de leur vivant.
» Je parle de ces Romans doucereux,
» qui pleuvent, pour ainsi dire, de
» toutes parts, dont les avantures sont
» presque toujours les mêmes, sous dif-
» férens noms, & où on ne trouve que
» des leçons de pusillanimité, de foi-
» blesse, & souvent de libertinage &
» d'impiété; Ouvrages aussi infortunés
» pour l'invention & pour la conduite,
» quoiqu'ils ne manquent pas quelque-
» fois de stile, que contraires à la vé-
» rité, à l'honnêteté publique & à la
» Religion. » C'est de cette source
empoisonnée que naissent, selon le
Traducteur, la corruption des mœurs
& la décadence du bon goût. Cepen-
dant cette contagion n'est point uni-
verselle; il est des personnes dont le
bon goût & la vertu sçavent s'en pré-
server. M. Guerin cite à ce sujet le suc-
cès éclatant des Ouvrages de M. Rolin
en France & dans les Païs Etrangers.

» Par quel enchantement a-t'il mérité, » poursuit le Traducteur, une approbation si universelle ? Ce n'est pas » assurément parce qu'il flatte les pas- » sions de ses Lecteurs. La seule raison » d'un si grand succès, c'est qu'on y » voit par tout dominer le vrai encore » plus que le beau ; que par tout il » joint au plaisir que causent les faits » & les événemens bien circonstanciés, » des réflexions judicieuses, par les- » quelles il inspire le respect de la Re- » ligion & des Loix, & apprend d'une » façon douce & insinuante, les de- » voirs de l'honnête homme & du » Chrétien dans tous les états de la » vie. »

M. Guerin expose ensuite les regles qu'on doit suivre en traduisant, & il assure avoir remarqué dans presque toutes les Traductions qu'il a lues, deux défauts opposés. » Les uns, dit- » il, pour s'attacher trop servilement » aux expressions & aux tons de leur » Original, donnent dans un Latinis- » me, qui ne convient nullement au » génie de notre langue, & sont pres- » que toujours étrangers, pour ainsi » dire, dans leur propre Païs. Tels ont » été à peu près Vigenere, Du-Ryer, » les plus connus des Traducteurs de

» Tite-Live ; outre que le premier
» n'eſt preſque plus intelligible, l'autre
» étoit capable de mieux faire, ſi tra-
» vaillant pour le beſoin, plus que pour
» l'honneur, il n'eût pas renverſé l'ordre
» du *Sat cito ſi ſat bene*, de Quintilien.
» D'autres au contraire, ſe donnent
» trop de licence, s'écartent dans leurs
» propres idées, & ſans s'en apperce-
» voir, alterent la penſée de leur mo-
» déle, ou quelquefois ne la rendent
» point du tout. Tel a été entr'autres
» D'Ablancourt, long-tems eſtimé par
» delà ſon mérite, comme on l'a re-
» connu depuis. » Quel eſt donc le
milieu qu'il faut prendre entre ces deux
extrémités ? C'eſt de ne point s'éloi-
gner de l'eſprit de ſon Auteur, de con-
ſerver le fond de ſes penſées, mais en
ſubſtituant aux tours Latins, ceux de
notre langue, & de remplacer par des
équivalens les beautés originales qu'el-
le ne peut rendre entierement. La li-
berté du Traducteur s'étend même
juſqu'à adoucir, tranſpoſer, & même
ſupprimer certaines idées acceſſoires,
qui n'ont aucun agrément en François.
» Par-là, loin de défigurer ſon origi-
» nal, ajoûte-t-il, on le pare : on ne
» lui fait rien prendre de ſon caractere
» & de ſon génie, ſi non qu'on l'habille

» à la Françoise. Car de toutes les re-
» gles, une des plus essentielles à mon
» avis, c'est d'écrire sans affectation &
» sans contrainte, de façon qu'il pa-
» roisse au Lecteur que l'Ouvrage a été
» composé originairement en Fran-
» çois. » Mais de pareilles Traductions
comme le remarque l'Auteur, ne peu-
vent être que le fruit d'une égale habi-
leté dans les deux langues. Que pen-
ser donc de ces Critiques qui veulent
retrouver même dans le stile de la Tra-
duction Françoise d'un Ouvrage l'air
étranger de l'Original ? Comment de
cette ressemblance ne naîtroit il pas un
idiome barbare ? Des mots pris sé-
parement seroient François ; mais le
tissu, loin de representer le génie de
notre langue, le feroit entierement
disparoître.

Tout Lecteur sensé souscrira à ce que
dit l'habile Traducteur sur le caractere
du stile historique. » Il doit être simple
» sans bassesse, élevé sans enflure,
» nombreux même jusqu'à un certain
» point, coulant, naturel, assez ap-
» prochant de la conversation des gens
» qui ont l'esprit orné ; enfin égale-
» ment éloigné de la diction pompeuse
» & presque théatrale de quelques
» Ecrivains modernes, & de l'expres-

» ſion enjoüée, & peu s'en faut, ga-
» lante & romaneſque de quelques
» autres.

Un Ecrivain, ſi éclairé ſur les beautés de ſon original, & qui ſçait ſi bien apprétier le mérite des Traductions, donne d'avance une idée avantageuſe de ſon travail. Les principes qu'il établit dans ſa Préface ſemblent inviter la critique à les appliquer à l'Ouvrage même; mais cette application ne peut tourner qu'à ſa gloire. M. Guerin n'a point à craindre d'avoir prononcé des Arrêts contre lui-même: Tout Lecteur équitable trouvera dans ſa Traduction l'exacte obſervation des principes qu'il a tracés dans ſa Préface. En général ſa Traduction m'a paru exacte & fidéle, le ſtile correct, & orné des graces de la facilité; la narration, aiſée & coulante. En un mot le Tite-Live François exprime heureuſement le génie, l'éloquence, la délicateſſe, & les beautés dominantes, du Tite-Live Latin. Il me ſemble cependant que le Traducteur en voulant être nombreux, à l'imitation de l'Original, employe quelquefois des Phraſes un peu longues qui, coupées, euſſent été plus agréables.

Après vous avoir dit mon ſentiment

sur cette Traduction, il ne me reste plus qu'à le justifier, en citant quelques morceaux. Le Portrait d'Annibal a toujours passé pour un Chef-d'œuvre : Voici comment il est rendu par le moderne Traducteur.

* » Annibal fut envoyé en Espagne, » & dès qu'il parut dans l'Armée, il

* *Missus Annibal in Hispaniam, primo statim adventu omnem exercitum in se convertit. Amilcarem viventem redditum sibi veteres milites credere, eundem vigorem in vultu, vimque in oculis, habitum oris, lineamentaque intueri. Deinde brevi effecit, ut patri in se minimum momentum ad favorem conciliandum esset. Nunquam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atque imperandum, habilius fuit. Itaque haud facilè discerneres, utrum imperatori an exercitui carior esset : neque Asdrubal a ium quemquam præficere malle, ubi quid fortiter ac strenuè agendum esset : neque milites alio duce plus confidere, aut audere. Plurimum audaciæ ad pericula capessenda, plurimum consilii inter ipsa pericula erat ; nullo labore aut corpus fatigari, aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par ; cibi potionisque desiderio naturali, non voluptate modus finitus : vigiliarum somniique nec die nec nocte discriminata tempora : id quod gerendis rebus superesset, quietì datum : ea neque molli strato, neque silentio accersita ; multi sæpe militari sagulo opertum humì jacentem inter custodias, stationesque militum conspexerunt. Vestitus nihil inter æquales excellens : arma atque equi conspiciebantur ; equitum peditumque idem primus erat. Princeps prælium inibat : ultimus conserto prælio excedebat. Has tan-*

» attira sur lui les yeux & la faveur des
» Soldats. Les Veterans sur-tout
» croyoient voir revivre en lui Amilcar
» leur ancien Général; tant ils lui trou-
» voient de ressemblance pour la taille,
» pour l'air & les traits du visage, pour
» l'ardeur & la vivacité qui brilloit
» dans ses yeux. Mais bien-tôt ses pro-
» pres qualités, plus que le souvenir
» de son Pere, furent le motif de leur
» affection & de leur estime. Effecti-
» vement jamais un même caractere ne
» fut plus propre que le sien à deux
» choses aussi opposées que le paroiss-
» sent être l'obéissance & le comman-
» mandement. C'est pourquoi on a-
» voit de la peine à décider de qui il
» étoit plus aimé, du Général ou de
» l'Armée. Par la même raison Asdru-
» bal le préferoit à tout autre Officier,
» lorsqu'il étoit question d'exécuter
» quelque dessein qui demandoit de la
» viguëur & du courage: & les Soldats
» n'avoient jamais plus de confiance,
» que quand ils marchoient sous sa
» conduite. Personne n'avoit plus de
» valeur que lui lorsqu'il falloit s'expo-

tas viri virtutes ingentia vitia æquabant, inhumana crudelitas, perfidia plusquam Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus Deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio. Tit. Liv. Lib. XXI. n. 4.

» ſer au péril : perſonne n'avoit plus » de préſence d'eſprit dans le péril mê- » me. Il n'y avoit point de travail qui » pût laſſer ſon corps ou abbattre ſon » courage. Il ſupportoit également le » froid & le chaud. Le plaiſir n'avoit » point de part à des repas toujours re- » glés ſur les ſimples beſoins de la na- » ture. Il accordoit à ſon repos, qui n'é- » toit attaché ni au jour ni à la nuit, » les heures qui lui reſtoient après qu'il » avoit terminé toutes ſes affaires. Et » il n'attiroit point le ſommeil par la » moleſſe de ſon lit, ou par le ſilence. » On le vit ſouvent dormir ſur la dure, » enveloppé dans une caſaque de Sol- » dat, au milieu des Sentinelles & » des Corps-de-Garde, malgré le » bruit des armes & les cris tumultueux » de l'Armée. Il ne ſe diſtinguoit point » par la magnificence de ſes habits, » mais par la bonté de ſes armes & de » ſes chevaux. Il l'emportoit ſur tous » les autres, ſoit qu'il fallût combattre » à pié ou à cheval, toujours le premier » ſur le Champ de bataille, & le der- » nier dans la retraite. De ſi grandes » qualités ſe trouvoient jointes en lui » à des vices qui n'étoient pas moins » grands : une cruauté inoüie, une » perfidie plus que Carthaginoiſe. »

» point de vérité, point d'égard pour » sa parole, ni pour ses sermens; point » de crainte ni de respect pour les » Dieux, point de religion. »

Vous serez peut-être bien aise de comparer cette Traduction avec celle de Du-Ryer. » Annibal fut envoyé en » Espagne, (dit ce Traducteur) & il » n'y fut pas si-tôt arrivé, que toute » l'Armée le consideroit comme son » Chef. Il sembloit aux vieux Soldats » qu'Amilcar étoit revenu au monde, & » qu'on leur rendoit leur Capitaine; » qu'ils voyoient la même vivacité dans » ses yeux, le même air dans le visage, » & enfin les mêmes traits. Ensuite il » fit si bien en peu de tems que la fa» veur de son Pere ne fut pas le plus » grand avantage qui le fit considerer. » On ne vit jamais un esprit plus pro» pre que le sien, à deux choses entie» rement différentes à commander & à » obéir. Aussi il étoit mal-aisé de dis» cerner à qui il étoit plus cher, au » Général ou à l'Armée; & quand il » étoit besoin d'exécuter quelque cho» ses & de grand & de hardi, Asdru» bal n'en donnoit la charge plus libre» ment à personne qu'à Annibal, & les » Soldats ne montroient jamais plus » de courage ni de confiance que sous

» sa conduite. Il avoit beaucoup de
» courage pour se jetter dans les ha-
» zards, & n'avoit pas moins de pru-
» dence quand il étoit dans les dangers.
» Il n'y avoit point de travail qui pût
» fatiguer son corps, ou rebuter son
» esprit. Il enduroit également le froid
» & le chaud ; il ne beuvoit & ne man-
» geoit que pour contenter la nature
» & non pas pour la volupté. Il n'avoit
» point de tems affecté pour dormir ou
» pour veiller, soit durant la nuit soit
» durant le jour. Il employoit au repos
» le tems qui lui restoit après les affai-
» res, mais il ne le cherchoit point
» dans le silence, ni sur un lit mol &
» délicat. On le vit souvent couché par-
» mi les Sentinelles ou dans les Corps-
» de-Gardes, couvert seulement d'un
» hoqueton. Il n'étoit pas plus super-
» bement vêtu que ses Compagnons ;
» mais il étoit magnifique en ses armes
» & en ses chevaux, & c'étoit par là
» qu'il vouloit paroître. Il étoit le meil-
» leur homme de pied & le meilleur
» homme de cheval qu'il y eût parmi
» les siens. Il alloit toujours le premier
» au Combat & en revenoit toujours
» le dernier. Mais au reste de si gran-
» des vertus étoient égalées par d'aussi
» grands vices. Il avoit une cruauté

» inhumaine & une deloyauté plus que
» Carthaginoise. Il n'y avoit rien en
» lui de sincere ; il n'y avoit rien pour
» lui de vénérable ni de saint. Il n'avoit
» nulle crainte des Dieux, nulle foi,
» nulle religion. »

Les Harangues de Tite-Live passent pour des pieces de la plus parfaite éloquence ; tout ce que l'insinuation & la persuasion peuvent employer d'art & de délicatesse, il sçait le mettre en œuvre avec tout l'esprit imaginable ; les motifs qu'il allégue sont les seuls que la nature & la connoissance du cœur humain lui indiquent dans de pareilles conjonctures. Il faut donc qu'un Traducteur de ces beaux morceaux devienne lui-même Orateur, & rende finement tant de sentimens délicats. La Harangue d'Annibal à Scipion pour l'engager à faire la paix avec Carthage paroît un Chef-d'œuvre en ce genre ; tout ce qui peut faire impression sur une Ame Romaine y est manié avec toute l'adresse imaginable ; Annibal même, sans nuire à son dessein, donner un nouvel éclat à sa gloire, en voulant relever celle de son Rival. Tite-Live a fait d'Annibal un excellent Orateur. Je suis fâché que ce morceau soit trop long, par rapport aux bornes

de cette Lettre. Une Harangue beaucoup plus courte, & tournée avec le même art, vous donnera une idée de l'éloquence de Tite-Live, & de la maniere dont M. Guerin *l'habille à la Françoise*. Il s'agit d'un Pere qui employe les motifs les plus puissans pour empêcher son Fils de tuer Annibal, qui après lui avoir pardonné son dévouement aux Romains, l'avoit admis à sa table. Tous ces motifs sont distribués avec une économie admirable; ensorte que le plus fort étant placé à la fin de la Harangue, donne de l'énergie aux autres. M. Rollin a découvert tout l'art de ce discours dans le Tome II. de son *Traité des Etudes*; il l'a même traduit, & je citerai sa Traduction, après avoir donné celle de M. Guerin, persuadé que le parallele sera également glorieux à l'un & à l'autre.

* » Je vous conjure mon Fils, par
» toute la tendresse que les peres ont

* *Per ego te, inquit, fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, precor, quæsoque ne ante oculos patris facere & pati omnia infanda velis. Paucæ horæ sunt, intra quas jurantes per quicquid Deorum est, dextras dextræ jungentes fidem obstrinximus, ut sacratas fide manus digressi ab colloquio extemplò in eum armaremus? Surgis ab hospitali mensa, ad quam tertius Campanorum adhibitus ab Annibale es, ut eam ipsam mensam*

» pour leurs enfans, & par tout le res-
» pect que les enfans doivent à leurs
» peres, de ne vous point exposer, en
» commettant à mes yeux le plus énor-
» me de tous les crimes, à souffrir les
» supplices les plus affreux. Il n'y a que
» très peu d'heures que nous avons fait
» alliance avec Annibal, en lui don-
» nant les gages les plus sacrés de notre
» affection, & en prenant tout ce qu'il
» y a de Dieux à témoins de notre
» bonne foi? Le traité a été suivi d'un
» Sacrifice solemnel, & le sacrifice,
» d'un repas où l'on ne doit respirer
» que l'amitié & la joie. Quoi! en sor-
» tant de table, nous prendrions les

cruentares hospitis sanguine? Annibalem patri filio meo potui placare: filium Annibali non possum? Sed sit nihil sancti; non fides, non religio, non pietas: audeantur infanda, si non perniciem nobis cum scelere afferunt. Unus aggressurus es Annibalem! Quid illa turba tot liberorum servorumque? Quid in unum intenti omnium oculi? Quid tot dextræ? Torpescentne in amentia illa? Vultum ipsius Annibalis quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret populus Romanus, tu sustinebis? Et, alia auxilia desint, me ipsum ferre, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, sustinebis? Atqui per meum pectus petendus le tibi transfigendusque est. Deterreri hic sine te potiusquàm illic vinci. Valeant preces apud te meæ, sicut pro te hodie valuerunt. Tit. Liv. Liv. 23. N. 9.

» armes contre lui ! Nous foüillerions
» du ſang de notre allié & de notre
» hôte, cette table ſacrée à laquelle
» il nous a fait l'honneur de nous ad-
» mettre, parmi un ſi petit nombre
» de Compagnons. J'ai bien pû appai-
» ſer Annibal juſtement irrité contre
» mon Fils : & je ne pourrai faire quit-
» ter à mon Fils les armes impies qu'il
» a priſes pour tuer Annibal ? Je veux
» que vous n'ayez aucun égard à la re-
» ligion des Traités, ni à la ſainteté
» des Sermens, ni à la Majeſté des
» Dieux ; je vous permets de commet-
» tre le plus grand des crimes, pourvû
» qu'il ne cauſe pas votre perte. Mais
» ſerez-vous aſſez hardi pour attaquer
» ſeul Annibal ? Que deviendra pen-
» dant ce tems-là cette foule d'Eſcla-
» ves & d'Hommes libres qui l'envi-
» ronnent ? Tous ces yeux, qui veil-
» lent ſans ceſſe à ſa conſervation, ſe-
» ront-ils fermés ? Tous ces bras, qui
» ſont armés pour ſa défenſe, demeu-
» reront-ils engourdis, tandis que vous
» exécuterez un deſſein auſſi criminel
» qu'il eſt extravagant ? Soutiendrez-
» vous ſeulement les regards d'Annibal
» qui font trembler le peuple Romain
» & ſes Armées ? Et quand il n'auroit
» point d'autre appui que moi, aurez-

» vous aſſez de courage & de cruauté
» pour me frapper moi-même, quand
» je me mettrai entre lui & vous? Car,
» je ne vous le diſſimule pas : avant de
» lui donner la mort, il faut que vous
» m'ôtiez la vie : avant de lui percer le
» cœur, il faut que vous perciez le mien
» le premier. Croyez-moi, renoncez
» à une ſi étrange réſolution, plutôt
» que de ſuccomber en voulant l'exé-
» cuter. Ecoutez les prieres que je vous
» fais pour Annibal, comme il a écouté
» celles que je lui ai faites pour vous. »
Voici comme M. Rollin a rendu ce même diſcours.

» Mon fils, je vous prie & vous con-
» jure par tous les droits les plus ſacrés
» de la nature & du ſang, de ne point
» entreprendre de commettre ſous les
» yeux de votre Pere, une action éga-
» lement criminelle en elle-même, &
» funeſte par les ſuites qu'elle aura pour
» vous. Il n'y a que peu de momens,
» que nous nous ſommes liés par les
» ſermens les plus ſolennels, que nous
» avons donné à Annibal les marques
» les plus ſaintes d'une amitié inviola-
» ble : & ſortis à peine de cet entre-
» tien, nous armerons contre lui cette
» même main, que nous lui avons pre-
» ſentée pour gage de notre fidelité!

» Cette table, où président les Dieux
» vengeurs des Droits de l'hospitalité,
» où vous avez été admis par une faveur
» que deux seuls Campaniens partagent
» avec vous : vous ne la quittez cette
» table sacrée, que pour la soüiller un
» moment après du sang de votre hôte?
» Helas ! après avoir obtenu d'Annibal
» la grace de mon fils, seroit-il bien
» possible que je ne pusse obtenir de
» mon fils celle d'Annibal ? Mais ne
» respectons rien, j'y consens, de tout
» ce qu'il y a de plus sacré entre les
» hommes : violons tout ensemble la
» foi, la religion, la piété : rendons-
» nous coupables de l'action du mon-
» de la plus noire, si notre perte ne se
» trouve pas ici infailliblement jointe
» avec le crime. Seul vous prétendez
» attaquer Annibal ? Mais quoi ! cette
» foule d'hommes libres & d'esclaves
» qui l'environnent ; tous ces yeux at-
» tachez sur lui pour veiller sans cesse
» à sa sûreté ; tant de bras toujours
» prêts à s'employer à sa défense : es-
» perez-vous qu'ils demeureront glacés
» & immobiles au moment que vous
» vous porterez à cet excès de fureur ?
» Soutiendrez-vous le regard seul d'An-
» nibal, ce regard redoutable, que ne
» peuvent soutenir les Armées entieres,

» qui fait ttembler le peuple Romain ?
» Et quand même tout autre secours lui
» manqueroit, aurez-vous le courage
» de me frapper moi-même lorsque je
» le couvrirai de mon corps, & que je
» me presenterai entre lui & vos coups?
» Car je vous le déclare, ce n'est qu'en
» me perçant le flanc que vous pouvez
» aller jusqu'à lui. Laissez-vous flechir
» en ce moment, plutôt que de vou-
» loir périr dans une entreprise si mal
» concertée. Souffrez que mes prieres
» ayent sur vous quelque pouvoir,
» après qu'elles ont été aujourd'hui si
» puissantes en votre faveur. » La tendre & judicieuse éloquence du Pere arracha des larmes au fils & étouffa le desir du crime. M. Rollin dans son *Traité des Etudes*, cite quelquefois divers endroits remarquables traduits de deux manieres par de bonnes plumes. Persuadé que la comparaison peut servir à former le goût; il y joint des observations sur ce qui est bien ou foiblement rendu. A l'exemple de cet illustre Auteur, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de vous presenter un morceau d'éloquence traduit par deux Ecrivains habiles. Mais je vous laisse le plaisir de comparer en détail ces Traductions, & d'en discuter l'énergie & la fidelité.

Il me semble que la nouvelle Traduction de Tite-Live auroit dû être accompagnée de Notes ; ce qui regarde la Tactique des Romains mérite d'être éclairci ; M. Guerin n'ignore pas que la Traduction d'un Auteur ancien, est principalement destinée pour des Lecteurs qui ont plus d'esprit & de goût que de sçavoir. Qu'on les suppose instruits des mœurs & des coutumes des Romains, rien n'est plus raisonnable : mais pour les endroits, au moins qui exigent une certaine capacité, il faudroit leur donner les éclaircissemens nécessaires. Les Notes de M. Guerin sont courtes & en petit nombre ; je prends la liberté de l'inviter, à satisfaire entierement la curiosité des personnes, ausquelles son Ouvrage pourroit être plus utile.

Une Allégorie morale cache ordinairement une vérité, qui tend à l'instruction des hommes ou à la correction des mœurs. Mais pour se faire lire agréablement, elle doit être tournée avec esprit, pour exciter un plaisir vif & piquant, par des images riantes. C'est le but que s'est proposé M. *le Chevalier de Neufville-Montador*, dans un petit Ouvrage intitulé, *la Pudeur*, *Histoire* La Pudeur Histoire Allégorique.

Allégorique & morale. On y voit que cette vertu, qu'il fait fille d'Hebé, exilée du Ciel, est honteusement rejettée par les filles & les femmes, & est réduite à être adorée par l'Enfance. L'objet de cette fiction se fait sentir aisément. L'Auteur a cru devoir expliquer ce que c'est que l'Allégorie en général; son origine, son utilité, quel en doit être le sujet, la forme & le stile; enfin il laisse entrevoir à ses Lecteurs, la vérité cachée sous le voile de sa fiction. En parlant de l'utilité des Allégories, il s'exprime ainsi : » Toutes » les vertus y sont en mouvement, y » parlent, y agissent. Voilà des Ta» bleaux animés. La curiosité du Lec» teur est piquée, l'imagination est sé» duite, l'ame se prête librement à » cette profitable imposture. Elle va » au devant, el semble accourir pour » s'y livrer; elle se met de moitié dans » le dessein qu'on a de l'instruire; & » sans y penser elle se trouve aussi en» gagée dans la Morale, que *si elle étoit* » avec Platon ou avec Sénéque. Elle » est dans un Jardin où toutes les Plan» tes dont elle a besoin pour sa santé, » sont dépoüillées des ronces & des » épines qui l'en avoient degoûtée, & » sont au contraire couvertes & en-

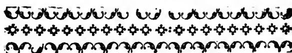
» tourées de fleurs. Elle ne les craint » plus, elles les recherche & s'en nour- » rit. »

Pour le sujet & la forme, il s'explique de cette maniere. » Comme l'ob- » jet de ces sortes d'Ecrits doit tou- » jours être les vertus, & qu'elles sont » les filles du Ciel, c'est dans cette » région élevée qu'il faut transporter » son Lecteur. Notre terre n'est pas » un assez digne théatre pour les y » faire figurer; c'est de la Religion » qu'il faut emprunter les traits. Il » n'est pas de Poëme dont elle ne soit » l'ame. » L'Auteur fait néanmoins le procès à Milton & au Tasse pour avoir introduit la Religion dans leurs Poëmes. Il regarde comme un *Théatre digne des Vertus*, la Mythologie Payenne » qui par son antiquité, dit-il, s'est » acquise un certain crédit & une es- » pece de vénération, & qui à plu- » sieurs égards enseigne les mêmes » vérités générales, & sur-tout les mo- » rales. Mais notre respect, ajoûte- » t'il, ne se trouve pas gêné pour les » objets de son culte, & quoiqu'il y » eût *une sorte d'irreligion à les tourner » en ridicule, & à en faire des objets de » mépris*, il ne répugne en rien d'en

» user un peu librement pour les faire
» représenter tour à tour la Divinité,
»l'humanité,les passions & les vertus!»
La Pudeur exilée du Ciel, méprisée des filles & des femmes, & devenuë la Divinité de l'Enfance, donne lieu à l'Auteur de faire la censure des vices des hommes, & d'offrir aux Lecteurs des images & des réflexions, qu'il a puisées dans la Morale profane & dans la Mythologie. Il a employé le style Poëtique.

Je suis, &c.

Ce 24 *Janvier* 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXIII.

Rien n'est plus capable, Monsieur, d'échauffer le génie Tragique & de donner le vrai goût du Théatre, que la lecture réflechie des excellens Poëtes Tragiques, anciens & modernes. C'est dans cette vûë que M. l'Abbé Nadal a cru devoir presenter à ses Lecteurs un Abregé de la Poëtique de la Tragédie, avec ses propres Observations, & leur développer ensuite le génie & l'art de Racine dans ses Tragédies. C'est presque tout ce qui compose le Tome II. de ses Oeuvres. Il remonte d'abord jusqu'à l'origine de la Poësie, qu'il represente comme la Fille de la Reconnoissance & de la Religion; il en expose même la nature, & les regles tracées par Aristote & Horace, Observations sur la Tragédie ancienne & moderne.

qui sont le fruit d'un sentiment délicat, de l'étude du cœur humain, & des réflexions profondes sur ce qui a plû ou déplû chez les Nations les plus policées. La Tragédie est née du Poëme Epique ; parce qu'on sentit d'abord qu'une action representée feroit des impressions plus fortes & plus vives, que celle dont un Poëte faisoit simplement le recit. Je vous renvoye à la page 114. du Tome I. *du Nouvelliste du Parnasse*, où vous verrez le progrès rapide de l'art de la Tragédie parmi les Grecs, dans l'extrait du sçavant Discours du P. Brumoy sur ce sujet.

La Tragedie, ainsi que les autres Arts, a eu ses commencemens & sa perfection ; ses beautés & ses regles se sont developpées, à mesure qu'on a étudié le cœur humain. M. N. observe à ce sujet qu'il n'y a point de Tragédie, où l'on ne trouve quelque défaut & des choses contraires à la raison. » Il se peut même, selon lui, que » ce n'est ni la faute de l'art ni celle du » Poëte ; il y a telle occasion, où du » sein de ces mêmes choses qui paroissent hazardées, le Poëte quelquefois » tire les plus grandes beautés de ses » Piéces : ce sont alors des fautes heureuses, & même préméditées. C'est

» suivant ce principe que le rôle de
» Maxime dans Corneille n'est nulle-
» ment vicieux, & que dans la plus
» belle piece de Sophocle, Oedipe,
» marié depuis si long-tems avec Jo-
» caste, ignore encore comment Laïus
» a été tué, & n'a fait depuis aucune re-
» cherche des Auteurs de ce meurtre.»
Cet incident, quoique placé hors de l'action est, au jugement d'Aristote, un incident sans raison : il est pourtant la source des grandes beautés de cette Piéce. L'Auteur blâme ensuite M. de la Motte, d'avoir feint que Laïus avoit été devoré par un Lion, & d'avoir ainsi alteré une fable » reçue avec d'autant
» plus de respect, ajoûte-t-il, que le
» Poëte n'est responsable que des inci-
» dens qui entrent dans la composition
» de son sujet, & non pas de ceux qui
» le précédent ou qui le suivent. Ce
» sont des mysteres de l'Art, si j'ose
» ainsi parler, qui sont contraires à la
» raison, mais qui sont au-dessus de la
» raison. »

En vous rendant compte de cet Ecrit, il s'agit moins de vous exposer ce qui est généralement connu, que des sentimens particuliers de l'Auteur ; c'est à ce dernier point que je m'attacherai principalement. Comme l'idée de la

Tragédie est duë aux Poëmes d'Homere, M. Dacier prétend que Sophocle, à l'exemple de ce grand Poëte, fit le premier parler ensemble trois personnages ; & il regarde ce nombre comme le plus agréable, le moins confus, & le plus conforme à la nature. M. N. condamne avec raison cette prétention chimérique, & oppose M. Dacier à M. Dacier, qui reconnoît ailleurs la supériorité de la Tragedie Françoise sur celle des Grecs, pour avoir mis sur la Scéne un plus grand nombre d'Acteurs ; *chose*, ajoûte ce Sçavant, *qui lui donne plus de majesté & qui augmente le trouble qui y doit régner*. L'Auteur conjecture que M. Dacier n'a trouvé ce défaut dans les Tragédies Grecques, que parce qu'il a été frappé de la subordination établie parmi nos Acteurs dans leur déclamation ; subordination si grande, que les Confidentes, avec le plus heureux talent, » n'osent, dit-il, » passionner leurs rôles, ni enfler » leur déclamation : & la vanité des » Comédiennes, chargées des premiers » emplois de la Troupe, est telle en » effet, qu'elles en portent des plaintes » sérieuses, comme d'une émancipa- » tion repréhensible, ou comme d'une » indécence à l'égard du public, qui

» de son côté entre si ingénument » dans les usages établis, qu'il a sur » cela au besoin une façon de siffler » l'Actrice, qui rougit *elle-même*, lorsqu'il lui échape des tons & des ports » de voix de récit, qui, quoique dans » le vrai, semblent au-dessus de cette » portée imaginaire. » M. l'Abbé N. blâme cette bisarrerie, qui, contre toute raison, gêne les Poëtes Tragiques dans la composition des rôles des Confidentes, dignes de prendre un ton élevé, par l'honneur qu'elles ont *d'approcher des Puissances Souveraines.* » Il y a » un ridicule trop sensible, ajoûte-t'il, » à leur mesurer l'esprit, la raison & la » décence même, aussi bien que la » noblesse & la fierté des sentimens ; » ce qui est contre la notorieté publi- » que, contre l'usage de toutes les » Cours, & l'épreuve de tous les Re- » gnes : comme si en effet il devoit y » avoir dans la façon de penser, com- » me dans les rangs, une subordina- » tion reglée. »

M. l'Abbé N. s'éleve contre les Poëtes modernes qui osent ensanglanter la Scéne, & il leur rappelle l'exemple de Corneille, blâmé pour avoir fait tuer sur le Théatre Camille par Horace son propre frere, malgré les beautés

répanduës dans cette Piéce, & sans égard à la précaution qu'il a prise de *reporter dans les coulisses le lieu de cette sanglante expedition.* Il rapporte à ce sujet, comme une de ses *Anecdotes théatrales, qui sont du goût de bien d'honnêtes gens*, ce qui arriva à la Demoiselle Duclos, *une de nos plus célébres Comédiennes, autant par les graces de sa personne, que par la beauté de sa voix & la noblesse de son action*, lorsqu'elle joüoit le rôle de Camille. Après avoir déclamé ses imprécations contre Rome victorieuse, elle s'embarrassa dans la queuë trainante de sa robe & tomba ; Beaubourg, qui faisoit le personnage d'Horace, oubliant sa fureur, ôta son chapeau d'une main & lui presenta l'autre pour la relever, & la conduisit dans la coulisse, *où ayant remis son chapeau & même enfoncé, puis tiré son épée, il parut la tuer avec brutalité.* » Baron certainement, ajoûte-» t-il, n'eût pas fait la même chose » que Beaubourg ; il eût profité de » l'occasion en grand Comédien, qui » joüoit avec noblesse ; mais sans sor-« tir de la nature, il n'eût pas manqué » de la tuer dans sa chûte même : la » singularité de l'incident eût, aux » yeux du Spectateur, corrigé peut-» être l'atrocité de l'action & la faute » même du Poëte. »

Je ne sçai si M. l'Abbé N. a bien fait d'être l'écho de l'Abbé d'Aubignac, en attaquant la regle des vingt-quatre heures, pour la durée de l'action théatrale. Comme ce Legislateur du Parnasse, qui paroît abuser d'un texte d'Aristote, il prétend qu'elle doit être renfermée dans l'espace de douze heures, ou du moins ne s'étendre que très-peu au delà. Cependant la regle des vingt-quatre heures, quoiqu'opposée en apparence à la raison, est si bien établie, qu'on ne sçauroit blâmer un Poëte pour s'y être conformé. Le Spectateur se prête aisément à une supposition imaginée, pour lui donner plus de plaisir, varier les circonstances de l'action, & la développer dans une juste étenduë. Des critiques, qui ont autant de goût que de sçavoir, trouvent la regle des vingt-quatre heures dans le texte d'Aristote; & elle peut être regardée aujourd'hui comme une loi authentique, qui fait partie des libertés du Parnasse.

Vous serez peut-être étonné de ce que l'Auteur dit sur le style de la Tragédie. » Il semble, dit-il, que l'on » ne doit insister que legérement sur la » diction, qui est regardée comme une » quatriéme partie de la Tragédie, » comme si on parloit toujours bien

» quand on pense bien.» M. l'Abbé N. ignore-t'il, qu'en fait d'ouvrages d'esprit, il ne suffit pas de *bien penser*, mais qu'il faut outre cela bien construire ce qu'on pense ? L'un ne doit pas être séparé de l'autre ; & c'est à cette condition que le Public consent d'estimer un Ecrivain. Tous les hommes qui ont l'esprit cultivé par la lecture & par l'éducation, ont à peu près le même fond d'idées ; & ce qui met entre eux la principale différence, c'est le tour de la pensée & le choix heureux & délicat des expressions, qui en est la lumiere & le coloris. Je conviens cependant avec l'Auteur, que le défaut de conduite dans une Tragédie ne sçauroit être racheté *par les dépenses de l'esprit & de l'imagination*. Mais peut-être n'est-il pas certain en même tems que la sage conduite du sujet suffise au Spectateur pour *glisser dessus la diction*, & pour y suppléer de lui-même. Il me semble au contraire, que comme il lui est très-facile de sentir le mauvais style, il se dégoûte d'abord & ne se donne pas la peine de suivre la Piece d'un Poëte dont il fait peu de cas, à moins que la force du sujet & les situations neuves & très-touchantes, n'intéressent & n'occupent si fort le Spectateur, qu'il n'ait pas le tems d'être

choqué de la dureté de la diction & de la secheresse du style. Mais de pareilles Pieces sont des Phénoménes du Parnasse. L'excellent Poëte Tragique est celui qui réunit ces deux sortes de beautés. Les sublimes pensées de Corneille ne pêchent point du côté de l'expression.

M. l'Abbé N. observe que les anciens Poëtes étoient en même-tems Musiciens, & qu'ils mêlerent dans la Tragédie la musique, la décoration, & même la danse; d'où il conclut qu'elle a donné naissance à nos Opéra. Il ajoûte que nos Musiciens, loin d'être Poëtes, ne sçavent que juger des paroles, & que sentir si elles sont assez molles & effeminées, pour s'accommoder au chant. Ce sont ses propres paroles. » J'ai oüi dire au fameux *du Bousset*, » ajoûte-t-il, qu'il avoit été le premier » qui eût osé mettre en musique le mot, » *Idolâtre*. Est-ce la parole qui doit » déterminer les tons du Musicien, où » le sentiment & l'image renfermés » dans la parole ? » L'Auteur remarque à ce sujet que Racine eut de la peine à trouver un Musicien, assez hardi pour travailler sur les paroles de son Idylle sur la paix. » Si le son des paro» les latines, dit-il, n'arrête pas la

» plûpart de nos Musiciens, comment
» n'osent-ils point franchir des délica-
» tesses purement arbitraires, ou don-
» ner du moins plus d'étenduë à leur
» Dictionnaire Lyrique ? Ils mettroient
» certainement les Poëtes plus à leur
» aise ; mais il faudroit pour cela qu'ils
» fussent Poëtes eux-mêmes ; & peut-
» être que la nature si sage dans ses pro-
» ductions, a apprehendé, du moins
» parmi nous, de surcharger le génie,
» pour ne pas dire, la tête d'un Musi-
» cien de dons aussi dangereux. »

Il y a ici de bonnes réflexions sur la conduite de l'action Tragique, sur la maniere dont il faut exciter la terreur & la compassion, qui sont l'ame de la Tragédie, sur les reconnoissances, & sur quelques points qui regardent principalement le Théatre François. Des exemples tirés des Tragédies anciennes & modernes, & même de celles de l'Auteur, servent à orner ces réflexions. Je suis obligé de les omettre, pour vous dire quelque chose de la Dissertation sur les Tragédies de Racine.

L'objet de l'Auteur est d'observer le progrès du génie Tragique de Racine dans ses quatre premieres pieces. Il loüe le jeune Poëte plutôt pour avoir évité dans sa *Thébaïde* les défauts com-

muns aux Tragédies de son tems, que pour les beautés dont il l'a ornée. » La disposition de son sujet, dit-il, » étoit unie, & l'art ne s'y faisoit sen- » tir que médiocrement ; si on en ex- » cepte la Scéne de l'entrevuë des deux » freres, Etéocle & Polynice, où l'on » commence à sentir un fond de situa- » tion assez beau, & digne même de » Racine dans tous les tems. » Mais cette entrevuë n'est pas de l'invention du Poëte, il l'a prise dans Euripide ; ainsi ce n'est point par-là qu'il méritoit d'être loüé. L'Auteur lui reproche un sentiment deplacé, & une métaphore outrée : mais ce sont des détails où je ne puis entrer. Il trouve dans la Tragédie d'*Alexandre* le progrès de la Poësie de Racine, & de son *érudition dramatique*. Le jeune Poëte sent déja la nécessité d'être retenu sur les incidens qui entrent dans la composition d'un sujet, & l'avantage de ne produire que des personnages connus : tout est fondé jusqu'aux amours d'Alexandre & à la beauté de Cléofile. Mais l'Auteur trouve Porus plus grand qu'Alexandre, & leurs amours conformés à la galanterie Françoise, & deplacés au milieu d'un Camp & du tumulte des Armes. Il observe judicieusement que » le caractére

» d'Alexandre est trop merveilleux
» pour être intéressant, c'est-à-dire,
» Théatral. Les vertus favorites du
» Théatre, ajoute-t-il, ne sont pas
» celles qui excitent le plus d'admira-
» tion. Il faut que le Héros soit en con-
» tradiction avec lui-même, & qu'il
» rachete sa gloire par ses malheurs,
» & ses vertus par ses foiblesses. Ale-
» xandre au contraire dispose de la vic-
» toire, sur lui même comme sur ses
» ennemis. On diroit qu'il est dans le
» secret des destinées; il traite avec les
» Rois comme avec ses Sujets, & avec
» ses Maîtresses comme avec ses Escla-
» ves; il a beau donner à ses discours
» des dehors tendres & galans, il a
» toujours l'air avantageux, & jusque
» dans ses déclarations mêmes, son
» amour est toujours subordonné à sa
» gloire. »

Si M. N. découvre quelques vers foibles dans cette piece de Racine, il fait sentir en même-tems, par la comparaison de deux ou trois endroits, avec d'autres empruntés de la *Thébaïde*, combien ce Poëte étoit devenu plus févere pour la précision & la justesse : il cite encore plusieurs vers d'une extrême beauté, & supérieurs aux plus beaux de sa premiere piece. Les Tra-

gédies suivantes furent la critique la plus judicieuse d'*Alexandre* ; on trouva un air de déclamation dans la plupart des endroits dont on avoit le plus été frappé : l'amour parut travesti en galanterie Françoise, & au lieu du sentiment, on ne vit plus que de l'esprit ; mais on jugea qu'il y avoit plus de justesse & de vivacité dans le dialogue de la seconde Tragédie que dans celui de la premiere. M. de Saint-Evremond annonça dèslors le digne Successeur de Corneille.

Il fallut à Racine, comme le remarque l'Auteur, une intelligence prompte du Théatre, & un génie bien facile, pour s'être élevé, dans un intervalle si court, jusqu'aux grandes beautés de l'*Andromaque*. Le choix du sujet, le fond des caractéres, l'ordonnance des incidens, leur préparation, le tissu des sentimens, les images, la noblesse de la versification, tout annonce le grand Racine, & tel qu'il a été dans la plus grande force de son génie. M. l'Abbé N. s'arrête ensuite à considerer la beauté, la délicatesse, & la justesse des sentimens, la noble douleur d'Andromaque, le désespoir d'Oreste, la fureur d'Hermione, &c. Il decompose toute la Piece, pour faire voir l'art & les ref-

sources de ce beau génie, qui a sçû si heureusement ramener à son sujet, les differentes circonstances qu'il emploïe. Les situations les plus brillantes sont encore l'objet de ses reflexions. On peut dire, à l'avantage de l'Auteur, qu'il a connu toutes les beautés de cette Piéce, & qu'il a lû Racine en homme de goût, versé dans la science du Théatre. Il trouve un défaut d'art & de vraisemblance dans l'entrevuë d'Hermione & de Pyrrhus au quatriéme Acte, après qu'elle avoit chargé Oreste de poursuivre sa vengence & de *laver dans le sang* de ce malheureux Roi l'affront qu'elle alloit recevoir. Corneille lui paroit supérieur à Racine, dans l'entrevuë de Cornelie avec César. » Quelque beauté qu'il y ait dans les fureurs » d'Oreste, dit-il, ailleurs, quoiqu'el» les ayent coûté la vie à un célébre » Acteur, comme au fameux Mondori » celles de Tristan, je ne sçai si elles » sont aussi bien placées ici, que celles » de Sophocle, où Oreste n'est agité » qu'après avoir trempé ses mains dans » le sang de sa mere & ouvert les flancs » qui l'ont porté. L'amour offensé ne » semble pas devoir exercer les mêmes » droits sur nos sens que la nature ou» tragée, si ce n'est que dans le cours

» d'une passion aussi malheureuse, l'in-
» tervention d'un meurtre d'un Roi
» dans la personne de Pyrrhus, doit
» tenir ici la balance égale. »

L'Auteur trouve Racine supérieur à lui-même dans *Britannicus* ; il fit ses premiers vers, plein de son sujet ; le fond de tous ses caractéres lui étoit connu ; les incidens étoient arrangés ; ce n'est point dans le feu d'une imagination vague qu'il va chercher des faits ; il fait passer sous ses yeux tout ce que l'Histoire lui peut fournir, avant que de recourir à cette vraisemblance qui n'est que l'ombre de la vérité. De-là, ajoûte l'Auteur, l'exposition de la Tragédie de Britannicus, si nette, & si peu chargée, & qui consiste beaucoup plus en action qu'en recit. L'heure du jour, le lieu de la Scéne y sont marqués avec la plus exacte précision. L'action marche toujours avec dignité, tous les incidens naissent les uns des autres : Quelle beauté ! Quelle force dans les caractéres & dans les sentimens ! Quelle intelligence dans le Dialogue ! Quel art dans l'économie entiere de la Piece ! Notre Auteur découvre habilement tous ces genres de mérite.

La Tragédie de *Berenice* lui donne lieu d'observer d'abord la différence

qu'il y a entre cette Piece & celle de Corneille, qui devoit plutôt porter le titre de *Domitie*. Dans la Tragédie de Racine, Berenice n'en veut qu'à la personne de Titus, & Domitie n'en veut qu'à l'Empire. M. N. après avoir repété ce que Racine lui-méme a dit dans sa Préface sur le choix de ce sujet, trace une idée générale de ses beautés. Il convient pourtant que la Piece est semée de traits de galanterie, & qu'il y en a quelques-uns qui sont particuliers au goût de la Nation. Il remarque une espece de ressemblance entre la deuxiéme Scéne du cinquiéme Acte & la Scéne quatriéme du second Acte d'*Andromaque*. Il me semble pourtant que les vers qu'il cite, ne l'établissent point. Je ne trouve pas non plus qu'il soit fondé à reprocher à Racine *une repétition des mêmes mots trop fréquens*, parce qu'il a employé six fois ces mots, *cinq ans*, dans sa Tragédie. Outre qu'on ne peut pas dire que ce soit *une repétiton des mêmes mots trop fréquens*, le Poëte se seroit rendu ridicule en se servant d'une ennuyeuse périphrase, pour exprimer une circonstance si simple. Nous avons un Poëte moderne qui a employé plus de cent fois dans une seule Tragédie le mot de *mourir*. Voilà

ce qu'on apelle une repétition vicieuse.

Je ne sçaurois entrer dans tous les détails, qu'a occasionné l'Anatomie ou plutôt l'Analyse de *Bajazet*. Toutes les personnes de goût & d'un esprit cultivé sçavent en général les beautés principales de chaque Piece de Racine ; ainsi je me borne à quelques observations particulieres de M. N. Voici ce qu'il dit pour justifier la sanglante catastrophe de cette Tragédie. » Toutes les fois » qu'un Acteur, ou qu'une Actrice n'a » d'autre voie pour finir ses malheurs, » que d'attenter sur soi-même & de » préférer la mort à sa triste situation, » c'est en eux magnanimité : la Scéne » proprement n'est ensanglantée que » lorsqu'un Acteur ou qu'une Actrice » sont assassinés sur le Théatre, de la » main d'autrui. Telle que Zaïre qui » périt par les mains d'Orosmane ; ou » que la *premiere Mariamne* du même » Auteur, qui meurt du poison qu'He» rode lui envoye : Sa mort alors n'est » pas libre ; l'action sort des regles du » Théatre, & n'est que l'action ordi» naire d'un particulier : ce n'est point » Mariamne qui avaloit le poison, ce » n'étoit point le personnage ; mais » bien la personne de la Comédienne ; » & il ne faut pas s'étonner, si lorsque

» la *le Couvreur* porta la coupe sur ses lé-
» vres, le Parterre cria *la Reine boit.* »
Il ajoûte que la Cléopatre de Corneille n'a jamais été exposée à un pareil affront, parce qu'elle ne s'empoisonne que par un effort de courage & presque de vertu. M. l'Abbé N. n'est pas disposé à flatter M. de Voltaire ; car il dit qu'il *faut donner le titre de Poëme à la vie de Charles XII. & le nom d'Histoire au Poëme de la Ligue.*

L'Auteur continuë dans l'examen de *Mithridate*, d'analiser le génie de Racine, l'art de sa Tragédie, le tissu délicat des Scénes & des sentimens. C'est une Piece, où, comme dans *Britanicus*, Racine a fait voir que du côté de la politique & des grands sentimens, il n'étoit point inférieur à Corneille. La Scéne cinquiéme du quatriéme Acte est, selon l'Auteur, le modéle des Monologues. » On n'imagine point,
» ajoûte-t-il, comment cette Scéne a
» pû trouver des Censeurs. Racine y a
» perdu de vuë, dit-on, le caractere
» de ce Prince ; & le fier Mithridate
» étoit-il capable de faire tant de réfle-
» xions à l'égard d'une Maîtresse &
» d'un Fils qu'il vouloit faire périr? Ce
» monologue, c'est-à-dire, cet entre-
» tien de lui avec lui-même, est dans

» la nature, & l'usage en est heureux » dans les Tragédies. C'est un tissu de » contradictions, où les sentimens se » détruisent les uns par les autres; c'est » une ressource dans les grandes agita- » tions de l'esprit & du cœur; c'est un » retour suivi sur soi-même & la plus » sûre expression des foiblesses humai- » nes. »

Dans l'Analyse de *l'Iphigénie*, l'Auteur remarque délicatement les plus beaux endroits, & tout ce qui sert à repre- senter les beautés de la Pièce, & l'esprit du Poëte; sans oublier les larcins faits à Euripide qui a traité le même sujet, & les heureux changemens de Racine. L'épisode d'Eriphile, qui est de son invention, fait une des plus grandes beautés de cette Tragédie. L'Auteur trouve ce caractere plus théatral & même plus intéressant que celui d'Iphigénie. » Eriphile, dit-il, emporte avec elle » les regrets de ceux-là même qui ont » donné des larmes au péril d'Iphigé- » nie : Ne peut-on point dire que le » Poëte a comme abandonné la prin- » cipale figure de son tableau, qui doit » être Iphigénie, pour ne laisser rien à » desirer de la beauté de ce nouveau » caractere qu'il a mis sur la Scéne ? » Mais ne lui est-il pas beau aussi de

» n'être en contradiction avec lui-même, que pour mettre au Théatre le » modéle de l'épisode ? » M. N. reproche encore à Racine de n'avoir point observé *il costume* dans l'agitation, née de la découverte du sacrifice d'Iphigénie. » Le secret du sacrifice, dit-il, se » revele enfin ; Arcas trahit la confi» dence qui lui a été faite, mais dans » un intérêt aussi auguste & aussi reli» gieux, *la tracasserie n'est-elle point trop* » *Françoise* ? Où est ce respect si mar» qué dans les Anciens pour les dévoû» mens, & qui, dans Euripide, ne laisse » à Achille qu'une sorte de liberté pour » la défense des jours même d'Iphigé» nie ? Quoiqu'il en soit, cette revé» lation fait tout l'effet qu'on en peut » attendre ; Clitemnestre est éperduë, » & Achille outré. » Mais puisque, de l'aveu de l'Auteur, une faute ignorée de la plupart des Spectateurs, produit de si beaux effets, ne doit-on pas dire que c'est une faute heureuse, ou plutôt que ce n'en est point une ?

Le sujet de Phédre, par rapport à nos mœurs, étoit encore plus difficile à traiter que celui d'Iphigénie. » Quoi» que la passion d'une Belle-mere pour » le Fils de son mari *n'ait que l'usage* » *contr'elle*, dit l'Auteur, le respect

» d'un pere impose tellement à son fils ; » que l'imagination même est blessée » de la plus légere concurrence entre- » eux. » Cette passion lui paroît jetter un ridicule sur Thesée, qu'Hippolyte doit lui sauver ; d'ailleurs l'inégalité d'âge donne trop d'avantage au fils. Il observe que l'Angleterre, la Nation *la plus affranchie de toute espece de préjugés & la plus capable de discuter les droits de la nature & de la raison*, a rejetté de son Théatre le sujet de Phédre, & nous a toujours reproché le plaisir que ce Poëme nous fait, quoiqu'elle n'ait chez elle, ajoûte M. Nadal, que trop d'exemples d'une pareille irregularité ; tant il est vrai que le cœur humain est fait pour la vertu, & que notre propre goût n'ôte rien à la sévérité des préceptes : ce sont ses propres expressions. Ce scrupule est certainement chimerique, puisqu'un des plus austeres casuistes du dernier siecle, n'a point improuvé le fonds de la Piéce. » J'oubliois de » dire touchant la Phédre, dit M. de » Valincour * que M. Arnauld ayant » lû cette Tragédie, l'admira, & con- » vint même que de pareils spectacles

* Dans une Lettre à M. l'Abbé d'Olivet, V. le T. II. de *l'Hist. de l'Acad. Franç.* in-12, pag. 369.

» ne feroient pas contraires aux bonnes
» mœurs. Il ajoûta feulement : *Pour*
»*quoi a-t-il fait fon Hippolyte amoureux?*»

Euripide a traité le même fujet. M. N. remarque en général ce que Racine a emprunté du Poëte Grec. Il ne peut fouffrir Théramene, gouverneur d'Hippolyte, qui leve les fcrupules de fon éleve, & qui le porte à aimer. Cette critique avoit déja été faite par Subligny, dans fa Differtation fur la Phédre de Racine & fur celle de Pradon. M. Nadal trouve Oenone moins coupable que Théramene, parce qu'*une Nourrice n'eft point une Gouvernante*; & que fon *indifcrétion ne jure* pas avec fon état. Il fçait bon gré à Racine de n'avoir pas entierement *fait d'Hippolyte un amant à la Françoife*, & de s'être fauvé par la fingularité de fa déclaration. » J'ai fait à
» ce fujet, dit-il, une obfervation par-
» ticuliere que je crois fondée : ce n'eft
» point à Hippolyte à relever la fingu-
» larité d'un pareil aveu,

Peut-être le récit d'un amour fi fauvage, &c.

» S'il a affez d'ufage de la galanterie
» pour fentir l'extraordinaire de fa dé-
» claration, n'en a-t'il pas affez pour
» la rectifier ou ne la pas hazarder?
» Ou cette expreffion du défordre où

» le met ſon amour & la preſence d'A-
» ricie n'eſt point en amour un langage
» barbare, ou il y a en lui de l'indiſ-
» crétion à riſquer de déplaire ; mais
» ce n'eſt point par la faute du langa-
» ge que l'on déplaît, c'eſt par le dé-
» faut du ſentiment ; & ici c'eſt la pein-
» ture de la paſſion par ſes effets. »
Sans diſcuter cette critique ſubtile, je remarquerai que l'Auteur a raiſon de dire qu'elle lui eſt *particuliere* ; on ne voit dans ce ſentiment d'Hippolyte, célébre par la paſſion de la Philoſophie & de la chaſſe, qu'un ſentiment de modeſtie & d'ingénuité, qui peint un amour naiſſant, timide & réſervé. Le critique a plus ſaiſi le materiel des termes, que le ſens qu'ils offrent ſi naturellement. Il trouve une faute de Grammaire dans ce vers fameux,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

ſelon lui il falloit dire, *qui l'a apporté.* On a répondu à cette petite objection.

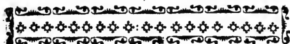
La Tragédie *d'Eſther* a donné lieu à M. l'Abbé Nadal d'obſerver que Racine, ſupérieur en ce point aux Anciens, a ſçu lier les Chœurs & le Prologue même à ſon ſujet, dont il expoſe l'art & les grandes beautés. Il auroit voulu que l'élevation de Mardochée n'eût pas

précédé le festin où Esther obtient d'Assuerus la grace des Juifs, trop annoncée, selon lui, par cet évenement précipité. Il ajoûte que le Poëte, faute d'avoir observé cette gradation, nous ôte le plaisir d'un attendrissement plus vif & plus intéressant, qu'eût fait naître l'évanoüissement d'Esther aux pieds du Roi, en representant le triomphe de Mardochée, comme une suite de la grace accordée à toute la Nation Juive.

Il paroît visiblement que Racine n'a pas voulu changer l'ordre des faits, qu'il a trouvés dans l'Ecriture Sainte; d'ailleurs en adoptant l'idée du critique, qui paroît éblouïssante, il eût perdu la situation intéressante, que produit l'élevation imprévuë de Mardochée, qui est l'ouvrage de la reconnoissance d'Assuerus: Qu'on la suppose celui des larmes d'Esther, obtenant en même-tems la grace de tous les Juifs, le Spectateur ne peut éprouver qu'un seul & même attendrissement pour Mardochée & pour la Nation Juive. D'ailleurs pourquoi enlever au Roi la gloire de sa reconnoissance? Le critique assure qu'en rapprochant le portrait des mœurs des Chrétiens dans *Polyeucte* de celui que Racine fait des Juifs, on sentira que le second est le fruit de l'émulation. Mais son sujet ne l'a-t'il pas conduit naturellement à faire cette peinture? Les bornes de cette Lettre m'empêchent de toucher l'article, d'*Athalie* où il y a encore des remarques fort judicieuses.

Je suis, &c.

Ce 30 *Janvier* 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXIV.

Recherches sur la maniere d'inhumer les Anciens.

SIx ou sept mille Tombes de pierre, que l'on voit dans une Campagne du Poitou, ont donné lieu, Monsieur, à bien des Fables. Le P. *Routh* Jesuite, par un Ouvrage intitulé, *Recherches sur la maniere d'inhumer les Anciens, à l'occasion des Tombeaux de Civaux en Poitou*, a tâché malgré l'obscurité des tems, de nous en devoiler l'origine. Ce Livre est imprimé à Poitiers chez Jacque Faulcon, 1738. *in*-12. 317. pag.

Si on en croit les Habitans du Païs, fondés sur une Tradition populaire, ces Tombeaux sont un monument respectable de la victoire qui soumit l'Aquitaine à la Monarchie Françoise. Deux Auteurs modernes (Boucher

Annaliſte d'Aquitaine, & le P. *Gordon* Jeſuite) ont adopté cette Tradition, démentie néanmoins par le ſilence univerſel de l'Antiquité.

Parmi les *Philologues*, qui ont parlé fort au long des Céremonies funébres de l'antiquité Payenne, on n'en trouve aucun, qui diſe rien qui convienne *aux Tombes de Civaux*; leur curioſité n'a pas eû pour objet les ſépultures Chrétiennes; & en céla l'Auteur ſe plaint de ce que bien des Sçavans, abîmés dans l'Antiquité la plus obſcure, ignorent leur païs, leur religion, leur ſiecle, ſes événemens, ſon genie, ſes modes, & ſes mœurs. Rome, la Grece, la Perſe, la Chaldée ſont *leur Patrie*; les Alexandres, les Ceſars, & les Seleucides, *leurs Rois*; la Fable, *leur Theologie*; les Olympiades, leur ſiecle; & les mœurs tracées dans l'Odyſſée, & l'Iliade, leurs coutumes & leurs uſages. » Ainſi réduit à marcher à tatons » & à n'avancer que pas à pas, l'Ana» liſe (dit l'Auteur) a dû être mon » ſeul guide, & c'eſt à cette méthode » que je me ſuis attaché ... toujours » prêt à m'arrêter ſans honte, où le » jour viendra tout à fait à me man» quer. »

L'Auteur dans ſes Obſervations pré-

liminaires, où il parle en détail des faits constatés dans la visite des *Tombes de Civaux*, faite par l'ordre de M. LE NAIN, Intendant de Poitiers, nous apprend que la forme générale de ces *Caisses de pierre*, est précisément celle de nos Cercueils de bois; que leur grandeur la plus commune est de cinq pieds de long, la largeur de deux pieds deux ou trois pouces, la profondeur d'un pied & demi; que chacune de ces Tombes est couverte d'une grande pierre, souvent platte, quelquefois convexe, large de deux pieds cinq ou six pouces: longue de six pieds six ou sept pouces, épaisse vers les bords d'environ deux pouces; que sur un tiers de ces Tombes il n'y a aucune marque; que sur les autres il paroît une Croix à peu près de la forme des Croix de Lorraine, qui occupe toute la longueur & la sur-face du couvercle; & qu'enfin ces Tombes ont un air brute & rustique, sans nul vestige de sculpture, sans aucune trace de goût dans la tournure, sans inscription & sans figure, sans rien, en un mot, qui annonce des morts au-dessus du commun.

De l'extérieur de ces Tombes, l'Auteur passe à ce qui est dedans, & nous

dit que dans la visite qu'on fit, on en ouvrit environ cent cinquante ; que quelques-unes se trouverent vuides, que d'autres étoient pleines de terre, & d'ossemens mêlés ensemble ; & que d'autres enfoncées dans la terre, qui remplissoit le haut du cercueil, contenoient un Squelette entier, dont toutes les parties étoient rangées dans l'ordre naturel ; que dans plusieurs de ces Tombes on trouva deux Squelettes, & dans quelques-uns jusqu'à trois.

Ce qui doit faire croire qu'il y en a du moins quelques-unes qui ne sont pas fort anciennes, c'est que l'on trouva dans une de ces Tombes, vers le fond du cercueil, une douzaine de Doubles Tournois, dont l'un étoit de 1636 ; dans une autre une bague d'argent en filagrame avec un chaton de même métail ; & dans une autre, quelque tems après les recherches dont on rend compte, une piéce d'argent de fort bas aloi, un peu moins grande & moins épaisse que nos sols marqués, qui avoit d'un côté l'empreinte d'un écusson, surmonté d'une espece de couronne, autour de laquelle on lisoit 159.. : ce qui suivoit le 9 étoit effacé. Quelques gens prétendent, dit l'Auteur, qu'on y a de tems en tems aussi trouvé des

médailles antiques. Peu de jours avant l'ouverture qu'on fit de ces Tombeaux, le Curé de Civaux en envoya sept à M. Le Nain, qu'il assura avoir été tirées de ces Tombeaux; cependant dans la recherche, dont parle l'Auteur, il ne parut pas une seule médaille.

Ces Médailles du Curé de Civaux sont un *Claude* & un *Neron* de moyen Bronze, une de grand Bronze, dont le coin, le métail, le relief caractérisent une Médaille du haut Empire ; mais sur laquelle on n'a pû démêler nettement un seul trait : le revers cependant laisse voir une figure de femme assise, le bras droit étendu, le gauche replié autour d'une Corne d'abondance ; ce qui est le symbole de la félicité publique. Les quatre autres sont un *Gallien*, un *Aurelien*, un *Crispe* fils de Constantin le Grand & de Minervine, & un *Constantin* le jeune, l'aîné des trois freres qui partagerent l'Empire après la mort de Constantin le Grand leur pere. Ces quatre Médailles, qui sont de petit Bronze, & les trois autres, pourroient faire penser que cet endroit étoit la sépulture des Romains descendus dans les Gaules, ou des Gaulois soumis à l'Empire Romain. Mais le P. R. en conséquence des re-

cherches faites à Civaux, conclut le contraire.

La premiere partie de son Ouvrage roule sur six propositions ; la premiere est que *les Squelettes trouvés dans les Tombes de Civaux ne sont point les restes de corps, dont les chairs ayent été consumées sur un bucher.* Voici le précis de la preuve qu'il en apporte. Ces ossemens se trouvent dans une emboëture juste, dans un ordre exact, dans une liaison parfaite & naturelle. Ils sont tous sains & entiers, & sans aucune altération de substance & de couleur. Donc ces ossemens ne sont point des restes de cadavres, dont les chairs ayent été consumées sur un bucher. De cette conséquence il passe à sa seconde proposition, & dit, que *les Tombeaux de Civaux ne sont point un reste d'Antiquité Gauloise, de ces tems qui précederent la conquête des Gaules par les Romains*, chez qui la coutume de brûler les Morts étoit universellement & entierement établie ; il le prouve par les Commentaires de Cesar & par l'Histoire de Tite-Live. Sa troisiéme proposition est que *les Tombeaux de Civaux ne sont point un reste d'Antiquité Romaine.* Il entend par *Antiquité Romaine* des Monumens érigés par les Romains, ou par les Gaulois devenus

Romains. La raiſon qu'il en apporte eſt que les Tombeaux de Civaux n'ont pas un ſeul des traits néceſſaires pour caractériſer des ſépulchres Romains, & qu'on y trouve même des traits inalliables, avec l'idée que toute l'Antiquité nous donne de ces ſépulchres. En effet, les Tombeaux des Romains étoient iſolés; il n'y avoit point de lieu deſtiné pour la ſépulture des Habitans d'un même lieu ou d'un même canton : chaque particulier n'avoit de lieu fixé pour ſa ſépulture, que celui que ſa volonté ou celle de ſes héritiers, de ſes amis, ou de ſes bienfaiteurs lui déterminoient. De plus les Tombeaux des Romains étoient indifferemment répandus de côté & d'autre, ſur le bord des chemins, dans un jardin, au milieu des Campagnes. » C'étoit à Rome une » pure mode, que de ſe faire enterrer » ſur le bord des grands chemins, *com-* » *me c'en eſt une à Paris* (dit l'Auteur) » *pour les Gens de Cour & les Etrangers,* » *que de ſe loger au Fauxbourg Saint Ger-* » *main.* » Les Tombeaux diſtribués » aux environs de Rome, continue-t'il, » étoient dans le même ordre que les » *Baſtides*, qui parent les rians côteaux » de Marſeille, ou que les Maiſons » délicieuſes, qui autour de Paris em-

» belliſſent les bords charmans de la
» Seine ; ce qui eſt bien different de
» ces cercueils collés preſque les uns
» contre les autres, dans un petit champ
» de Civaux. » Car ſi les Grands à
Rome avoient de ſuperbes Mauſolées,
tel qu'étoit celui de Trajan, le ſimple
peuple portoit auſſi fort loin le luxe & la
délicateſſe dans les funérailles. Or l'air
brute & groſſier qui regne dans tous les
Tombeaux de Civaux, ne retrace pas
le moindre veſtige de ce luxe, & de
cette délicateſſe des Romains, qui a-
voient l'exactitude & l'attention de met-
tre des inſcriptions ſur leurs tombeaux.

Dans ſa quatriéme propoſition, l'Au-
teur combat la tradition qui erige les
Tombeaux de Civaux en Monument de
la bataille gagnée par Clovis Premier
ſur Alaric & les Goths ; il dit que la
bataille entre Clovis & Alaric ne s'eſt
donnée ni à Civaux, ni ſur les bords de
la Vienne, ni dans aucun autre endroit
du voiſinage de Civaux, ou de la Vien-
ne ; entr'autres raiſons qu'il apporte
pour le prouver, il dit que cette ba-
taille, ſelon tous les Hiſtoriens, s'eſt
donnée à dix mille de Poitiers, c'eſt-
à-dire ; à un peu plus de trois lieuës de
cette Ville, or il y en a ſix bonnes
de Civaux à Poitiers : il dit plus, &

dans ſa cinquiéme propoſition, il avance, *que les Tombeaux de Civaux ne ſont point les Monumens de quelqu'autre bataille memorable donnée dans les environs de Poitiers.* Il ne s'en eſt donné que deux célébres, la premiere entre les Troupes de Chilperic Roi de Soiſſons, & celles de Sigebert ſon frère Roi d'Auſtraſie. Gregoire de Tours & l'Auteur des *Geſta Francorum*, placent le lieu où ſe donna cette bataille, l'un proche Poitiers, & l'autre à Poitiers même. Ce qui porte le P. R. à croire encore que cette bataille ne s'eſt pas donnée à Civaux, c'eſt que Theodebert fils de Chilperic, vainqueur dans cette bataille, loin d'être *un dévot conſtructeur* de Tombeaux, ne fut qu'un deſtructeur de Provinces, qui porta le carnage & la déſolation dans la Touraine, le Limoſin & le Querci. Le ſecond combat fut celui que perdit le Roi Jean contre les Anglois, à deux lieuës de Poitiers & à quatre de Civaux. C'eſt un fait garanti par l'Hiſtoire & par la tradition. Enfin ſa ſixiéme propoſition, eſt que *ces Tombeaux ne ſont point les ſuites d'un campement d'Armée ſur les bords de la Vienne* : parce que, dit-il, l'Hiſtoire d'aucun ſiécle ne parle de ces prétendus campemens, & que les Hiſtoires

anciennes qui retracent les actions de Clovis, disent nettement le contraire.

De ces six propositions ainsi établies dans la premiere partie de sa Dissertation, il vient dans la seconde, à cette conséquence nécessaire, que les *Tombeaux de Civaux sont les Monumens d'un ancien Cimetiere de Chrétiens.* En effet si ces Tombeaux ne sont point l'ouvrage ni des Gaulois ni des Romains encore payens, s'ils ne sont pas la suite de quelque bataille célebre & sanglante, livrée dans les environs de Poitiers, ni du séjour des armées dans ces mêmes Cantons, ils sont donc l'effet, comme dit l'Auteur, des inhumations ordinaires faites dans un champ destiné à la sépulture de quelque société de Chrétiens.

A cette preuve il en joint plusieurs autres; comme, par exemple, les croix qui sont sur ces Tombes; le lieu où elles sont, lieu qui a toujours été destiné à la sépulture publique. Les restes des Cadavres inhumés, & non brûlés; *qu'on a trouvés dans ces Tombes; & la mode d'enterrer dans des coffres,

* Les Romains & les Gaulois payens brûloient les cadavres. Cette coutume, qui n'a point été suivie par les Chrétiens, n'a été entierement abolie que cent ans après le grand Constantin.

dans des cercueils ou des arches de pierre, qui étoit une mode commune parmi les Chrétiens avant & après la conquête des Gaules par les Francs. L'Auteur pour derniere preuve ajoûte, que non seulement dans le Poitou, mais encore dans la Touraine (& il auroit pû dire par tout le Royaume) on trouve de tems en tems de ces Tombeaux de pierre.

Mais comment un Village comme Civaux, où l'on ne compte que six cens personnes, peut-il avoir *peuplé* (c'est son expression) de tant de Tombes un Cimetiere, ou de tems immémorial, on ne met plus de cercueils de cette espece? Pourquoi les vestiges de cette mode d'enterrer ont-ils disparu dans les plus vastes Cimetieres des lieux les plus peuplés, tandis qu'ils se conservent dans un endroit aussi obscur que Civaux? Pourquoi trouve-t'on deux, & quelquefois jusqu'à trois Squelettes enfermés dans le même cercueil? Comment surtout dans de certains cercueils assez étroits trouve-t'on deux Squelettes rangés dans leur ordre naturel? Un Cimetiere Chrétien renfermeroit-il des Médailles d'Empereurs payens? Et de simples Païsans pouvoient-ils faire les frais de pareils

Tombeaux ? Voilà les objections que l'on pourroit faire à l'Auteur, & qu'il s'est faites lui-même. Il répond à la premiere, en disant que les ténébres, où l'éloignement des tems nous laisse *sur bien des traits des Tombeaux de Civaux* (c'est encore son expression) n'empêchent point que ce ne fût un Cimetiere de Chrêtiens ; les explications qu'il donne ensuite, sont fondées sur des faits qui ont avec ceux qu'il explique une analogie assez naturelle.

Je n'arpenterai point avec l'Auteur le Champ de Civaux, pour prouver qu'il pourroit y avoir encore plus de Tombes qu'il n'y en a, * & qu'ainsi il n'est point surprenant d'y en voir un si grand nombre, qui, dans des tems où les maisons n'étoient que de bois, & la pierre destinée à des Tombeaux, (c'est-à-dire, depuis le quatriéme siécle jusqu'au treize, à ce que dit l'Auteur) ont été mises dans ce Canton de Civaux. pour servir de sépulture aux Fidéles.

Une des réponses qu'il donne à la seconde objection, est que *plus les Villes se sont agrandies, plus on a eu besoin de*

* L'Auteur dit que le Cimetiere de Civaux a pû être *peuplé* de seize mille Tombes.

prendre sur les Morts pour loger les Vivans; mais que Civaux aussi isolé, aussi éloigné de toute Ville, de tout Château & Maison considérable, & aussi proche d'une vaste carriere, n'a point été détruit, comme tant d'autres Cimetieres. Sur la troisiéme objection, il dit, que si l'on trouve plus d'un corps dans quelques-uns de ces Tombeaux. » Ce peut-être l'ouvrage de cette ten» dresse conjugale, qui fit avaler à Ar» temise les cendres de Mausole, & » consacrer à l'honneur de cet Epoux » cheri ce superbe Monument, qui » servit en ce genre de modele aux sie» cles suivans, & dont le nom honore » encore aujourd'hui les plus somp» tueux édifices, érigés pour éterniser » la mémoire des grands Personnages. » Il ne s'arrête sur la quatriéme objection, que pour dire, qu'il n'est point étonnant qu'on ait enterré des Morts dans des Cercueils où l'on en avoit déja enseveli d'autres; ni difficile à croire qu'on puisse enfermer à la fois dans ces sortes de Cercueils des hommes nouvellement morts, *& de ces Païsans surtout, qui* (selon l'Auteur) *ne sont pas de l'espece de ces hommes charnus, dont Boileau nous trace le portrait dans son Lutrin*:

Mais pour les Medailles Antiques & Romaines trouvées dans ces Tombeaux, il juge que si véritablement on y en a trouvé (car il paroît douter un peu du discernement du Curé de Civaux) ces Médailles peuvent s'être glissées par hazard dans la terre du Cimetiere, dont on remplissoit chacun de ces cercueils après y avoir placé le cadavre, & que tous les jours on en découvre dans tous les quartiers de la France. Cette réponse & d'autres semblables qu'il fait, ne paroissent pas absolument convaincantes; car enfin ces Médailles se sont trouvées au fond du cercueil, *proche de la ceinture du Mort*, & ce n'est pas sans dessein, ni un pur effet du hazard.

Quant à la derniere objection, il est croyable, dit-il, qu'un simple Païsan ne s'est point en ce tems-là rebuté des frais nécessaires pour enterrer ses Morts dans un cercueil de pierre. Cette sorte de funérailles étoit à la mode dans les premiers siécles; sans compter la tendresse, & le respect pour les Morts, le goût de décorer leurs obséques, étoit alors plus vif qu'il n'est aujourd'hui; de plus les frais d'un pareil enterrement n'étoient pas considérables à Civaux, où l'on bâtis-

foit en bois comme ailleurs ; & où la pierre étoit commune, mais dont l'usage étoit rare.

On peut dire que l'Auteur sur ces tombeaux de Civaux a donné un éclaircissement méthodique, & qu'il a dit tout ce qu'on pouvoit dire pour prouver que c'étoit un Cimetiere de Chrétiens. Bien des raisons nous portent à le croire ; mais d'autres aussi bonnes pourroient nous en faire douter. La premiere partie de sa Dissertation est curieuse, en ce que ses recherches lui ont donné lieu de nous parler de la sépulture des Romains & des Gaulois. La seconde est instructive en plusieurs endroits, en ce qu'on y traite en passant de la sépulture des premiers Chrétiens. C'est un sçavant Episode, qu'il lui a plû de lier à son sujet.

Comme Civaux passe chez les Habitans du païs pour être le lieu où se rencontrerent les Francs & les Visigots, le P. Routh a joint à la fin de sa Dissertation des observations *sur le Campus Vocladensis*, où se donna la bataille entre Clovis & Alaric. Il fait voir que nos modernes, comme nos anciens Historiens, se sont trompés en disant que *Voclade* est *Civaux*, ou *Vouillé* ; car, dit-

il, le *Campus Vocladensis* est sur les bords du Clain, *super Clinum*, & Vouillé & ses terres sont à trois grandes lieuës du Clain : le mot latin de Vouillé est *Villiacum*. De plus ce n'est point dans un lieu nommé *Vouglé*, ou dans les *Plaines de Vouglé*, que cette bataille s'est donnée; & en cela il est contraire au P. Montfaucon & à M. l'Abbé du Bos. Il n'y a point, dit-il, & il n'y a point eu depuis deux siécles, à dix lieuës à la ronde, de tous les côtés de Poitiers, ni même dans tout le Poitou de vestiges, qu'un lieu appellé en François *Vouglé* ait existé, ni des Plaines appellées en François *les Plaines de Vouglé*; ainsi le *Vouglé*, en tant que lieu distingué de *Vouillé*, est un être chimerique, au moins aujourd'hui, & n'avoit pas même l'ombre de réalité, dans le tems que les Historiens François, qui ont écrit depuis un siecle ou environ, l'ont erigé en Champ de bataille de Clovis & d'Alaric.

Il démontre ensuite que le *Campus Vocladensis*, Champ de bataille de Clovis, est, ou dans le terrain situé aux environs du Clain, Jonay, Bonivet & vis-à-vis de Dissay, au-dessous de Poitiers sur le chemin de Paris, ou aux en-

virons de Vivône au-dessus de Poitiers, tirant vers Angoulême, Car ces deux terrains réunissent toutes les marques, qui chez les Anciens caractérisent le *Campus Vocladensis* distant de Poitiers de dix mille, *decimo ab urbe milliario*; & c'est là justement la mesure du chemin de Poitiers à ces deux termes: sur le bord du Clain *super Clinum*, ces deux terrains bordent la riviere, & de chaque côté est une grande plaine, *Campus* ou *Campania*. Donc, conclut l'Auteur, il faut dans un de ces deux endroits fixer la bataille de Clovis & d'Alaric. Mais lequel de ces deux terrains a été le Champ de bataille, les preuves solides se sont refusées à l'Auteur. Les Anciens ne disent point par quel endroit Clovis a passé la Vienne, si c'est au-dessus, si c'est au-dessous de l'embouchure du Clain, qui tombe dans la Vienne à Cenon. Le P. R. attend, & nous avec lui, que les sçavantes recherches de quelque Auteur nous éclaircissent ce fait important, digne d'exercer la sagacité de M. l'Abbé *Le Beuf*, le Pausanias, le Suidas du siécle, presque aussi exact Observateur en ce genre, que Galilée, Malpighi, Neuton l'ont été en Phisique.

Recüeil de Poëfies Morales & Chrêtiennes.

Quoique les perfonnes pieufes foient prévenuës contre la Poëfie en général, dont la plupart des fujets leur paroiffent dangereux pour la Religion & les mœurs, cependant comme tous les hommes font fenfibles à l'harmonie, ces mêmes perfonnes ne peuvent fe défendre de goûter les Vers, qui refpirent la fageffe & la piété, & furtout ceux qui célébrent la gloire de l'Etre fuprême. Mais nous n'avons qu'un affez petit nombre de vers en ce genre, & ils font répandus la plupart dans des recüeils de Poëfies profanes, ou même licentieufes. Si quelques-unes de ces perfonnes, qui ont le goût moins délicat que la confcience, fe peuvent contenter de certains Cantiques modernes & de certaines parodies dévotes, qui ne manquent pas, d'autres exigent des vers d'une autre efpece, pour que leur efprit & leur cœur y trouvent ce qui convient à leur pieté éclairée. Ils veulent des penfées nobles, des fentimens bien rendus, une morale élégante & harmonieufe. Leur pieté, qui ne prend rien fur leur goût, ne peut fouffrir des vers chrêtiennement profaïques & chevillez.

C'eft fans doute pour fatisfaire ces

derniers, que M. le Fort, à l'imitation du célébre la Fontaine, ou plutôt des Solitaires de Port-Royal, * a jugé à propos de faire une Collection choisie des plus beaux Vers sur la Religion & la Morale, répandus dans différens recueils de Poësie, & composés par nos plus fameux Poëtes. Malherbe est le premier dont il emprunte les Vers. Combien peu de personnes lisent aujourd'hui les Vers de ce Poëte illustre! Peut-être que si on les lisoit davantage, on jugeroit plus sainement qu'on ne fait, du vrai goût & du vrai mérite des Odes, où l'on ne semble plus compter pour rien la hardiesse des expressions.

* La Fontaine, dans l'Epître Dédicatoire qui est à la tête de son Recueil, dit au P. de Conti, en parlant des vrais Auteurs de la Compilation:

Ceux qui par leur travail l'ont mis
en cet état,
Te le pouvoient offrir en termes pleins
d'éclat:
Mais craignant de sortir de cette paix
profonde,
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit
& du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire
au jour,
Et me laissent le soin de t'en faire leur
cour.

& des images, le tour periodique des ſtrophes, l'arrangement harmonieux des paroles, enfin tout ce qui caractériſe la Poëſie lyrique de Malherbe, & de ceux qui l'ont depuis égalé ou ſurpaſſé. On peut dire que c'eſt le genre de Poëſie, ſur lequel le goût public eſt le moins ſur, & le moins décidé.

M. le F. à l'exemple des Compilateurs de Port-Royal, a fait quelques changemens dans les Vers de cet Auteur & des autres Poëtes de ſon tems. Pluſieurs perſonnes n'approuvent pas ces rajeuniſſemens, & elles auroient raiſon, s'il s'agiſſoit de Poëſies profanes: mais il s'agit ici de Vers, que tout le monde puiſſe lire, entendre & goûter. En tout autre cas, il faut que chaque Auteur nous parle ſon langage: changer ſes expreſſions, c'eſt changer ſes penſées; & le corriger, c'eſt le défigurer. Comme M. le F. a pris aſſez rarement cette hardieſſe, on ne lui en doit pas faire un grand crime, d'autant plus que la compilation de P. R. lui a ſervi de modele. Au reſte il a fait un heureux choix des Vers de pieté contenus dans le Recüeil des Poëſies de Malherbe. Il n'a pas ſurtout oublié cette Strophe admirable de la paraphraſe du Pſ. VIII. *Domine*

Dominus noster, quam admirabile est nomen tuum in universâ terrâ!

O Sagesse éternelle, à qui cet Univers
Doit le nombre infini des miracles divers,
Qu'on voit également sur la terre & sur l'onde,
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le Ciel est bas au prix de ta hauteur!

Les Poëtes, qui ont fourni à la compilation de M. le-Fort, sont Malherbe, Mainard, Malleville, Rotrou, Brébeuf, Gombaud, Racan, Godeau, d'Andilly, La-Lane, Gomberville, Chapelain, Des Barreaux, Conrart, Des Marets, Cassagne, Cotin, Choiseul, Le Maître de Sacy, d'Heauville. Si l'on excepte ce que l'Auteur a extrait de Malherbe, & quelques morceaux de Racan & de Godeau, avec le fameux Sonnet de Des Barreaux, il faut avoüer que tous les Vers de ces anciens Poëtes, dont le Compilateur a enrichi son Recueil, ne sont guéres conformes à la Poësie Françoise que l'on goûte aujourd'hui.

Il semble que pour faire honneur à tous nos Poëtes, & ne point faire de jaloux, il ait voulu donner place indiféremment dans sa Collection à tous ceux qui

depuis Malherbe ont publié quelques Vers moraux ou chrétiens, pourvû qu'il y eût quelque génie Poëtique. Pour moi, j'ai toujours trouvé dans Godeau, dont les Vers tiennent ici une fort grande place, des images sans imagination, des définitions, & non des pensées, plus d'enflure que d'élevation, de beaux Vers sans génie, une insipide uniformité; enfin un assez bon Versificateur, & un médiocre Poëte.

Suivent Corneille, Antoinette Deshoulieres, Pelisson, La Fontaine, Quinault. Le *Polieucte*, & la Traduction de l'*Imitation de Jesus-Christ* ont fourni les morceaux contenus dans l'article de Corneille. M. le Fort auroit pû dans celui de La Fontaine réimprimer toutes les Fables de cet Auteur; il s'est contenté d'en rapporter quelques-unes. Je voudrois qu'il eût réserré Godeau & supprimé d'Heauville & Cotin, pour ménager plus de place à d'autres, & surtout à Pelisson. Le Recueil du P. R. lui offroit un certain nombre de beaux Vers, qu'il auroit été d'autant plus à propos d'inserer ici, que cette Collection est devenue rare. Il n'en a emprunté qu'un fort petit nombre.

Les Vers de Quinault transportés dans ce Reciieil ne sont pas, comme on peut

le croire, tirés de ſes Opera. C'eſt la Tragedie d'*Aſtrate* Roi de Tyr, qui les a fournis. Mais il n'y a point de Tragédie où l'on ne remarque de pareils ſentimens de vertu. La Tragédie en général n'enſeigne que cela. On trouve à quelques pages des Notes critiques de M. le Fort ſur certains Vers qu'il a recueillis. Il en auroit pû faire de ſemblables preſque à toutes les pages. Mais ſon principal but a été d'édifier, ce qui n'a rien de commun avec la Critique.

Il faut avoüer que ſon deſſein eſt loüable. Comme ce premier Volume en promet pluſieurs autres, il eſt à croire que le Recueil ſera déſormais fort different, & qu'à meſure que l'Éditeur avancera, trouvant la Poëſie Françoiſe plus formée, & le goût plus fin & plus épuré, il nous donnera auſſi de meilleures piéces. C'eſt ce qui doit faire ſouhaiter la ſuite de cette pieuſe compilation.

Elle eſt dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orléans premier Prince du Sang, par une Epître en Vers qui m'a paru de bon goût. Elle finit par ces deux Vers, qui en termes généraux, mais ſignificatifs, expriment la généroſité de l'illuſtre Bienfaiteur, & la vive re-

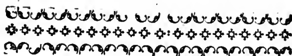
connoiſſance de celui qui en eſt l'objet, & qui par cette Collection, qu'il publie ſous les auſpices & avec le ſecours d'un grand Prince, nous aſſocie en quelque ſorte à l'obligation qu'il temoigne lui avoir.

Tel vous doit ſon bonheur, qui ne s'en taira pas:
Vous faites des heureux; feriez-vous des ingrats?

Ce Recueil imprimé chez Prault fait beaucoup d'honneur à ſon Imprimerie, qui comme vous ſçavez, s'eſt diſtingué juſqu'ici par pluſieurs belles Impreſſions. Mais le principal honneur du Livre réjaillit ſur le Compilateur, dont il fait voir les ſentimens Chrétiens, le diſcernement, & le bon uſage qu'il fait de ſon loiſir.

Je ſuis, &c.

Ce 7 Fevrier 1739.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXV.

NOus en sommes restés, dans la Lettre CCXXI. au cinquiéme Livre du quatriéme Volume des *Généalogies Historiques.* * Il est partagé en trois Chapitres, dont le premier traite des *Comtes de Bourgogne.* L'Auteur non-seulement adopte le sentiment de M. Dunod, qui prétend que Richard le Justicier Duc de Bourgogne posseda aussi la Comté de ce nom, mais il le fortifie par une Chartre qui est rapportée dans l'Histoire de la Ville d'Autun, & qui prouve que cette Comté entra dans le partage des Enfans de Richard le Justicier. Elle fut ensuite celui de sa petite fille Adelaide, qui la porta Généal. Hist. de Bourgogne.

* Se vend à Paris, chez la Veuve Pissot, Le Gras, Chaubert, & autres Libraires.

à Letald Comte de Macon, dont le fils Alberic eut pour héritiere sa sœur Gerberge, mariée à Adelbert Marquis d'Yvrée, & mere d'Othe-Guillaume dit l'Etranger, qui avoit été regardé jusqu'à present comme le premier Comte de Bourgogne, sans que les Auteurs eussent pû expliquer comment cette Comté & celle de Macon lui étoient échuës. Cet article est ici discuté & éclairci avec beaucoup de netteté & de précision, aussibien que l'origine d'Othe-Guillaume, que l'on prouve avoir eû pour pere Adelbert Marquis d'Yvrée, fils de Berenger deuxiéme Roi d'Italie, detrôné par l'Empereur Othon, & pour bisayeul Adelbert Marquis d'Yvrée, dont le frere Gui est la tige des Marquis de *Montferrat*, de *Saluces*, & de *Carreto*. Ce dernier Adelbert, fils d'Anschaire Marquis d'Yvrée, avoit épousé Gisele fille de Berenger premier Roi d'Italie, qui avoit pour mere Gisele fille de l'Empereur Louis le Debonaire, & pour pere S. Evrard Duc de Frioul.

» Si Othe-Guillaume fût si fort dis« tingué par son origine, il le fût en» core plus par son illustre postérité ; » car sans parler des Comtes de Bour» gogne, de Vienne, de Macon,

» d'Auxerre, & de Tonnere, & des » Princes d'Orange qui en font iffus, » elle a poffédé les Royaumes de Naples & de Sicile, & a regné en Efpagne près de 500 ans, jufqu'au commencement du feiziéme fiécle, que » Jeanne de Caftille fit entrer toutes » ces Couronnes dans la Maifon d'Autriche, par fon alliance avec Philippe-le-Beau, Archiduc d'Autriche.

Othe-Guillaume ayant été adopté par Henri Duc de Bourgogne fon beau-pere, prétendit lui fucceder, à l'exclufion de Robert Roi de France neveu de Henri; ce qui alluma entre ces deux Prétendans une guerre, qui ne finit que vers l'an 1015, à l'avantage de Robert auquel demeura le Duché de Bourgogne.

Othe Guillaume, qui avoit perdu dès l'an 1004. Gui Comte de Macon fon fils aîné, difpofa du Comté de Bourgogne en faveur de Rainaud premier, fon deuxiéme fils. Celui-ci s'attira les armes de l'Empereur Henri III. dit le Noir, héritier de Rodolfe le Fainéant Roi de Bourgogne, par le refus qu'il fit de lui rendre hommage. Mais l'Impératrice Agnés, niece du Comte, ménaga un accommodement entre les deux Princes. L'Empereur reçut à So-

leure l'hommage de Renaud, à qui il laissa le Comté de Bourgogne & une partie de la Suisse, jusqu'au Reuss, qu'on appella depuis la petite Bourgogne. Guillaume, surnommé Têtehardie, succéda à son pere Renaud, & acquit par alliance le Comté de Vienne: il hérita de celui de Macon par la retraite de Gui II. son cousin, qui se fit Religieux à Cluni. Raimond & Gui, les deux derniers des fils du Comte Guillaume, ont donné le plus grand lustre à cette Maison. » Le dernier fut Archevêque de Vienne l'an 1088. & s'acquit » une telle réputation de sagesse & de » prudence, qu'étant allé l'an 1119. à » Cluni pour assister aux funérailles du » Pape Gelase II. il y fut élu en sa pla- » ce, prit le nom de *Calixte* & fût le » second qui le portàt. . . . . La valeur » de Raimond frere de Calixte II. ne » lui acquit pas moins de gloire & d'a- » vantage, puisqu'elle lui procura le » meilleur parti qu'il y eût alors dans » l'Europe, & qu'elle fit regner sa » postérité sur plusieurs Royaumes. » Raimond étant passé en Espagne » avec d'autres Princes & Seigneurs, » pour secourir Alfonse VI. Roi de » Castille & de Leon contre les Mau- » res, combattit avec tant de valeur &

» de succès, que le Roi Alfonse le choi-
» sit pour son gendre, & lui donna
» Urraque sa fille & son héritiere....
» Rainaud II. l'aîné des fils de Guillau-
» me, quoiqu'aussi brave que son frere,
» ne fit pas une fortune si brillante.
» Content des Etats de son pere, il
» n'alla point chercher les avantures,
» & après les avoir gouvernés sage-
» ment pendant plusieurs années, il
» partit pour la Terre Sainte, où il
» mourut l'an 1101.» Son frere puiné Etienne, sur-nommé Têtehardie, y mourut l'année suivante, laissant deux fils, dont l'aîné appellé Rainaud III. eut le Comté de Bourgogne, & le deuxiéme nommé Guillaume, fut Comte de Vienne & de Macon,

L'Empereur Lothaire de Saxe Supplinbourg, irrité du refus que fit Renaud de lui prêter hommage, confisqua les Etats qu'il avoit dans le Royaume de Bourgogne, & en donna l'investiture à Conrad Duc de Zeringhen : cette concession excita entre Renaud & Conrad une sanglante guerre, dont les succès furent differens.

» On a cru que le Comté de Bour-
» gogne avoit tiré le nom de Franche-
» Comté, du refus que fit le Comte
» Renaud d'en faire hommage, & de

» la possession d'indépendance entiere,
» dans laquelle ses Successeurs ont ta-
» ché de se conserver. D'autres disent
» qu'il a été ainsi appellé, parce qu'il
» étoit libre & exempt de toutes tail-
» les & impositions envers son Souve-
» rain, & que si on lui payoit quelque
» somme, c'étoit par forme de don
» gratuit, en conséquence d'une déli-
» bération prise dans l'Assemblée des
» Etats.

Renaud n'eut qu'une fille nommée Beatrix, qui lui succéda dans tous ses Etats, préférablement à son oncle Guillaume. Cette Princesse, que l'Auteur de l'*Histoire des grands Officiers*, a omise, aussi-bien que le Comte Renaud son pere, dans la Généalogie des Comtes de Bourgogne, épousa l'Empereur Frederic Barberousse, qui fit renoncer le Duc de Zeringhen à ses prétentions sur le Comté de Bourgogne, qui fut donné en partage à Othon de Souabe un des fils de Frederic & de Beatrix. Othon prit le titre de Comte Palatin, que ses Successeurs ont porté depuis. Othon eut pour fille unique BEATRIX deuxiéme du nom, Comtesse Palatine de Bourgogne. Elle fut mariée à Othon Duc de Meranie, auquel succéda son fils de même nom, & celui-ci étant

mort sans enfans, eut pour héritiere sa sœur aînée Alix de Meranie, femme de Hugue de Bourgogne : alliance, qui fit rentrer le Comté de Bourgogne dans la Maison de ses anciens Souverains. Ce Hugue descendoit d'Etienne Têtehardie, par son fils Guillaume Comte de Vienne, dont le petit-fils nommé Etienne épousa *Beatrix* Comtesse de Châlon, & fut pere de Jean sur-nommé le Sage, qui prit le nom & les armes de sa mere, & les transmit à sa postérité. Elle se trouva partagée en trois branches principales par trois de ses fils, dont deux firent celle d'*Auxerre*, & celle d'*Arlay*, dite depuis d'*Orange*. Hugue qui étoit l'aîné, fut Comte Palatin de Bourgogne, & eut pour Successeur son fils Othon IV. que son alliance avec Mahaud d'Artois attacha à la France. Elle procura à son fils Robert le Comté d'Artois, qui après la mort de ce Prince, arrivée sans enfans, passa avec celui de Bourgogne à sa sœur aînée Jeanne de Bourgogne, mariée à Philippe le Long Roi de France. Une Table généalogique que l'Auteur a mise ici, fait voir d'un coup d'œil plus clairement, qu'on ne peut l'expliquer comment par diverses alliances ces deux Comtés passerent successivement

de la Maiſon de France dans celle de Bourgogne-Anciene, de Flandre, de Bourgogne-Moderne, & d'Autriche.

L'Auteur après avoir rapporté tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus ſçavant en ce genre, ſoit ſur ce ſujet, ſoit ſur les autres Branches iſſuës des Comtes de Bourgogne, même ſur la Maiſon d'Oyſelet, qui en étoit ſortie par un fils naturel d'Etienne Comte de Bourgogne & de Châlon, paſſe au Chapitre II. qui traite des Comtes de MONTBELIARD. » Le Comté de » Montbelliard eſt ſitué dans la Fran» che-Comté, dont il a toujours été un » Fief... Il faiſoit partie de la contrée » des Varaſques, qui habitoient ſur les » bords du Doux, & qui étoient gou» vernés par des Comtes ſous les Rois » Carlovingiens .... Il n'eſt pas dou» teux que le Comte de Montbelliard » ne fût Vaſſal de celui de Bourgogne. » Quoique la Maiſon de Wirtemberg, » qui poſſede à preſent ce Comté, ſem» ble ne vouloir pas convenir de ce » point, il eſt néanmoins juſtifié par » une infinité d'Actes, par leſquels » les Comtes de Montbelliard ſe ſont » reconnus Vaſſaux des Comtes de » Bourgogne .... Meſſire Olivier de » la Marche nous rapporte dans ſes

» Mémoires ſous l'an 1443. une preu-
» ve convaincante contre les préten-
» tions de la Maiſon de Wirtemberg.
» *Dans ce tems*, dit-il, *vint Jean Comte*
» *de Wirtemberg voir le Duc* (de Bour-
» gogne) *pour reprendre de lui la Comté*
» *de Montbelliard, dont il étoit ſon Hom-*
» *me & ſon Vaſſal; à cauſe de ſa Comté*
» *de Bourgogne; & le reçut le Duc audit*
» *lieu de Bruxelles, & lui fit honneur,*
» *& grande chere, & certes ledit Comte*
» *de Wirtemberg le valoit bien*, (c'eſt-
» à-dire méritoit bien ces honneurs,)
» *car c'étoit un gentil perſonnage.* »

La premiere Race des Comtes de Montbelliard, dont ceux de *Ferrette* rapportés dans ce Chapitre, & la Maiſon de Bar étoient iſſuës, fondit par alliance dans celle de Montfaucon, & de celle-ci le Comté de Montbelliard tomba dans celle de Bourgogne-Comté, dont une alliance le fit rentrer dans une Branche cadette de Montfaucon; puis de cette derniere il paſſa par une autre alliance dans la Maiſon de Wirtemberg. La Maiſon de Montfaucon n'étoit point cependant éteinte: elle ſubſiſtoit encore dans une autre Branche, qui avoit pris le nom & les armes de *Sarbruck*, comme héritiere de l'ancienne Maiſon de ce nom. L'une &

l'autre se trouvent ici détaillées, aussi bien que les Sires de Commercy, qui en étoient issus.

Le troisiéme Chapitre traite des Comtes de *Neuchâtel*, & de ceux de *Nidou*, d'*Arberg* & de *Valengin*, qui avoient une origine commune. Neu-
» châtel en Suisse est Capitale d'un petit
» Etat, qui a environ deux lieuës de
» longueur, sur quatre de largeur ...
» il étoit autrefois renfermé dans des
» bornes moins étroites, puisqu'il com-
» prenoit encore les bailliages de Ni-
» dou, d'Arberg, & de Cerlier, la
» Montagne, & l'Arguel... Le Com-
» te de Neuchâtel est Souverain, allié
» des Cantons de Bernes, Lucerne,
» Fribourg & Soleure .... Les Histo-
» riens conviennent, & les Chartres
» prouvent, qu'après la dissolution du
» Royaume de Bourgogne, par la mort
» de Rodolfe III. sans enfans, la peti-
» te Bourgogne, ou Bourgogne Trans-
» jurane, dans laquelle le Comté de
» Neuchâtel est renfermé, reconnut
» les Comtes de Bourgogne pour ses
» Souverains immédiats pendant plus
» d'un siécle; & jusqu'à la mort du
» Comte Rainaud III. arrivée en 1148.
» Les Comtes de Neuchâtel ont une
» origine fort ancienne & fort illustre.

»On croit même qu'ils étoient ſortis de » la Race des Rois de Bourgogne » Transjurane, & qu'ils en avoient reçu en Fief les Terres qui formoient » leur Comté. On trouve des Comtes » de Neuchâtel très-puiſſans dès l'an » 1090; mais la ſuite n'en eſt bien » prouvée que depuis Hulderic, qui » fonda en 1179, avec ſa femme Berthe, l'Egliſe Collegiale de Neuchâtel. De ſon ſecond fils *Ulric* ſont iſſus » les Comtes de *Nidou*, d'*Arberg* & » de *Valengin*. Rodolfe qui étoit l'aîné, continua la lignée des Comtes de Neuchâtel, & fut Ayeul de Rodolfe II. dont le frere puiné nommé Henri, fût Evêque de Bâle. » Celui-ci » apprenant l'Election du Comte Ro» dolfe de Habsbourg à l'Empire, en » fut ſi frappé qu'il s'écria, dit-on, » *Sede fortiter, Domine Deus; aliàs Rodol-* » *fus occupabit locum tuum.*

Rodolfe III. petit-fils de Rodolfe II. ſe démit, par Acte de l'an 1288, de ſon Comté entre les mains de cet Empereur, qui en inveſtit Jean de Châlon Sire d'Arlay; & Jean de Châlon le remit à Rodolfe, pour lui & ſes deſcendans, ſous la réſerve du ſimple hommage à lui & à ſes Héritiers légitimes. Loüis fils de Rodolfe eut le chagrin de

ſurvivre à ſes fils, & laiſſa héritiere de ſon Comté Iſabelle ſa fille aînée, qui fut ſeule inveſtie du Comté de Neuchâtel. Iſabelle mourant ſans enfans, déſigna pour lui ſuccéder Conrad, Comte de Fribourg, fils de ſa ſœur Verene, & dont le fils Jean n'ayant point d'enfans, fit reconnoître pour ſon héritier Rodolſe de Bade, Marquis d'Hochberg, petit-fils de ſa tante Anne de Fribourg. Rodolſe épouſa Marguerite de Vienne, dont la mere étoit Alix de Châlon, appellée à la ſubſtitution de la Maiſon de Châlon-Orange, & en eut Philippe Comte de Neuchâtel, & *Barbe* ou *Berthe* ſeconde femme de Philippe, Seigneur de Chaſtelus, de Baſerne, & de Coulange, Vicomte d'Avalon, petit-fils de Claude de Beauvoir, Seigneur de Chaſtelus, pourvû en 1418. de l'Office de Maréchal de France. *Berthe eſt la quatriéme Ayeule de Guillaume Antoine Comte de Chaſtelus Vicomte d'Avalon qui a épouſé en* 1722. *Claire-Thereſe d'Agueſſeau, fille de Monſeigneur le Chancelier*. L'Auteur remarque dans une Note qui eſt au bas de la page 367, que ce Maréchal de Beauvoir, zelé partiſan de la Maiſon de Bourgogne, acquit en 1423. pour lui & ſes Deſcendans

Seigneurs de Chaſtelus, le droit d'entrer au chœur de l'Egliſe Cathedrale d'Auxerre, & d'y prendre ſéance l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis & l'aumuſſe ſur le bras, comme auſſi aux Aſſemblées du Chapitre, par un privilege que les Doyen & Chanoines de cette Egliſe lui accorderent, en conſidération du ſervice qu'il leur avoit rendu, en leur remettant la Ville de Crévant, après l'avoir courageuſement défenduë contre le Connetable d'Ecoſſe.

Philippe, Marquis d'Hochberg, & Comte de Neuchâtel, ne laiſſa qu'une fille unique nommée Jeanne, qui fut mariée à Loüis d'Orléans Duc de Longueville, & qui ſe porta pour héritiere de la Maiſon de Châlon, après la mort de Philibert Prince d'Orange, & celle de René de Naſſau, ſans laiſſer d'enfans. Le dernier Duc de Longueville mort en 1694 teſta en faveur de *M. le Prince de Conti*, à qui cette ſucceſſion fut diſputée par un grand nombre de Prétendans: les uns tiroient leur droit de la Maiſon de Châlon; tels que Madame de *Mailly*, M. le Comte du *Prat-Barbançon*, M. le Marquis d'*Alégre* & le Prince de *Montbelliard*, comme héritiers du Sang. Les autres le tiroient par la Maiſon de Longueville, dont ils deſcendoient par

femme ; sçavoir Madame de *Lesdiguieres*, M. le Duc de *Villeroi*, M. le Comte de *Matignon* & M. le Prince de *Carignan* : c'est ce que la Table 76 represente fort clairement. Après bien des contestations, on sçait que les Etats de Neuchâtel se sont donnés au Roi de Prusse, qui moyennant une somme qu'ils lui payent tous les ans, leur laissent toute leur liberté.

L'Auteur passe ensuite aux Branches de *Gorgier*, de *Nidou*, de *Valengin* & d'*Arberg*, sorties des anciens Comtes du Neuchâtel ; celle d'Arberg subsiste encore, selon lui, dans la personne du Comte Maximilien - Nicolas Comte d'Arberg, devenu chef de sa Maison par la mort de Claude-Nicolas, qui n'a laissé qu'une fille de son mariage avec Marie Comtesse de Terring, sœur du Comte de Terring, Ministre principal de l'Electeur de Baviere.

Le sixiéme Livre renferme non-seulement les differentes Maisons qui ont partagé la Bresse, sçavoir celles de *Baugé*, de *Colligni*, de *Villars* & de *Montluel*, mais encore les Comtes de *Lion*, de *Forez* & de *Beaujolois*.

Charle le Chauve, maître des Etats de l'Empereur Lotaire, donna le Gouvernement du Viennois à Bozon, &

celui de Lion & des Provinces d'outre-Saone du côté de France, c'est-à-dire, du Lionnois, Forez & Beaujolois, à un Comte nommé Willelme, qui profitant de la foiblesse & de l'éloignement de nos Rois, occupés à diverses guerres, s'établit insensiblement, & fit d'un emploi, qui n'étoit qu'une commission du Prince, une espece de Fief héréditaire, qu'il étendit sur la Ville de Lion, sous prétexte d'y conserver les droits, ou les prétentions de nos Rois....

Gerard II. (un des Descendans de Wilhelme) eut de grands demêlés avec Burchard Archevéque de Lion, qui ne pouvoit souffrir que Gerard prît le titre de Comte de Lion, que cet Archevêque fils de Conrard le Pacifique regardoit comme son appanage..

Ce Comte fût pere de sainte Preve Vierge & Martyre, & d'Artaud IV. qui après plusieurs differens avec Humbert Archevêque de Lion pour le temporel de cette Ville, en vint à un accommodement dans le Village de Taffin. Ce Concordat, qui fit entrer le Comte de Forez en partage avec l'Archevêque, pour les droits temporels, & fit recouvrer à celui ci pour son Eglise, le droit de battre monnoye, commença à af-

foiblir si fort le pouvoir des Comtes de Forez, & leurs prétentions sur cette Ville, qu'ils cesserent d'y résider, & se retirerent dans leur Comté de Forez, dont depuis ils prirent plus ordinairement le titre.

La premiere Race des Comtes de Forez finit l'an 1107 ; Ide-Raimonde tante du dernier Comte fut son héritiere, & porta ce Comté dans la Maison des Comtes de Viennois ; ce qui fut cause que le Daufin devint l'armoirie du Forez & de ses derniers Comtes.

Le titre d'Exarque de Lion, donné l'an 1157. par l'Empereur à l'Archevêque Heraclius de *Montboissier*, irrita Gui II. Comte de Forez, qui prenoit celui de Comte de Lion ; ne voulant pas reconnoître d'autres Supérieurs que les Rois de France, il entra dans Lion à main armée, & obligea l'Archevêque Heraclius de se retirer pour un tems dans la Chartreuse des Portes en Bugey, Le Pape Alexandre III. voulant finir leurs differens, commit l'Archevêque de Tarantaise, pour examiner les droits prétendus par chacun d'eux, & par Acte du 15 Octobre 1167. le Pape regla que les péages, la monoye, &c. seroient communes entre l'Archevêque & le Comte, qui ne

pourroient acquerir des Fiefs l'un sur l'autre.

Cet accord ne pacifia pas entierement les differens des Parties, jusqu'à ce qu'enfin le Comte de Forez fit l'an 1173. un échange avec l'Archevêque Grichard, à qui le Comte céda pour lui & son Eglise toute la Comté de Lion, avec sa Justice & dépendance, & en échange l'Archevêque & son Chapitre céderent au Comte plusieurs de leurs Terres, & lui donnerent onze cens marcs d'argent. Cet échange, qui fut ratifié par une Bulle du Pape Alexandre, & par une autre de Luce III. son Successeur en 1180, & trois ans après par le Roi Philippe Auguste, établit les Chanoines de l'Eglise de Lion Comtes, aux mêmes droits, titres & prérogatives que l'avoient été les Comtes de Forez, & les mit en possession de toute la Jurisdiction temporelle. Mais bien-tôt après l'Archevêque & le Chapitre se diviserent, & ne purent s'accorder sur le partage des fonctions de leurs Officiers. Les Habitans de la Ville se plaignirent d'une Ordonnance de l'Archevêque, qui donnoit atteinte à leurs privileges. Ils recoururent au Roi, à qui appartenoit le Droit de Ressort & de Souveraineté

fur les Villes & les Provinces qui composoient l'ancien Royaume de Bourgogne. Philippe le Bel, qui regnoit alors, les reçut favorablement, & les mit sous sa sauvegarde. Depuis ce tems-là il y eut toujours des Officiers préposés de sa part sous le nom de Gardiens & Conservateurs des Privileges de la Ville.

» Le Roi par deux déclarations au-
» tentiques, qu'on appella les *Philip-*
» *pines*, confirma l'Archevêque & le
» Chapitre dans toutes leurs préroga-
» tives. Il voulut même que les Cha-
» noines pussent joüir, sous le titre de
» *Comtes de Lion*, des Terres & des Fiefs
» dont ils étoient en possession. Enfin
» on fit en 1312. un nouveau traité ;
» & cette Ville qui étoit soumise aupa-
» ravant à la jurisdiction de l'Eglise,
» n'en reconnut plus d'autre que celle
» du Roi. Loüis Hutin, à son avéne-
» ment à la Couronne, confirma ce
» traité ; & pour le rendre plus stable,
» il unit à perpetuité le Domaine de
» de la Ville à celui de la Couronne,
» avec cette clause expresse, qu'il n'en
» pourroit être séparé en aucun cas.

La seconde Race des Comtes de Forez finit vers l'an 1370. dans la personne de Jean II. dont sa niéce Anne

Dauphine d'Auvergne devint l'héritiere, & épousa en 1371. Louis II. Duc de Bourbon. Louise de Savoye Duchesse d'Angoulême s'étant fait adjuger sur Charle Conetable de Bourbon les Comtés de Forez & de Beaujolois, &c. les remit au Roi François I. son fils, qui les réunit à la Couronne.

Le troisiéme Chapitre de ce Livre traite des Sires de Beaujolois. La premiere Race, dont il y a eu deux Conetables de France, fondit dans la deuxiéme Maison de Forez, dont un Prince prit le nom & les armes de Beaujolois. Le dernier fut Edoüard, qui fit donation de ses Terres de Beaujolois & de Dombes à Loüis II. Duc de Bourbon Comte de Forez. En 1522 Loüise de Savoye, comme on vient de dire, se les fit adjuger contre le Conetable, & l'an 1530 le Roi François I. les réünit à la Couronne, mais le Roi François II. remit à Loüis II. Duc de Montpensier, & à sa mere le païs de Dombes en tout droit de Souveraineté, par Traité fait à Orléans le 27 Novembre 1560, ratifié par Charle IX. le 17 Decembre suivant, & homologué au Parlement le 25 Juin 1561. Anne-Marie-Loüise d'Orléans héritiere par sa mere de la Branche de Bourbon-Montpen-

fier, fit don de la Principauté de Dombes à Loüis-Auguste de Bourbon Duc Du Maine, dont le fils aîné la posséde aujourd'hui.

Le septiéme Livre commence par les Comtes d'Albon, appellés depuis *Dauphins*, & qualifiés Comtes de *Viennois* depuis la cession que Berthold IV. Duc de Zeringhen fit à Guigue V. surnommé Dauphin, de tous les droits que lui ou ses Prédécesseurs possédoient dans la Ville de Vienne, par Acte passé en 1155. en presence de l'Empereur Frederic. L'Auteur a remarqué à la page 178, en parlant des Comtes de Vienne, qu'il y avoit trois Comtés en cette Ville; l'une tenuë par les Comtes de Mâcon de la Maison des Comtes de Bourgogne, l'autre par l'Eglise de Vienne, & la troisiéme par les Dauphins, qui en faisoient hommage à l'Eglise de Vienne, à qui ils offroient tous les ans un Cierge de douze livres le jour de la fête de saint Maurice. Cet usage a continué jusqu'à present, & ce Cierge est encore offert tous les ans par l'Officier, appellé le Gardien de Vienne, avec cette difference que depuis Louis XI. les Archevêques de Vienne, ainsi que les autres Prelats de la Province, au lieu de ce prétendu

hommage, que quelques-uns exigeoient des Dauphins, sont devenus eux mêmes leurs Vassaux, & ont soumis à ces Princes leur temporel, pour s'acquérir par-là une protection plus utile & plus convenable à leurs intérêts.

Le Dauphiné tomba par alliance dans la Maison des anciens Ducs de Bourgogne, & de celle-ci dans celle de la Tour du Pin, que Justel & Baluze out prétendu *avoir une origine commune avec celle de la Tour en Auvergne.* Mais l'Auteur fait voir par les Remarques de Guichenon & du Président de Valbonnais, combien ces deux Auteurs se sont trompés. Humbert II. du nom, quatriéme & dernier Dauphin de cette Race, ayant fait donation de ses Etats à Charle de France, petit-fils de Philippe de Valois, renonça au monde, & prit l'habit de S. Dominique. Il laissa un fils naturel, sçavoir AMEDE'E *donné de Viennois*, duquel descendent les Seigneurs du nom de VIENNOIS, qui subsistent encore en Dauphiné,& dont on trouve ici la Généalogie, prouvée par des titres tirés de la Chambre des Comtes de Grenoble. La Branche des Seigneurs de *Vinay* sortis de ceux de la Tour-du-Pin, tomba dans celle de Berenger-Sassenage, qui prit le surnom de la Tour. Germaine de la Tour, héritiere de cette Branche, épousa Charle d'Ancezune, & lui porta la Terre de Vinay, qui est entrée depuis dans la Maison de Murat-Lestang. Le dernier de celle-ci mourant sans enfans, légua cette Terre au Marquis de Virville son parent, dont une des filles mariée à François Olivier Seigneur de Sénozan, a hérité de cette Terre de Vinay.

Le Chapitre suivant traite des Comtés de Valentinois & de Diois : le premier étoit possédé vers le milieu du douziéme siécle par Guillaume de Poitiers, dont le surnom a fait croire

qu'il étoit de la Maison des Comtes de Poitou Ducs de Guienne. Le sçavant Dom Vaissette dans son *Histoire de Languedoc*, T. II. p. 478. allégue plusieurs raisons qui lui font conjecturer que ce Seigneur étoit fils naturel de Guillaume IX. Comte de Poitiers & Duc de Guienne, qui l'auroit eu durant son séjour à Toulouse vers l'an 1115. Loüis II. du nom, un des descendans, de ce Comte, se voyant sans enfans mâles, disposa l'an 1419. de ses Comtés en faveur du Dauphin, Charle fils du Roi Charle VI. à condition de donner cinquante mille écus d'or pour payer ses dettes & ses legs; & en cas que le Dauphin ne voulût accomplir ces conditions, il nomma pour son héritier universel Amedée Duc de Savoye, qui satisfit aux clauses du Testament, & se mit en possession des Comtés de Diois & de Valentinois. Par traité conclu vingt-cinq ans après il les remit au Dauphin, moyennant cinquante-quatre mille écus, & la remise de l'hommage du Faucigni.

Le Roi Loüis XII. fit don l'an 1498. de ces deux Comtés à Cesar de Borgia, qu'il créa Duc de Valentinois, & à qui il donna en mariage Charlotte d'Albert une de ses parentes. L'ambition de Cesar de Borgia, appuyée des armes du Roi, mit toute l'Italie en combustion... La mort du Pape Alexandre VI. son pere arrêta le cours violent de ses tirannies, & Borgia après s'être sauvé de la prison où l'avoit fait mettre le Pape Jule II. se retira en Navarre, où il fut tué en 1507. au siége de Viane, laissant pour fille unique Loüise de Borgia mariée le 7 Avril 1517 à Louis II. Sire de la Trimoüille, dont étant devenuë veuve sans enfans, elle se remaria en 1530. à Philippe de Bourbon, dont descendent les Comtes de Busset.

Le Roi Henri II. donna à vie par Lettres du

1. Octobre 1548. le Duché de Valentinois à Diane de Poitiers, la derniere de la Branche de Saint Vallier. Elle étoit d'une beauté parfaite : le premier avantage qu'elle en retira, fut la grace de son pere, que le Roi François I. lui accorda. Il avoit été condamné à mort, pour avoir favorisé la retraite & les desseins du Conétable de Bourbon. Sa grace lui fut portée sur l'échaffaut. On remarque que l'appréhension de la mort lui avoit fait blanchir les cheveux en une nuit, & qu'il lui prit une fiévre, qui dura le reste de ses jours. C'est depuis ce tems là que les fiévres de peur ont été nommées *fiévres de Saint Vallier*.

La derniere Branche de la Maison de Poitiers étoit celle des Seigneurs de Vadans, qui finit l'an 1715 dans la personne de Ferdinand-Joseph de Poitiers de Rye d'Anglure, époux de Marie-Geneviéve de Bourbon Malause, de laquelle naquit Posthume Elisabeth-Philippe de Poitiers mariée à Gui-Michel de Durfort de Lorges Duc de Randan.

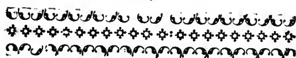
Le huitiéme & dernier Livre de ce Volume est rempli de recherches & de discussions curieuses sur l'origine & la suite des Comtés de Provence, de Forcalquier & de Venaissin, des Vicomtes de *Marseille* & des Princes d'*Orange* : on y trouve les révolutions qui ont fait passer ces Etats sous differentes dominations : & elles y sont exposées avec autant de netteté que de précision, avec les droits de la Maison de *Sabran* sur le Comté de Forcalquier. A l'occasion de ces Droits, l'Auteur nous donne une Généalogie détaillée des differentes Branches de cette Maison, dont étoit Garsinde de Sabran mariée à Ildefonse Comte de Provence de la Maison d'Aragon, & ayeule de quatre Reines, sçavoir de France, d'Angleterre, des Romains & de

Sicile. Le Lecteur curieux y verra avec plaisir une Généalogie, qu'on n'avoit point encore eu aussi exactement détaillée, de la Maison de *Baux*, si puissante, tant en Provence, où elle possédoit entre autres, la Baronie de Baux & la Principauté d'Orange, que dans le Royaume de Naples, où elle a eu les Duchés d'Andrie & de Nardo, & les Comtés de Tricassi, de Castra, d'Ugento, d'Avellino, de Montescajoso, avec les premieres dignités de cet Etat, sans parler du Titre de *Roi d'Arles*, dont l'Empereur Frederic II. investit l'an 1214. Guillaume de Baux Prince d'Orange.

Dans le récit abregé que vous venez de lire, vous ne pouvez que puiser une idée avantageuse de l'excellent Ouvrage dont il est tiré. Ce seroit n'avoir qu'un goût bien médiocre pour l'Histoire, & n'en aimer que la superficie, ou plutôt ce seroit se mettre peu en peine de la sçavoir, que de négliger un Livre si sçavant, si curieux, si méthodique, digne d'avoir place non-seulement dans toutes les Bibliotheques, mais encore dans tous les Cabinets, ou la partie historique a coutume de l'emporter sur les autres. Quand il n'y auroit pas plusieurs choses nouvelles dans cet Ouvrage, il seroit toujours recommandable par l'ordre, la justesse & la précision qui y regnent. L'Auteur mérite toute sorte d'encouragemens, pour être engagé à continuer un travail si utile & si intéressant.

Je suis, &c.

Ce 14. Fevrier, 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXVI.

Continuation du Traité de la Police.

Ciceron, Monsieur, dans ses questions Académiques, s'adressant à Varron, qui avoit composé une sçavante Description de Rome, lui parle en ces termes *: « Nous étions auparavant comme étrangers, & en quelque sorte égarés dans notre propre Ville. Vos Livres nous ont, pour ainsi dire, ramenés chez nous, en nous faisant connoître qui & où nous étions. » Ce que Cicéron a dit du plus docte des Romains, ne puis-je pas le dire avec autant de fondement de

* *Nos, inquit, in nostra urbe peregrinantes, errantesque, tanquam hospites, tui Libri quasi domum reduxerunt, ut possemus aliquando qui & ubi essemus, agnoscer.* Academ. Quæst. Liv. 1. num. 9.

M. de la Mare, Auteur du *Traité de la Police*, & de M. le Cler du Brillet, si capable par ses lumieres, par son application & par son amour pour le bien Public, de porter ce grand Ouvrage à sa perfection. Sans ce fameux Livre, connoîtrions-nous la grandeur, la magnificence de la Capitale du Royaume, les Loix qui ont été faites pour la décorer & l'embellir, pour y faire regner la sûreté & l'abondance, & pour en rendre le séjour également agréable & commode? Cet Ouvrage, dont le Plan est si bien développé dans la Préface de M. de la Mare, peut être mis au nombre des productions qui ont illustré les Regnes de Loüis XIV. & de Loüis XV. Il n'y a qu'un esprit supérieur & très-solide, qui ait pû si heureusement découvrir la liaison de tant de parties differentes de la Police, & en former un corps, dont l'utilité s'étend au bonheur général de la société. Quelle infatigable application, pour tirer des Loix des plus fameuses Républiques & des Empires les plus considérables de l'antiquité, des Capitulaires, des Ordonnances de nos Rois, & des Ecrits des Anciens & des Modernes, tout ce qu'il y a d'important sur cette matiere, & ce qui a plus de rap-

port à notre Police & à nos ufages !

Cet Ouvrage eft une fuite de Differtations fur toutes les matieres de Police, ou pour mieux dire, une Hiftoire fuivie de toutes fes Loix & de tous fes Réglemens, depuis l'établiffement de la plus ancienne République jufqu'à nos jours. M. de la Mare, qui a tracé le Plan général de cet Ouvrage, n'a pû en publier que cinq Livres. Dans le premier, il confidére la Police en elle-même, fait voir fa néceffité, remonte jufqu'à fa fource, & en explique les motifs. L'Hiftoire des Magiftrats établis pour la maintenir y eft fidélement rapportée. La Police de Paris, donnée pour modéle à toutes les autres Villes du Royaume, n'eft pas la partie la moins curieufe de ce premier Livre. Le fecond contient toutes les matieres qui concernent la Religion. L'Auteur prouve d'abord, que le foin de la conferver dans fa pureté a été confié aux deux Puiffances, la fpirituelle & la temporelle ; & il diftingue exactement les droits de l'une & de l'autre. Après avoir traité une matiere fi délicate, il paffe au détail de ce qui s'eft fait dans tous les tems pour maintenir le bon ordre & la difcipline dans cette portion importante de la Police. L'Auteur s'eft attaché à

exposer les moyens employés en France pour extirper les héréfies. Celle de Calvin a mérité plus particulierement l'attention du Sçavant Ecrivain. Le troisiéme Livre renferme toutes les Loix qui ont pour objet la discipline des mœurs. M. de la Mare paroît avoir bien étudié le cœur de l'homme, & l'avoir suivi dans toutes les routes par lesquelles l'amour propre le conduit, depuis les attachemens qui passent pour les moins criminels, jusqu'à ses derniers dereglemens. Son sujet l'a conduit à traiter du luxe, du jeu, des spectacles, des débauches, des juremens, des blasphêmes, des Sorciers, &c. Dans le cinquiéme Livre la Police des Vivres est traitée dans toute son étenduë; mais ce sont des détails que je suis forcé d'omettre. Voilà une idée générale du travail de M. de la Mare.

Le 6e. Livre, destiné à la Police de la Voirie *, est l'ouvrage de M. le Clerdu-Brillet, Procureur du Roi en l'A-

* Les Romains nommerent cette partie de la Police *Viaria*, *à viâ*; de ce dernier nom nous avons fait *par une version, ou une imitation un peu forcée*, celui de *Voirie*; sous lequel nous avons compris l'Edilité, ou le soin des bâtimens, aussi bien que celui de la voye publique. *Remarque de l'Auteur.*

mirauté de France. C'eſt M. de la Mare lui-même, qui accablé des infirmités de la vieilleſſe, l'avoit aſſocié à ces doctes travaux, dans les deux dernieres années de ſa vie, & qui le fit agréer pour le Continuateur de ſon grand Ouvrage, à M. le Premier Préſident de Meſmes, & à M. le Procureur Général, Joly de Fleury. La plûpart des Continuateurs, guidés ordinairement par leur amour propre, ſe vantent de perfectionner les idées du premier Auteur, qu'ils gâtent réellement. M. le Cler-du-Brillet, bien différent de ces eſprits orgüeilleux, a toujours regardé la Préface du Traité de la Police, comme le chef-d'œuvre de M. de la Mare; & ſon expérience lui a appris qu'on ne peut rien ajoûter d'eſſentiel au Plan qu'il a donné de ſon ſyſtême; & qu'ainſi pour remplir un ſi beau deſſein, il n'y a point d'autre route à ſuivre que celle qui a été tracée par ce grand homme. C'eſt conformément à ces vûës que le Continuateur a travaillé.

La Police de la Voirie a des objets importans au ſervice de l'Etat & au bonheur des peuples. Parmi ces objets, celui des Bâtimens tient ſans contredit la premiere place; ce qui a engagé le

Continuateur à parler d'abord de l'origine & du progrès de l'Architecture dans les principales Nations. Il établit ensuite ce qu'on observe pour la largeur & l'allignement des ruës, ce qui intéresse l'entretenement des Temples ou Eglises destinées au Service Divin, les Priviléges de ces Lieux Saints, des Maisons Royales & des Edifices publics. Il passe de-là aux regles concernant les Bâtimens particuliers, où il comprend les Matériaux & les Ouvriers qu'on y employe, l'établissement & les fonctions des Jurés Architectes Bourgeois, le pouvoir & les fonctions des Maîtres Généraux des Bâtimens, & tout ce qui dépend da la Jurisdiction de la Maçonerie. Les incendies, & les précautions prises pour les éviter, les remédes & les prompts secours qu'on y apporte, les moyens employés pour conserver les effets échapés au feu, & pour secourir ceux qui ont perdu leur bien dans l'incendie, renferment des détails extrêmement utiles.

Après les Bâtimens, la plus grande beauté d'une Ville consiste dans le pavé & le nettoyement des Ruës. « Les plus » fameuses Villes de l'Europe, recher» chent avec soin, dit l'Auteur, les Ré» glemens qui ont été faits pour la Vil-

» le de Paris ; c'est pour cette raison » que je suis entré dans un plus grand » détail sur ces deux parties, autant » pour marquer les variations qu'il y a » eu dans cette Police, que pour faire » connoître les moyens, qui ont servi » à surmonter toute sorte de difficul- » tés. » Il s'est principalement attaché à retracer le bel ordre qui fut établi en *1666*, dans le célebre Conseil tenu par ordre du Roi chez M. le Chancelier Seguier, pour la réformation de la Police générale de la Ville de Paris. Il explique tout ce qui fut reglé à cette occasion. L'économie naturelle du sujet à ramené le détail des précautions prises par la Police, dans les débordemens de la Seine & de la Riviere des Gobelins, & dans les inondations, causées par la fonte des neiges qui s'amassent pendant l'hyver dans les Jardins & dans les Cours des maisons. L'Auteur passe ensuite à la liberté & à la commodité de la voye publique ; & sous ce titre il rassemble ce qui regarde les saillies, les étalages, & tous les obstacles qui peuvent causer de la difformité & des embarras dans les ruës, ou les rendre moins sûres ou moins commodes.

Ce qui acheve de donner une idée

exacte de la beauté de Paris, est la description fidéle de ses embellissemens, & des monumens érigés à la gloire du Souverain & à l'honneur de la Nation. L'Auteur ne laisse rien à désirer à la curiosité. Il a cru avec raison qu'il devoit faire voir combien il étoit important de fixer une Ville dans des bornes convenables : à cette occasion, il parle des accroissemens de Paris, sous l'heureux regne du Roi ; ce qui l'a engagé à donner une suite de la Description Historique & Topographique de Paris, à laquelle il a joint un Plan exact de la Ville & des Fauxbourgs, & un état des nouvelles bornes, que Sa Majesté y a fait poser avec tant de soin & de dépenses. Si elles venoient malheureusement à périr, comme il est arrivé autrefois, ce Livre conservera toujours la connoissance des endroits mêmes où elles sont placées aujourd'hui.

Comme tout ce qui regarde la commodité d'une Ville, est du ressort de cet Ouvrage, l'Auteur a cru devoir parler de toutes les différentes voitures de loüage établies à Paris, & même de celles pour la suite de la Cour. Il sort ensuite, pour ainsi dire, de l'enceinte de cette Ville, & considere les grands chemins, nommés par distinction,

chemins Royaux, sans négliger ceux de moindre considération. Il expose à ce sujet la nécessité de les conserver dans leur largeur, solides, & bien pavés. Les mêmes vuës qui ont guidé les Romains dans la construction de leurs chemins, dont les restes sont encore admirés, ont aussi dirigé les Ordonnances de nos Rois; c'est pour cela que l'Auteur a cru devoir développer ces vûës, qui étoient, 1°. De donner en tems de paix une occupation laborieuse aux Soldats, & à la populace de chaque Province, pour empêcher les tumultes & les séditions, fruit de l'oisiveté. 2°. De pouvoir conduire & transporter commodement leurs légions en tout tems, dans les Pays où elles devoient se rendre. 3°. Pour la commodité des voyages à pied & à cheval, & pour faciliter le transport des vivres, 4°. Pour envoyer en diligence des nouvelles de la Ville Capitale, jusqu'aux extrêmités de l'Empire, & pour en recevoir avec la même promptitude. Des grands chemins, l'Auteur vient aux Postes & aux Messageries de France. Comme c'est le morceau dont je me propose de parler historiquement, je me contente de l'annoncer ici. Enfin la Jurisdiction de la Voirie, objet d'une

infinité de conteſtations par rapport à la compétence, termine l'Ouvrage. L'Auteur a recherché avec ſoin tout ce qui pouvoit le conduire à découvrir la nature, l'origine & les variations de cette Juriſdiction. Ses recherches ſur le Voyer de Paris, & ſur le Grand-Voyer de France, ſont également curieuſes & utiles. Les Offices de l'un & de l'autre ont été unies aux Charges des Tréſoriers de France; & c'eſt eux qui ont la Juriſdiction contentieuſe de la Police de la Voirie. M. le Cler-du-Brillet rapporte hiſtoriquement tout ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet.

Suivant la méthode de M. de la Mare, il a puiſé dans les Républiques des Hébreux, des Grecs & des Romains, les premiers exemples du Gouvernement politique des Villes, & il a tiré de ces ſources, ce qui lui a paru avoir du rapport à notre Police; il a remonté juſqu'à l'origine de ſes établiſſemens, & en a repréſenté les variations & les progrès. Sa modeſtie lui fait craindre que ſes Lecteurs ne le trouvent inférieur à M. de la Mare; mais les perſonnes qui refléchiront ſur la forme de l'Ouvrage, & ſur les recherches dont il eſt orné, reconnoîtront facilement que le Continuateur remplace noble-

ment le premier Auteur, & que peu de personnes étoient aussi capables que M. le Cler-du-Brillet, d'entreprendre un Ouvrage qui réunit l'Histoire de la Police générale du Royaume, avec le Recueil des Réglemens qui lui appartiennent. « On sçait, dit l'Auteur, que » c'étoit le dessein de M. de la Mare, » & j'ai tâché de le remplir : la facilité » que j'ai euë pour cela, m'est venuë de » ce que j'ai été à portée de connoître » l'ordre de son travail, & l'idée de » son systême ; c'est aussi le seul avan- » tage dont j'ai profité dans le peu de » tems que je lui ai été associé ; car » pour le fonds des matieres qui res- » toient à traiter, je puis dire que tout » ce qu'il m'a laissé, consiste dans des » notes ou indications d'Auteurs à voir, » & de Registres des dépôts publics à » consulter, pour en tirer les autori- » tés, les Loix & les Ordonnances qui » doivent composer la suite de ce » Traité. » L'Auteur soutient avec raison que ce secours est bien foible, surtout dans une matiere délicate & importante, qui ne permet pas de voir par les yeux d'autrui, & qui exige la plus grande exactitude & le travail le plus opiniâtre. Faut-il s'étonner après cela, si l'on avance lentement dans ce

genre d'Ouvrage ? Malheureusement l'Auteur a été encore arrêté par le refus qu'on lui a fait de lui communiquer les Titres de différens établissemens, & de le laisser entrer dans des Cabinets particuliers, & dans la plûpart des Dépôts publics. Son zéle fécond en ressources a sçû réparer cette injustice, & lui procurer ce qu'on lui avoit refusé. On auroit tort de reprocher à l'Auteur d'avoir trop long-tems differé la continuation de cet Ouvrage, puisqu'il a été obligé de faire une étude générale de la Police de la Voirie, avant que d'en traiter aucune partie. D'ailleurs le travail est immense ; & ce qui prouve combien son loisir a été laborieux, c'est que le second Tome destiné aux VII. & VIII. Tomes qui traitent de la sûreté publique, des Sciences & des Arts Libéraux, est prêt à être mis sous la presse. Ainsi pour ces deux Tomes, M. le Cler-du-Brillet, n'a gueres plus employé de tems que M. de la Mare pour les deux derniers.

Cette diligence est dûë en partie à la glorieuse protection de M. le Procureur Général, Joly de Fleury, qui a donné à l'Auteur son agrément pour continuer ce travail sous ses yeux ; travail qui est devenu facile par la liberté

de puiser dans sa sçavante Bibliothéque, & dans le grand nombre de Manuscrits dont elle est enrichie. Cet illustre Magistrat a encore pris la peine d'écrire & de parler, pour procurer à l'Auteur les piéces qui se trouvoient ailleurs. « Tous ces embarras ne lui » ont rien couté, dit-il, parce qu'il s'a» gissoit du bien Public, dont il est le » véritable Protecteur. . . . J'ai senti » mon courage se fortifier, à mesure » que mon travail a passé sous des yeux » si pénétrans : cette faveur m'a donné » une sorte de confiance, qui a vaincu » ma timidité naturelle, & l'extrême » appréhension que j'avois d'écrire » après M. de la Mare. » Des Mécénes aussi éclairés sont rares dans notre siécle : Heureux les Sçavans qui sont à portée de les consulter !

L'Auteur assure qu'il a été extrêmement attentif à ne rien hazarder dans ce Livre, & à développer les matieres avec toute la clarté & la précision possible ; & il n'en a traité quelques unes d'une maniere étenduë, que parce que l'importance & l'exactitude l'ont exigé : d'ailleurs l'Ouvrage, étant de sa nature un Recuëil de toutes les Loix & des Ordonnances concernant la Police générale, les Magistrats chargés de

l'adminiſtration de la Juſtice, ne veulent pas qu'on en omette aucune; mais pour ne pas trop groſſir le Volume, il a eu ſoin d'indiquer ſeulement les Réglemens qui ſe répétent, & d'en extraire ce qu'ils contiennent de diſpoſitions nouvelles ou différentes. Outre cela, il a mis en marge de toutes les piéces qu'il rapporte, des Sommaires pour la commodité de ceux, qui, ſans les lire en entier, voudront en connoître la ſubſtance. Il ſeroit à ſouhaiter que M. de la Mare eût fait la même choſe.

Rien n'a été oublié de la part de l'Auteur, pour conduire l'Ouvrage à ſa perfection; ayant reconnu après en avoir imprimé une partie, qu'il pouvoit donner une meilleure forme aux matieres, il n'a pas balancé à ſupprimer ces feüilles. Il a également ſupprimé un Plan de Paris, qui lui avoit paru défectueux, & il en a fait graver un nouveau, qui ſera certainement eſtimé des Connoiſſeurs. L'impreſſion annonce également un Ouvrage où l'on n'a épargné ni ſoins, ni dépenſes. On ne trouve gueres d'Auteurs, qui, pour être utiles au Public, portent ſi loin le ſcrupule & l'exactitude.

L'Eloge de M. de la Mare, eſt une Piéce qui donne une idée avantageuſe

du Héros & de celui qui le loüe ; la rivalité, que la partialité & l'amour propre rendent souvent injuste, ne s'y fait point sentir. M. le Cler-du-Brillet a pour son illustre prédécesseur les sentimens de l'estime & de la vénération la plus sincére ; il a recueilli avec soin tous les traits qui peuvent le faire connoître d'une maniere glorieuse. Il y parle de lui-même sous le nom de Continuateur ; mais avec cette modestie & cette indifférence, qui caractérisent l'homme de mérite. Je réserve pour une autre feüille, l'article des Postes & des Messageries de France.

Si le mérite d'être amusant distingue le bon Romancier du mauvais, on ne balancera point à mettre dans la premiere classe M. Milon de la Valle, Auteur des *Mémoires de la Comtesse Linska, Histoire Polonoise*, chez Mesnier, 2 Vol. *in*-12. Le tissu du Roman m'a paru ingénieux, la narration aisée & le style vif & coulant. L'Auteur suppose que Zofia son héroïne, Linski son cousin & son Amant, & le frere de Zofia ont été élevés ensemble. L'amitié devint très-vive entre eux ; mais l'amour unit encore d'une maniere plus forte Zofia & Linski. Tandis que l'amant étoit à l'armée avec son

Mémoires de la Comtesse Linska.

cousin, qui étoit fils d'un Palatin de Pologne, il écrivoit à sa Maîtresse, quelques Lettres tomberent par hazard entre les mains du Palatin, qui pour rompre ce commerce, maria sa fille au Comte de.... & mourut peu de tems après. Linski informé de cette mort se hâta de venir joindre Zofia, dans l'espérance de l'épouser. Il fut bientôt instruit de sa malheureuse destinée; une entrevûë avec son ancienne Maîtresse, faillit à lui couter la vie; car le Comte de .... l'ayant un jour rencontré, tira sur lui deux coups de pistolet. A ce bruit, Zofia crut son Amant mort, & sans demander d'autres éclaircissemens, elle prit la fuite, déguisée en homme, & s'embarqua pour le Portugal; mais un naufrage l'ayant obligée de passer dans un Bâtiment Italien, le Capitaine qui découvrit son sexe à travers le déguisement, en devint amoureux. Elle vint à Gênes, ou accablée de son infortune, elle prit la résolution de prendre l'habit de Jacobin. Le malheureux Linski n'étoit point mort; à peine ses blessures furent fermées, qu'il prit le parti de courir le monde, pour trouver sa chere Zofia; & afin que rien ne manquât à la conformité de leurs avantures, il se travestit en femme; & la fortune le servit si bien, qu'elle lui procura les propres

habits de sa Maîtresse. Il conte les avantures qui lui arriverent sous cet habit. Forcé de découvrir son sexe, sa bonne fortune le conduisit à Gênes avant l'arrivée de Zofia, où il prit aussi l'habit de Jacobin. Quand elle vint aux pieds de l'Autel pour prendre l'habit de Religieux, Linski le tenoit dans ses mains. Ils se reconnurent dans ce moment, & firent éclater leur passion dans l'Eglise: leur imprudence les fit mettre dans les prisons de l'Inquisition, d'où ils furent tirés par le Capitaine du Bâtiment Italien, que l'Auteur fait asister à la cérémonie. Il se fit même tuer pour les empêcher d'être pris, & chargea ses Domestiques de les conduire à une Maison de Campagne d'un de ses amis, qui étoit absent, & rien ne leur manqua. Il y a peut-être un peu d'embarras & quelque défaut de vrai semblance dans cet endroit du Roman.

La Comtesse S***, qu'on nous représente extrémement vertueuse, sentit bientôt l'indécence qu'il y avoit pour une femme mariée, d'être avec un jeune Cavalier; elle l'obligea de la quitter. La Comtesse prit le chemin de Rome; elle fut malheureusement arrêtée par des voleurs, dont l'Auteur raconte des choses singulieres & peut-

être incroyables, qu'il a sans doute imaginées pour jetter plus de variété dans son Roman. Quelle fut sa surprise de trouver son frere parmi des prisonniers! Je laisse tout le détail de cette avanture, pour vous dire que le Préfet de Gênes fit prendre tous ces voleurs; & que touché du sort de la Comtesse & de celui de son frere, il les logea dans sa maison. C'est-là que le Frere apprend à sa Sœur, que devenu amoureux d'une Princesse Italienne, enlevée par le Comte Odalinski, qui dans la guerre de la Couronne étoit du parti du Roi Auguste, il s'étoit fait Soldat dans le Régiment de son Rival, pour la délivrer. Il alla même en Danemark, où il tua le Comte, & mit en liberté la Belle, qui étoit enfermée dans un *Wourst*. Il venoit de Rome où il avoit pris la peine de la conduire, quoiqu'elle lui eût assûré, qu'elle étoit amoureuse du Duc de... Je ne sçai si on ne trouvera pas un air de Chevalier errant, dans un Libérateur si désintéressé. Mais dans le dessein où l'Auteur paroît avoir été de donner un amour vertueux à tous ses Héros, il falloit bien un peu outrer la générosité de celui-ci. Pour abréger tout ce détail, je dirai que Kinski ayant appris la mort du Comte

de... époufa fa chere Zofia; & que la Princeffe Italienne amoureufe du Duc de... & touchée de la paffion du frere de la Comteffe, renonça à l'hymenée.

Quoique je n'ai repréfenté qu'en gros le tiffu de ce Roman, il eft aifé de voir que l'Auteur s'eft quelquefois fervi du merveilleux, ufité dans cette forte d'ouvrage, & qui confifte dans une combinaifon de circonftances heureufes. Si par exemple, Linski fe fait Religieux, l'Heroine traveftie en femme embraffe le même parti; on diroit qu'ils fe font donné un rendez-vous dans le Couvent des Jacobins de Gênes. Si l'Amant fe traveftit en femme, la Maîtreffe prend des habits d'homme; c'eft fans doute l'amour qui leur fuggere la même adreffe. Le frere eft-il arrêté par des voleurs? la fœur l'eft bientôt après: cette double capture étoit néceffaire pour donner lieu de fe conter leurs avantures. Qu'on ne dife pas que le hazard n'amene pas des évenemens qui fe répondent avec tant de jufteffe. Dès qu'ils font dans la fphere de la poffibilité, il eft permis à un Romancier de les combiner de la maniere qui lui eft la plus avantageufe. Je craindrois cependant que cette conformité

d'avantures simultanées, ne fût ennuyeuse, si elle étoit trop souvent apperçûë. C'est un défaut que paroît avoir évité M. de la Valle dans son Roman, qui pour l'invention, la vivacité du style & la délicatesse des sentimens, mérite des loüanges. D'ailleurs l'amour y est peint de ses vraies couleurs, mais c'est un amour sage & vertueux; & l'on ne peut pas dire de son Livre, qu'il enseigne le vice.

La Vie du P. Niceron.

Il étoit bien juste que le P. Niceron, qui a écrit la vie de tant de Sçavans, trouvât lui-même un Historien. Jean-Pierre Niceron naquit à Paris le 11 de Mars 1685. Il étoit d'une famille honnête & ancienne, *déja connuë & estimée en* 1540. Il prit l'habit de Barnabite à Paris le 14 de Janvier 1703, & étudia successivement en Philosophie & en Théologie à Montargis. Il alla ensuite à Loches en Touraine, où il professa les Humanités, ayant reçû l'Ordre de Prêtrise, à l'âge de 23 ans. Il revint à Montargis, où il professa deux années la Rhétorique & quatre ans la Philosophie. Il s'adonna ensuite à la Prédication.

Dès l'année 1716, il avoit conçu l'idée de divers Ouvrages de Litérature,

Il apprit plusieurs Langues modernes ; & pour essayer son style, il traduisit quelques Ecrits Anglois. L'Histoire Litéraire fut l'objet principal de ses études : & l'on peut juger du progrès qu'il y fit par ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres.* Le premier Volume parut en 1727. Les autres se succederent avec tant de rapidité, qu'en moins de dix ans, il en publia trente-neuf. Pour exécuter cet Ouvrage, il falloit, selon l'Historien, dépoüiller un nombre presqu'infini de Volumes, consulter *mille & mille monumens*, & déterrer dans la plûpart des Bibliothéques des piéces inconnuës à ceux qui les possedent, mais utiles à la composition de l'Histoire des Sçavans. Il s'exprime avec moins d'exagération & d'une maniere plus vraye, lorsqu'il dit que le P. Niceron a puisé dans les Journaux & dans les Bibliographies imprimées, une partie des matériaux qu'il a employés, & que son commerce avec les Sçavans, & les Ouvrages mêmes des Auteurs lui ont fourni le reste. Il ajoute que l'impartialité & le discernement sont l'ornement de son Ouvrage.

On ne peut que loüer le travail du P. Niceron : ses recherches sont en gé-

néral utiles & ſouvent curieuſes, mais ſans conſiderer que par le titre de ſon Livre, il ne promettoit que les Vies des Hommes *Illuſtres*, il a compris ſous ce titre, une foule d'Auteurs, dont pluſieurs ne ſont que médiocres ou mépriſables. Il eſt aiſé de voir qu'il ne s'eſt jamais renfermé dans le Plan annoncé par le titre de ſon Livre, & qu'à meſure qu'il avoit raſſemblé des faits ſur un Ecrivain, il en publioit la vie, ſoit qu'il fut illuſtre ou obſcur. Pour donner des Mémoires exacts & curieux, il auroit fallu lire avec ſoin les Ouvrages de chaque Auteur. Le P. Niceron l'a fait quelquefois; mais preſſé de fournir ſa carriere, il a ſouvent copié les fautes des Journaliſtes & des Bibliographes. Heureuſement dans des Supplémens donnés de loin à loin, il en a corrigé pluſieurs, & a fait des additions importantes. On lui a encore reproché de n'avoir point gardé l'ordre des tems. Malgré ce défaut, ſon Ouvrage eſt un amas utile de faits, tirés d'une infinité de Volumes, qui ne ſont pas entre les mains de tout le monde; & la République des Lettres lui eſt redevable, pour avoir fait un Recuëil, qui épargne des recherches pénibles. A parler ingénument, les Vies des

Hommes véritablement illuſtres dans chaque Art & dans chaque Science, en remontant aux ſiécles les plus éloignés, ne composeroient peut-être pas ſix Volumes *in*-12. L'impartialité, je voulois preſque dire l'apathie, du P. Niceron a contribué beaucoup au ſuccès de ſon Livre; il parle des Ecrivains de différentes ſectes ſans préjugé, ſans aigreur; & il juge de leur mérite rélativement à leurs écrits, avec tout le flegme d'un arbitre déſintéreſſé.

Dans le tems qu'il travailloit à ce nombreux Recueïl, il traduiſit de l'Anglois & publia à Paris en 1729, un Ouvrage intitulé: *La Converſion de l'Angleterre au Chriſtianiſme, comparée avec ſa Prétenduë Réformation.* L'Auteur de ſa Vie nous apprend qu'elle a été bien reçûë du Public; une partie de cet Ouvrage n'eſt pourtant qu'un extrait de ce que M. Boſſuet a écrit ſur la réformation de l'Egliſe Anglicane, dans ſon *Hiſtoire des Variations.*

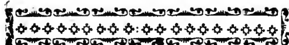
M. Noguez, Docteur en Médecine, ayant traduit en François *la Géographie Phyſique*, ou *Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle de la Terre*, par M. Wodward, le P. Niceron y joignit la traduction de quelques autres écrits du même Auteur Anglois; ſçavoir, la *Réponſe aux Obſerva-*

tions de M. le Docteur Camérarius ; plusieurs Lettres écrites sur la même matiere, & la distribution méthodique des Fossiles. Le tout parut *in*-4. 1735 à Paris chez Briasson.

Un autre Ouvrage plus important l'occupoit, dans le tems même qu'il continuoit ses *Mémoires* ; c'étoit une *Bibliothéque Françoise*, c'est-à-dire, les Vies de tous les Auteurs qui ont écrit en François, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Il en a laissé des morceaux considérables, & il se proposoit d'en publier successivement divers Volumes; mais sa mort arrivée le 8 Juillet 1738, termina tous ses projets Litéraires. Sa maladie commença par une légere douleur à la machoire, qui s'enfla ; ce fut le prélude d'une maladie serieuse, qui résista à tous les remédes. Il reçut les Sacremens de l'Eglise, avec les sentimens d'une foi vive & animée. Le portrait de son esprit & de son cœur qu'on trouve ici, est l'Ouvrage d'une personne qui l'a bien connu.

Je suis, &c.

Ce 21 Fevrier 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXVII.

Monsieur de Reaumur ayant fini son troisiéme Volume *, Monsieur, par l'Histoire de ces excroissances des Plantes & des Arbres, qu'on a nommées des *Galles*, & dont la production est dûë à des Insectes, de différens genres & de différentes classes, qui se nourrissent & croissent dans leur intérieur, l'ordre exigeoit qu'il examinât les Insectes, qui ont quelque rapport avec ces excroissances. C'est aussi ce que fait l'Auteur, dans le quatriéme Volume de son *Histoire des Insectes*, qu'il vient de publier. Il parle d'abord des Insectes, qui ont été pris par d'habiles Naturalistes pour des Galles, pour des portions d'écorce ou de bois; & il leur

Histoire des Insectes, Tome IV.

* De l'Imprimerie du Louvre, *in*-4.

donne le nom de *Gallinsectes*, propre à faire entendre, que, quoiqu'ils ressemblent à des Galles, ils sont réellement des Insectes. Leur Histoire fait le sujet du premier des treize Mémoires contenus dans ce Volume, aussi sçavant, aussi agréable, aussi curieux, aussi intéressant, que ceux qui l'ont précédé.

I. Mémoire. Ces petits animaux paroissent bien étranges, en ce qu'ils passent une partie considérable de leur vie, plusieurs mois de suite, & surtout, lorsqu'ils croissent le plus, appliqués contre des tiges, ou des branches de Plantes, d'Arbrisseaux & d'Arbres, sans se donner aucun mouvement sensible. Tout l'extérieur de l'Insecte ne montre rien qui le fasse soupçonner d'être animal. Plus il est grand & parfait, moins il a l'air de vivant. Dans le tems même où il est occupé à se multiplier par la ponte d'un millier d'œufs, il ne paroît qu'une excroissance immobile.

Les Gallinsectes naissent & croissent sur les Arbres, sur les Arbrisseaux, & ordinairement sur des Plantes qui subsistent l'hyver. Leurs figures & leurs couleurs en font caractériser aisément plusieurs espéces. Après avoir pris tout leur accroissement, les unes semblent de petites boules attachées contre une

branche, par une assez petite partie de leur circonférence. D'autres sont des espéces de sphéres, dont un segment a été emporté, & qui sont attachées à l'arbre par la partie plane de la section. Quelques-unes ont la figure d'un rein, & c'est par la partie la plus enfoncée du rein, qu'elles sont appliquées contre une petite branche, & qu'elles y tiennent. D'autres enfin sont des moitiés d'un sphéroïde allongé, coupé selon son grand axe, où elles ont quelque ressemblance avec un batteau renversé, &c.

Leurs couleurs n'ont rien de bien frappant; assez communément elles en ont une qui approche de celle de marron, tantôt plus & tantôt moins foncée. Il y en a de plus rougeatres; il y en a qui tirent sur le violet, &c.

Des espéces de tubérosités, qui n'ont rien de propre à s'attirer de l'attention, auroient pû être long-tems ignorées, si elles ne se multiplioient pas quelquefois à un point excessif, surtout sur les Arbres fruitiers. Pour fournir le moyen de les distinguer malgré ce déguisement, M. de Réaumur donne en détail, l'Histoire des Gallinsectes des plus communes. En faisant l'application aux autres espéces de ce que celle-ci nous

apprend, il n'y aura plus rien qui puiſſe cauſer de l'embarras, par rapport à ce qui concerne toutes les autres.

Les Gallinſectes pondent, ſans mettre leurs œufs au jour. Pendant que le contour du corps eſt appliqué contre l'écorce d'un Arbre, la Gallinſecte fait ſortir des œufs de ſon derriere; à meſure qu'ils ſortent, elle les fait paſſer ſous ſon ventre, & elle continuë de les couvrir; elle les couvre de même, lorſque la nichée eſt complette; elle la cache, & reſte deſſus comme pour la couver. Après qu'elle a fini ſa ponte, elle ne reſte pas long-tems en vie; car c'eſt une loi aſſez générale, que les inſectes meurent quand ils ont fait tout ce qui étoit néceſſaire à la multiplication de leur eſpéce. Elle périt donc; mais après ſa mort, & même après s'être deſſéchée, elle eſt encore utile à ſes œufs & aux petits qui en doivent naître; ſon cadavre, qui ne ſe détache point de l'arbre, forme une coque ſolide, & ſert de maiſon à ſa poſtérité.

On ne ſçauroit voir comment la Gallinſecte, malgré ſon immobilité, conduit juſqu'auprès de ſa partie antérieure les œufs qu'elle fait ſortir de ſa partie poſtérieure. M. de Réaumur ſoup-

çonne que des mouvemens ſucceſſifs ; des anneaux mobiles du côté du ventre, conduiſent les œufs vers la partie antérieure. Il croit même avoir vû faire des mouvemens ſemblables à ceux qui ſont néceſſaires à cette opération, aux Gallinſectes qu'il tenoit dans le ſable, renverſées ſur le dos, pour les obſerver pendant qu'elles pondoient.

Les petits qui ſont nouvellement éclos, ne cédent en activité & en agilité à aucun autre inſecte ; ils courent ſur les tiges, ſur les branches & ſur les feüilles des Plantes & des Arbres; mais bientôt ils ſe fixent & deviennent ſédentaires à l'exemple de leur mere immobile.

La fécondité prodigieuſe qui ſuit cet état d'inaction, à de quoi ſurprendre. Comment ces Gallinſectes, à qui il eſt impoſſible de ſe remuer de leur place, ont-elles été fécondées, au point de pondre juſqu'à quatre mille œufs? C'eſt un miſtére, qui a embaraſſé juſqu'ici les Naturaliſtes mêmes, qui n'ont point confondu les Gallinſectes avec les Galles. Quelques-uns ont cru qu'elles ſe ſuffiſoient à elles-mêmes, & qu'elles ſe multiplioient ſans accouplement. D'autres ont penſé qu'elles s'accouploient dès qu'elles étoient nées. M. de Réaumur décide que parmi les Gallin-

fectes, il y a réellement des mâles & des femelles ; & il nous apprend que les mâles ne s'accouplent qu'avec des femelles qui ont pris leur accroissement. Ces mâles sont de petites mouches, dont la tête, le corps, le corcelet, les six jambes sont d'un rouge foncé ; ils ont deux aîles, moins transparentes que celles des mouches ordinaires ; elles sont blanches, d'un blanc sale, excepté leur côté extérieur, qui est bordé d'une bande rouge, qui approche de la couleur du carmin. De leur derriere partent deux petits filets blancs, qui sont à peu près du double plus longs que les aîles. Entre ces deux filets, il y a une espéce de queuë faite en maniere d'aiguillon. Les antennes de cette mouche sont grainées à longs grains chargés de poils, qui paroissent plus gros vers le bout, qu'à l'endroit de leur insertion.

On ne peut s'empêcher de reconnoître ces petites mouches pour les mâles des Gallinsectes, après toutes les curieuses observations rapportées par M. de Réaumur. Mais telle est la triste destinée de ces petits animaux, que la fin de leurs plaisirs est presque celle de leur vie. Destitués d'organes propres à prendre des alimens, ils ne vi-

vont qu'autant de tems qu'il faut, pour qu'ils puissent féconder les femelles : ils n'ont paru que pour perpétuer leur espéce ; ils y travaillent dès qu'ils ont pris des aîles, & ils périssent quand l'ouvrage est fini.

Les Gallinsectes femelles ne rongent point les arbres ; elles en pompent le suc avec une trompe, assez semblable à celle des faux pucerons du figuier. Le mal qu'elles font aux arbres, seroit peu considérable, si elles n'en faisoient sortir beaucoup plus de séve qu'il ne leur en faut. Par-là, elles occasionnent la perte d'une quantité de séve, qui surpasse considérablement celle qui est nécessaire à leur nourriture & à leur accroissement.

Au reste, si des espéces de Gallinsectes font quelque mal à nos arbres, nous en sommes assurément plus que dédommagés par les usages que nous sçavons faire de quelques autres espéces d'insectes du même genre. Le Kermés, appellé aussi *graine d'écarlatte*, *vermillon*, dont on se sert pour teindre en rouge, & dont la Médecine fait usage, est une espéce de Gallinsecte, qui naît sur un chêne si petit, qu'il n'est qu'un arbrisseau peu élevé ; ses feüilles sont épineuses comme celles du

houx. Dans les Pays où cette espéce d'arbuste croît naturellement, & où le Kermés se nourrit dessus, les Paysans font des récoltes de grains qu'ils n'ont point eu la peine de semer, & ces grains sont de petits animaux.

II. Mémoire. Le second Mémoire traite de la plus utile de toutes les drogues pour la teinture, c'est-à-dire, de la Cochenille. L'Auteur y examine d'abord des insectes qu'il nomme *Progallinsectes*, parce que ces petits animaux, qui ont plusieurs caracteres des Gallinsectes, en ont aussi qui leur sont particuliers. Les Progallinsectes passent une grande partie de leur vie attachées à l'écorce des arbres, sans changer de place, & sans se donner de mouvemens sensibles. Quelques-unes, de même que les Gallinsectes, couvrent encore après leur mort leurs petits de leur propre corps; mais elles different de ces dernieres, en ce que dans tout le tems de leur vie, on distingue toujours les anneaux dont leur corps est composé; au lieu que les anneaux disparoissent de dessus la partie supérieure des Gallinsectes, lorsqu'elles sont près d'être à leur dernier terme d'accroissement. Une seconde différence encore plus considérable, c'est que la Progallinsecte est vivipare.

Elle se tient ordinairement dans les bifurcations des petites branches de l orme ; elles paroissent chacune, comme une petite masse ovale & convexe, d'un rouge - brun, entourée d'un cordon blanc & cotonneux. Le dessous de leur ventre est plus rougeatre que le dessus du corps. Les jambes, au nombre de six, sont petites & déliées par rapport au volume de l'Insecte. La trompe est semblable à celle des Gallinsectes, & semblablement placée. M. de Réaumur ne nous apprend rien sur la maniere dont elles sont fécondées ; il dit qu'il n'est point parvenu à les voir s'accoupler. Il croit cependant qu'elles ont des mâles aussi petits que ceux des Gallinsectes & aîlés de même.

C'est dans cette classe que notre Auteur range la Cochenille, cette précieuse drogue, qui est aujourd'hui une des plus considérables branches du commerce. On s'en est servi très-long-tems sans connoître sa nature ; on l'a regardée comme une graine ; mais il est actuellement bien démontré, qu'elle est un animal qui vit sur une de ces Plantes qui ont été nommées *opuntia*, figuiers d'inde, & raquettes. M. de R. n'a pas été en état d'observer la Cochenille vivante ; mais il a fait usage des

obſervations ſûres, que d'autres, & ſur-tout M. de Rwſcher lui ont fournies.

On diſtingue deux ſortes de Cochenilles : l'une qui eſt la Cochenille fine ; elle eſt appellée Cochenille *Meteque*, parce qu'on en fait des récoltes à Meteque dans la Province de Honduras. L'autre eſt nommée Cochenille *Silveſtre.* La premiere eſt, pour ainſi dire, la Cochenille domeſtique, & la ſeconde eſt la Cochenille ſauvage. Les Indiens plantent & cultivent, autour de leurs habitations, des *Nopals* ou *Opuntia*, ſur leſquels ils ſe propoſent d'élever des Cochenilles, dont ils eſpérent faire pluſieurs récoltes dans l'année. Pour les mettre en état de multiplier, d'une maniere dont on puiſſe profiter, ils font des eſpéces de nids, ſemblables à ceux des oiſeaux ; mais beaucoup plus petits, ſoit avec de la mouſſe pareille à celle de nos Arbres, ſoit avec ces filamens, qui enveloppent les noix de cocos. Dans chacun de ces nids, on met douze ou quatorze Cochenilles, qui ſont prêtes à faire leurs petits ; car elles ſont vivipares : on porte ces nids dans les plantations d'opuntia, & on les place entre les feüilles. Les Cochenilles ne ſont pas plus de trois à quatre jours dans les nids, ſans y faire leurs pe-

rits. Les Cochenilles nouvellement nées, quittent bientôt le nid, elles vont sur les feüilles de Nopal, elles s'y dispersent, & elles y marchent apparemment comme nos jeunes Gallinsectes; & de même elles ne sont pas long-tems sans se fixer.

En observant avec soin la Cochenille, telle qu'elle est apportée en Europe, on distingue sa tête; on voit de chaque côté un tubercule, qui peut être un reste d'antenne, ou un œil. On découvre six jambes. La premiere paire de jambes est assez proche de la tête de cet insecte. Entre cette premiere paire de jambes & la tête, on distingue un petit corps un peu long, placé comme la trompe des Gallinsectes, & qui doit être la trompe de la Cochenille. La figure du corps de l'animal est ovale; & il parvient à avoir la grosseur d'un petit pois. On dit qu'il ressemble à l'insecte, qui s'attache volontiers aux chiens, surtout à leurs oreilles, & aux bœufs, & qu'on appelle *Riccin* ou *Tique*. Le profit que les Méxicains retirent de la Cochenille, n'est pas oublié. On voit avec surprise, que le total de la vente de ces petits cadavres est par année commune, d'environ 15050690 livres.

Dans le tems que l'on n'avoit point de Cochenille en Europe, ont faisoit en Pologne la récolte d'un insecte appellé *graine d'écarlatte de Pologne*. Cet insecte se nourrit & croît sur la racine de plusieurs Plantes différentes. M. de Réaumur donne une grande partie de son Histoire, d'après les observations curieuses de M. Bregnius, imprimées à Dantzick, en 1731. Ce qui est rapporté dans ces observations, lui suffit pour faire voir que le Kermés de Pologne mérite d'être mis dans la classe des Progallinsectes.

III. Mémoire. Dans le troisiéme Mémoire, l'Auteur donne les principes généraux de l'Histoire des Mouches, qui est une grande branche de l'Histoire générale des Insectes. Il y établit des caracteres propres à les ranger en classes, en genres & en espéces. Le caractere des mouches, le plus aisé pour les faire distinguer de quantité d'espéces d'insectes aîlés, est d'avoir des aîles transparentes, qui semblent étre de gaze, & sur lesquelles il n'y a point de ces jolies poussieres, que laissent les aîles des papillons sur les doigts qui les ont touchés; & enfin d'avoir des aîles qui ne sont cachées sous aucune enveloppe.

Les Mouches ont une tête, un cor-

celet & un corps. Les aîles ſont attachées au corcelet. Dans le corps ſont contenus les inteſtins, l'eſtomach, les parties de la génération, & le plus grand nombre des trachées. Entre les Mouches, les unes n'ont que deux aîles, & les autres en ont quatre. De-là, M. de Réaumur prend occaſion de diviſer les Mouches en deux claſſes générales, dont l'une eſt composée des Mouches à deux aîles, & l'autre des Mouches à quatre aîles. Il paſſe enſuite aux caracteres propres à faire diſtinguer les différentes claſſes, les différens genres & les différentes eſpéces de Mouches à deux aîles, & de même les caracteres propres à faire diſtinguer les Mouches à quatre aîles les unes des autres. Ces caracteres lui fourniſſent quatre claſſes de Mouches, ſubordonnées aux deux générales.

La premiere comprend les Mouches qui ont une trompe, & qui n'ont point de dents ou de ſerres.

La ſeconde eſt compoſée des Mouches qui ont une bouche ſans dents ſenſibles.

La troiſiéme raſſemble les Mouches qui ont une bouche munie de dents.

Dans la quatriéme enfin ſont ran-

gées les Mouches qui ont une trompe & des dents.

M. de Réaumur fait encore une cinquiéme classe, qu'il appelle la classe des Mouches à tête en trompe. Cette classe n'est pas encore fort nombreuse, car elle ne comprend que deux genres de Mouches. Au dessous de ces cinq classes, il y a trois classes subordonnées. 1o. La classe des Mouches à corps, court & plus large qu'épais. 2o. La classe des Mouches à corps long. 3o. La classe des Mouches dont le corps est joint au corcelet par un simple fil visible.

Le port des aîles des Mouches donne onze genres différens. La figure des antennes en donne sept. Les trompes fournissent encore les caracteres de bien des genres.

Toutes les Mouches n'ont que six jambes; les unes en ont de très longues, & les autres de courtes. Il y a des espéces de Mouches qui ont une de leurs paires de jambes, attachée à un des anneaux du corps. Communément les Mouches sont ovipares, mais il y a des espéces qui sont vivipares.

Tous ces détails se lisent avec un plaisir infini, qui accompagne tou-

jours là curiosité satisfaite ; ensorte qu'on peut définir l'Ouvrage de M. de Réaumur : *La Nature amusante.*

Si l'état de Financier imposoit la nécessité de sçavoir parfaitement tout ce que renferme, ou promet de renfermer l'Ouvrage nouveau, dont M. *du Frêne de Francheville*, vient de nous donner les premices, peut-être que les faveurs de la Fortune répanduës sur ceux de cette profession suffiroient à peine pour les dédommager d'une si pénible étude. Hist. génér. des Finances.

Namque affigit humo divinæ particulam auræ.

Cependant comme la Finance exige d'être exercée conformément au Tarif, & aux divers Arrêts & Réglemens, il en resulte nécessairement une espéce de science, indispensable pour certaines personnes. C'est pour l'enseigner, qu'a paru depuis peu le Livre intitulé : *Histoire générale & particuliere des Finances, où l'on voit l'origine, l'établissement, la perception, & la régie de toutes les impositions, dressée sur les piéces authentiques par* M. du Frêne de Francheville. *A Paris*, chez de Bure l'aîné, *Quai des Augustins* 1738. 3 *Volumes in*-4°.

Peu de gens ignorent l'Edit de 1664, Ouvrage célébre de M. Colbert, qui contient un Tarif exact de tous les droits du Roi & de toutes les impositions sur les Marchandises. Ce sage Edit n'a pas laissé de donner lieu a bien des difficultés sur la perception des Droits ; & ces difficultés ont occasionné des Arrêts & des Réglemens, qui ont changé considérablement les fixations du Tarif. Or l'Ouvrage de M. de Francheville est propre à lever ces difficultés, aussi préjudiciables au Commerce, qu'aux intérêts du Roi. Ainsi il est également utile à ceux qui levent le droit, & à ceux qui le payent. Enfin c'est une exacte compilation de tout ce qui a été jusqu'ici ordonné & reglé par rapport aux impositions.

» La premiere partie de l'Ouvrage » contient l'origine du Tarif, ou l'Hif» toire des anciens Droits qui y ont été » réunis. Ce morceau, plus curieux » qu'utile aujourd'hui, offre au *Sça-* » *vant*, à l'amateur de notre Histoire » de France, des fastes *intéressans*, to» talement ignorés. Après cette pre» miere partie viennent les fixations » des Droits de sortie & d'entrée sur » chacune des Marchandises, qui sont » comprises au Tarif de 1664. »

L'Auteur traite de la sortie dans le premier Volume, & de l'entrée dans le second. Trois époques partagent ces deux Volumes : sçavoir, 1°. Les Droits fixés avant l'an 1664, & principalement depuis 1542, qui est le tems où les premiers Tarifs ont été faits. 2°. Les Droits fixés par le Tarif de 1664. 3°. Les Droits fixés depuis ce Tarif. « Ainsi d'un coup d'œil, & sans con- » fusion, le Lecteur aura la satisfaction » de voir, non-seulement la fixation » actuelle des Droits d'entrée ou de » sortie sur chaque Marchandise, mais » encore toutes celles qui avoient lieu » précédemment. Ce qui peut avoir » son utilité particuliere pour ceux qui » ont intérêt de connoître les princi- » pes du Tarif. »

Le Tarif de 1664, a lieu dans une grande partie du Royaume, que l'on distingue sous le nom de *Provinces des cinq grosses Fermes*. Les autres Provinces par opposition, sont appellées *Provinces reputées étrangeres*, telles que la Bretagne, la Provence, l'Artois, la France-Comté, &c. « Le Tarif de » 1664, dit l'Auteur, à produit un » grand avantage dans les Provinces » où il a lieu ; il en a facilité le Com- » merce, par la réunion de vingt Droits,

» pour la plûpart desquels il falloit faire presque autant de déclarations à » differens Commis ; ce qui étoit extrémement à charge au Public. »

C'est sur l'exposition de ce Tarif & sur ses principes, que roulent deux des trois Volumes que M. de Francheville vient de publier. Les recherches & les discussions, les faits Historiques qui ont rapport à l'origine des diverses impositions, la solution d'un grand nombre de difficultés, l'éclaircissement de plusieurs doutes ; tout cela traité avec beaucoup de clarté & de méthode, donne un grand lustre à l'Ouvrage dont il s'agit, & le rend intéressant de toute maniere pour Messieurs les Fermiers, & pour tous ceux qu'ils commettent à la perception des Droits du Roi. Je vous entretiendrai au premier jour du Volume qui contient l'*Histoire de la Compagnie des Indes*, avec les titres de ses Concessions & Priviléges. Ce Volume est plus intéressant.

Etrennes d'une jeune Muse.

On voit aujourd'hui briller à Paris un essain de Poëtes naissans, qui font espérer que les fleurs que ces jeunes plantes portent actuellement, se changeront en fruits. Ils sont la plûpart dans le noviciat du Barreau ; c'est de-

là, comme l'on sçait, qu'est autrefois sorti le célebre Quinault. Celui qui se distingue le plus, est M. *Pesselier*, Auteur de la Comédie de l'*Ecole du Tems*, & d'une Brochure nouvelle, intitulée : *Etrennes d'une jeune Muse au Public*. Ce sont quelques petites Piéces de différent genre, où il y a de l'imagination & du goût. On y trouve surtout des Fables ingénieuses, & écrites d'un style naturel & léger, telles que celle-ci :

Le Ver-Luisant & le Vermisseau.

Fable.

Dans un épais Buisson, pendant une nuit sombre,
Un Vermisseau gîtoit auprès d'un Ver-luisant,
Qui tout fier d'un éclat qu'il ne devoit qu'à l'ombre,
Faisoit le petit suffisant.
Un Reptile inconnu près d'un Ver de ma sorte
Ose venir loger ! Je le trouve plaisant.
Allons, mon ami, que l'on sorte :
Ce qui fut dit d'un air & d'un ton imposant,
Hé tout doux, compagnon ; l'éclat qui te décore,
Tu le dois à l'obscurité,
Répond le Vermisseau ; redoute la clarté.
Va, mon cher, je t'attens au lever de l'Aurore,
Pour juger de ta qualité.
Que de gens, au siécle où nous sommes,
Brillent à peu de frais dans un sombre séjour,

Qui feroient confondus parmi les autres hom-
mes,
S'ils ofoient paroître au grand jour !

Il y a encore d'autres Piéces, ou l'on remarque beaucoup de goût & d'esprit.

LETTRE DE M. RACINE
à l'*Auteur du* Racine Vengé.

« L'Ouvrage que M. Rousseau m'a » envoyé de votre part, Monsieur, » m'est cher par bien des raisons. Il » m'est remis par une main qui me le » rend précieux ; il vient d'un Auteur » dont j'aime tous les Ouvrages, & il » traite un sujet qui m'intéresse parti- » culierement. Il est vrai que l'intérêt » que j'y prens, m'ôte la liberté d'en » dire mon sentiment. Dans une dis- » pute pareille, je dois garder le silen- » ce, & attendre le jugement du Pu- » blic. J'aurois beaucoup de répugnan- » ce à condamner M. l'Abbé d'Olivet. » Je compte lui avoir obligation. Ses » notes grammaticales sont à mon » avis l'éloge d'un Poëte examiné avec » tant de sévérité. Je ne crois pas que » dans cinquante ans, quelque habile

» Grammairien s'applique avec le mê-
» me soin à chicaner tant de Tragédies
» Modernes, que je pourrois nommer.
» Heureux les Ouvrages, qui, si long-
» tems après leur naissance, trouvent
» un Critique tel que M. l'Abbé d'O-
» livet! Plus heureux les Ouvrages qui
» trouvent un défenseur tel que vous!
» Je sçai le zéle avec lequel vous avez
» toujours pris le parti de mon Pere;
» & combien de fois vous l'avez défen-
» du dans vos *Observations*, dont je
» conserve avec soin le Recueïl.

» Je n'aurois jamais espéré, qu'après
» l'avoir si souvent défendu dans des
» occasions plus importantes, vous
» eussiez voulu dans celle-ci prendre la
» plume uniquement pour lui; puis-
» qu'il n'étoit repris que sur des fautes
» si légeres, que quand même il en
» seroit véritablement coupable, il en
» perdroit fort peu de sa réputation.
» Il est vrai qu'en soutenant sa cause,
» j'ose dire que vous soutenez celle de
» la Langue Françoise, en ce que vous
» nous faites voir qu'elle ne doit point
» être esclave d'une prétenduë justesse
» grammaticale. Je ne sçai si je me
» trompe, mais je crois qu'à force de
» la chicaner, on la rendra trop timi-
» de. Elle doit toujours être sage,

» mais trop de ſcrupules lui ôtera ſa
» grace, & ſa vivacité. Peut-on ap-
» peller regles, certains caprices d'uſa-
» ge, qui n'ont rien de ſtable? C'eſt
» avec raiſon que vous nous repétés
» ſouvent que les grands Ecrivains ne
» doivent pas ſe mettre dans de pareil-
» les entraves, ni ſuivre à pas d'écolier
» une froide ſyntaxe.

» J'aurois voulu que vous euſſiez été
» encore plus loin; & quel autre que
» vous pouvoit mieux nous faire ſentir
» que c'eſt en s'écartant quelque fois
» des regles, que les grands Ecrivains
» enrichiſſent notre Langue, & que
» ſouvent des fautes apparentes, qui
» choquent les oreilles d'un Grammai-
» rien, qui n'eſt que Grammairien,
» ſont à des oreilles plus délicates,
» d'heureuſes hardieſſes, & de vérita-
» bles beautés? On ne peut reprocher à
» mon Pere, d'avoir riſqué des mots
» nouveaux. Il ne cherchoit pas cette
» gloire facile & frivole; mais com-
» bien de tours nouveaux n'a-t'il pas
» riſqués? Voilà la richeſſe ſolide qu'on
» doit donner à une Langue, & que
» ſont ſeuls capables de lui donner
» ceux qui en poſſedent le génie par-
» faitement.

» J'aurois fort ſouhaité, Monſieur,

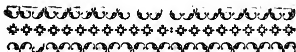
» pour l'amour de notre Langue & de
» notre Poësie, que vous vous fussiez
» étendu sur cette matiere ; mais ap-
» paremment vous n'avez pas voulu,
» par respect pour l'Academie Fran-
» çoise, prévénir son travail. Elle aura
» sans doute cet objet dans l'examen
» d'*Athalie* qu'elle médite, suivant ce
» que M. l'Abbé d'Olivet nous assure.
» Elle en relevera les beautés comme
» les fautes, & la plus parfaite des Tra-
» gédies sera honorée de la plus par-
» faite des Critiques. » Je suis, &c.

On débite chez Jombert, ruë S. Jacque, le *Projet d'un nouveau cours de Mathématique*, très-utile pour élever les commençans *sans beaucoup de peine*, à la connoissance de tout ce qu'il y a de plus profond dans la Géométrie, & dans les autres parties des Mathématiques, par M. l'Abbé *Deidier*. Dans ce *Prospectus*, on expose le plan de l'Auteur, dont le but est de faciliter l'étude de cette Science, par une Méthode particuliere. C'est sur ce Plan qu'il a composé quatre Ouvrages. 1°. L'*Arithmétique des Géométres*, *&c.* 2°. La *Théorie & la pratique du Géomètre.* 3°. *La mésure des surfaces & des solides*, par la connoissance des centres de gravité, & par l'Arithmétique des Infi- Projet d'un nouveau cours de Mathématique.

nis. 40. Les *Calculs differentiel & intégral*, expliqués & appliqués à la Géométrie, &c. Les deux premiers de ces Ouvrages sont sous presse, & paroîtront à la fin de ce Carême. Les deux autres seront imprimés dans le courant de l'année prochaine. On assure que l'Auteur, déja connu par son *Parfait Ingénieur François* (on pouvoit ajouter par sa grande capacité) n'a rien négligé pour mettre dans ces Ouvrages l'ordre & la clarté nécessaires, *afin qu'ils puissent être lûs & entendus de tout le monde*; que les Préfaces qui seront à la tête de ces Volumes, expliqueront la maniere de les étudier; que les planches seront nombreuses & exactes, & que l'impression sera très-correcte: qu'enfin l'Auteur dans la suite pourra donner d'autres Ouvrages concernant les autres parties des Mathématiques, qu'il traitera selon la même Méthode.

On ajoute dans le même *Prospectus*, que le second Volume de l'*Architecture hydraulique* de M. *Belidor* va paroître: que chez le même Libraire on imprime actuellement *les Principes généraux de la Nature appliqués au Mécanisme Astronomique & à la Philosophie de* M. de Newton, par M. de *Gamaches in-4°.* avec planches & vignettes. On attend cet Ouvrage important avec impatience, & l'on a droit de présumer que ce sera un Livre bien écrit & bien raisonné.

Je suis, &c. *Ce 25 Fevrier, 1739.*



OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXVIII.

LE texte des célébres Auteurs de l'antiquité a été si soigneusement épuré & si amplement commenté par divers Scholiastes, Monsieur, que de nouvelles corrections & de nouveaux commentaires paroissent désormais inutiles. Nos modernes Editeurs n'ont donc qu'à imprimer exactement les Auteurs anciens, accompagnés des meilleurs commentaires tirés des Interprêtes. C'est aussi à quoi paroît se borner M. l'Abbé d'Olivet, dans la nouvelle édition des Oeuvres de Ciceron, dont il vient de publier le plan en Latin. *

Nouvelle édition des Oeuvres de Ciceron.

* *M. Tullii Ciceronis Opera*, Josephus Olivetus *recognita & collata edebat, cum delectu commentariorum.*

Son but est de représenter le texte le plus correct de Ciceron ; entreprise, selon lui, extrêmement importante & difficile. Les Manuscrits fourmillent de fautes, par la négligence des Copistes, dont Ciceron s'est plaint lui-même ; l'ignorance des Copistes les a depuis encore plus défigurés ; mais les plus grands attentats ont été commis par des Critiques, dont l'esprit égaloit le sçavoir. Comme ils vouloient faire dépendre le sens d'un Auteur, de leurs conjectures, ou plûtôt de leur devination, ils ont eu la hardiesse de changer ce qui n'étoit pas de leur goût, ou à la portée de leur intelligence, en s'appuyant de l'autorité de quelque Manuscrit poudreux & mutilé : car il n'y a aucune leçon, bonne ou mauvaise, dit M. d'Olivet, qui ne puisse être justifiée par de pareils monumens. Ainsi ils ne faisoient que rouvrir d'anciennes playes, & qu'en faire de nouvelles.

Cette licence fit dire à Muret, que si l'on n'en arrêtoit pas le progrès, on ne trouveroit bientôt plus dans Ciceron la plus petite partie de Ciceron. Alors parurent des hommes recommandables par leur esprit & leur bon goût, qui veillant à la conservation du texte de Ciceron, avec le même zele

que les bons Citoyens dans une émotion populaire veilloient à la garde du Capitole, opposerent des éditions exactes comme autant de ramparts.* Ce pénible travail fut entrepris par quatre excellens Critiques.

On regarde comme le premier de ces Critiques, tant par rapport à l'excellence de l'Ouvrage, que par rapport à l'ancienneté, Pierre Victorius, qui à l'aide des Manuscrits de Florence, a fait une édition si exacte de Ciceron, qu'elle passe encore aujourd'hui pour la plus correcte, quoique depuis deux cens ans on ait publié tant d'autres éditions. Grævius assure que Ciceron est redevable de son salut à Victorius; & selon M. d'Olivet, il ne doit que sa parure aux autres critiques. *Reliquis cultum, Victorio salutem debet.*

Paul Manuce, par le secours des Manuscrits de Venise, entreprit peu de tems après avec assez de succès un semblable travail; mais il ne fut pas éga-

* *Tum exorti sunt viri, non solùm ingenio, verùm etiam, quod magis expediret, judicio excellentes: qui, ut in populari motu boni cives ad Capitolii, sic ad Ciceronis tuitionem experrecti, statuerunt eum accuratis editionibus tanquam propugnaculis esse muniendum.*

lement applaudi, parce qu'il n'apporta pas la même exactitude. Quoique Muret doute si Manuce est plus redevable à Ciceron, que Ciceron est redevable à Manuce, cependant on lui reproche une hardiesse dangéreuse.

Denis Lambin est certainement plus hardi; vingt ans après Victorius il imprima son Ciceron, en se servant des nombreux Manuscrits qui étoient alors dans les Bibliothéques de Paris; mais il en méprisoit souvent l'autorité & l'accord unanime. Ainsi, non-seulement il ôtoit les fautes des Copistes, mais il corrigeoit Ciceron, quand il paroissoit ne s'être pas exprimé avec assez de justesse. Cependant sa pénétration, qui lui faisoit decouvrir ce qui échapoit aux autres, a donné ensuite lieu de croire qu'il n'a pas été aussi hardi qu'on l'a dit.

Janus Gruter, devenu Maître des Collections que Janus Gulielmius avoit faites dans les Bibliothéques des Pays-Bas, & aidé des Manuscrits Palatins, au nombre de deux cens, imprima un Ciceron corrigé & augmenté en *mille* endroits. Je voudrois, dit M. d'Olivet, que quelque Critique eût dit cela, & non pas Gruter lui-même. Il regarde comme un effet de la vanité Batavique,

les injures qu'il dit à Lambin, & sa passion de le contredire. Cependant il reconnoit que Lambin & Gruter ont rendu de grands services à Ciceron, mais qu'ils auroient pû lui en rendre de plus grands, si le premier eût plus déferé aux Manuscrits, & si le second s'en fut quelquefois défié.

Lequel de ces quatre Critiques faut-il prendre pour guide ? L'Editeur penchoit d'abord pour Victorius, si estimé pour son exactitude. Mais persuadé avec raison que les trois autres, dont l'esprit, l'érudition & la critique sont connus, n'auroient jamais entrepris de revoir, après Victorius, le texte de Ciceron, s'ils n'avoient crû contribuer à sa perfection, il a jugé devoir conferer ces quatre éditions; mais en s'imposant la loi de ne jamais les abandonner, lorsqu'elles s'accordent; de ne rien inserer dans le texte qui ne se trouve dans quelqu'une, quand elles ne s'accordent pas; & de citer fidélement les variétés. Ainsi la nouvelle édition représentera les quatre éditions les plus estimées.

Mais, dira-t'on (c'est M. d'Olivet qui parle) pourquoi ne pas consulter les Manuscrits ? S'il s'agissoit d'un Ecrivain obscur, répond-il, je serois porté à croire que les Bibliothéques renfer-

ment de vieux Manuſcrits de quelque conſidération. Mais quelle eſpérance d'en recouvrer pour Ciceron, ſur lequel l'admiration a ſi fort attaché les yeux des perſonnes judicieuſes dès le ſiécle de la renaiſſance des Lettres, & dans la premiere origine de l'Imprimerie, qu'ils ſe hâterent de déterrer tout ce qui étoit enſeveli dans les ténébres. Peu de tems après, du vivant de Victorius, ils déſeſpérerent de trouver de meilleurs Manuſcrits.

Comme le tems, qui dévore tout, cauſe ſans ceſſe des ravages par rapport à ces Manuſcrits, l'Editeur eſtime qu'il ſeroit avantageux aux Lettres, d'examiner ſoigneuſement tous ceux que le tems a reſpectés, & de communiquer aux Sçavans, par le moyen de l'impreſſion, ce qui s'y trouve d'utile pour éclaircir les anciens monumens, afin que la République n'ait aucun dommage à ſouffrir de la pouſſiere & des Vers. Cette entrepriſe ſeroit digne de quelque Hercule Sçavant, & vaudroit elle ſeule tous les travaux du fameux Alcide. Il ſemble que M. d'Olivet ne la jugeroit pas impoſſible, ſi les Rois, les Communautés, ou les particuliers qui poſſedent ces tréſors, vouloient la favoriſer.

Après cette digression, l'Editeur revient à son sujet. Il y a, dit-il, deux sortes de variétés dans ces quatre éditions principales : les unes ont rapport au sens, qui par le changement des mots n'est plus le même : les autres, sans que le sens soit altéré, consistent ou dans le choix de mots semblables, ou dans leur different arrangement. Les variétés de la premiere espéce se rencontrent rarement ; les autres sont fréquentes, mais inutiles, selon M. d'Olivet. Cependant pour satisfaire les curieux, il les a placées, où les placera, à la fin de chaque Volume ; & il mettra au bas de chaque page certaines variétés, qui méritent d'être encore plus pésées que comptées. L'Editeur ajoute, qu'il y a d'autres Leçons, dûës aux Critiques modernes : & qui ne sont pas méprisables, mais il les placera dans ses Commentaires, dont le choix ne l'a pas peu embarrassé. L'Erudit demande des Notes profondes ; la multitude veut qu'on explique tout : * l'un regarde des traits d'Histoire comme des rapsodies, l'autre des points de Grammaire, comme des niaiseries ; ce-

* *Hic æstimat Historica cantilenas è trivio : iste Grammatica rus merum : ille Philosophica nugas difficiliores .... Placere me studeo bonis*

lui-ci traite les discussions Philoso-phiques de bagatelles épineuses. Comment contenter tout le monde? M. d'Olivet se borne à plaire à un grand nombre d'honnêtes-gens, & il les prend pour Juges de son entreprise. « Que » pouvois-je faire, leur dit-il, qui fût » plus convenable à la médiocrité de » mes talens, & au bien commun des » Lettres, que ce que j'ai resolu, de ne » rien mettre du mien dans ce choix; » rien du mien, dis-je, mais seule-» ment les endroits, tirés des Ouvra-» ges des plus sçavans hommes de cha-» que siécle, qui servent à illustrer Ci-» ceron? Aurois-je rendu un plus » grand service à mes Lecteurs, en » leur présentant comme nouveaux,

quam plurimis. *Ad bonos igitur me converto; eosque ut de consilio à me suscepto judicent etiam atque etiam obtestor. Quid poteram, quod magis vel tenuitati meæ, vel communi literarum bono conveniret, quàm quod institui, nihil de meo in* hunc delectum includere; nihil, inquam, de meo; *at selectos duntaxat è doctissimorum ætatis cujusque ac gentis hominum lucubrationibus illustrando Ciceronis locos utiles? An verò melius de lectoribus merear, si recoctas, ut fit, commentationes veterum ostentem, quasi novas, & domi mihi natas? Itaque nihil afferam, quod non proditum sit ab idoneo & celebri auctore: neque ulla erit* annotatiuncula, *quæ subscriptum non habeat magnum aliquod nomen, cujus claritas meritò allicere lectorem possit*, p. 7.

» & comme nez de mon propre fond, » de vieux Commentaires. Tout, jusqu'à la plus petite Note, sera marqué » du nom de quelque Sçavant, dont la » célébrité aura des attraits pour le » Lecteur »

Asconius Pedianus, tient le premier rang parmi les Interprêtes de Ciceron. En faveur de son ancienneté, son Ouvrage entier sera incorporé dans la nouvelle compilation. Les siécles suivans ont produit une infinité d'Interprêtes ; mais M. l'Abbé d'Olivet s'est borné aux plus illustres, & n'en a pris que ce qui lui étoit absolument nécessaire. Victorius, Manuce, Lambin, Gruter, ont aussi interprêté Ciceron, dont ils ont été les meilleurs Editeurs. On ne manquera pas de faire honneur à leurs Notes. Il passe ensuite en revûë les autres Commentateurs, dont les sources arrosent merveilleusement ses petits Jardins; *quorum fontibus nostri hortuli probè irrigantur.* Il en donne la Liste Alphabétique, & les apprétie, soit de lui-même, soit en rapportant les jugemens d'autrui, qu'il reforme quelquefois. C'est un détail où je ne puis entrer; je citerai seulement les articles les plus curieux.

Parmi ces Commentateurs, M. l'Abbé d'Olivet n'a pas oublié M. le Prési-

dent Bouhier. Il ne craint point de dire qu'il est égal aux Critiques les plus pénétrans, qu'il en a surpassé plusieurs, & qu'aucun ne lui est supérieur. Ses remarques Françoises sur les *Catilinaires*, sur les Livres *de la Nature des Dieux*, sur les *Tusculanes* & sur *le songe de Scipion*, seront ici traduites en Latin, afin qu'elles soient lûës, dit-il, partout où les Lettres Latines sont estimées, & qu'elles durent aussi long-tems.

L'Editeur n'a pas épargné M. *Davies*, qui en publiant la plûpart des Ouvrages Philosophiques de Ciceron, s'est vanté d'avoir perfectionné le travail de Grævius.* « Mais pour parler ici

* *Verum, ut erumpat aliquando ex me vera vox, & dicam sine cunctatione quod sentio,* Homini homo quid præstat! *Quæ in Grævio modestia, quam ingenuus pudor! In altero quæ confidentia, aut ne dixerim mollius, quæ procacitas! Tamen fateor & libenter quidem, fuit in eo ingenium perspicax, acutum, solers: itaque locos aliquot feliciter explicuit. At minimè ferendus est qui* Antiquis lectionibus è textu exterminatis, *suis autem in earum locum somniis inducendis*, novum velit architectari Ciceronem: *adeò ut si qua ejus volumina secundis tertiisve curis retractata in lucem redierint, ultima editio sit etiam pessima; suscepto quasi certamine, cum populari suo Richardo Bentleio, quem suarum ad* Tusculanas *emendationum approbatorem, amplificatoremque habuerat, uter esset in contaminandis veterum exemplaribus* licentior. p. 9.

» librement, dit-il, quelle differen» ce d'un homme à un autre ! Quelle » modestie ! Quelle retenuë dans Grævius ! Que de présomption, ou pour » ne pas ménager les termes, que » d'impudence dans l'autre ! J'avouë » cependant avec plaisir, que celui-ci » avoit de la sagacité & de la finesse » d'esprit, & qu'il a heureusement ex» pliqué quelques endroits. Mais on ne » doit pas souffrir un Critique, assez » téméraire pour bannir du texte les » anciennes Leçons, y insérer à leur » place ses rêveries, & forger un nou» veau Ciceron ; ensorte que lorsqu'il » a réimprimé ses Ouvrages, la der» niere édition est toujours la pire ; » ayant pour émules dans la hardiesse » d'estropier les anciens Auteurs, *Richard* » *Beintley* son Compatriote, l'approba» teur & l'amplificateur de ses notes » sur les *Tusculanes.* » Je ne sçais si les Anglois souscriront à ce jugement severe. Ils pourront dire au moins qu'il y a des *Davies* ailleurs qu'en Angleterre.

Le nouvel Editeur, après avoir dit que Grævius a recuëilli plusieurs notes peu exactes, inutiles, ennuyeuses, ajoute que la modestie a eu plus d'empire sur ce Commentateur, que son

bon goût & son jugement, & qu'il a transporté dans son édition tout ce qu'il a trouvé dans les Critiques illustres, pour ne point paroître blâmer certaines choses ; ce qui, dit l'Editeur moderne, m'auroit été aussi plus aisé & plus agréable (*jucundius*) si l'espérance d'être utile à plusieurs ne m'avoit enhardi à faire un choix.

Il y a quelques traits curieux de Littérature dans l'Imprimé de M. l'Abbé d'Olivet. Pithou a prétendu que les Observations sur le Livre de Ciceron *de finibus bonorum & malorum*, n'étoient point de Guillaume Morel, comme le porte le titre, mais de Turnebe. Menage dit que cela n'est pas vrai-semblable ; & ce qui semble décider la question, c'est que l'Editeur n'y trouve point la fine brieveté de Turnebe. Cependant quel que soit l'Auteur de cet Ouvrage, on ne peut nier qu'il ne soit très-estimable, dès que Pithou l'a attribué à ce Sçavant.

On trouvera dans cette édition quelques remarques non encore imprimées. M. d'Olivet étant à Rome, il y a longtems, copia de petites notes sur les Livres de Rhétorique, que Muret avoit écrites sur son exemplaire de Ciceron. La nouvelle édition en sera ornée, aussi

Bien que des Observations sur le troisiéme Livre *de l'Orateur*, dictées par le Pere Petau, lorsqu'il enseignoit la Rhétorique à Reims en 1609. L'Editeur est redevable de ce morceau *précieux* au Pere Oudin Jésuite, *homo verè Petavianus*, dit-il, *antiquis imbutus perinde studiis ac moribus*, que j'ai respecté dans ma jeunesse comme mon Maître, ajoute-t'il, & avec lequel, dans un âge plus avancé, j'ai été & serai toujours uni par les liens de la plus étroite amitié.

Les amateurs de Ciceron sçauront bon gré à l'Editeur, d'avoir fait usage d'un Livre de Pierre *Valentia*, sur les *Questions Académiques* de Ciceron. Cet Ouvrage est fort rare & connu de peu de gens: il parut en 1596 chez Plantin. Ce n'est point par des notes ou des Scholies détachées, mais par un discours non interrompu, que cet Auteur a heureusement expliqué certains endroits mutilés, & par conséquent obscurs, que lui seul paroît avoir bien développés. Aussi étoit-il extrêmement versé dans les mysteres de l'ancienne Philosophie.

Par le calcul que fait M. l'Abbé d'Olivet, il y aura trente Ecrivains, qui payeront leur quote-part, *Symbola*,

rum collatores, pour fournir aux Lecteurs tout ce qui leur sera nécessaire, sans qu'il lui en coûte rien. Mais où placer les notes? Est-ce au bas des pages? Est-ce à la fin de chaque Volume? Ici l'Editeur entre dans des détails typographiques, qui font voir son bon goût en ce genre: il a suivi la derniere méthode, autorisée par l'exemple des plus célébres Critiques, & qui est certainement la meilleure. * « Que les notes » soient placées au dessous du texte; » leur vûë vous entraînera, & vous les » lirés malgré vous, dit l'Editeur. Mais » il ne faut consulter l'interpréte, que » lorsqu'il n'y a aucun autre moyen de » débroüiller le sens de l'Auteur. Vous » demandez à Hotoman ou à Turne» be ce que Ciceron a voulu dire; » que n'interrogez-vous Ciceron? A » force d'examiner ces endroits diffici» les, & de les comparer avec d'au-

* *Jaceant illà auctoris substrata verbis; pelliciet te aspectus ipse; leges invitus. Atqui adeundi interpretis unum tempus est, cum expediendæ auctoris sententiæ nulla superest alia ratio. Quid Cicero voluerit Hotomanum interrogas, aut Turnebum: Cur non Ciceronem potius? Revolventi iterum atque tertiò locos difficiles, & alia cum aliis ejus dicta conferenti aperiet ipse sese: ita ut Ciceronis interpretem esse nullum agnoscas Cicerone opportuniorem.* P. 34.

» tres, il s'éclaircira lui-même, & vous » reconnoîtrez que Ciceron eſt le » meilleur interpréte de Ciceron. » Il conſeille d'être ſouvent & long-tems avec lui, mais rarement, & ſans s'arrêter beaucoup, avec ſes Interprétes. Il y a cependant des endroits défigurés, qu'il eſt impoſſible d'entendre, & dont il ſeroit injuſte de demander aux Scholiaſtes des explications ſatisfaiſantes.

M. l'Abbé d'Olivet, perſuadé que les Livres de Rhétorique, adreſſés à *Herennius*, ne ſont point de Ciceron, les a relégués à la fin du dernier Volume, avec d'autres Ouvrages ou ſuppoſés, ou néceſſaires pour l'intelligence des Ouvrages de ce fameux Orateur. Pourquoi mettre au commencement un écrit qu'il n'a pas compoſé? Ce ſeroit attacher à un beau corps une tête qui n'eſt pas de la même beauté.

En finiſſant ſon écrit, l'Editeur a obſervé que pluſieurs auront lieu d'être ſurpris de ce qu'il a mis ſon nom (*Joſephus Olivetus*) à la tête d'un Livre, où il n'y a rien de lui que ſon nom. * « S'ils ne ſont qu'étonnés, il

* *Si mirantur tantùm, nihil præter æquum bonumque faciunt; non item, ſi factum à me ſuſpicantur, quò falſæ umbram gloriæ conſecter. Tanta ſcilicet me cepit dementia, ut quas video in Pitao*

» n'y a rien en cela que d'équitable ;
» dit-il ; mais il y auroit de l'injustice
» à me soupçonner, de chercher une
» ombre de gloire. Serois-je assez
» fou, pour croire que les Vaisseaux
» que je vois dans le Pirée, sont char-
» gés de mes marchandises ? Voici la
» vérité : des hommes, moins illustres
» par leurs dignités que par leur sça-
» voir & leur sagesse, qui sont chargés
» de l'éducation de Monseigneur LE
» DAUPHIN, ont souhaité, pour lui
» faciliter la lecture des Ouvrages de
» Ciceron, qu'ils parussent avec cet or-
» nement. Pour cela, il ne falloit point
» d'esprit, mais de l'exactitude &
» de la fidélité, que chacun peut ga-
» rantir. Ils m'ont prié, & leur priere
» a été pour moi une ordre. J'obéis,

naves, mercibus meis onustas credam ? Res igitur ita se habet. Viri non tam honoribus amplissimis, quàm doctrinâ & sapientiâ florentes, in quorum disciplinam traditus est serenissimus DELPHINUS, *ut facilius Regii Alumni manibus versentur Ciceronis opera, hæc novo quasi ornatu comitata prodire voluerunt. Quod ut fieret, non erat opus ingenio, quod in me sciunt quàm sit exiguum, sed fide ac diligentiâ, quas præstare, si quis velit, potest. Rogarunt autem, & rogando imperarunt, Obsequor, non ut homo doctus audiam apud indoctos, sed ne civis boni officio desim.* p. 15.

« non pas pour acquérir la réputation
» de Sçavant auprès des ignorans, mais
» pour ne pas manquer au devoir de
» bon Citoyen. »

Tel est le plan de la nouvelle édition des Oeuvres de Ciceron, qui, suivant la garantie de M. d'Olivet, renfermera l'élixir de ce qu'il y a de plus exquis dans les plus doctes Commentateurs. En faut-il davantage pour donner de la vogue à cette curieuse édition, qui, à en juger par la beauté du papier & des caracteres du *Prospectus*, fera bien de l'honneur, à la Librairie de Paris. Le tout ensemble fera neuf Volumes *in-quarto*; un pour les Ouvrages de Rhétorique, deux pour les Ouvrages de Philosophie : trois pour les Oraisons, un pour les Epîtres familieres, un pour les Epîtres à Atticus, & le neuviéme contenant les Epîtres, *ad Quintum Fratrem & ad Brutum*, avec les fragmens de Ciceron, les Ouvrages étrangers ou supposés, l'Histoire de Ciceron; & enfin des Tables très-amples, faites exprès pour cette édition. Les Libraires espérent de fournir dans le cours de cette année trois Volumes, qui contiendront les Ouvrages de Rhétorique &

de Philosophie. Ils ont cru devoir les publier d'abord, parce qu'ils n'ont pas été donnés par Grævius.

L'Art & la Nature. Comédie.

La Piéce intitulée : l'*Art & la Nature*, représentée sur le Théatre Italien, & imprimée l'année derniere, est un Ouvrage où l'on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'esprit. La premiere Scene surtout est ingénieuse, & de bon goût : c'est un Dialogue entre la Nature & l'Art, dont je ne citerai que ces Vers : La Nature dit à l'Art :

Comme les cœurs, vous corrompez l'esprit ;
C'est vous, qui du vrai goût renversant les maximes,
Donnez cours aux méchantes rimes,
Qui gâtent aujourd'hui tout ce que l'on écrit.
Chaque Auteur de la bagatelle
Se montre sectateur fidéle.
Vous secondez la vive ardeur
Qu'il a de bien tourner un merveilleux mensonge,
Et l'amour de l'esprit qui sans cesse le ronge,
L'empêche de parler au cœur.
De tout envelopper vous fondés la coutume ;
Ce qui fait qu'on n'entend prôner
Que les Ecrivains, dont la plume
Donne le plus à deviner.

L'Art dans cette Piéce est érigé en E-

poux de la Nature ; mais après la premiere Scene, il ne paroît plus : c'est *sa femme* qui reçoit tous ceux qui se présentent ; & qui ennemie de l'*Art*, qu'elle condamne en tout, traite assez mal tous ceux qui s'offrent à elle, parce qu'ils sont partisans de l'*Art*. C'est d'abord un riche & superbe Financier, qui dit, ce me semble, ce qui jamais n'a été dans la bouche de ceux de cette profession. En peignant son caractere, il semble se mocquer de lui-même, & vouloir se rendre ridicule ; ce qui est tout à fait contre la vrai-semblance. Est-il possible, par exemple, qu'un Financier s'avise de dire :

En dormant le bien m'est venu ;
Trois ou quatre Leçons ont fait que j'ai connu
Les regles de la politesse ;
Et pour avoir du goût & de l'esprit,
Je n'eus d'autre embarras que de changer d'habit.

Enfin la *Nature* est un peu trop impolie, lorsque le Financier lui ayant dit qu'il étoit ci-devant *une pecore*, elle lui répond avec étonnement : *Eh, vous ne l'êtes plus !*

Un Paysan qui paroît ensuite, regarde, comme un nouveau présent de

l'*Art*, fait aux gens de la Campagne ; le luxe, l'amour de la chicane, le goût pour les chanſons du Pont-Neuf, & les coups de bâton dont un Villageois régale ſa femme.

On voit enſuite un petit Maître, qui, ce me ſemble, peint ſa propre perſonne avec trop de déſavantage, & qui en prétendant ſe loüer, médit de lui-même fort ouvertement. Celà paroît encore bleſſer la vraiſemblance, qu'on ne doit jamais perdre de vûë au Théatre. Arlequin, débite une ſolide Morale dans la Scene ſuivante ; mais je doute que tous les défauts qu'il cenſure, puiſſent être, comme on le prétend, des effets de l'*Art*. J'aime mieux la Scene de *Thalie* & de la *Nature*. Thalie dit à celle-ci, que quand elle n'étoit encore qu'une Ecoliere, elle prenoit chez elle ſes ſujets. Mais aujourd'hui, ajoute-t'elle,

Le Public rafiné ne voudroit plus entendre
Ces propos de petits Bourgeois,
Dont il s'amuſoit autrefois.

. . . . .

Surtout en beaux diſcours je ſuis toujours féconde :
De mille traits joliment réfléchis
Mes Dialogues enrichis

Charment aujourd'hui tout le monde.

. . . .

Tout cede maintenant au brillant de l'esprit.
Sur le Théatre il est de mode,
Et puisque l'on s'en accommode,
Je dois soutenir son crédit.
Je vous ai fort long-tems suivie ;
Mais j'avois un dépit jaloux,
De voir que je tenois de vous
L'avantage d'être applaudie,
Quand je n'étois qu'une copie.
En abjurant une trop dure loi,
Votre éléve à la fin devient votre rivale.
L'imagination m'a rendu votre égale,
Et tout mon mérite est à moi.
Au seul talent de faire rire
Je bornois jadis mon pouvoir,
Aujourd'hui je prétends, lorsque l'on me vient voir,
Qu'on me respecte & qu'on m'admire.
Le spectateur étoit trop rebattu
De voir à chaque instant la satyre des vices.
J'ai quitté tout à fait ces petites malices,
Et fais de longs discours pour loüer la vertu.

Thalie ajoute encore, au sujet des parodies, qui sont si à la mode depuis quelques années :

Puisque dans une Comédie
Vous aimez l'imitation,
Vous allez voir la parodie
D'une magnifique action ;
C'est par ce moyen seul, qu'aujourd'hui je fais rire :

Je dépoüille de son apprêt
D'un tragique morceau le sublime délire,
Et je le livre à la satyre
Qui vous le fait voir tel qu'il est.

Cependant Thalie n'est pas si éprise du goût qui regne dans la plûpart des Comédies modernes, qu'elle n'aspire à la réformation de l'abus.

Peut être quelque jour rentrant sous vos auspices,
Je reprendrai ce ton de vérité,
Dont je faisois autrefois mes délices.
Mais il faut de la mode adopter les caprices,
Et le goût général veut être respecté.

La Nature répond :

De ce retour que me promet Thalie,
Je conçois un espoir flateur.
Quelque jour, je pourrai revoir,
Des préceptes de l'Art abjurant la folie,
Tous les mortels soumis à mon pouvoir.
Quelquefois la raison paroît en défaillance,
Le travers pour un tems l'obscurcit & l'abat;
Mais après une courte absence,
Elle renaît avec bien plus d'éclat.

Cette courte analyse & ce peu de citations suffisent pour juger du goût de la Piéce, & du style de son Auteur.

L'EXCÈS DE BONTÉ.

Fable nouvelle.

Jadis en l'Inde Occidentale
Regnoit un Lion si clément,
Que jamais vice ni scandale
Chez lui ne reçût châtiment.

Sa benignité sans seconde
Tournoit tout en bien chez autrui,
Il étoit bon pour tout le monde,
Tout le monde étoit bon pour lui.

Par hazard en certain voyage
Il fit rencontre d'un vieux Ours,
Grand Philosophe, mais sauvage,
Et mal poli dans son discours.

Viens à ma Cour dit le Cacique,
Tu seras servi comme un Roi.
Trop d'honneur reprit le Rustique,
Mais vous n'êtes point né pour moi.

Tout n'est qu'un dans votre service,
Soit qu'on marche droit, ou tortu;
Qui ne hait point assez le vice,
N'aime point assez la vertu.

L'*Histoire des Ducs de Bretagne*, dédiée aux *Etats*, par M. l'Abbé *Des-*

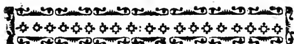
Nouvelles Litteraires. *fontaines*, paroît depuis quelques tems, en 6 Vol. *in*-12. Comme cet Ouvrage est composé de trois parties differentes, qui ont chacune leur objet particulier, nous serons obligés d'en parler trois fois.

La Tragédie nouvelle de *Mahomet II.* par M. de la Noüe, a un grand succès, qu'elle merite par ses caracteres, par ses situations, & par la force de son style. Nous en parlerons plus au long, lorsqu'elle sera imprimée.

De Bure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul, vient de faire l'acquisition du fonds entier de l'édition Grecque Latine, des Oeuvres de S. Jean Chrysostome, en 13 vol. *in-fol.* dont la république des Lettres est redevable aux soins du Sçavant Pere Dom Bernard de Montfaucon; c'est à ce Libraire que doivent s'adresser les Porteurs de souscriptions pour cet important Ouvrage.

Je suis, &c.

Ce 28 Fevrier 1739.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXXXIX.

Amusement Philosophique sur le langage des Bêtes.

IL paroît, Monsieur, un Livre agréable, intitulé, *Amusement philosophique sur le langage des Bêtes*, * dont je vais vous entretenir. L'Auteur, pressé par une Dame de traiter sérieusement quelque matiere plus susceptible de badinage que de raisonnement, juge à propos de lui exposer un systême singulier sur l'ame des Bêtes. Il écrit de la campagne à cette Dame, & après quelques jolis complimens, il lui dit, qu'il a laissé à la Ville des occupations *peu divertissantes*, & qu'il sera plus à portée de composer une *Dissertation amusante*, tandis qu'il lui semble *regner sur toute la nature*, dans

* Chés Gissey & Bordelet. 1739. *in*-12.

un séjour délicieux & dans un *cercle d'amusemens*, dont la variété prévient le dégoût, & qu'il partage avec une société charmante : ce sont ses propres expressions. La composition de son Livre fait partie de ce *cercle d'amusemens*; & après quelque badinage, il s'exprime ainsi : » Je ne vous dirai pas » qu'autrefois le Serpent eut avec Eve » une conversation suivie, & que l'A- » nesse de Balaam a parlé. Il seroit en- » core plus inutile de vous rapporter » la Fable des Chevaux d'Achille. » Vous me répondriez que de ces évé- » nemens, les uns sont surnaturels, » les autres fabuleux, qui par consé- » quent ne prouvent rien dans l'ordre » de la nature. « C'est elle principalement qu'il se propose d'interroger, pour expliquer le langage des Bêtes. Ont-elles de la connoissance ? Si elles connoissent, elles parlent. Mais comment parlent-elles ? Voilà les trois points que l'Auteur se propose d'éclaircir dans cette Dissertation badine, & pourtant instructive.

Descartes a disputé la connoissance aux Bêtes, & en a fait des machines, dont on peut expliquer toutes les actions par les loix du mouvement. L'Auteur expose d'abord l'aversion que l'a-

mour pour une chienne, par exemple, fait d'abord naître pour une pareille opinion; amour, qui seroit aussi ridicule que celui d'un homme qui aimeroit sa montre comme on aime un Animal, qui la flateroit & la caresseroit. L'opinion des Bêtes automates n'est fondée que sur de simples possibilités. Dieu a pu faire les Bêtes de simples machines. Il n'est pas impossible qu'il l'ait fait. Je puis expliquer toutes leurs actions par les loix de la Méchanique; & quelques-unes même semblent exclure tout autre principe. Donc j'ai lieu de croire que les Bêtes sont des machines. » Raisonnement défectueux, dit l'Auteur; » car du fait au possible la consequence est certaine; mais du possible au » fait la conséquence est hasardée, in- » certaine & téméraire. C'est une pure » supposition, un château de cartes, » dont on peut s'amuser, mais qui n'a » rien de solide. « Il y a d'ailleurs, selon l'Auteur, une persuasion intime, qui s'éleve en nous, pour bannir de la société le paradoxe de Descartes. Il n'est pas impossible que les hommes avec qui je vis, qui me parlent, qui raisonnent, ne soient que des machines. Je sçais bien que je pense, & que j'ai dans moi un principe qui pense &

qui connoît : mais l'intérieur des autres hommes m'eſt caché ; & l'on ne peut refuſer à Dieu le pouvoir de faire des hommes qui n'en euſſent que l'apparence & le jeu, quoique dans le fond ils ne fuſſent que de pures machines. Cependant malgré la vérité de ce principe, je ne puis abſolument croire ſans être fou, que les hommes qui m'environnent ne ſont en effet que des machines ; parce qu'en les voyant parler, raiſonner, agir comme moi, qui ſuis métaphyſiquement certain que je penſe, un ſentiment invincible ſe joint à ma raiſon, pour me forcer de croire qu'ils ont dans eux-mêmes un principe de connoiſſance & d'opérations, entierement ſemblable au mien. Dans tout cela l'Auteur ſe montre bon Philoſophe, & fait voir un eſprit juſte. Il ajoute que les Bêtes ſont par rapport à nous dans le même cas, & que mille ſignes extérieurs de leurs paſſions nous conduiſent à trouver chez les Animaux un principe de connoiſſance & de ſentiment, quel qu'il ſoit ; perſuaſion que tous les Philoſophes du monde ne ſçauroient détruire, & qui s'oppoſera éternellement à l'opinion peu raiſonnable de Deſcartes. Auſſi eſt-il vraiſemblable qu'il ne l'a jamais propoſée que comme

un jeu d'esprit, pour se moquer du galimathias des Peripateticiens, dont le sentiment sur l'ame des Bêtes n'est pas soutenable.

Ces Philosophes ayant imaginé dans tous les corps une forme substantielle-materielle, distinguée de la matiere, & qui étoit le principe de toutes leurs opérations, prétendoient qu'elle étoit dans les Bêtes le principe invisible de leur connoissance & de leurs actions. L'Auteur trouve avec raison dans cette explication chimérique un tissu de contradictions palpables. »Une forme sub-» stantielle, qui n'est ni esprit ni ma-» tiere : quelque chose qui connoît, & » qui n'est point esprit : une forme » substantielle & materielle, qui n'est » point matiere ; & enfin des sentimens » & des connoissances materielles : » principe extrêmement dangereux, » dont les incrédules pourroient s'ar-» mer pour combattre la spiritualité de » notre ame. N'est-il pas étonnant » qu'une opinion si monstrueuse ait si » long-tems regné dans les Ecoles » Chrétiennes? « Elle est cependant encore enseignée dans quelques unes, après toutes les lumieres que nous avons sur la distinction de l'esprit & de la matiere.

L'Auteur réfute en passant, & assez legerement, l'opinion de ceux qui admettent une substance mitoyenne, inferieure à l'esprit, & supérieure à la matiere, substance incapable de raisonner, mais capable de sentir & de connoître. Je passe quelques autres opinions, pour venir au systême, que l'Auteur dit *tout neuf*, & qui, selon lui, *divertira par sa singularité.* Il assure le tenir de celui qui l'a inventé; & il le fait parler, comme il avoit parlé dans une compagnie. Cependant il y a longtems que ce systême a été proposé, & il s'en faut bien qu'il soit *tout neuf.* Ce seroit dans le cas qu'il seroit goûté & suivi, que ce seroit une nouveauté. Je suis d'abord de son sentiment, lorsqu'il dit que les Bêtes ont une ame spirituelle : la Religion & la raison ne s'y opposent point. Mais il ajoute bien d'autres articles pour l'ornement de cette opinion, comme vous allez voir.

Les Démons, selon lui, ont été réprouvés, dès qu'ils ont péché, & ils sont condamnés à brûler éternellement dans l'enfer. Cependant l'Eglise n'a point décidé qu'ils souffrent dès à present le supplice auquel ils sont condamnés. Victor Prêtre d'Antioche a

formellement soutenu la négative ; & le contraire n'est appuyé, ni sur l'Ecriture, ni sur l'autorité des Saints Peres, ni sur aucune décision. Pour prouver que les Démons ne souffrent point encore les peines de l'Enfer, notre Philosophe Théologien fait le raisonnement suivant : » C'est un article de la Foi, que le Démon nous » tente pour nous porter au peché ; » qu'il nous tend des piéges pour nous » faire tomber, qu'il rode sans cesse » autour de nous, suivant l'expression » de S. Pierre, pour nous dévorer : il » nous remplit l'esprit de mauvaises » suggestions ; il s'empare des corps ; » & lorsqu'il s'en est une fois mis en » possession, ce n'est point toujours » par des fureurs qu'il fait sentir sa pré» sence. Il rit quelquefois, il chante, » il se plaît à embarrasser les Ministres » de l'Eglise qui le veulent chasser. Il » raisonne du plus grand sang froid, » comme lorsqu'il tenta Jesus-Christ » dans le desert, & qu'il seduisit Eve » dans le Paradis terrestre. Or repre» sentez-vous quelqu'un dans l'Enfer, » tel que la Foi nous le dépeint, péné» tré dans toute sa substance, dévoré, » consumé d'un feu, dont la vivacité » passe tout ce que l'on peut imaginer;

» & concevez si un homme, si un esprit dans cet état peut s'occuper de quelqu'autre chose que de l'effroyable tourment qu'il endure. Dites-moi qu'il est transporté de fureur, & que tous ses momens sont remplis par de nouveaux accès de rage & de desespoir ; je le conçois nécessairement. Mais qu'il ait le loisir de songer à nous tenter & à ruser avec nous, c'est ce qui est incompréhensible ; & il faudroit conclure, ou que les Démons ne nous tentent pas, ou que les tourmens de l'enfer ne sont pas aussi grands qu'on nous les représente : deux conséquences également contraires à la foi. Concluons donc que les Démons ne sont pas encore livrés aux tourmens. «

Les Théologiens disent que les Démons portent par tout avec eux leur enfer ; l'Auteur du nouveau Systême soutient, que pour cela il suffit qu'ils soient condamnés par un arrêt irrévocable, dont ils portent par tout la honte & les premiers effets. Il les compare à un homme condamné à la rouë, dont l'exécution est suspenduë ; en un mot ils portent par tout avec eux leur enfer, parce qu'ils ont toujours présente l'idée de l'enfer qui les attend.

Notre Philosophe assure ensuite que l'Ecriture dit formellement, qu'ils ne souffrent pas encore les supplices réels, & il cite trois passages qui semblent favoriser son opinion : mais le commun des Interprétes les explique différemment. Il conclut de-là que Dieu, pour ne pas laisser inutiles tant de légions d'esprits réprouvés, les a répandus dans les divers espaces du monde, pour servir aux desseins de sa Providence & faire éclater sa toute-puissance. Les uns, laissés dans leur état naturel, s'occupent à tenter les hommes, soit immédiatement, soit en entrant dans les corps humains, *soit par le ministere des Sorciers ou des Revenans*. Des autres, ajoûte-t'il serieusement, Dieu en a fait des millions de Bêtes de toute espece, qui servent aux usages de l'homme, qui remplissent l'univers & font admirer la sagesse & la toute-puissance du Créateur. Seroit-il permis de demander la preuve de cette destination de tant de Démons ? L'Auteur n'en apporte aucune, il suppose le fait, & en conclut qu'il est aisé par-là d'expliquer l'adresse, la prévoyance & le raisonnement des Bêtes, dont l'ame même est vraisemblablement plus parfaite que la nôtre, mais qui, assujettie

à des organes plus grossiers, est bornée à des opérations spirituelles fort inferieures à celles de notre ame. C'est selon lui une humiliation pour les Démons, & une espece d'enfer anticipé.

Une Dame, *fort aimable*, qui entendoit raisonner ainsi l'Auteur du nouveau Systême, l'interrompit : » Monsieur, (lui dit-elle avec beau-» coup de vivacité) il m'importe fort » peu que les Diables soient humiliés » ou non, & qu'ils souffrent dès à pré-» sent les peines de l'enfer ; mais je ne » veux pas que les Bêtes soient des Dia-» bles. Comment, ma Chienne feroit » un Diable, qui coucheroit là nuit » avec moi, & qui me caresseroit tout » le jour ?. Je ne vous le passerai ja-» mais. J'en dis autant de mon Perro-» quet (reprit une jeune Demoiselle) » il est charmant ; mais si j'étois per-» suadée que ce fût un petit Diable, » il me semble que je ne le pourrois » souffrir. « L'Auteur lui répond que ces répugnances sont un effet du préjugé. » Aimons-nous les Bêtes pour » elles-mêmes ? Non. Absolument » étrangeres à la societé humaine, elles » ne peuvent y entrer que pour l'uti-» lité ou l'amusement. Eh ! que nous » importe que ce soit un Diable, ou

» une autre espece, qui nous serve,
» & qui nous amuse? Cette idée me
» réjoüit, loin de me révolter; j'admi-
» re avec reconnoissance la bonté du
» Créateur, de m'avoir donné tant de
» petits Diables pour me servir, &
» pour m'amuser. Si l'on me dit que
» ces pauvres Diables sont condamnés
» à souffrir des tourmens éternels, j'a-
» dore les jugemens de Dieu.... &
» je ne laisse pas de vivre avec mes pe-
» tits Diables, comme avec une infi-
» nité de personnes, dont la Religion
» m'apprend qu'il y en aura un grand
» nombre de damnés. « Il prétend que son Systême seul peut expliquer pourquoi les Bêtes, qui n'ont point péché, sont pourtant *vicieuses*, & sujettes à des maux & à des miseres. Les ames des Bêtes étant des esprits rebelles, qui se sont rendus coupables envers Dieu, il n'est pas étonnant qu'elles ayent des *vices*, & qu'elles soient malheureuses.

Dans ce Systéme bisarre, il tâche ensuite d'éclaircir à sa maniere ces deux questions: Comment les Diables sont unis aux corps des Bêtes; & ce qu'ils deviennent à la mort. Il compare cette union à celle de notre ame & de notre corps; & comme un homme n'a pas deux ames, les Bêtes n'ont aussi cha-

cune qu'un Diable. » Celà eſt ſi vrai, » ajoûte-t'il, que Jeſus-Chriſt ayant » un jour chaſſé pluſieurs Démons, & » ceux-ci lui ayant demandé la per- » miſſion d'entrer dans un troupeau de » pourceaux, qui paiſſoient près de la » mer, Jeſus-Chriſt le leur permit, & » ils y entrerent; mais qu'arriva-t'il? » Chaque pourceau ayant déja ſon » Diable, il y eut bataille, & tout le » troupeau ſe noya dans la mer. « De cette union réſultent toutes les paſſions que nous remarquons dans les Bêtes; mais Dieu pour humilier les eſprits rebelles, par leur raiſon même, les a aſſujettis à des organes ſi groſſiers, qu'elle eſt extrêmement inferieure à la nôtre; de-là vient que nous remarquons quelque raiſonnement dans les Bêtes, tandis que pluſieurs raiſonnemens ſuivis & réfléchis nous paroiſſent au-deſſus de leur portée; parce que leurs organes ſe refuſent à des mouvemens ſi déliés.

Mais comme les eſprits n'ont point peché par les ſens, puiſqu'ils n'en avoient point, Dieu n'a pas donné aux Bêtes des ſens plus groſſiers que les nôtres. Les eſprits qui les animent ſont aſſez punis, d'être aſſujettis à des ſens materiels. Il ſemble même que

Dieu pour nous humilier, ou pour faire admirer la variété de ses productions, ait donné à quelques Bêtes des organes de sensations beaucoup plus délicates que les nôtres. L'Auteur résout ensuite l'objection, tirée de l'extrême petitesse d'un nombre infini de Bêtes. Comment, dira-t-on, se persuader qu'un Diable soit logé dans une mouche, dans une puce, dans une mite? » Mais quoi! (répont-il) n'y » sera-t'il pas aussi bien logé que dans » un cheval ou un bœuf? Un esprit » n'ayant absolument aucune étenduë, » n'exige point, pour être uni à un » corps, que ce corps soit plus ou » moins étendu. La plus petite quan» tité de matiere lui suffit, pourvû » qu'elle soit organisée; & il n'y en a » pas de si petite qui ne puisse l'être. » Dieu auroit pû faire les hommes » aussi petits que les plus petits puce» rons; s'il l'avoit fait, nos ames ne » s'en estimeroient pas moins, & ne se » croiroient pas moins bien logées. » C'est qu'il n'y a point dans le mon» de de grandeur absoluë. «

A l'égard du sort des Démons après la mort des Bêtes, l'Auteur admet la métampsycose. » Ainsi tel Démons » après avoir été Chat, ou Chévre, est

» contraint de passer dans l'embryon
» d'un Oiseau, d'un Poisson, d'un Pa-
» pillon pour les animer. Heureux
» ceux qui rencontrent bien, comme
» beaucoup d'oiseaux, de chevaux &
» de chiens; & malheur à ceux qui de-
» viennent Bêtes de charge ou gibier
» de Chasseur. C'est une espece de lo-
» terie, où vraisemblablement les Dia-
» bles n'ont pas le choix des lots. «
L'Auteur adopte une métempsycose générale, pour prévenir la difficulté qu'il y auroit à dire que les Diables ne changent jamais d'espece. » Car
» (dit-il) comme les espéces de Bê-
» tes augmentent & diminuent sou-
» vent sur la terre, il s'ensuivroit ou
» qu'il y auroit quelquefois trop peu
» de Diables pour fournir une espece,
» ou qu'il y en auroit de reste qui de-
» meureroient en relais, sans occupa-
» tion, ce qui n'est pas vraisemblable. «
Mais cela n'arrive point; toutes les especes de Bêtes produisent presque toujours beaucoup plus d'œufs ou d'embryons, qu'il n'en faut pour les perpetuer dans la même quantité; ainsi les Diables ne manquent jamais d'emploi & de logement. Si une espece vient à manquer ou à diminuer considérablement, ils peuvent passer dans les œufs,

d'une autre ; & la multiplier. » C'est ce » qui fait quelquefois (ajoûte t'il) ces » prodigieuses nuées de Sauterelles, » ces armées innombrables de Chenilles, qui désolent nos campagnes » & nos jardins. On cherche dans le » froid, dans le chaud, dans les pluyes, » ou dans les vents, la cause de ces » étonnantes multiplications, & la » vraie raison, c'est que dans l'année » où elles arrivent, où dans la précédente, il a péri une quantité extraordinaire de Bêtes fauves, d'oiseaux » ou de poissons, avec tous leurs œufs ; » de sorte que les Diables qui les animoient, ont été contraints de se jetter promptement dans la premiere » espece qu'ils ont trouvé préparée à » les recevoir, & *qui avoit*, pour ainsi » dire, *des maisons à loüer.*

L'Auteur de ce petit Ouvrage ne se donne pas pour l'Inventeur de ce Systême, & il dit vrai en ce point. Mais il paroît l'adopter, puisqu'après avoir détruit les autres, il va jusqu'à dire, qu'il seroit assez difficile de le convaincre de faux. D'ailleurs il n'établit aucun autre Systême. Comment n'a-t'il pas vû que celui qu'il préconise, porte sur une supposition à laquelle on ne peut donner le moindre degré de pro-

babilité, sçavoir, que Dieu a logé les Démons dans les corps des Bêtes? Pour moi, sans m'arrêter à réfuter sérieusement ce paradoxe, je le compare au Systême de l'Ecrivain Anglois sur les Oiseaux de passage, dont je vous ai parlé dans la Lettre 134 du neuviéme Tome des *Observations*. Il est aussi vrai que les Démons habitent dans les corps des Bêtes, qu'il est vrai que ces Oiseaux vont établir leur séjour dans la Lune, lorsqu'ils quittent nos climats. L'un & l'autre Systême doit être relegué dans cette Planette.

Avant que d'établir la nécessité du langage des Bêtes, l'Auteur a cru en devoir prouver la possibilité. Par ce mot de *langage*, il entend tous les signes sensibles qui servent à se faire entendre. L'idée d'un peuple de muets lui a paru fort propre à exprimer la possibilité du langage des Betes. Les muets, dit-il, obligés à vivre en société, inventeroient des signes & des expressions sensibles pour se communiquer leurs pensées, & se secourir mutuellement; il en résulteroit successivement, non pas une langue, mais un langage très-net & aussi intelligible pour eux, que nos langues le sont pour nous. » Il paroît y avoir

» dans un tel langage, dit-il, du choix
» dans les expressions, de l'énergie,
» de l'éloquence, du simple & du fi-
» guré, *peut-être même du précieux.*
» Sans doute; il y auroit aussi quel-
» quefois de l'obscur & de l'équivoque;
» mais où n'y en a-t'il pas? « Il applique cet exemple aux Bêtes, auxquelles il accorde la connoissance nécessaire, pour parvenir à leurs besoins, à leur conservation, & à tout ce qui est convenable à leur genre de vie. Il y a d'ailleurs beaucoup d'especes de Bêtes destinées à vivre en société, & d'autres à vivre du moins en ménage, pour ainsi dire, tel que le mâle avec sa femelle, & en famille avec leurs petits, jusqu'à ce qu'ils soient élevés. L'Auteur assure que cette espece de société ne peut pas subsister entre ces Bêtes, si on ne leur suppose un langage commun, quel qu'il soit. Il prend ensuite pour exemple les Castors, qui employent tant de précautions pour construire leurs petites cabanes. Il les compare aux Tyriens lorsqu'ils bâtissoient Carthage. Or l'industrie de ces animaux lui paroît l'effet d'un langage, par lequel ils se *communiquent leurs pensées.* Il rapelle à ce sujet ce qui arriva aux ouvriers de la Tour de Ba-

bel, qui ayant tout-à-coup oublié la langue commune qu'ils parloient auparavant, furent obligés d'abandonner leur entreprise, parce qu'ils ne s'entendoient point. Il en feroit de même, selon lui, parmi les Castors, s'ils n'avoient pas un langage commun. Mais ce langage est-il de convention, comme le nôtre? Je ne crois pas que l'Auteur le pense. Les Bêtes font un continuel usage de certains signes naturels, qui témoignent leurs passions: cela est visible. Mais nous ne voyons rien, qui nous doive faire juger qu'ils se communiquent leurs pensées & leurs simples connoissances.

L'Auteur combat ensuite le sentiment de ceux, qui au lieu de la connoissance, ne donnent que l'instinct aux Animaux. Il est tenté de croire que ce que nous appellons instinct, n'est qu'un être de raison, un terme vide de sens, & de réalité, un reste de Philosophie Péripatéticienne. » Mais » s'il faut en admettre un (ajoûte-t'il) » je ne croirai jamais que les Bêtes en » soient mieux pourvûës que les Hommes, tandis qu'on ne m'alléguera » pour le prouver que des faits, que je » puis expliquer par la simple con» noissance; & si cet instinct ne suffit

» pas à l'Homme pour le conduire, il » doit suffire encore moins aux Bê» tes. « Enfin il accorde la faculté de parler, non seulement aux Animaux qui vivent en societé, mais encore aux Quadrupedes, aux Oiseaux, aux Poissons, aux Reptiles, à l'Hùitre, au Limaçon, &c; parce que la nature est uniforme dans toutes ses productions, & qu'une différence aussi essentielle entre les Bêtes que celle de parler ou de ne parler pas, n'est pas croyable. En un mot, toute société paroît à l'Auteur exiger un langage commun. » Je soutiens (dit-il) qu'il est » impossible dans l'ordre de la nature, » qu'un moineau qui aime sa femme, » n'ait pas pour se faire écouter un » langage plein d'expression & de ten» dresse. Il faut qu'il la gronde, lors» qu'elle fait la coquette; il faut qu'il » menace les galans qui viennent la ca» joler. «

Le Philosophe amusant accorde aussi aux Bêtes, qui ne vivent point *en corps de société* ou *en ménage établi*, la faculté de parler, elle lui paroît aussi essentielle que celle de voir ou d'entendre. Comment sans cette faculté pourroient-elles se prêter mutuellement du secours? Or il est certain par des

exemples, cités par l'Auteur, qu'elles s'entr'aident dans quelques occaſions. De tous ces divers raiſonnemens, que le Lecteur aprétiera facilement, il conclut que toutes les Bêtes parlent; & ce qui, ſelon lui, fait une eſpece de démonſtration, c'eſt qu'elles nous entendent bien; combien plus doivent-elles ſe faire entendre de leurs ſemblables ?

Enfin l'Auteur ſe propoſe d'expliquer en quoi conſiſte le langage des Bêtes; & pour cela il obſerve d'abord que la faculté de parler ne s'étend pas plus loin que leur connoiſſance, bornée à ce qui leur eſt utile pour leur conſervation. Leurs deſirs, leurs paſſions, leurs beſoins ont les mêmes bornes. Ainſi point d'idées abſtraites, point de raiſonnemens métaphyſiques; elles ne connoiſſent que la vie animale. Le Philoſophe éclaircit ſa doctrine, par l'exemple d'un chien, qui répond fort bien à tout ce qu'on lui dit, rélativement à la conſervation de ſon individu. Il s'enſuit de là que le langage des Bêtes eſt fort borné: mais le ſurplus leur ſeroit inutile. » Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter, dit l'Auteur, du moins à certains égards, que le nôtre fût moins abondant & moins prolixe. Les

» Hommes sont naturellement grands » parleurs, & si j'osois le dire, bavards. » Ils n'ont jamais assez de tems pour » exprimer tout ce qu'ils veulent dire. » Peu contens des idées simples, ils » aiment à les disséquer, pour ainsi » dire, en soudivisions : ils semblent » quelquefois vouloir faire l'anatomie » d'une idée ou d'un sentiment, com- » me un Chirurgien feroit celle de la » tête. Autant de mots nouveaux par » conséquent, qu'il faut créer : & quels » mots? Des mots vuides de sens, obs- » curs, équivoques, plus propres à » faire naître des disputes, qu'à éclai- » rer l'esprit. « Il se jette ensuite sur les abus que font les Hommes de la facilité de parler, source du mensonge & de la tromperie ; tandis que les Bêtes disent toujours vrai & ne trompent jamais, *non pas même en amour.* » Je » serois tenté, ajoute l'Auteur, d'en » faire des Philosophes, & d'en com- » parer du moins beaucoup d'especes » à Diogene, vivant dans une petite » baraque, content du pur nécessaire, » fuyant le commerce des Hommes, » & ne parlant que par nécessité. «

Parmi les Bêtes, il y en a qui sont si taciturnes, qu'*elles ne disent pas quatre mots dans un jour*, comme les Anes, les

Chevaux, les Bœufs, les Moutons & la plûpart des Quadrupedes. Cette taciturnité, selon notre Philosophe, vient de ce qu'ils employent tout leur loisir à manger sans cesse, à cause de la facilité de la digestion. Mais aussi il y a des Bêtes qui ne déparlent point. Tels sont entr'autres les oiseaux; & ce qu'il y a de singulier, c'est que ce sont les femelles qui parlent le moins. Il est persuadé qu'ils ne chantent point, & que ce que nous prenons pour un chant, n'est que leur langage naturel. Pour pénétrer le sens de leurs discours, il n'y a qu'à considérer ce qui peut alors être nécessaire à leurs besoins; il ne faut que se placer dans les differentes circonstances où ils se trouvent, pour deviner ce qu'ils veulent dire. L'Auteur introduit une Pie, & consultant ce qui peut lui être utile pour sa conservation, il donne un *Dictionnaire* de ses phrases, qu'elle a le talent de varier.

L'Auteur veut encore que les Bêtes ayent la faculté de rire; mais il la leur ôte dans la suite, parce que la joye, dont le rire est le signe, suppose ordinairement la réflexion & la comparaison. Comme s'il n'y avoit pas un rire subit & sans réflexion. D'ailleurs si les Bêtes connoissent, elles jugent, & con-

sequemment elles comparent. Il remarque ensuite qu'il y a une infinité de différences délicates dans le son & dans la prononciation des Bêtes, qu'il nous est impossible de distinguer : leur Langue ressemble à la Langue Chinoise. Cependant il convient que les Oiseaux sont babillards, & amis des répétitions, inévitables dans leur langage, parce qu'ils n'ont qu'une seule expression pour chaque objet : mais ils ont des phrases differentes pour les differens sentimens qu'ils veulent exprimer. » Est-ce un » défaut dans leur langage? Je veux » bien le croire, dit l'Auteur ; mais » comparez encore, si vous voulez, » ce prétendu défaut à l'avantage pré» tendu de nos amplifications, de nos » métaphores, de nos hyperboles, de » nos phrases entortillées ; & vous » trouverez toujours dans les Oiseaux » du simple & du vrai, & dans le lan» gage humain beaucoup de verbiage » & de mensonges outrés. «

La simplicité de leur langage a un autre avantage que le nôtre n'a pas ; c'est d'être uniforme & immuable dans tous les tems & dans tous les pays ; cette simplicité est remplacée par des mines, des gestes & des mouvemens, qui sont une espéce de langage très-in-

telligible, & un supplément de l'expression vocale.

Il assure qu'il a vû quelqu'un soutenir, qu'avant le peché de l'homme, les Bêtes parloient très-distinctement entr'elles, & que l'homme entendoit leur langage, comme elles entendoient le sien. Il appuyoit son sentiment sur la conversation d'Eve avec le serpent; mais notre Philosophe le refute, & s'en tient à l'opinion de S. Basile, qui dit que dans le Paradis terrestre les Bêtes *s'entendoient entre elles, & parloient sensément*, c'est-à-dire, conformément à leurs besoins. Pourquoi auroient-elles perdu ce privilege, ajoute l'Auteur?

Ce systême est orné du Dictionnaire de differens Oiseaux, du Serin, du Rossignol, du Pinson, de la Fauvete, du Moineau, des Chats. Après quoi il trace l'idée d'un Dictionnaire général ou d'un *Polyglotte*.

Ce petit Ouvrage est écrit avec beaucoup d'esprit & d'agrément; il amuse véritablement, comme son titre le promet. On y sent un homme grave qui essaye de plaisanter; un Philosophe, un Théologien même, qui donne l'essor à son imagination. Mais quelques Lecteurs ne pourroient-ils point abuser d'un pareil badinage?

Je suis, &c. *Ce 7. Mars 1739.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCXL.

Recueïl de vers Latins & Grecs de l'Acad. Françoise.

UNe nouvelle édition des Poëſies Latines de MM. Huet & Fraguier, ornée de quelques vers de MM. Boivin, Maſſieu, de la Monnoye & d'Olivet, vient d'être publiée ſous ce titre, *Poëtarum ex Academiâ Gallicâ, qui Latinè, aut Græcè ſcripſerunt, carmina*; c'eſt-à-dire, *Vers des Poëtes de l'Académie Françoiſe, qui ont écrit en Latin ou en Grec*. Le Libraire *Boudet*, qui débite ce Recueïl, le dédie en beau Latin à la Compagnie. Il dit à ces Meſſieurs, que perſonne n'ignore les grands ſervices qu'ils ont rendus à la Langue Françoiſe; que cultivée, polie & illuſtrée par eux, elle eſt parvenuë à un ſi haut degré de mérite & d'excellence, qu'il n'y a point de Nation dans l'Europe

qui ne tienne à honneur de la sçavoir, & qui n'attache de la honte à l'ignorer : * » Mais tout le monde, ajoûte-» t'il, ne sçait peut-être pas un fait » qui vous est également glorieux ; » c'est que l'Académie dès sa naissan-» ce a eu des Ecrivains habiles, non-» seulement dans la Langue de leur » païs, mais dans les Langues Gré-» que & Latine, qui ont été les nour-» rices de toutes les Sciences. On voit » en même tems, sur la liste des Aca-» démiciens les Corneilles, les la Fon-» taines, les Racines, les Despreaux, » les Anacréons, les Catulles, les » Virgiles ; aussi Athéniens & aussi » Romains dans leur style, que s'ils » avoient vêcu à Athenes & à Rome, » dans les siécles, si heureux pour les » Lettres, d'Alexandre & d'Auguste. « L'Editeur, dont les vers composent une partie de ce Recuëil, est du nom-

* *Quod verò non perindè omnibus notum forsasse, quamvis non minori cum vestra laude conjunctum, cœtus vester jam inde à principio viros habuit peritissimos, cùm popularis linguæ, tum earum quæ fuerunt doctrinarum omnium altrices ; Græcam dico & Latinam. Sunt & in albo Academicorum Cornelii, Fontanæ, Racinii, Pratelli, & sunt in illo quoque Anacreontes, Catulli, Horatii, Virgilii, stylo tam Attici ac Romani, quam si mediis Athenis aut Romæ per Alexandri atque Augusti felicia literis sæcula floruissent.*

bre de ces *Romains*, il écrit en Latin avec beaucoup d'élégance.

Le Libraire ajoûte, qu'il s'est borné à recueillir les vers de quelques Académiciens, parmi lesquels il y en a quatre du siécle de Loüis XV, dont l'un est encore vivant; c'est *M. l'Abbé d'Olivet*. Plût à Dieu, s'écrie-t'il, qu'il m'eût été permis d'y joindre un autre Académicien! * » Quel service » ne rendra pas aux Philosophes » & aux Poëtes, celui qui leur fera » part de l'*anti-Lucrece*; Poëme, qui » composé par un Ecrivain revêtu de » la pourpre, & qui depuis si long-» tems attendu & désiré, est reservé » à une plus belle Imprimerie que la » mienne, & mérite d'être frotté de » cédre, & conservé dans une armoire » de cyprès. « **

* *Quid enim de Philosophis, quid de Poëtis non merebitur, qui fruendum ipsis tradet illum tamdiù expectatum expetitumque Anti-Lucretium, purpurati auctoris opus, non meis quidem sed elegantioribus debitum typis, & linendum cedro, levique servandum cupresso?*

** Cela pouvoit être du tems d'Horace, qui dit dans son Art Poëtique :

Speramus carmina fingi,
Posse linenda cedro, & levi servanda cupresso.

Aujourd'hui de beaux caracteres, de beau pa-

L'ordre des Piéces de MM. Huet & Fraguier, est un peu different dans cette édition; mais le nombre est le même, à l'exception d'une seule du dernier. Pour les vers Grecs de M. Boivin, ils avoient déja paru chez Colombat. Vient ensuite le Poëme de l'Abbé Massieu sur le *Caffé*. On trouve dans ce Recuëil le petit Poëme de M. d'Olivet sur les *Salines* de son païs, sa Lettre sur ce Poëme, son Epitre dédicatoire, & la Préface de la pénultiéme édition des Poësies de Huet & Fraguier. Ces petits morceaux de prose sont imprimés sous le titre d'*Oliveti varia*. On trouve aussi à la fin du volume trois Dissertations de M. Fraguier sur le *Démon familier*, sur l'*ironie*, & sur les *mœurs de Socrate*; ces Ecrits avoient déja paru. Enfin, pour donner une idée de la Poësie de M. de la Monnoye, le Libraire a inseré dans son Recuëil quelques vers de cet Auteur, & a tiré du quatriéme Tome du *Menagiana* sa traduction en vers Latins de l'Epitre de M. Despreaux à l'Abbé des Roches. Il auroit pû emprunter encore de cette compilation, quel-

pier, une élégante reliure, est, ce me semble, tout ce qu'on peut souhaiter à un Ouvrage à la place du cédre & du cyprès.

ques autres Piéces. Car ce n'est là qu'un petit échantillon des Poësies Latines de M. de la Monnoye, qui a aussi composé un grand nombre de vers François, Italiens, & Grecs. Ainsi il n'y a presque rien de nouveau dans ce Recueil, que le Poëme de l'Abbé Massieu sur le *Caffé*, & quelques vers en petit nombre de M. de la Monnoye.

On trouve dans le Poëme de M. Massieu sur le *Caffé*, le lieu d'où il vient, la maniere de le faire, ses vertus; en un mot tout ce qui a raport au sujet, y est exposé avec élégance. Le Poëte n'a pas même oublié la description du moulin, ni de ces lieux publics qu'on appelle des Caffés.

Nec liquor innocuus lædendi inspirat amorem,
Virus abest, blandique placent sine felle Cachinni.
Atque hic in toto mos est Oriente receptus,
Jamque peregrinum tu servas, Gallia, morem,
Potando in vicis Caffæo, publica tecta
Ut pateant. Cunctos invitat pensile lignum
Aut hedera, aut laurus. Hac totâ ex urbe frequentes
Conveniunt, & grata diem per pocula ducunt.
Cumque semel tepido incaluit mens icta vapore,
Tunc rixa dulces, jucundaque jurgia gliscunt:
Fit strepitus, festo resonat vicinia plausu.

Il seroit à souhaiter que tous ceux qui se mêlent de faire des vers La-

tins, eussent autant d'esprit & de politesse qu'en avoit M. Massieu.

Au reste, les vers Latins de MM. Fraguier, Massieu, &c. contenus dans ce Recueil, ont été faits long-tems avant qu'ils fussent de l'Académie Françoise ; c'est-à-dire, lorsque leur état leur imposoit l'obligation de travailler en ce genre, dans les Colleges où ils professoient les Humanités.

LETTRE de M. LE BOEUF,

A M. l'Abbé D. F.

» JE me ferois un vrai plaisir, Mon-
» sieur, d'expliquer suivant vos
» désirs ce que je pense sur le lieu de
» la Bataille donnée par Clovis contre
» Alaric l'an 507, si je ne sentois com-
» bien il est difficile de traiter à fond
» cette matiere, sans avoir été sur les
» lieux, ou sans avoir reçu de bons
» Mémoires. Je puis néanmoins vous
» dire en général, que j'adopte volon-
» tiers presque tout ce que le R. P.
» *Routh* a écrit contre les traditions de
» Civaux. Vous n'ignorez pas que dès
» l'an 1727 je dis un petit mot contre
» ces sortes de traditions vulgaires.

» dans un Ouvrage imprimé. * Je ne
» vous célerai point non plus que je
» me diſpoſe à finir un Ecrit en faveur
» du ſentiment de Samſon, ſur le lieu
» de la Bataille où Clovis reſta victo-
» rieux. Vous avez fait remarquer, d'a-
» près le P. Routh, ce que ce célébre
» Géographe en a dit. Je ne fais point
» profeſſion de ſuivre aveuglément les
» ſentimens de Samſon, ainſi que vous
» avez pû en juger par mes Diſſerta-
» tions précédentes. Mais en ce point
» je ſuis perſuadé qu'il a approché le
» plus près de la vérité, à moins que
» les Mémoires que j'attends du Poi-
» tou, ne renferment de nouvelles cir-
» conſtances qui me perſuadent le con-
» traire. Vous ſentez, Monſieur, que
» tout cela demande une certaine diſ-
» cuſſion. D'ailleurs ce que vous m'in-
» vitez de traiter, n'eſt-il pas plûtôt
» l'objet de l'Académie de Soiſſons?
» Je me ſouviens de ce que vous avez
» dit (dans la Feüille XXXIV. **) de
» l'établiſſement de cette Académie.

* Continuation des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire, chez Simart, Tome III. Partie I. pag 216.

** Tome III. pag. 90 L'illuſtre Agonothete étoit feu M. l'Evêque de Soiſſons, qui pour fondation n'a laiſſé que ſon exemple.

» Il est certain que Clovis faisoit en-
» core sa résidence à Soissons, lorsqu'il
» entreprit la guerre contre Alaric,
» & que ce ne fut qu'à son retour qu'il
» choisit Paris pour le lieu de sa de-
» meure. Ainsi c'est une matiere qui
» est liée en quelque sorte avec l'His-
» toire du Soissonnois. Mais comme le
» P. Routh a entamé cette même ma-
» tiere, & qu'il invite les Sçavans à per-
» fectionner ce qu'il a commencé, il
» semble que c'est un sujet qu'on peut
» maintenant détacher de l'Histoire de
» Soissons, & qu'on peut traiter indé-
» pendamment de tout évenement.
» Je souhaite que le parti que je pren-
» drai, puisse être de votre goût; & je
» suis, &c. *A Paris le 27 Fevrier 1739.*

LETTRE DE M. GUERIN, Ancien Professeur de l'Université, *Aux Auteurs des Observations.*

» JE vous rends grace, Messieurs,
» du bien que vous avez dit de ma
» Traduction de Tite-Live dans vos
» Observations; & même des avis que
» vous m'y donnez.

» Vous trouvez que mes phrases sont
» quelquefois trop longues, & mes no-
» tes trop courtes, & en trop petite
» quantité.

» A l'égard du premier article; quoi-» que T. Live soit de tous les Histo-» riens Latins celui dont les périodes » sont le plus étenduës, & que ce soit » une espece de nécessité de se confor-» mer à sa façon d'écrire pour ne le » point énerver; quoique le stile cou-» pé soit plus facile, mais moins estimé » que celui qui a du nombre & de l'har-» monie, tel qu'est celui des Abbés » Marsolier & Vertot; j'ai cependant » senti ce que vous m'observez; & mê-» me j'ai partagé les propositions de » mon Auteur en deux, quand j'ai cru » le pouvoir faire, sans ôter une partie » de leur force à des membres qui se » soutiennent si bien les uns les autres, » qu'on ne peut guéres les détacher sans » les affoiblir. Pour ce qui est des notes, » les sentimens des Auteurs sont parta-» gés; les uns n'aiment pas à en voir les » marges chargées; d'autres n'en trou-» vent jamais assez: quelques-uns ne » demandent que le texte,

Tres mihi convivæ prope dissentire videntur
Poscentes vario multum diversa palato:
Quid dem quid non dem? renuis tu quod cupit alter. HORAT.

» Mais comme c'est au goût le plus » général, & surtout au sentiment des » Critiques les plus judicieux qu'on

» s'en doit raporter, je prendrai le » parti dans les Livres suivans de ne » plus me gêner là-dessus, & je mettrai » des Remarques par tout où je croirai » qu'elles pourront être désirées. C'est » pour contenter tout le monde ; car il » sera plus aisé à ceux qui n'en ont pas » besoin de les passer sans les lire, qu' » aux autres de les suppléer. Au reste » les tomes suivans seront, à ce que j'es- » pere, mieux imprimés & plus corrects ; » que les premiers qui ont été sous la » presse pendant mon absence. Je suis, » &c. *Ce 5. Février 1739.*

Le Chevalier Servandoni, Peintre & Architecte du Roi, prépare dans la Salle des Machines du Palais des Thuilleries un nouveau Spectacle de Perspective & de Méchanique, qui doit être exposé au Public pendant les trois Semaines de Pâques. Le sujet de cette Representation est tiré d'Horace, Ode 3. Liv. I.

Post ignem æthereâ domo
Subductum, macies, & nova febrium
Terris incubuit cohors.

L'ouverture de la Scene representera le Cahos & sa destruction, selon l'idée de ce Poëte. L'image de la Nature, telle qu'elle est décrite sous

l'Âge d'or, ſuccedera à cette confuſion, & ces differens changemens qui ſe feront ſucceſſivement, ſerviront pour ainſi dire de Prologue à l'Hiſtoire de Pandore. Son enlevement au Ciel par Mercure, ſon ſéjour dans l'Olimpe pour y recevoir les préſens des Dieux, le don de la fameuſe Boëte, ſon retour ſur la terre, formeront un Spectacle vivant & animé, par un mouvement continuel, dont le mécaniſme eſt admirable. Plus de deux mille figures de relief, parmi leſquelles il y en aura beaucoup de réelles, repreſenteront tous les Dieux & Déeſſes de la Mythologie, avec leur ſuite, & paroîtront toutes ſe mouvoir naturellement. Cette grande Repreſentation, qui durera une heure au moins, finira par l'ouverture de la Boëte fatale, & par l'image des maux qu'elle repandit ſur la Terre. Je ſuis, &c.

Ce 14 *Mars* 1739.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier les *Obſervations ſur les Ecrits modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impreſſion. A Paris le 13 Mars 1739.

Signé, TRUBLET.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT.



TABLE DES MATIERES

Contenuës dans les Volumes XIII, XIV, XV & XVI.

A

B.

D

E

H

J

L

M.

N

O

P

S

T

Fin de la Table des Matieres.

